Document de référence



États financiers Présentation du Groupe 105 3 4 1.1 Présentation générale du Groupe États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012 RFA 106 Informations financières sélectionnées 6 1.2 Comptes sociaux de la société Historique 9 Bureau Veritas SA RFA 171 L'industrie du TIC 10 1.4 4.3 Informations complémentaires Les atouts concurrentiels du Groupe 13 concernant la Société en vue Objectifs et stratégie 1.6 16 de l'approbation des comptes 2012 RFA 199 Présentation des activités 19 1.7 1.8 Accréditations, Agréments et Autorisations 38 39 1.9 Contrats importants 05 1.10 Recherche, développement, 39 brevets et licences RFA Responsabilité sociale 1.11 Systèmes d'information et de pilotage 40 1.12 Facteurs de risques RFA 40 et environnementale 203 1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage 48 49 Informations sociales 1.14 Assurances 5.2 Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE) 210 5.3 Informations sociétales 216 Méthodologie de recueil de l'information 220 221 Table de concordance Avis du certificateur indépendant 223 Gouvernement d'entreprise 51 2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif RFA 53 Informations sur Rapport du Président 2.2 du Conseil d'administration RFA 61 la Société et le capital 75 Rémunération des dirigeants RFA 2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, Renseignements de caractère général 226 des administrateurs et de certains salariés RFA 6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 227 Filiales et participations RFA 228 6.4 Contrats intra-groupe 230 Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom Rapport du management 89 230 et de licence de savoir-faire Capital social et droits de vote RFA 231 3.1 Faits marguants de l'exercice RFA Actionnariat RFA 237 Évolution de l'activité et des résultats RFA 91 Informations boursières RFA 239 Flux de trésorerie et financement RFA 97 Opérations avec les apparentés 241 Événements postérieurs 6.10 Actes constitutifs et statuts 244 à l'approbation des comptes RFA 103 6.11 Personnes responsables RFA 248 Changements significatifs de la situation 6.12 Contrôleurs légaux des comptes 249 103 financière et commerciale 6.13 Tables de concordance 251

103

3.6 Tendances pour l'exercice 2013 RFA

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

incluant le Rapport Financier Annuel

2012

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château – 92 200 Neuilly-sur-Seine – France.

Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2011 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 103 à 121, 124 à 182 et 183 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 mars 2012 sous le numéro D.12-0195.
- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2010 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 97 à 144, 145 à 203 et 204 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 23 mars 2011 sous le numéro D.11-0172.



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2013 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1.1	Présentation générale du Groupe	4	1.9	Contrats importants	39
1.2	Informations financières sélectionnées	6	1.10	Recherche, développement, brevets et licences	39
1.3	Historique	9	1.11	Systèmes d'information et de pilotage	40
1.4	L'industrie du TIC	10			
1 6	Los atouts concurrentials du Groupe	12	1.12	Facteurs de risques RFA	40
1.5	Les atouts concurrentiels du Groupe	13	1 13	Procédures, enquêtes	
1.6	Objectifs et stratégie	16		gouvernementales, administratives, judiciaires	
1.7	Présentation des activités	19		et d'arbitrage	48
1.8	Accréditations, Agréments et Autorisations	38	1.14	Assurances	49

1.1 Présentation générale du Groupe

MISSION

Bureau Veritas est un leader de services d'évaluation de conformité et de certification. Le Groupe intervient dans de nombreux secteurs et est présent dans 140 pays, au travers d'un réseau d'environ 1 330 bureaux et laboratoires. Il emploie près de 59 000 personnes.

Bureau Veritas aide ses clients à protéger leur marque, à gérer leurs risques et améliorer la performance de leur entreprise en offrant des services qui mesurent la conformité de leurs actifs, produits et systèmes de gestion, aux normes et réglementations en terme de qualité, santé, sécurité, protection de l'environnement et responsabilité sociale (« QHSE »).

SERVICES

Le Groupe délivre des rapports à ses clients, établis par des experts, qui présentent les résultats de leurs observations et analyses, et mesurent les écarts avec la référence, la réglementation, ou la norme, pouvant être **réglementaire** (imposée par des codes ou réglementations conditionnant l'autorisation d'exploitation), **volontaire** (liée aux exigences d'un secteur spécifique ou normes internationales reconnues), ou **propriétaire** (basée sur des exigences particulières du client).

Les missions peuvent prendre la forme d'Inspections, basées sur une évaluation technique ou visuelle et des mesures afin de déterminer si un actif ou un produit est conforme aux normes applicables ou demandées par le client, de **Tests**, avec la réalisation d'analyses effectuées dans les laboratoires de Bureau Veritas ou directement sur le site du client, d'**Audits**, examens et vérifications périodiques, indépendants, d'activités, d'archives, de *process* et d'autres éléments du système de gestion de la qualité pour déterminer leur conformité à une norme comme par exemple l'ISO 9000 ou de **Certifications**, comprenant généralement des audits sur site, avec des tests et inspections standardisés puis des audits de surveillance durant la période de validité de la certification.

Les prestations effectuées par Bureau Veritas portent sur :

- des Actifs (54% du chiffre d'affaires de Bureau Veritas en 2012), comme :
 - des navires (Marine),
 - des bâtiments et infrastructures (Construction et IVS),

- des centrales électriques, raffineries, pipelines et autres installations industrielles (Industrie);
- des Produits (37%), comme :
 - des produits de consommation vendus par la grande distribution (Biens de consommation),
 - des matières premières pétrole, produits pétrochimiques, minéraux, métaux et matières premières agricoles (Matières premières),
 - des marchandises importées/exportées en relation avec les opérations de commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international);
- des Systèmes (9%), effectuées principalement par la division Certification :
 - des systèmes de management QHSE (ISO 9001, 14001, 0HSAS 18001),
 - des systèmes de management QHSE sectoriels (automobile, aéronautique, agroalimentaire, etc.),
 - des systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement incluant les audits de fournisseurs.

En fonction des besoins des clients et du cadre réglementaire, Bureau Veritas agit comme une « tierce partie », c'est-à-dire en tant qu'organisme indépendant, établissant des rapports et certificats indépendants des obligations contractuelles, ou comme « seconde partie », travaillant pour le compte et sous la direction de son client.

CLIENTS

Bureau Veritas dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients et intervient dans de nombreux secteurs comme l'aéronautique, l'automobile, la construction, l'immobilier, les biens de consommation, les industries électriques et électroniques,

l'agroalimentaire, les gouvernements et organisations publiques, les équipements industriels, l'industrie maritime, le pétrole et gaz, l'industrie de *process* et l'industrie minière, la distribution, les services, le transport et les infrastructures.

ACTIVITÉS

Les activités de Bureau Veritas sont réparties selon huit divisions. Elles sont décrites dans le paragraphe 1.7.

Marine

En tant que société de classification, Bureau Veritas procède à l'évaluation de conformité des navires à des normes portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements à bord. Bureau Veritas délivre également des certificats réglementaires par délégation des autorités de pavillon.

Industrie

Bureau Veritas vérifie la fiabilité et l'intégrité des actifs industriels, ainsi que leur conformité à la réglementation. Les services comprennent l'évaluation de conformité, le suivi de production, la gestion de l'intégrité des actifs et la certification des équipements. Bureau Veritas vérifie également l'intégrité des équipements industriels et des produits au moyen de tests non destructifs et d'analyse des matériaux.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

Bureau Veritas effectue des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service (installations électriques, systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, équipements de levage et machines) à la réglementation santé et sécurité ou aux exigences spécifiques des clients.

Construction

Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects QHSE de leurs projets de construction, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Les missions concernent l'évaluation de conformité d'un ouvrage à des référentiels techniques, l'assistance technique, la surveillance de la gestion de sécurité pendant les travaux et l'assistance à la gestion d'actifs.

Certification

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

Matières Premières

Bureau Veritas offre des services d'inspection et de tests en laboratoire pour tous les types de matières premières : pétrole et produits pétrochimiques, métaux et minéraux et matières premières agricoles.

Biens de consommation

Bureau Veritas intervient auprès des distributeurs et des fabricants de biens de consommation afin d'évaluer la conformité de leurs produits et procédés de fabrication aux exigences réglementaires, de qualité et de performance. Bureau Veritas teste les produits, inspecte les marchandises, évalue les usines et réalise des audits sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)

Bureau Veritas assiste les autorités gouvernementales, en mettant en place des programmes visant à maximiser leurs revenus et à vérifier que les produits importés répondent aux normes établies. Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile : contrôle technique, l'expertise technique de véhicules accidentés, contrôle de la chaîne logistique.

1.2 Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2011 et 2012 préparés conformément aux normes IFRS.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes consolidés audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au paragraphe 4.1 – États financiers consolidés ainsi que du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(millions d'euros)	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	3 902,3	3 358,6	2 929,7
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	639,2	544,3	490,5
Marge opérationnelle ajustée en %	16,4%	16,2%	16,7%
Résultat financier	(69,3)	(58,4)	(45,7)
Résultat net part du Groupe	297,6	297,6	290,4
Résultat net ajusté part du Groupe ^{(a) (b)}	402,6	348,1	315,2

⁽a) Avant amortissement et dépréciation des intangibles, restructurations, honoraires liés aux acquisitions et cessions et arrêts d'activités.

RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat opérationnel	518,3	480,3	456,3
Amortissement des intangibles	53,9	36,4	25,7
Honoraires liés aux acquisitions	3,3	2,5	4,3
Cessions et restructurations	38,4	9,0	2,4
Perte de valeur des goodwill	25,3	16,1	1,8
Résultat opérationnel ajusté (ROA)	639,2	544,3	490,5

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	2012	2011	2010
Flux net de trésorerie généré par l'activité	504,5	402,4	397,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(140,5)	(115,8)	(76,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	2,7	1,6
Intérêts payés	(42,6)	(42,3)	(34,4)
Cash-flow libre ^(a)	326,6	247,0	287,6

⁽a) Flux net de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

⁽b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 3.2.7 du présent Document de référence.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(millions d'euros)	2012	2011	2010
Total actif non courant	2 430,3	2 215,8	2 089,7
Total actif courant	1 369,3	1 261,8	1 182,9
Total actif	3 805,0	3 477,6	3 272,6
Capitaux propres	1 167,8	1 084,2	859,9
Total passif non courant	1 592,3	1 273,8	1 469,8
Total passif courant	1 043,9	1 119,6	942,9
Total passif	3 805,0	3 477,6	3 272,6
ENDETTEMENT NET TOTAL(a)	1 167,5	1 021,5	1 069,6

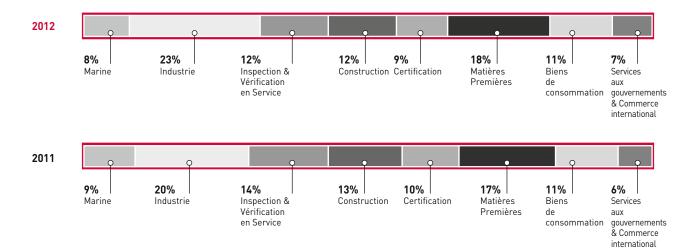
⁽a) L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités comme indiqué dans le paragraphe 3.3.2 du présent Document de référence.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR DIVISION

Depuis le 1^{er} janvier 2012, certaines activités anciennement HSE, précédemment incluses dans la division Industrie ont été transférées dans les divisions Construction et Inspection & Vérification en Service. Les données 2011 ont été retraitées en conséquence. De

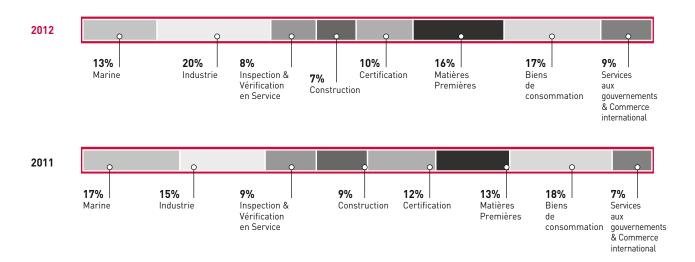
même, les activités d'inspection et d'analyse de produits agricoles précédemment incluses dans la division GSIT ont été transférées dans la division Matières Premières. Les données 2011 ont été retraitées en conséquence.

CHIFFRE D'AFFAIRES

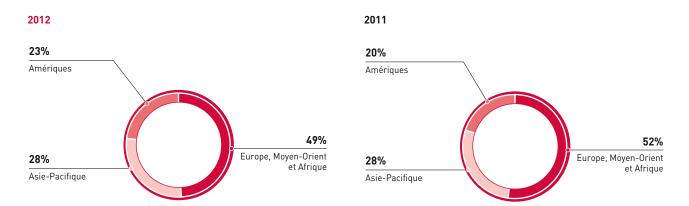


Informations financières sélectionnées

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



1.3 Historique

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut constitué pour suivre les navires classés.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial :

- en 1984, le Gouvernement du Nigeria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer l'activité Contrats de Gouvernement à l'échelle mondiale: et
- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquirent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, notamment en matière de croissance externe :

- en 1996, Bureau Veritas acquit CEP, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France :
- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe;
- entre 2002 et 2007, le Groupe a réalisé une série d'acquisitions pour développer ses activités Construction, Industrie et IVS et développer son réseau aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Espagne :
- après une série d'acquisitions de sociétés spécialisées dans les tests sur les minéraux, Bureau Veritas a franchi une étape décisive de son développement en devenant l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières avec l'acquisition du groupe Inspectorate en 2010;
- en 2011 et 2012, Bureau Veritas a réalisé plus de 25 acquisitions sur des segments de marché porteurs (forage pétrolier, tests géochimiques pour les minéraux, tests sur les produits électroniques, automobile) et dans des zones clés telles que l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Allemagne, la Chine et l'Inde

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Le groupe Wendel, coactionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004, le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs

titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007 à 37,75 euros par action. L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

Au 31 décembre 2012, le groupe Wendel détenait 51% du capital de Bureau Veritas.

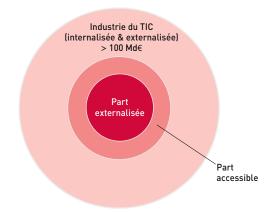
1.4 L'industrie du TIC

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant des marchés sur lesquels il intervient. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent paragraphe sont des estimations du Groupe, fournies à titre indicatif et ne constituent pas des données officielles. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente.

1.4.1 DES FACTEURS DE CROISSANCE DURABLES

Les services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale sont communément appelés l'industrie du « TIC » (Test, Inspection, Certification). Ces marchés, étant donné leur taille, leurs perspectives de croissance, les fortes barrières à l'entrée, la concurrence fragmentée et leur forte visibilité sont considérés comme très attractifs.

L'industrie du TIC est estimée à plus de 100 milliards d'euros. Ce chiffre inclut les ventes de Bureau Veritas et celles des concurrents ainsi que toutes les activités similaires réalisées en interne par des entreprises ou des autorités publiques qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou de ses concurrents. Le Groupe estime que ses marchés accessibles représentent plus de 70 milliards d'euros.



L'industrie du « TIC » est portée par des tendances favorables à long terme :

La préoccupation croissante du public et des consommateurs vis-à-vis des risques QHSE et du développement durable, avec pour conséquence :

 La multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE

La sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques a conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité.

■ Le développement du management responsable

Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité.

La globalisation et le développement des zones à forte croissance

<u>L'évolution des modes d'approvisionnement</u>

Au cours des trente dernières années, l'économie mondiale a subi d'importants changements avec le développement du commerce mondial, la délocalisation des usines et l'expansion de plateformes de production dans les zones à faibles coûts, en particulier en Asie. Ces changements ont rendu la chaîne de production plus complexe avec l'approvisionnement en matériaux, la fabrication et l'assemblage dans un nombre de pays plus important, entraînant des besoins en tests, inspections et certifications pour répondre aux exigences des clients, des normes et standards en matière de sécurité et de qualité.

L'internationalisation des grands groupes

Du fait de la globalisation des marchés, les grands groupes internationaux recherchent désormais une assistance sur l'ensemble de leurs sites. Ils font appel à des entreprises telles que Bureau Veritas disposant d'un réseau mondial et capables de les assister dans l'ensemble de leurs besoins.

 L'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation des pays en forte croissance

Les économies à forte croissance (Chine, Inde, Asie du Sud-Est ou Amérique latine) ont un poids croissant dans l'économie mondiale. De simples plateformes de production, ces zones sont en passe de devenir des marchés de consommation plus sophistiqués avec l'urbanisation et le développement rapide des classes moyennes, l'élévation du niveau de vie, d'importants investissements dans les infrastructures et l'énergie, et l'apparition de marques et de champions locaux. Ces évolutions s'accompagnent d'une sensibilité croissante aux risques et de

l'émergence de réglementations locales, offrant ainsi à l'industrie du TIC de nouvelles perspectives de croissance.

Un changement dans les besoins des organisations publiques et privées afin de mieux gérer les risques QHSE et optimiser les coûts

Afin de se concentrer sur leur cœur de métier, d'améliorer leurs performances et réduire les coûts fixes, les entreprises ou les gouvernements ont tendance à privatiser et à externaliser le contrôle QHSE.

■ La privatisation des activités de contrôle et d'inspection

Les autorités publiques délèguent de plus en plus leurs activités de contrôle à acteurs spécialisés, disposant d'un réseau international d'experts.

■ <u>L'externalisation des activités de contrôle et d'inspection</u>

En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, les entreprises améliorent à un moindre coût la maîtrise des risques QHSE.

Évolution des produits et de leurs caractéristiques

L'innovation

Le raccourcissement du cycle de vie des produits, les nouveaux produits et technologies représentent des relais de croissance significatifs. Par exemple, les innovations récentes telles que les *smartphones* à écran tactile, les voitures vertes, les biocarburants et les nanotechnologies génèrent des nouveaux besoins de contrôles QHSE.

 Le vieillissement des infrastructures industrielles dans les pays développés

Le vieillissement des infrastructures des pays matures et la nécessité pour les industries de prolonger leur durée de vie par leur mise aux nouvelles normes constituent des opportunités de développement pour l'industrie du TIC.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance de ses activités sont les suivants :

Activités	Volume du marché accessible ^(a) (en milliards d'euros)	Facteurs de croissance
Marine	~ 3	Croissance des échanges internationaux. Nouvelles réglementations (efficacité énergétique et conditions de travail).
Industrie	~ 15	Croissance des investissements industriels dans le Pétrole, Gaz, Électricité et dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Nouvelles technologies d'extraction. Extension de la durée de vie des actifs. Externalisation.
IVS	~ 10	Harmonisation des réglementations. Privatisation et externalisation.
Construction	~ 26	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique). Renforcement du contrôle dans les zones à forte croissance (Chine, Inde). Privatisation.
Certification	~ 4	Globalisation des normes ISO. Nouveaux schémas de certification.
Matières Premières	~ 5	Croissance du commerce international. Demande des zones à forte croissance et volatilité des prix. Externalisation.
Biens de consommation (y compris agroalimentaire)	~ 7	Nouveaux produits et technologies. Raccourcissement du cycle de vie des produits. Renforcement des réglementations. Optimisation des chaînes d'approvisionnement. Externalisation.
Services aux gouvernements (y compris inspection automobile)	~ 4	Croissance du commerce international. Sécurisation des échanges commerciaux.

(a) Société et consultants externes.

1.4.2 DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'existence d'importantes barrières à l'entrée, rend difficile l'émergence de nouveaux acteurs globaux. Elles concernent notamment la nécessité :

- de disposer des agréments et accréditations dans un grand nombre de pays pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long. La constitution d'un large éventail d'autorisations et d'accréditations se construit donc sur le long terme;
- de bénéficier d'un réseau géographique dense, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante pour déployer l'offre de services et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner les clients dans l'ensemble de leurs implantations;
- d'offrir une gamme étendue de services et d'inspections, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux;
- de disposer d'experts techniques de premier plan. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier en apportant des solutions à forte valeur ajoutée;
- de jouir d'une réputation d'intégrité et d'indépendance afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE;
- de bénéficier d'une marque reconnue au niveau mondial.

1.4.3 DES MARCHÉS FRAGMENTÉS, EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés. Il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par activité ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux. Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif

La consolidation de l'industrie du « TIC » s'accélère, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, avec la volonté

des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grandes entreprises dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence mondiale, de positions de leader sur chacun de ses marchés et de son expérience en matière d'acquisitions, le Groupe est bien positionné pour être l'un des principaux acteurs de cette consolidation.

Activités	Fragmentation	Environnement concurrentiel	Positionnement de Bureau Veritas
Marine	Moyenne	13 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), classent plus de 90% de la flotte mondiale.	L'un des trois leaders mondiaux en nombre de navires classés.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux. De nombreux acteurs locaux très spécialisés.	Leader mondial.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe. De nombreux acteurs locaux spécialisés.	Leader en Europe.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux et de nombreux acteurs locaux.	Le seul acteur mondial.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux et des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.	Leader mondial.
Matières Premières	Moyenne	Quelques grands acteurs mondiaux. Quelques groupes régionaux et des acteurs locaux spécialisés.	L'un des trois leaders mondiaux.
Biens de consommation	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et les autres biens durables. Marché fragmenté pour les produits électriques et électroniques et l'agroalimentaire.	L'un des trois leaders mondiaux.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les Services aux gouvernements.	Leader mondial dans les Services aux gouvernements.

1.5 Les atouts concurrentiels du Groupe

1.5.1 UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ

Au cours des cinq dernières années, Bureau Veritas a démontré une résistance aux différents cycles économiques. Au cours des périodes de crise de 2008-2010 et en 2012, le Groupe a continué à enregistrer une croissance organique positive tout en améliorant sa marge opérationnelle grâce à un portefeuille d'activité diversifié et équilibré :

- les activités sont exposées à des cycles différents (constructions neuves de navires, construction immobilière, énergie et matières premières). La plus grande division du Groupe, l'Industrie, ne représente que 23% du chiffre d'affaires consolidé, les autres activités représentant entre 7 et 18% du chiffre d'affaires;
- au travers des activités Marine, Construction, IVS et Industrie, Bureau Veritas est présent tout au long du cycle de vie des actifs, de

- leur conception à leur construction (CAPEX) puis dans leur phase d'utilisation (OPEX) jusqu'à leur démantèlement. Les services liés au CAPEX et à l'OPEX sont équilibrés dans le portefeuille, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des investissements;
- la répartition des activités est équilibrée entre les pays développés (46%) et les zones à forte croissance (Asie hors Japon, Pacifique, Moyen-Orient, Inde, Amérique du Sud, Russie et Europe de l'Est – 54%);
- le Groupe bénéficie d'une clientèle fragmentée, avec peu de dépendance vis-à-vis des grands clients. En 2012, le chiffre d'affaires réalisé avec le plus grand client a représenté moins de 2,3% du chiffre d'affaires consolidé, et celui réalisé avec les dix premiers clients moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

1.5.2 FORTE VISIBILITÉ ET RÉCURRENCE DES ACTIVITÉS

Le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur ses activités, grâce à une proportion importante de contrats pluriannuels et au caractère réglementaire d'une partie de ses activités. Par ailleurs, certaines activités présentent un taux élevé de renouvellement des contrats existants.

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme par activité.

Activités	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service représente plus de la moitié du chiffre d'affaires de la Marine. Le carnet de commandes permet d'avoir une bonne visibilité à moyen terme sur l'activité liée aux constructions neuves.
Industrie	Moyenne	Proportion croissante de contrats moyen-long terme. Niveau élevé de fidélisation des clients.
IVS	Élevée	Proportion élevée de contrats pluriannuels. Fort taux de reconduction des contrats annuels.
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Certification	Très élevée	Généralement des contrats de trois ans Taux de renouvellement important.
Matières Premières	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Services aux gouvernements & Commerce international	Élevée	Les contrats de gouvernement ont une durée de un à trois ans. Risque de résiliation unilatérale.

Les atouts concurrentiels du Groupe

1.5.3 UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Bureau Veritas dispose d'un vaste réseau mondial d'environ 1 330 bureaux et laboratoires dans près de 140 pays.

Le réseau est particulièrement développé dans les pays industrialisés (France, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Espagne, Italie) soumis à d'importantes régulations et dans lesquels le Groupe est reconnu pour son expertise technique et des modèles de production innovants.

Bureau Veritas est également bien établi dans des économies à forte croissance comme la Chine, le Brésil, l'Inde où il a construit au fil du temps des plateformes de croissance grâce à une forte présence locale. Le Groupe continue de renforcer sa présence dans ces régions en y ouvrant de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant chacune de ses activités.

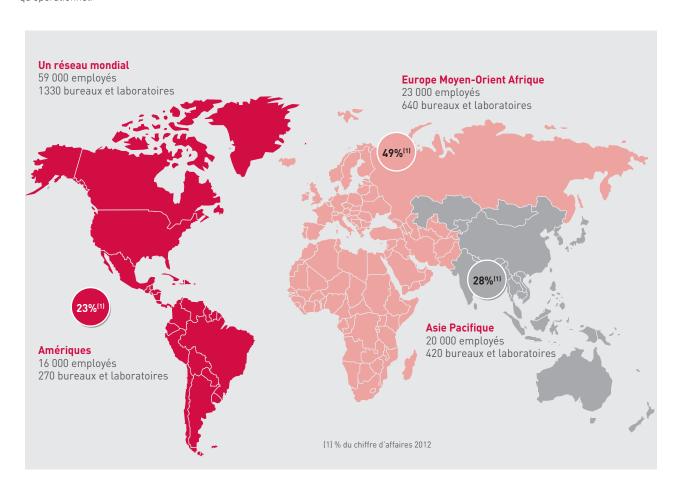
L'envergure du Groupe est l'un des atouts essentiels lui permettant d'apporter valeur et différenciation aussi bien au niveau commercial qu'opérationnel.

D'un point de vue commercial, le réseau mondial permet de proposer des services aux grands comptes et ainsi gagner d'importants contrats internationaux. Ces contrats représentent une part croissante de l'activité.

Sur le plan opérationnel, le Groupe améliore sa profitabilité grâce aux économies d'échelle générées par le partage des bureaux, de l'organisation, des fonctions de *back-office*, des outils informatiques, et par l'amortissement des coûts liés au développement de nouveaux services, leur réplication et l'industrialisation des procédures d'inspection sur une plus large base.

L'organisation en pôles régionaux, situés dans des pays stratégiques, permet de diffuser les connaissances, le support technique et la force de vente dans une région donnée.

Dans le futur, le Groupe souhaite renforcer cette organisation en pôles régionaux afin de bénéficier des effets d'échelle.



1.5.4 UNE FORTE IMAGE D'EXPERTISE TECHNIQUE ET D'INTÉGRITÉ

Bureau Veritas a bâti avec succès une entreprise mondiale grâce à une réputation de longue date, en matière d'expertise technique, de qualité et d'intégrité. Cette réputation constitue l'un de ses principaux actifs et un réel avantage compétitif.

Une expertise technique reconnue par des autorités délégataires et de multiples organismes d'accréditation

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation. Le Groupe veille en permanence à entretenir,

renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe soient conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Les valeurs de qualité et d'intégrité ancrées dans la culture et les procédures du Groupe

Intégrité, éthique, impartialité et indépendance font parties des valeurs fondamentales de Bureau Veritas et sont essentielles au maintien de son image de marque et ont une réelle valeur dans les propositions commerciales faites aux clients.

Ces valeurs étaient le point de convergence du travail effectué par la profession en 2003, sous la présidence de la Fédération Internationale des Agences d'Inspection (IFIA) qui a conduit à l'élaboration du premier Code d'éthique du Groupe publié en octobre 2003.

1.5.5 UNE ÉQUIPE TALENTUEUSE

Des collaborateurs pleinement motivés et compétents

L'un des principaux atouts de Bureau Veritas réside dans ses collaborateurs sélectionnés pour leur compréhension de la culture locale, leur savoir-faire (industrie, technique, opérationnel, commercial), leur passion d'aider les entreprises à gérer de manière efficace leurs risques QHSE et leur adhésion aux valeurs de Bureau Veritas

Avec près de 59 000 collaborateurs, Bureau Veritas profite d'une enrichissante diversité de cultures et de personnalités. Le Groupe investit de façon continue dans ses équipes et considère leur formation comme essentielle. Le développement de leurs compétences professionnelles est une priorité.

Une équipe de direction expérimentée

Les membres du Comité exécutif ont en moyenne, plus de 10 années d'expérience sur le secteur. La cohérence et l'expérience de l'équipe

de direction ont permis au Groupe de développer une forte culture entrepreneuriale, fondée sur le mérite et l'initiative.

1.5.6 UN MODÈLE DE CROISSANCE RENTABLE

Le Groupe a développé un modèle de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, il a enregistré de façon régulière, une forte croissance de son chiffre d'affaires. Entre 2007 et 2012, le Groupe a enregistré une croissance annuelle moyenne de près de 14% de son chiffre d'affaires. Sur la même période, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé de 15,1% à 16,4%.

Au cours des cinq dernières années, le montant total des flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements industriels a été de 1 360,3 millions d'euros. Cette performance provient de trois éléments :

une marge opérationnelle élevée ;

- un niveau d'investissement (hors acquisitions) limité, lié à la nature des activités du Groupe, la part des inspections et des audits étant largement plus importante que celle des tests en laboratoires. Au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 3,1% du chiffre d'affaires du Groupe; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

Objectifs et stratégie

1.5.7 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET A SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés, de s'adapter à l'évolution constante des besoins des clients, de mieux gérer son réseau géographique, et de soutenir sa stratégie, Bureau Veritas adapte constamment son organisation. Le Groupe est organisé pour ses huit activités sous une forme matricielle (par segment de marché et/ou par zone géographique). Cette organisation permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses activités et de favoriser les opportunités de ventes croisées, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau :
- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissements dans des nouveaux outils; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

Un leadership central

Les fonctions support du Groupe sont placées sous la responsabilité de membres du Comité exécutif :

- les fonctions Finance, Fiscalité, Audit interne, Support aux acquisitions et Relations Investisseurs, sont sous la responsabilité du Directeur financier du Groupe, Sami Badarani;
- les Systèmes d'information sont sous la responsabilité de Philippe Donche-Gay;
- les fonctions Juridique, Risques et Éthique sont sous la responsabilité du Directeur de la Compliance du Groupe, Andrew Hibbert
- les fonctions Organisation, Ressources humaines, Communication, Qualité, Santé & Sécurité et Environnement sont sous la responsabilité d'Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne, tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.6 Objectifs et stratégie

Le plan BV2015 a été présenté le 20 septembre 2011. Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet de Bureau Veritas : http://finance.bureauveritas.fr.

Objectifs clés 2012-2015 : un groupe de services d'environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 80 000 collaborateurs dans le monde à fin 2015 :

- croissance du chiffre d'affaires entre 2011 et 2015 : + 9% à + 12% en moyenne par an⁽¹⁾ à taux de changes constants, dont :
 - 2/3 de croissance organique : + 6% à + 8% en moyenne par an,

- 1/3 de croissance externe : + 3% à + 4% en moyenne par an ;
- amélioration de la marge opérationnelle ajustée en 2015 : + 100 à + 150 points de base par rapport à 2011 (16,2%); et
- croissance du BNPA ajusté: + 10% à + 15% en moyenne par an entre 2011 et 2015.

⁽¹⁾ Dans un environnement économique normal, hors récession majeure et acquisition transformante.

1.6.1 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

1. Compléter la « matrice » des services et des implantations géographiques

Le réseau de Bureau Veritas s'est développé par croissance organique et par acquisitions. Mais cette expansion n'est pas achevée. Le Groupe considère que la consolidation de son réseau et le déploiement complet de ses expertises à travers ce réseau sont des sources d'opportunités largement encore inexploitées.

Bureau Veritas cherche à atteindre la taille critique dans les pays stratégiques pour chacune de ses divisions, et plus particulièrement dans les zones à forte croissance (à la fois en développant ses activités existantes mais aussi en ouvrant de nouveaux bureaux), afin de créer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses activités. Le Groupe accélère son développement dans les zones à forte croissance, tout en poursuivant ses initiatives sur les secteurs les plus porteurs dans les pays matures.

L'expansion du réseau géographique de Bureau Veritas (en terme de taille, de nombre de sites et de déploiement des expertises) doit permettre de générer à long terme, une forte croissance de l'activité, notamment en améliorant l'accès à la clientèle locale, en déployant son offre dans chaque pays et en augmentant sa couverture des grands comptes au niveau mondial.

À l'avenir, Bureau Veritas continuera d'analyser son positionnement par service et par zone géographique afin d'identifier les opportunités de croissance et compléter de manière sélective la matrice avec des plans d'actions spécifiques dès lors qu'un marché ouvert et attrayant s'offre à lui.

2. Une offre de services à forte valeur ajoutée et des segments de marchés attractifs

La stratégie d'investissement de Bureau Veritas est la poursuite du développement de services et de marchés adjacents au sein de ses huit activités, avec l'objectif d'adapter continuellement l'offre aux besoins des clients et de saisir les opportunités à fort potentiel.

En termes de services le Groupe planifie :

- le développement des offres de services sur mesure, permettant la différenciation et l'augmentation du poids des activités à forte valeur ajoutée dans chacune de ses divisions;
- de continuer ses efforts dans le développement de nouveaux services plus adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle notamment en fonction de la taille, du type d'activité et de la localisation géographique;
- de construire une offre globale unique regroupant tous les services QHSE; et
 - de développer des solutions de sous-traitance et de saisir les opportunités relatives à l'externalisation des fonctions de contrôle et d'inspection QHSE.

3. Rester le consolidateur de référence du secteur avec la poursuite d'une stratégie d'acquisitions ciblées

Bureau Veritas a historiquement développé une stratégie unique de « *Buy and Build* », avec une contribution équilibrée de la croissance organique et des acquisitions. Entre 2007 et 2012, le Groupe a acquis 68 entreprises, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 1 milliard d'euros.

La stratégie d'acquisition de sociétés de petites et moyennes tailles a permis au Groupe d'accélérer son développement, en complétant et en densifiant son réseau géographique et en acquérant de nouvelles capacités. L'intégration réussie des acquisitions au business model du Groupe a permis de générer d'importantes synergies de revenus et de coûts et ainsi progressivement d'améliorer les marges.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe depuis 2008 :

	2012	2011	2010	2009	2008
Croissance organique	8%	6%	3%	2%	13%
Croissance externe	5%	10%	3%	2%	14%
Effet de change	3%	(1)%	5%	-	(4)%
Croissance totale	16%	15%	11%	4%	23%

Poursuivre les acquisitions ciblées est une composante essentielle de la stratégie à horizon 2015. Le Groupe se concentrera en premier lieu sur les petites et moyennes entreprises pour croître et développer son portefeuille de services, particulièrement dans les marchés qui demeurent fragmentés.

Objectifs et stratégie

Pour cela, le Groupe identifie en permanence les cibles potentielles et analyse ces opportunités pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance;
- augmente sa part de marché;

- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

1.6.2 PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET GÉNÉRATION DE CASH FLOWS

Entre 2011 et 2015, le Groupe a pour objectif d'augmenter sa marge opérationnelle ajustée de 100 à 150 points de base, malgré le retrait attendu de la profitabilité des activités les plus rentables (Marine et Biens de consommation), et grâce à la hausse de la profitabilité de toutes les autres activités (notamment Matières premières et Industrie).

La forte génération de *cash flows* sur la période 2011-2015 permettra de financer les investissements organiques et externes. Le Groupe compte consacrer entre 3 à 4% du chiffre d'affaires à ses investissements organiques, afin d'accélérer en particulier le développement de la division Matières Premières, de poursuivre le développement de l'activité Biens de consommation et de se doter d'outils de production plus performants.

1.6.3 DEUX PRINCIPAUX LEVIERS

La réalisation du plan BV2015 s'appuiera sur deux principaux leviers : la gestion des Ressources humaines et l'excellence en matière d'infrastructures et d'outils informatiques.

Fidéliser et renforcer les équipes de managers et d'experts

Avec un nombre de collaborateurs estimé à plus de 80 000 à horizon 2015, Bureau Veritas renforcera en particulier ses processus existants en matière de recrutement et de développement de talents.

La croissance et les performances futures du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et garder ses managers et ses experts ayant l'expérience requise et la capacité d'occuper des postes clés dans le réseau.

Dans le futur, le Groupe poursuivra le développement de programmes de formation pour ses collaborateurs afin d'avoir en interne les compétences nécessaires à l'accomplissement des objectifs.

Innovation technique et technologique

Le Groupe entend tirer parti de ses ressources techniques et technologiques :

- en apportant des innovations à ses clients, avec de nouveaux portails et des interfaces clients permettant d'accéder aux résultats en ligne, automatiser, optimiser et sécuriser les processus avec les clients, et ainsi d'améliorer la satisfaction des clients et de gagner de nouveaux marchés; et
- en améliorant la gestion des opérations, le développement de nouveaux outils de reporting permettant d'accélérer la production des rapports, d'améliorer la productivité des inspecteurs et de dématérialiser les rapports.

1.7 Présentation des activités

Les activités de Bureau Veritas sont organisées en huit divisions.

1.7.1 **MARINE**

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



Une offre de services à forte valeur ajoutée au service d'une clientèle fidélisée

L'activité de classification consiste à vérifier la conformité des navires à des règles ou normes de classification portant principalement sur la solidité des structures, la fiabilité des équipements à bord et la sécurité des personnes à bord. Elle s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire, dite statutaire, par délégation des autorités maritimes de l'État de pavillon des navires. En effet, ces derniers sont tenus de faire vérifier l'application à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution auxquelles ils ont adhéré, et un très grand nombre d'États délèguent ces vérifications aux sociétés de classification. Au travers de ces activités, Bureau Veritas contribue à la sécurité maritime et à la protection de l'environnement.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

Une activité présente à tous les stades de vie du navire, avec une composante récurrente importante

En 2012, le chiffre d'affaires de la division Marine a été généré pour 49% par l'activité de classification et de certification de navires neufs (ou navires en construction) et 51% par l'activité de surveillance des navires en service.

Classification et certification de navires en construction

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprécier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

L'activité de classification et de certification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

Surveillance des navires en service

Le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, prenant en compte les règles minimales unifiées de l'Association Internationale des Sociétés de Classification – IACS. La visite la plus importante est la visite spéciale ou visite quinquennale, qui a pour objectif le renouvellement du certificat de classification. Il est également prévu des visites annuelles et des visites intermédiaires à mi-terme.

Présentation des activités

La division Marine du Groupe délivre également des services de certification de conformité que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou sur délégation des États de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Par ailleurs, la division Marine du Groupe propose des prestations de conseil et d'assistance auprès de ses clients. Cette activité, réalisée par le réseau de la division Marine ainsi que par l'entité spécialisée Tecnitas, comprend en particulier des prestations de formation et d'assistance technique.

L'activité de classification et de certification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. Le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation.

Une base de clients diversifiée et fidèle

La base de clientèle de la division Marine est constituée de quelques milliers de clients et le premier client représente environ 2% du chiffre d'affaires de la division. Les clients sont :

- les principaux chantiers de construction navale dans le monde ;
- les fabricants d'équipements et de composants :
- les armateurs internationaux ; et
- les compagnies pétrolières actives dans l'exploration production en mer.

Un réseau mondial

Bureau Veritas est titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs

de navires (Corée du Sud, Chine, Japon, Allemagne, Pays-Bas). Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements la taille du réseau permet d'optimiser l'organisation des inspections.

L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service.

Un Groupe reconnu comme référence pour les segments les plus techniques

Bureau Veritas bénéficie d'une expertise technique reconnue dans l'ensemble des segments du transport maritime (vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, unités offshore de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers en eaux profondes). Depuis plusieurs années, le Groupe étend ses activités de classification de navires de guerre et de conseil technique aux marines militaires. La flotte classée par le Groupe est très diversifiée, et le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, plateformes pétrolières offshore FPSO/FSO⁽¹⁾, navires de croisières et ferries, navires spécialisés).

La division Marine participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen. Elle participe également à bon nombre de projets industriels communs avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, elle a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures offshore. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

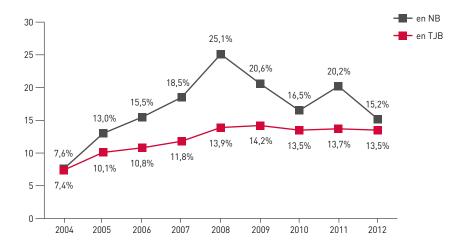
Une implantation solide sur le marché

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 13 principales sociétés de classification internationales qui classent plus de 90% du tonnage mondial, le reste de la flotte étant soit classé par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classé. L'IACS impose des conditions strictes de

niveau de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance) et quantitatifs (en nombre de navires et en tonnage classés).

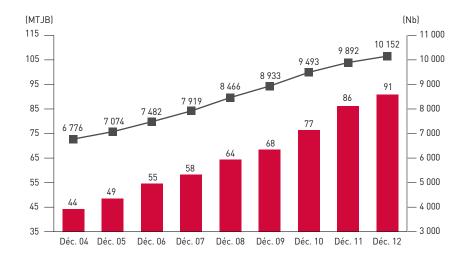
⁽¹⁾ Floating Production, Storage and Offloading/Floating, Storage and Offloading.

Évolution de la part de marché de Bureau Veritas sur les nouvelles commandes



Réputé pour ses compétences techniques et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas a vu sa part de marché en commandes de constructions neuves augmenter à 13,5% en tonnage et à 15,2% en nombre de navires de plus de 5 000 TJB (source: Bureau Veritas) en 2012, à comparer à respectivement 7,4% et 7,6% en 2004.

Croissance régulière de la flotte classée par Bureau Veritas



La flotte classée par Bureau Veritas a connu une progression régulière depuis 2004 et supérieure à celle de la flotte mondiale. Au 31 décembre 2012, la flotte se composait de 10 152 navires pour 90,9 millions de TJB (contre 44 millions de TJB en 2004). Bureau Veritas occupe le 3º rang mondial en nombre de navires, soit 16,4% de part de marché et le 5º en tonnage, soit 8,5% de part de marché. (sources: flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas).

Présentation des activités

Un marché porteur sur le moyen-long terme

Une forte croissance de la flotte mondiale sur la période récente

Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. L'ensemble du transport maritime a été touché par la crise économique qui s'est déclarée en 2008. Après une reprise de courte durée en 2010, la croissance du commerce maritime a été limitée en 2011 et 2012, en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale. Les capacités de la flotte mondiale en tonnage ont augmenté de 10% en raison des livraisons de commandes passées avant la crise, ce qui a conduit à une surcapacité de l'offre de transport, notamment sur le segment des vraquiers et des porte-conteneurs et à la chute des taux de fret.

La division Marine a su anticiper cette évolution du profil de la flotte mondiale vers une flotte plus jeune, des navires techniquement plus élaborés, et une plus grande part de l'activité contrôlée par les pays à forte croissance.

Des segments porteurs : l'Offshore et le Gaz Naturel Liquéfié

La demande en énergies fossiles favorise le développement de projets d'exploration-production de pétrole en *offshore*, dans des conditions physiques plus contraignantes (grande profondeur, régions polaires). En quelques années seulement, ces gisements sont devenus un enjeu clé de l'augmentation de la production. Les ressources mondiales d'hydrocarbures situées dans les grands fonds ont été estimées à 200 milliards de barils, soit cinq années de consommation mondiale, dont près de la moitié reste à découvrir. Les contraintes techniques, les problématiques liées à la réglementation et à la sécurité et les enjeux financiers de ces projets génèrent des besoins importants en matière de contrôle. Bureau Veritas poursuit le développement de ses activités sur l'*offshore* qui offre d'importants débouchés.

Le marché du GNL (Gaz Naturel Liquéfié) ouvre également des perspectives de croissance pour la division Marine. La demande devrait rester soutenue dans la mesure où certaines centrales thermiques ou nucléaires ne sont plus opérationnelles, où de nombreux pays se tournent vers des ressources énergétiques moins polluantes, et où de nouveaux usages sont envisagés dans les transports. Par ailleurs, les sources d'approvisionnement se diversifient, en particulier avec l'exploitation du gaz de schiste en Amérique du Nord. Enfin, les infrastructures de production et d'acheminement s'adaptent à cette évolution du marché, et la division Marine intervient sur des projets de construction de navires et de terminaux offshore ou onshore.

Un environnement réglementaire en évolution

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement continue d'évoluer, ce qui présente des opportunités de développement pour les sociétés de classification, en particulier :

- de nouvelles réglementations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'appliqueront aux navires neufs et existants, dans le cadre de conventions internationales sous l'égide de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) et de l'Union européenne.
 Pour répondre à ces exigences réglementaires et au souci des armateurs de réduire les coûts énergétiques, Bureau Veritas a développé une gamme de services et des outils dédiés;
- la convention consolidée de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur le travail maritime rendra obligatoire à partir du mois d'août 2013 l'obtention d'un certificat de conformité aux normes sociales et à celles du droit du travail. Bureau Veritas, a reçu la délégation de plusieurs pavillons sur ce sujet, et propose ses services aux armateurs et gérants de flotte;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM Ballast Water Management) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires :
- la convention internationale de Hong-Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue dans les quatre à cinq années suivantes; et
- la réglementation concernant les navires de navigation intérieure transportant des matières dangereuses. Bureau Veritas fait partie des trois sociétés de classification reconnues par l'Union européenne.

Organisation opérationnelle

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise en place est décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

La division Marine dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Les navires en service sont suivis à partir de 10 centres principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubaï) et de 330 centres de visites.

À compter de 2013, afin de mieux saisir les opportunités du marché Offshore, l'ensemble des activités du Groupe dans ce domaine (y compris celles réalisées en Industrie) seront sous la responsabilité de la division Marine

Par ailleurs, la division Marine dispose d'une Direction Technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la Direction Grands Comptes coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.7.2 INDUSTRIE

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

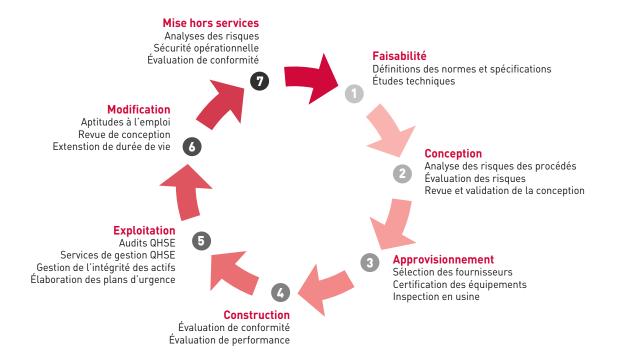


Une offre de services couvrant le cycle de vie des actifs

Bureau Veritas assiste l'industrie en évaluant la conformité des équipements et des *process* tout au long du cycle de vie des installations industrielles. L'enjeu est de vérifier la fiabilité et l'intégrité des actifs et leur conformité avec la réglementation.

Les solutions de Bureau Veritas peuvent se classer en trois principaux domaines :

- l'assistance pour les projets industriels, comprenant les inspections en usine ou sur site depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service;
- les services liés à la gestion de l'intégrité des actifs, comprenant des inspections et audits durant l'exploitation des installations industrielles, des évaluations des risques et des tests non destructifs;
- la certification des équipements ou des projets par rapport à des normes ou standards.



Présentation des activités

Une forte exposition aux marchés industriels liés à l'énergie

En 2012, près des deux tiers du chiffre d'affaires de l'Industrie ont été réalisés dans les secteurs liés à l'énergie (Pétrole et Gaz, Électricité), marchés qui représentent les plus forts potentiels de croissance.

Une clientèle relativement concentrée

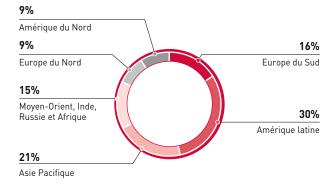
Les 20 plus grands clients ont représenté plus du tiers du chiffre d'affaires en 2012 réalisé en Industrie. Bureau Veritas assiste de nombreux acteurs du secteur de l'industrie : les propriétaires et les opérateurs industriels, les sociétés de services (*Utilities*), les entrepreneurs EPC (*Engineering Procurement Construction*), les fabricants d'équipement, agissant en tant que certificateur tierce partie, inspecteur de seconde partie ou en tant que consultant technique ou prestataire extérieur sur des questions QHSE.

Outre les contrats importants signés par les grands comptes, la clientèle locale issue du réseau régional génère des contrats de tous types (des contrats d'inspection de petite taille, des contrats mondiaux et multisite et des contrats-cadres).

Une présence mondiale et une forte exposition aux zones à forte croissance

Le Groupe est présent dans tous les principaux pays industriels (France, Australie, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Japon). Les zones à forte croissance (Amérique latine, Inde, Chine, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est et les pays du pourtour de la mer Caspienne) ont représenté près des deux tiers du chiffre d'affaires 2012 de l'Industrie.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Une position de leader sur un marché fragmenté, en croissance soutenue

Le marché des services QHSE destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux. Le Groupe considère être le leader mondial de l'inspection et de la certification industrielle.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position de leader mondial et notamment pour les grands contrats internationaux :

- son réseau mondial :
- un très haut degré d'expertise technique ;
- une position de leader sur les segments clés du marché : Pétrole et Gaz, électricité, industrie minière et transport ;
- un portefeuille de services étendu, qui va de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise hors service en passant par l'exploitation;
- un portefeuille unique d'accréditations, permettant au Groupe de délivrer l'ensemble des certifications requises;
- des outils informatiques performants pour la gestion des contrats, la gestion des ressources techniques et le reporting aux clients; et
- des systèmes de qualité interne solides.

UN MARCHÉ SOUTENU PAR DES FACTEURS DE CROISSANCE STRUCTURELS

Plusieurs facteurs contribuent à la croissance solide du marché :

- l'importance croissante de la fiabilité des actifs existants en raison de l'inquiétude grandissante concernant l'image de marque et la sécurité des personnes;
- le renforcement des réglementations QHSE, comme par exemple celles sur les émissions de dioxyde de carbone et l'industrie offshore avec une prise de conscience des risques industriels;
- la tendance à l'externalisation des fonctions QHSE et l'accroissement des contrôles indépendants en raison de la complexité croissante de la chaîne d'approvisionnement impliquant plusieurs pays, des acteurs et des disciplines différents:
- les investissements en infrastructures énergétiques nécessaires au développement des économies à forte croissance;
- le vieillissement des actifs dans les pays industrialisés et la nécessité de prolonger la durée de vie afin de les mettre en conformité avec les nouvelles normes : et
- le développement de nouvelles technologies nécessitant d'être certifiées et inspectées, notamment pour l'extraction d'énergie fossile (gaz de charbon, gaz de schiste).

Organisation opérationnelle

L'Industrie opère dans tous les pays et régions stratégiques, où elle possède des ressources techniques et commerciales spécifiques.

Les principales zones sont appuyées, pour les marchés stratégiques, par une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures.

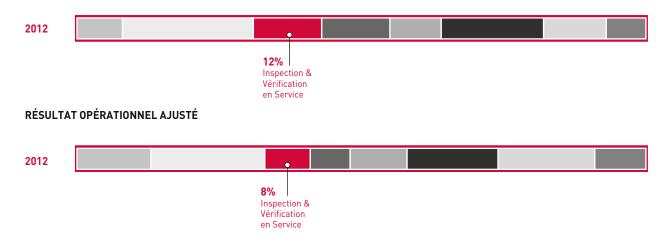
Elle est en charge :

 de la définition de la stratégie globale (marchés, services, zones géographiques);

- du développement des grands comptes et des contrats internationaux;
- de l'innovation, du support à la recherche et à la gestion de personnels qualifiés; et
- de la conception et du déploiement de plateformes informatiques de production.

1.7.3 INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE

CHIFFRE D'AFFAIRES



Une activité récurrente

L'activité Inspection & Vérification en Service (IVS) consiste à effectuer des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service à la réglementation santé et sécurité ou aux exigences spécifiques des clients.

L'activité IVS est fortement récurrente, grâce au caractère réglementaire et périodique des inspections réalisées et à une proportion importante de contrats pluriannuels ou de contrats annuels renouvelés de façon automatique.

Une offre globale d'inspection pour les installations techniques présentes dans les bâtiments, les implantations industrielles ou les infrastructures

Ces services permettent aux clients de s'assurer de la continuité de leurs opérations et de les protéger d'éventuels problèmes liés à la performance ou à la conformité réglementaire de leurs installations. Les secteurs de la distribution et de l'industrie sont particulièrement demandeurs d'une offre de services complète, couvrant l'ensemble des installations du bâtiment.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection incluent :

- les installations électriques ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie);

Présentation des activités

- les ascenseurs et les escaliers roulants ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes);
- les portes automatiques ;
- les appareils à rayonnement ionisant ; et
- les appareils de levage et autres équipements de travail.

Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale, avant la mise en service des équipements, ou périodique, durant la vie de l'équipement.

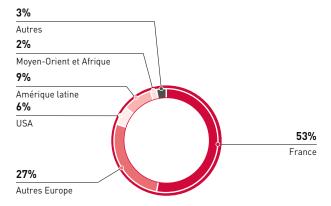
Le Groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité;
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques ; et
- contrôle et mesure concernant les rejets aqueux et gazeux, l'exposition des travailleurs aux polluants et la qualité de l'air intérieur.

L'activité IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les États-Unis; et
- les zones à forte croissance : l'Amérique latine, les Émirats Arabes Unis, la Chine, l'Arabie saoudite et l'Inde.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Des marchés dont la dynamique est liée à l'environnement réglementaire et à l'ouverture progressive à la concurrence

Les facteurs de croissance du marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, sont liés à :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, Codes du travail locaux) qui est de plus en plus contraignant et où la responsabilité pénale des chefs d'établissement est mise en jeu :
- la privatisation des États qui souhaitent se désengager des activités d'inspection réglementaire au profit de sociétés privées (Italie, Chine, Europe Centrale et de l'Est); et
- l'externalisation par les assureurs qui ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités d'inspection liées à l'émission de polices dommages.

Les marchés ont des degrés d'ouverture très différents et peuvent être classés de la manière suivante :

- des marchés largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux);
- des monopoles publics qui s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Chine, Russie, Europe de l'Est, États-Unis, Italie, Turquie...) dans certains domaines (équipements de sécurité incendie par exemple); et
- des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni).

Une position de leader en Europe confortée par de multiples avantages concurrentiels

Le Groupe estime être le leader du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France. Bureau Veritas dispose également de positions importantes en Espagne au Royaume-Uni en Italie et au Benelux et s'est plus récemment développé aux États-Unis, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

 le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multisites), grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et

• le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe. Le déploiement d'une suite intégrée d'outils dans les principaux pays du Groupe a permis d'accroître la qualité de service apporté aux clients. Ces outils couvrent la planification, la rédaction de rapports d'inspection en ligne, l'archivage sécurisé de l'ensemble de la production et la mise à disposition d'un portail web accessible aux clients (rapports et planification, informations réglementaires...).

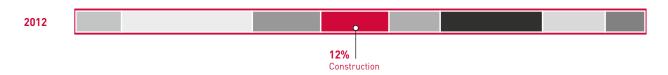
Organisation opérationnelle

Une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support :

- à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays;
- à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs); et
- aux processus de re-engineering et d'optimisation des processus de production.

1.7.4 CONSTRUCTION

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



Une offre couvrant l'ensemble du cycle de vie des actifs immobiliers et des infrastructures

L'offre du Groupe permet de répondre de manière globale à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à différents référentiels techniques.

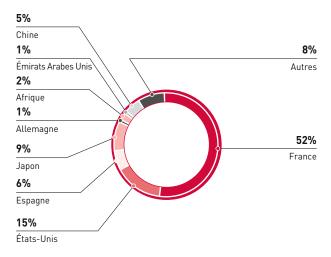
Le Groupe intervient sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture ou à l'obtention des permis d'exploitation, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

Les principaux clients incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs);
- les municipalités et collectivités locales ;
- les établissements recevant du public (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes);
- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de patrimoines ;
- les acteurs de la grande distribution ; et
- les industriels (automobile, énergie, services collectifs).

L'activité Construction est implantée pour les pays matures dans quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie), aux États-Unis ainsi qu'au Japon auxquelles s'ajoute une position en croissance dans les pays émergents, principalement en Chine et en Inde.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Présentation des activités

En France et en Espagne, Bureau Veritas intervient principalement sur les trois segments de marché :

- le contrôle technique des constructions ;
- la surveillance de la gestion de la sécurité pendant les travaux ; et
- l'assistance à la gestion d'actifs : audits techniques et environnementaux, audits énergétiques et assistance à la certification des immeubles « verts » (HQE, LEED, BREEAM).

Compte tenu du contexte économique dégradé en Espagne, plus particulièrement sur le marché de la construction, le Groupe a reconfiguré son portefeuille d'activités. Le Groupe a finalisé, le 21 février 2013, la cession de son activité de contrôle des infrastructures et a pris des mesures pour adapter la taille de ses opérations aux conditions de marché.

Aux États-Unis, Bureau Veritas intervient principalement sur l'approbation des plans en conformité avec les Codes de la construction. Le marché américain est potentiellement le plus important du monde mais il est encore majoritairement sous le contrôle public des municipalités et des comtés. L'externalisation

au profit du secteur privé, initiée il y a une dizaine d'années (essentiellement dans les états de l'Ouest et du Sud), reste une tendance de fond. Les débouchés concernent non seulement l'immobilier résidentiel et commercial mais également les infrastructures.

Au Japon, Bureau Veritas intervient principalement sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction qui s'est ouvert à la privatisation depuis plusieurs années.

L'expertise de Bureau Veritas dans ces principaux pays industrialisés a permis à Bureau Veritas de remporter d'importants succès commerciaux dans des pays émergents (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Russie, Chili, Inde et Europe de l'Est).

Bureau Veritas a significativement renforcé sa présence au travers d'acquisitions dans deux grands marchés émergents que sont l'Inde (Civil-Aid en 2011) et la Chine (HuaXia en 2012), afin de disposer des licences requises pour opérer sur le marché du contrôle technique de la construction dans ces marchés à très forte croissance.

Un caractère cyclique amorti par la diversité des segments de marchés et une montée en puissance de l'assistance à la gestion d'actifs immobiliers

De manière générale, la récurrence des revenus de la Construction est moins élevée que la moyenne du Groupe, une part prépondérante de l'activité étant liée aux phases de conception et construction d'ouvrages et travaux de réhabilitation.

Ce caractère cyclique est partiellement amorti par une très grande fidélité des clients à Bureau Veritas ainsi que par la croissance rapide des missions effectuées sur des actifs existants (21% du chiffre d'affaires en 2012).

Un marché qui bénéficie de la privatisation et du renforcement des réglementations

Le marché bénéficie de barrières à l'entrée liées à la nécessité de disposer d'agréments et d'accréditations, de faire appel à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire et de bénéficier de la reconnaissance par les assureurs des certificats de conformité.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de nouvelles demandes des marchés

L'évolution du marché de services d'évaluation de conformité des constructions est fonction :

- du marché de la construction de bâtiments neufs ;
- de l'activité des investisseurs et du volume des transactions de patrimoines immobiliers;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc.);
- de la création de nouveaux labels de certification (haute qualité environnementale, performance énergétique);

- de l'externalisation du suivi et de la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de parcs d'immeubles ou d'installations; et
- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées de l'évaluation de conformité des infrastructures et des constructions. Cette évolution est notamment visible depuis plusieurs années au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie Saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des États-Unis.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe estime être le leader du marché mondial, avec des positions clés en France, au Japon, aux États-Unis et en Espagne.

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;
- une couverture géographique étendue ; et
- une reconnaissance internationale unique de société tierce partie indépendante.

Organisation opérationnelle

Une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures assure la coordination opérationnelle du réseau dans la gestion des contrats internationaux et intervient en support pour le développement de nouveaux services

et des grands comptes. Elle anime une communauté transversale de pratiques et de connaissances pour fédérer les principales entités géographiques et élaborer le cadre technique des offres de services.

1.7.5 CERTIFICATION

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



L'activité de Certification consiste à certifier que des systèmes de gestion de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement sont conformes à des référentiels internationaux, le plus souvent des normes ISO, ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels. S'y

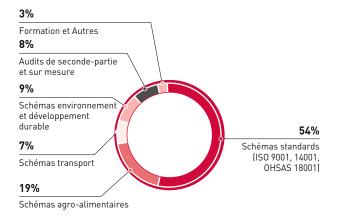
ajoutent les services d'évaluation auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

Une offre complète de certification et d'audits sur mesure

La division Certification propose une offre de services globale et intégrée incluant notamment :

- des missions de certification de systèmes de management QHSE, fondées sur les principaux standards publics applicables à chaque segment de marché: Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001);
- des missions de certification selon des schémas sectoriels spécifiques, notamment pour l'industrie automobile (ISO TS 16949), l'aéronautique (AS 9100), le ferroviaire (IRIS), l'agroalimentaire (BRC/IFS, ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), la filière forêt/bois (FSC/ PEFC) et les services de santé. En France, elle offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire;
- la vérification des pratiques de durabilité dans le domaine du changement climatique (Protocole de Kyoto CDM & JI, EU ETS), de la gestion de l'énergie (ISO 50001), de la biomasse et des biocarburants (directive de l'UE sur les énergies renouvelables), de l'empreinte carbone (ISO 14064, PAS 2050), de la responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000) et du reporting développement durable (AA 1000, GRI);
- des services d'évaluation dédiés aux grands comptes qui souhaitent consolider leurs certifications en un seul programme global à l'aide d'un organisme unique et améliorer la gestion du risque dans leur chaîne d'approvisionnement; et
- l'approche innovante VeriCert qui contribue à augmenter la valeur ajoutée apportée aux clients grâce à la possibilité de bâtir pour chaque entreprise un référentiel d'audit sur mesure intégrant les risques ou processus clés identifiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR SCHÉMA DE CERTIFICATION



Une forte récurrence des revenus

L'activité de Certification est récurrente dans la mesure où la majorité des contrats ont un cycle de trois ans, avec une phase d'audit initial au cours de la première année, puis des audits renouvelés à l'occasion de visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux moyen d'attrition observé sur ces missions de certification de trois ans est faible. Il est globalement en moyenne de 8-9% et correspond le plus souvent à des clients qui ont cessé leur activité, ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou qui ont dû réduire et consolider leurs certifications autour d'un seul programme.

Présentation des activités

Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle, qui compte environ de 110 000 contrats, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales recherchant une certification externe de leurs systèmes de gestion pour l'ensemble de leurs sites dans le monde leur garantissant une approche d'audit homogène et une gestion intégrée des interventions. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards définis par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs;
- les grandes sociétés nationales cherchant à certifier leurs systèmes de gestion selon les référentiels standards de qualité, sécurité et environnement ou selon des référentiels sectoriels. À travers cette démarche d'amélioration continue de leurs procédures et de leur organisation, ces entreprises visent également à atteindre des niveaux de performance supérieurs et à améliorer leur image; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique et pharmaceutique.

Un marché dynamique, en pleine expansion

Le segment traditionnel des certifications QHSE, principalement par rapport aux normes ISO 9001, ISO 14001 et 0HSAS 18001, devrait connaître au cours des prochaines années une croissance modérée, principalement tirée par les zones à forte croissance.

Le marché lié aux schémas sectoriels devrait croître rapidement notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la filière Forêt/Bois, et l'efficacité énergétique.

Les services de certification sur mesure sont en plein essor avec le désir de grandes entreprises internationales d'adopter une démarche de croissance durable, socialement responsable et d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution. En effet, les programmes de certification internationaux (certification multisites et/ou de certification intégrée à plusieurs normes) permettent aux grands groupes d'avoir un meilleur aperçu de leurs activités, de rationaliser et d'améliorer leurs processus.

La priorité au développement de nouveaux produits et services

Les enjeux que l'industrie doit aujourd'hui relever à l'échelle mondiale sont de plus en plus complexes et la certification des systèmes de management permet de répondre à ces nouveaux enjeux.

Le Groupe a conçu à cet effet de nouvelles solutions destinées à la filière bois, aux biocarburants, au changement climatique, au développement durable et à la responsabilité sociale. Elles concernent: les diligences relatives à la réglementation européenne sur l'industrie du bois, les rapports de développement durable, les audits de responsabilité sociale (ASR, ISO 26000), les émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064, *Joining CDP*), la gestion de l'énergie (ISO 50001) et la certification de l'agriculture biologique.

Accréditée par l'IRCA (International Registered of Certificated Auditors), la division Certification propose également des formations dans les disciplines suivantes : Qualité, Santé et Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information, gestion de continuité des affaires et gestion de l'énergie.

Une position de leader sur le marché de la certification

Le Groupe estime être le leader, aux côtés de quelques autres acteurs d'envergure mondiale, sur un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité mondiale de certification étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas est bien positionné pour aider ses clients dans leur développement dans les zones émergentes, notamment en Asie. La division Certification contribue à développer sur ces marchés émergents la confiance des entreprises en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe possède de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, apportant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et personnalisées aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances:
- un réseau mondial d'auditeurs qualifiés, répartis dans les principales zones géographiques, pour garantir au Groupe une taille critique sur les marchés locaux;
- des compétences universellement reconnues par plus de 55 organismes d'accréditation nationaux et internationaux;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales, etc.);
- des outils performants de gestion de rapports, permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audit pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des indicateurs clés, tels que le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation; et
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de gagner la confiance de leurs clients et partenaires.

Organisation opérationnelle

La Certification opère dans environ 80 unités opérationnelles supportées par une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures. Cette dernière est investie de quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits

adaptés aux nouvelles normes ou à l'évolution des normes internationales, l'optimisation des opérations (un centre mondial de services partagés a été créé pour la gestion des grands contrats internationaux) et la Direction Technique et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes dans le monde.

1.7.6 MATIÈRES PREMIÈRES

CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

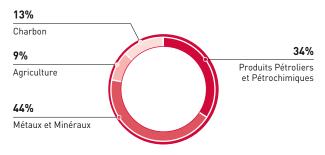


La division Matières Premières fournit une large gamme de services d'inspection et d'essais en laboratoires sur trois principaux segments de marché : les Produits Pétroliers & Pétrochimiques, les Métaux et Minéraux et l'Agriculture.

La division dispose d'un portefeuille d'activités diversifié couvrant l'ensemble des matières premières, à tous les stades du cycle de production : exploration, production, commerce et dans de nombreuses zones géographiques.

Ce portefeuille équilibré permet à Bureau Veritas d'amortir les cycles liés aux fluctuations des volumes d'échanges et des dépenses d'investissement et de pouvoir accompagner ses clients, sur l'ensemble de leurs projets, depuis les phases d'exploration et de production jusqu'au transport et à la transformation.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ:



Produits Pétroliers et Pétrochimiques

Le Groupe fournit des services d'inspection et de tests en laboratoires pour tous les produits pétroliers et pétrochimiques, parmi lesquels le pétrole brut, l'essence, les distillats légers, les distillats lourds et les produits pétrochimiques.

L'activité principale est l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes de produits pétroliers, généralement lors de leur transfert entre les sites de production et les grands centres mondiaux de raffinage et de négoce. Les services d'inspection de cargaisons permettent d'avoir la garantie que les biens livrés en vrac sont conformes aux spécifications et seuils définis contractuellement, ce qui permet d'éviter les contaminations et de réduire les pertes.

Le Groupe propose également des services d'analyse en laboratoire qui sont récemment devenus vecteur de croissance, avec l'externalisation de ces activités par les raffineries pétrolières, les gestionnaires de pipelines et les autres acteurs du marché. En effet, l'analyse en laboratoires par un organisme indépendant est essentielle pour que les intervenants de l'industrie pétrolière aient la certitude que les produits soient conformes aux normes de l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe propose des services adjacents à forte valeur ajoutée pour ses clients tels que : les essais sur pétrole brut, le traitement des cargaisons et la certification de biocarburants.

Présentation des activités

Une couverture géographique mondiale et une présence clé dans les grands centres de raffinage

Bureau Veritas dispose d'un réseau mondial de laboratoires et d'experts qualifiés pour la mesure et l'inspection de produits pétroliers et pétrochimiques.

L'activité est gérée depuis deux centres régionaux, situés à Houston et à Londres. Il s'agit de centres stratégiques au niveau mondial, pour le négoce des produits pétroliers et qui abritent les sièges sociaux de nombreuses compagnies pétrolières et de courtiers en pétrole de premier plan. Le dispositif est complété par d'autres sites clés à Moscou, Rotterdam, Singapour, Genève, Buenos Aires et Dubaï.

Métaux et Minéraux

Le segment Métaux et Minéraux offre une large gamme de services d'inspection et d'analyses en laboratoire pour l'industrie minière, couvrant tous les minerais (charbon, minerai de fer, métaux de base, bauxite, or et métaux précieux, uranium) et les métaux (coke et acier, cathodes en cuivre, bullion). Ces services se divisent en deux catégories :

Services liés à l'exploration et à la production (Services *Upstream*)

Les services liés à l'exploration et la production comportent des services d'analyse en laboratoire qui fournissent aux compagnies minières des informations critiques pendant toute la durée de vie d'une exploitation minière. Ils comprennent la préparation d'échantillons, les tests géo-analytiques et les tests métallurgiques et minéralogiques.

Services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais

Les services d'inspection et d'analyse liés au commerce ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition.

Des laboratoires de pointe

Bureau Veritas possède des installations à dimension internationale pour toutes ses activités Métaux et Minéraux. La réputation, la qualité de service, l'excellence technique et le degré d'innovation développés par Ultra Trace, Amdel, CCI, Inspectorate et Acme au fil des années permettent d'offrir un support de qualité à l'ensemble des laboratoires et des centres d'inspection à travers le monde.

Agriculture

Bureau Veritas est l'un des premiers fournisseurs de services d'inspection, de certification et de tests en laboratoires pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire, couvrant ainsi toute la chaîne d'approvisionnement.

Ces services se divisent en deux catégories :

Inspection et analyse de matières premières agricoles

Ces services couvrent l'ensemble des matières premières agricoles sous forme sèche, liquide, en vrac et sous emballage. Elles sont principalement composées de produits agricoles (céréales, huiles végétales, biocarburant, alimentation animale et produits dérivés, glycérine brute et raffinée) ainsi que d'engrais.

Les services d'inspection permettent d'optimiser le contrôle à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement : de la vérification des cales à la supervision du chargement et du déchargement.

Sécurité alimentaire, inspection et analyse de denrées alimentaires

Les analyses portent principalement sur les résidus de médicaments vétérinaires, les pesticides, les métaux lourds, les contaminants organiques, les tests nutritionnels, les allergènes, les colorants, la microbiologie, la chimie et l'environnement.

Une présence établie auprès des grands groupes

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec les leaders des industries pétrolière, minière et agroalimentaire, ainsi que les leaders du négoce de matières premières.

Un marché stratégique à fort potentiel

Un marché en forte croissance

Le Groupe estime que le marché services d'inspection et de tests en laboratoire de matières premières devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- la croissance soutenue à long terme de la demande en matières premières de la part des économies à forte croissance comme la Chine. l'Inde et le Brésil:
- le commerce international de matières premières entre les pays en situation d'excédent et ceux en situation de pénurie. Tout déséquilibre de l'offre et de la demande alimente les échanges et accroît donc le besoin d'inspection et d'analyse des chargements;
- le durcissement de la législation et de la réglementation qui accroît les besoins d'analyses pour vérifier la sécurité et la qualité des produits; et

Présentation des activités

la poursuite de la tendance à l'externalisation des laboratoires motivée par la sophistication et l'augmentation du coût des analyses, la hausse du prix des matières premières et le besoin pour les clients de réduire leurs coûts de production tout en limitant les risques.

De fortes barrières à l'entrée

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

 l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les clients exigeant une continuité et une intégrité des données pour

- minimiser les risques. Un historique attesté de services fiables et de crédibilité internationale est un facteur de différenciation maieur;
- les délais et les coûts de développement de l'infrastructure requise, la sophistication des laboratoires et les certifications locales et internationales. La mondialisation a nettement réduit le nombre de prestataires de services locaux; et
- le savoir-faire technique et la capacité à gérer les contraintes liées à la main-d'œuvre : des employés qualifiés sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée. Il existe également une forte demande pour les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés, en particulier dans les sites isolés.

Une position de leader constituée par acquisitions

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est aujourd'hui relativement concentré. Bureau Veritas a participé activement à la consolidation du secteur et son activité Matières Premières a été constituée, depuis 2007, par une série d'acquisitions:

- juin 2007 acquisition de CCI, le premier prestataire de services d'inspection et d'analyses en laboratoire de charbon en Australie;
- avril 2008 acquisition de Cesmec, l'un des plus importants prestataires de services de préparation d'échantillons et de tests géochimiques au Chili;
- mai 2008 acquisition d'Amdel, le leader des analyses géochimiques et métallurgiques de minerai (hors charbon) en Australie;
- décembre 2008 acquisition de GeoaAnalitica, l'un des plus importants prestataires de tests géochimiques au Chili;
- juin 2010 acquisition d'Advanced Coal Technology, l'un des premiers prestataires de services de test de charbon en Afrique du Sud;
- septembre 2010 acquisition d'Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières (pétrole, métaux et minéraux, matières premières agricoles); et

 février 2012 – acquisition d'AcmeLabs, le numéro trois au Canada des tests de minéraux destinés à l'amont de la filière (exploration, production).

Bureau Veritas estime être le troisième acteur mondial pour les inspections et analyses de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'un des deux intervenants mondiaux offrant l'ensemble des services d'inspection et d'analyse (exploration, production, commerce international) pour tous les minéraux et le troisième acteur mondial pour les produits agricoles.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que sa position de leader est basée sur les atouts concurrentiels suivants :

- une présence mondiale, avec une forte exposition aux zones géographiques clés et à forte croissance;
- de solides positions sur tous les segments des matières premières avec un savoir-faire technique multisectoriel reconnu;
- des compétences techniques de haut niveau dans des sites clés ;
- des relations de longue date et une bonne réputation auprès des principaux intervenants du secteur des matières premières.

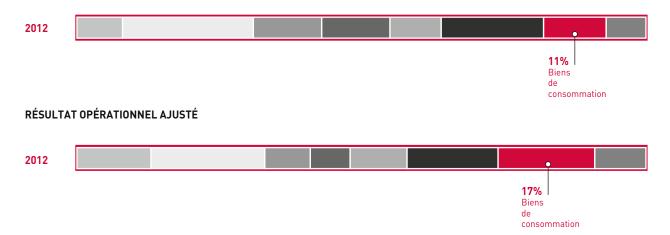
Organisation opérationnelle

Les laboratoires de la division Matières Premières sont situés dans les principales places mondiales de commerce et de production de matières premières. La division Matières Premières s'organise autour de 7 zones : les Amériques (Amérique du Nord et nord de l'Amérique latine), Sud de l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Pérou), Europe – Moyen-Orient, Afrique, Asie, Pacifique, et Métaux et Minéraux Europe. Cette structure régionale est complétée par

le support de lignes de métiers centralisées pour les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'Agriculture, le Charbon, les Métaux et Minéraux *Upstream* et les Métaux et Minéraux *Trade*. Les lignes de métiers ont pour mission la gestion des grands comptes, la coordination et l'assistance technique, y compris l'innovation, la standardisation, la supervision de la qualité et le support pour les nouveaux laboratoires.

1.7.7 BIENS DE CONSOMMATION

CHIFFRE D'AFFAIRES



Une offre de services couvrant l'ensemble de la chaîne de production et de distribution des biens de consommation

Le Groupe fournit des solutions de gestion de la qualité de la chaîne de production ou d'approvisionnement de biens de consommation. Ces solutions, qui comprennent des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification de produits, ainsi que des prestations d'audit de sites de production et d'audit social, sont proposées aux distributeurs, revendeurs et fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients, afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

Les principales catégories de produits concernées sont :

- les jouets et autres biens de consommation durables tels que l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs et le matériel et les fournitures de bureau;
- le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures ; et
- les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public, équipements automobiles).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



Le Groupe fournit des services pendant les phases :

- de design et de développement du produit : vérification de la performance des produits, conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance dans la définition d'un programme d'assurance-qualité;
- de sourcing des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit;
- de fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit, ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication concernant les systèmes de qualité et la responsabilité sociale; et
- de distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée et fidèle

Le Groupe propose ses services aux distributeurs, fabricants de marques principalement aux États-Unis, mais également en Europe, pour leurs produits d'origine asiatique. L'activité du Groupe se développe également depuis peu auprès des clients et fabricants asiatiques.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré par une centaine de grands comptes. Les 20 premiers clients représentent 32% du chiffre d'affaires de la division en 2012.

En règle générale, le Groupe est accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspection et de tests (généralement ses principaux concurrents). Dans ce cas, les fabricants et revendeurs ont le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits.

Un marché dirigé par l'innovation et les nouvelles réglementations

Le Groupe estime que le marché devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le développement de nouveaux produits et technologies devant être testées :
- la diminution de la durée de vie des produits et la rapidité de leur mise sur le marché;
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité de leurs produits;
- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement;
- l'exigence des consommateurs de la classe moyenne des pays émergents pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité; et
- la migration continue des capacités de production en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.

Le Groupe considère que les deux réglementations suivantes pourraient avoir, à l'avenir, un impact favorable sur l'activité :

- le Reasonable Testing Program, aux États-Unis, est requis pour les articles autres que ceux dédiés aux enfants (dont les vêtements et autres biens de consommation). Les fabricants et importateurs ont l'obligation d'établir des programmes de tests, en conformité avec les orientations définies par le Consumer Products Safety Commission CPSC. Cette nouvelle obligation devrait non seulement avoir un impact positif sur le marché des tests tierce partie, mais également sur les activités d'audit, d'inspection et de conseil en 2013; et
- La Directive européenne jouets (Directive 2009-1948/CE) est entrée en vigueur le 20 juillet 2009. Cette législation vise à établir les obligations incombant à toutes les parties économiques au regard de la production d'articles conçus pour des enfants âgés de moins de 14 ans. Cette directive définit en particulier des seuils de produits chimiques autorisés dans les matériaux employés pour la fabrication de jouets. Tous les jouets distribués après le 20 juillet 2011 doivent respecter cette nouvelle réglementation et les restrictions chimiques entreront en vigueur après le 20 juillet 2013.

Des positions clés sur certains segments de marché

Le Groupe est l'un des trois principaux acteurs mondiaux dans les tests de biens de consommation avec des positions de leader dans les jouets, les autres biens de consommation durables et les textiles et vêtements. Plus récemment, le Groupe a renforcé ses positions dans le segment des produits électrique et électroniques.

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution, héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acheté en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière significative ces dernières années, principalement en Allemagne, qui est devenue un marché important pour la division. Le Groupe poursuit le développement de ses activités et de ses compétences en Europe afin de renforcer sa base de clientèle et d'optimiser sa position sur le segment des tests de jouets et autres biens de consommation durables

Une solution unique de gestion de la qualité de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe considère que son offre de services « BV OneSource » est une solution unique et innovante, dédiée aux clients recherchant une solution intégrée pour la gestion globale de la qualité et des informations concernant leur chaîne d'approvisionnement. En effet, BV OneSource permet de suivre en temps réel l'avancée des tests et inspections réalisés sur les produits ainsi que l'accès immédiat aux rapports et réglementations applicables. Cette plateforme numérique est un outil d'analyse aidant les clients à gérer leurs risques, protéger leur marque et bénéficier des meilleures informations pour leur sourcing.

Une récente percée dans l'Électrique et l'électronique

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis Straus aux États-Unis et de la société ADT à Taïwan, la division Biens de consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et électronique. Plus récemment, l'acquisition en janvier 2013 de 7Layers en Allemagne, a positionné le Groupe comme l'un des leaders mondiaux dans les technologies sans fil. Le Groupe se positionne ainsi parmi les cinq premiers acteurs mondiaux dans le segment électrique et électronique.

Organisation opérationnelle

La division Biens de consommation a son siège social à Hong Kong et dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspection) dans 27 pays. La division est organisée autour des régions suivantes : Chine du Nord, Chine du Sud, Asie du Nord, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, France/Espagne, Allemagne/Turquie, Royaume-Uni et Amériques.

1.7.8 SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

CHIFFRE D'AFFAIRES



Une offre de services majoritairement destinée aux gouvernements des pays émergents, notamment à leurs autorités douanières et organismes de normalisation

L'activité Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières, autorités portuaires, organismes de standards), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International)

Dans le cadre de ces programmes, un nouveau portail clients, Verigates, a été lancé. Il permet aux opérateurs du commerce extérieur et aux autorités gouvernementales de suivre les dossiers d'inspection étape par étape, en toute confidentialité, sur une plateforme internet dédiée et sécurisée, disponible en permanence.

Bureau Veritas offre aux gouvernements un ensemble de services et principalement :

- des contrats d'inspections avant expédition (*Pre-Shipment Inspection* PSI): visant à garantir le bon recouvrement des taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur.
 Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce;
- des contrats d'inspection à destination par Scanners qui répondent aux mêmes objectifs que les contrats PSI et qui permettent aussi de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, des ministères (finances, commerce) et des autorités portuaires ou aéroportuaires;

- des contrats de vérification de conformité (VOC) des marchandises importées qui visent à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes aux normes de qualité et de sécurité. Les clients sont des organismes de normalisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie;
- des services de guichet unique national du commerce extérieur (Single Window) visant à faciliter et optimiser le flux des transactions import-export et de transit, en offrant une plateforme dématérialisée sécurisée au bénéfice des communautés douanière et portuaire ; destiné à tous les acteurs du commerce national (domaines public et privé) ; et
- des activités de conseil pour le financement de projets par l'Union européenne.

Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile :

- le contrôle technique de véhicules d'occasion. Les clients sont les autorités douanières et les ministères des transports;
- l'expertise technique de véhicules accidentés, comprenant des inspections et la fourniture de statistiques pour les compagnies d'assurance. En janvier 2011, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition du leader brésilien Autoreg;
- le contrôle des dommages aux véhicules neufs sur l'ensemble de la chaîne logistique pour les constructeurs automobiles.
 En juin 2012, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition d'Unicar, société basée en Allemagne; et

 le contrôle des stocks de véhicules chez les concessionnaires automobiles. Les clients sont des groupes automobiles et/ou des organismes qui financent les stocks des concessionnaires.

Enfin, Bureau Veritas offre un ensemble de services d'inspection pour faciliter les opérations de commerce international. Ces services visent à proposer une inspection indépendante pour vérifier la qualité et la quantité des cargaisons (matières premières, biens d'équipements). Les clients sont des gouvernements (autorités douanières), des exportateurs, importateurs, intermédiaires, des banques ainsi que des organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



Un marché en mutation

L'augmentation du commerce international depuis le début des années quatre-vingt génère un besoin important en matière d'inspections et de vérifications.

Cependant du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés. Les relais de croissance de cette activité sont le développement des contrats d'inspection à destination par *Scanners*, des services de vérification de conformité et des autres services liés à la facilitation des échanges et notamment la mise en place de Guichets Uniques nationaux.

Une position de leader

Le Groupe estime être le leader mondial des Services aux gouvernements et que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose sont :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans;
- une capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde;
- un réseau dense d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais); et
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment les Biens de consommation et la nouvelle division Matières Premières. Il existe des synergies importantes au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses, notamment en ce qui concerne les contrats de vérification de conformité (VOC).

Organisation opérationnelle

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des Centres Régionaux (RC), des centres d'inspections dépendant des RC et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison émettent localement l'ensemble des certificats d'importation. Pour l'activité inspections de matières premières et de biens d'équipements, il s'agit de centres d'inspections dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre Directions basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands

appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement; une Direction Commerce international, en charge du développement des services liés d'une part au commerce international – hors contrats de gouvernement – et d'autre part, à l'inspection automobile et une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.8 Accréditations, Agréments et Autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou licence to operate (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

DIVISION MARINE

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 13 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre du Règlement européen relatif

aux sociétés de classification et un « organisme notifié » dans le cadre de la Directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

PÔLE INDUSTRIE ET INFRASTRUCTURES

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JAS-ANZ et NATA en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, ACCREDIA en Italie, DAkkS en Allemagne, RVA aux Pays-Bas, BELAC en Belgique, INN au Chili et DANAK au Danemark. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais.

Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (notified body) dans le cadre de Directives européennes et est titulaire de plus de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations délivrés principalement par des organisations gouvernementales, tel dans le domaine nucléaire en France et en Finlande. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux bâtiments, aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agroalimentaires et aux mesures environnementales.

L'ensemble de ces accréditations et agréments est régulièrement renouvelé à l'issue de leur période de validité.

DIVISION MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est membre d'un certain nombre d'organisations, notamment l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), l'AOAC (American Association of Analytical Chemists), l'ACS (American Chemical Society), l'API (American Petroleum Institute), l'ASQ (American Society for Quality), l'ASSE (American Society of Safety Engineers), l'ASTM (American Society for Testing and Materials), le NCWM (National Conference on Weights and Measures) et le NPRA (National Petroleum Refiners Association). Plusieurs employés participant activement dans des comités de ces organisations.

Le Groupe est agréé par les douanes américaines et accrédité par l'AASHTO (American Association of State Highway and Transportation Officiales) pour les analyses de bitume en laboratoire. Certains laboratoires Métaux et Minéraux font partie de la liste des laboratoires agréés par le London Metal Exchange (LME) et la London Bullion Metals Association (LBMA). Certains laboratoires agroalimentaires sont accrédités par le FOSFA (Federation of Oils, Seeds and Fats Associations) et le GAFTA (Grain & Feed Trade Association).

DIVISION SERVICE AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 1er janvier 2013, la division opère auprès de 48 délégations d'État.

Bureau Veritas pour ses activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) est accrédité ISO 17020 par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

La division est accréditée International Motor Vehicle Inspection Committee (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations agroalimentaires sont accréditées: Federation of Oils, Seeds and Fats Associations (FOSFA), Grain & Feed Trade Association (GAFTA), Sugar Association of London (SAL) and Federation of Cocoa Commerce (FCC)

Recherche, développement, brevets et licences

DIVISION BIENS DE CONSOMMATION

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : American Association for Laboratory Accreditation (A2LA), le Comité français d'accréditation COFRAC, Zentralstelle der Lander fur Sicherheitstechnik (ZLS), Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS), IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE), National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP), Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS), United Kingdom Accreditation Services (UKAS), China National Laboratory Accreditation for Conformity Assessment (CNAS), Deutsche Akkreditierungsstelle Chemie GmbH (DACH), Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAKKS), AKS Hannover, National Accreditation Board for Testing and Calibration Laboratories (NABL), Pakistan National Accreditation Council (PNAC), Laboratory

Accreditation Correlation and Evaluation (LACE), Komite Akreditasi Nasional (KAN), Thai Industrial Standards Institute (TISI), Vietnam Laboratory Accreditation Scheme (VILAS), Korea Laboratory Accreditation Scheme (KOLAS), Mexican Accreditation Entity (EMA), Turkish Accreditation Agency (TURKAK).

Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. 24 laboratoires sont accrédités par la CPSC (Consumer Product Safety Commission) pour vérifier la conformité des articles pour enfants par rapport à la réglementation CPSIA (Consumer Product Safety Improvement Act). Enfin, le Groupe est notifié dans le cadre des directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.9 Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception des emprunts décrits au paragraphe Sources de financement du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

1.10 Recherche, développement, brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention dans la mesure où il est remboursable, et ce même en cas d'excédent sur le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Une subvention a été comptabilisée au cours de l'exercice 2012 (cf. note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 – du présent Document de référence).

Systèmes d'information et de pilotage

1.11 Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées corporate qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources humaines, systèmes de production);
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, de logiciels et de télécommunications.

La Direction est basée à Neuilly-sur-Seine et possède quatre centres continentaux (*Regional Shared Services Centers*): à Nantes pour la zone Europe – Moyen-Orient, Afrique – à Hong-Kong pour la zone Asie, à Melbourne pour la zone Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de services (*helpdesks*, hébergement) aux pays de leurs continents respectifs. En 2012, un nouveau Centre de Services a été créé en Inde (Noida), qui a pour vocation de mutualiser certains processus transverses (*Global Shared Services Center*).

En 2012, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 2,9% du chiffre d'affaires consolidé Groupe. Environ 70% de ces charges ont été allouées aux infrastructures (serveurs, postes de travail et réseaux de télécommunication) et les 30% restant à la maintenance et au développement des applications.

1.12 Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date de dépôt du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.12.1 RISQUES RELATIFS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Le Groupe est présent dans près de 140 pays à travers un réseau d'environ 1 330 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service; Construction; Certification; Matières Premières; Biens de consommation : Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est également sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales et plus particulièrement à celle du commerce mondial, du niveau de l'investissement et de la consommation ainsi qu'aux éventuels changements dans les politiques économiques, qui affectent ses clients. La demande de services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, luimême sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les divisions Marine et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements du secteur énergétique et minier (pour la division Industrie), la consommation des ménages (pour la division Biens de consommation), l'évolution des échanges de matières premières (division Matières Premières) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Risques liés à l'environnement concurrentiel du Groupe

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, de la Construction et de la Certification), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux.

Afin de limiter l'impact de ce risque, Bureau Veritas a mis en place une organisation opérationnelle et des équipes à la fois dans les huit divisions et au Siège du Groupe, qui ont pour objectif l'identification de cibles, la prise de contact et la poursuite d'éventuelles négociations, afin d'assurer la croissance externe attendue. Ces mêmes équipes passent en revue les activités des principaux concurrents du Groupe afin de les intégrer dans la stratégie du Groupe.

À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et améliorer ses parts de marché.

Risques liés à une pénurie de collaborateurs qualifiés

Dans le secteur des services d'évaluation de conformité et de certification, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail. La demande est forte en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction et dans les marchés à forte croissance où Bureau Veritas est présent.

Le succès pérenne du Groupe repose sur sa capacité à attirer, motiver et développer son personnel le plus qualifié. La perte d'un collaborateur qualifié à la suite d'une collaboration particulièrement réussie avec un client constitue un risque pour le Groupe. Il en est de même lorsqu'un collaborateur décide de rejoindre un concurrent de Bureau Veritas.

Le Groupe suit et analyse des indicateurs de rétention tels que le taux d'attrition volontaire afin d'identifier les zones géographiques et/ou les secteurs d'activité qui connaissent les marchés du travail les plus tendus. Lors du départ d'un collaborateur, un membre des Ressources Humaines lui demande d'expliciter les raisons de son départ. L'analyse de ces facteurs permet à Bureau Veritas d'aligner ses politiques de gestion des Ressources Humaines avec le contexte et les impératifs du marché du travail.

Par ailleurs, le Groupe cherche à promouvoir un environnement professionnel motivant et impliquant, à travers un système de rémunération attractif ainsi qu'en favorisant l'évolution professionnelle des collaborateurs.

Lors des revues budgétaires et organisationnelles, les besoins en termes de collaborateurs sont également évalués pour permettre d'anticiper le niveau de recrutement et de définir les compétences nouvelles que le Groupe doit acquérir ou bien renforcer.

Risques liés à une augmentation des coûts de personnel

Les frais de personnel du Groupe représentent une part significative de son chiffre d'affaires (plus de 50%). L'augmentation des coûts salariaux peut affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives de croissance.

Avec l'aide du réseau, la DRH Groupe analyse des indicateurs clés liés aux coûts de personnel. Des *benchmarks* locaux, des études

de marchés et des analyses du contexte économique permettent d'apprécier au mieux les augmentations nécessaires pour rester compétitif sur le marché, sans alourdir la structure de coûts.

Le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, de répercuter ces hausses salariales dans sa politique de prix, ou bien de les compenser par la recherche de gains de productivité.

Risques liés au départ de collaborateurs clés

Les collaborateurs clés du Groupe comptent en moyenne plus de 15 ans d'ancienneté et disposent par conséquent d'une excellente connaissance des activités du Groupe et, plus généralement, de l'ensemble du secteur. Le départ de l'un d'eux peut entraîner la perte d'un savoir-faire et d'une connaissance précieuse au Groupe, avec le risque qu'un concurrent ait accès à ces informations sensibles.

Présentation du Groupe

Facteurs de risques

Cela pourrait également porter atteinte à la capacité de Bureau Veritas à conserver ses clients les plus importants, à poursuivre le développement de ses services ou à mettre en œuvre sa stratégie de croissance.

Le Groupe cherche à fidéliser ses cadres dirigeants à travers un système de rémunération attractif allant du versement d'un bonus assis sur la réalisation d'objectifs de performance à l'allocation d'options d'achat d'actions et à l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

Par ailleurs, afin de limiter le risque de départ de collaborateurs dans des postes clés, Bureau Veritas a mis en place des revues annuelles, appelées *Organization and Leadership Development Reviews*, dont l'objectif est d'identifier les postes critiques de l'organisation et de définir des plans de succession pour ces postes, notamment l'ensemble des cadres dirigeants. À l'issue de ces revues, le Groupe dispose donc de plans de succession ainsi que de propositions d'évolution professionnelle ou de mobilité géographique pour garantir la poursuite du développement du Groupe et de ses collaborateurs.

Risques liés au non-renouvellement, à la suspension ou à la perte de certaines autorisations

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agréments, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ciaprès, les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible

qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Afin de limiter l'impact de ce risque, Bureau Veritas a mis en place, dans chacune de ses divisions, une organisation spécifique dédiée à la gestion et au suivi des Autorisations.

La gestion des Autorisations utilisées par plusieurs pays a été encore améliorée, en particulier dans les activités du pôle Industrie et Infrastructures par le renforcement de l'organisation et la mise en place d'outils de contrôle (Gestion des Qualifications et la Supervision, Gestion des Audits internes).

Cette organisation est décrite dans le rapport du Président sur le Contrôle interne figurant au chapitre 2 du présent Document de référence.

Risques liés aux acquisitions du Groupe

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la Direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles

pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Bureau Veritas dispose d'une organisation spécifique dédiée aux opérations de croissance externe.

Les règles de gestion régissant les opérations de croissance externe sont définies dans une procédure spécifique.

Cette procédure décrit les étapes d'instruction des opérations et de validation, les documents nécessaires (contenu des présentations, points à couvrir, analyses financières requises) ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles du siège. Les différentes Directions fonctionnelles (Juridique, Audit et Support aux Acquisitions, Trésorerie et Financement, Fiscale et Consolidation) revoient et valident les projets avant tout engagement du Groupe.

En fonction de leur montant, les projets d'opérations de croissance externe font l'objet d'une revue par le Comité stratégique qui décide de la poursuite ou de l'abandon des projets avant leur validation formelle en Conseil quand le montant des transactions le justifie.

Risque de sensibilité du résultat net et des capitaux propres

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwilll* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur.

Les changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation peuvent conduire le Groupe à déprécier certains de ses actifs, avec pour conséquence une dégradation du résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres. Ce type de réévaluation est irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

Le Groupe réalise annuellement des tests de dépréciation afin d'évaluer les écarts d'acquisition. La méthodologie utilisée est décrite dans la note 2 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Risques financiers, économiques et politiques affectant les marchés du Groupe

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, qui intervient dans près de 140 pays, ses activités sont susceptibles d'être affectées par de nombreux facteurs externes de risques, incluant notamment :

- les fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar de Hong-Kong, la livre sterling, le real brésilien et le dollar australien) et les dévaluations monétaires;
- Les sanctions internationales ;
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux ;
- les modifications dans les régimes fiscaux y compris dans les réglementations relatives aux prix de transfert et aux retenues à la source sur les versements et autres paiements effectués par les entités du Groupe;

- l'allongement des cycles de paiement des créances clients et les difficultés à recouvrer des créances clients :
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers;
- l'augmentation des taux d'intérêt;
- les catastrophes naturelles qui pourraient interrompre l'activité du Groupe ou celle de ses clients; et
- l'instabilité politique et le risque de terrorisme et de guerre.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

Risques spécifiques liés à l'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international, en particulier les services visant à inspecter et vérifier les opérations d'importations, repose sur un nombre relativement limité de contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales. À la date de dépôt du présent Document de référence, le Groupe dispose de 37 programmes, contrats de gouvernement et accréditations, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des états d'Afrique et d'Asie. Ces contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans, et la plupart d'entre eux sont résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée et avec un court préavis. Ils sont en outre soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en développement, dont certains ont connu ou pourraient connaître

une instabilité politique. La résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre important de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ces contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales, le Groupe peut être également confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Risque d'image

Le succès pérenne du Groupe repose sur sa réputation d'intégrité, d'indépendance et de sérieux. Cependant, il ne peut pas totalement se préserver d'un risque éventuel d'accident ou de désastre sur sa réputation, surtout s'il fait l'objet d'une couverture médiatique importante.

Le Groupe identifie régulièrement les risques auxquels il est exposé. Il s'attache à mettre en œuvre des processus pour la maîtrise de ses risques opérationnels et pour assurer la qualité requise pour la bonne exécution de ses prestations et s'attache à mettre en œuvre des politiques éthiques et des processus stricts pour couvrir ces derniers. Enfin, Bureau Veritas a mis en place une procédure de gestion de crise dont le principal objectif est d'en limiter les conséquences. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué afin d'assurer à chaque manager faisant face à une situation de crise de trouver un support immédiat et de l'aider à organiser une réponse adéquate à la situation.

Présentation du Groupe

Facteurs de risques

Risque éthique

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes dans le cadre de ses activités, manifestée notamment par le Code d'éthique du Groupe (voir chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence), des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait donner lieu à des sanctions, notamment financières, et/ou affecter la réputation du Groupe, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Afin de limiter l'impact de ce risque, le Groupe à mis en place un programme de conformité détaillé comprenant non seulement le Code d'éthique du Groupe, mais aussi un Manuel de procédures de règles applicables à tous dans le Groupe. Chaque employé du Groupe participe à un *e-learning* pour assurer une connaissance des valeurs et règles d'Éthique du Groupe. Des équipes dédiées dans chaque division et au siège assurent la mise en œuvre du programme de conformité du Groupe et mènent les enquêtes et actions qui s'imposent face à toute violation.

Risque lié à l'actionnariat du Groupe

Le principal actionnaire de la Société, le groupe Wendel détient toujours la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration, l'approbation des comptes annuels et

la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que le groupe Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

Risques liés aux systèmes d'information

Les activités et processus du Groupe sont de plus en plus dépendants des Systèmes d'Information qui sont au cœur de la production de services. En outre, le profil international du Groupe nécessite des systèmes d'information multiples reliés entre eux avec des volumes d'échanges croissants. Leurs défaillances pourraient conduire à une incapacité d'assurer la continuité de services pour les systèmes d'information vitaux hébergeant les informations opérationnelles et stratégiques, à des pertes ou fuites d'information, des retards, des surcoûts représentant un risque pour la stratégie du Groupe, ou d'atteinte à son image.

Bureau Veritas pourrait être la cible de virus ou de tentatives d'intrusion malveillante pouvant pénaliser la bonne marche de l'entreprise et la qualité de service à ses clients. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies (Cloud Computing,

multiplication des plateformes de terminaux) et le développement de nouveaux usages (réseaux sociaux...) exposent le Groupe à de nouvelles menaces.

Le Groupe dispose de systèmes de sauvegarde visant à assurer une reprise du service en cas de catastrophe majeure touchant ses centres de traitement.

Cependant, il n'existe pas de plan de secours formalisé et testé périodiquement couvrant l'ensemble des applications critiques du groupe.

C'est pourquoi en cas de défaillance de ces systèmes d'information et si ces bases de données et leurs sauvegardes devaient être détruites ou endommagées pour une raison quelconque, l'activité du Groupe pourrait s'en trouver perturbée.

1.12.2 RISQUES JURIDIQUES

Risques liés aux procédures contentieuses ou pré-contentieuses auxquelles le Groupe est partie

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe

porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante

et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Les différents litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du présent chapitre).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux

de réclamation significatifs, dont la part imputée in fine à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe 1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du présent chapitre.

Afin de limiter l'impact de ce risque, Bureau Veritas a mis en place des procédures de maîtrise des risques et de remontée de toute action contentieuse pour assurer une meilleure gestion.

Risques liés à la couverture d'assurance des activités du Groupe

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble, pour des conditions de couverture plus étendues. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Une description détaillée des Assurances est présentée dans le paragraphe 1.14 Assurances du présent chapitre.

Risques liés à la réglementation et à son évolution

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Présentation du Groupe

Facteurs de risques

Risques liés à l'existence de législations du travail contraignantes dans certains pays où le Groupe exerce son activité

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité peut être particulièrement contraignante. Notamment, le Groupe peut être tenu de consulter et d'obtenir l'avis des diverses instances représentatives du personnel dans le cadre de la gestion de ses activités. Ceci peut limiter sa flexibilité pour répondre aux changements économiques du marché. Les législations relatives aux plans sociaux peuvent également constituer un poids financier pour le Groupe.

Bureau Veritas s'efforce d'assurer le respect strict de toutes réglementations sociales nationales. Le management de Bureau Veritas entretient un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble des instances représentatives du personnel, à la fois au niveau du Groupe et dans les filiales.

1.12.3 RISQUES FINANCIERS ET DE MARCHÉ

Risques liés à l'endettement, aux sources de financement et aux engagements du Groupe

L'endettement du Groupe comprend principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (l'Emprunt Syndiqué 2006), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (senior notes) auprès d'investisseurs américains et britanniques (l'« USPP 2008 »), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances auprès d'un investisseur américain (l'« USPP 2010 »), les sommes provenant d'un placement bancaire auprès d'institutionnels français (le « French PP 2010 »), le placement privé auprès d'un investisseur américain (l'« USPP 2011 »), le placement privé auprès d'un investisseur américain (l'« USPP 2011 »), le placement privé, « Schuldschein », auprès d'investisseurs sur le marché allemand (le « SSD »), l'émission inaugurale obligataire réalisée en 2012 et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'Emprunt Syndiqué 2006, l'USPP 2008, l'USPP 2010, le French PP 2010, l'USPP 2011 et le SSD et l'Emprunt Syndiqué 2012 contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de covenants et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :
 - a à conduire sa politique de croissance externe,
 - à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
 - à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle, les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables;

- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008, l'USPP 2010 et l'USPP 2011 contiennent une clause de make-whole exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné cidessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008, de l'USPP 2010 et de l'USPP 2011;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe; et
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe 3.3 Flux de trésorerie et financement ainsi que dans la note 22 annexée aux comptes consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de swaps et de tunnels. Le Groupe fixe ainsi une limite d'exposition maximale aux taux variables.

Une description détaillée de la gestion du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux comptes consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Risque de liquidité

Le Groupe peut faire face aux décaissements liés à son activité et à ses financements. Au titre de son endettement, le Groupe veille à disposer à tout moment de lignes de crédit confirmées et non utilisées.

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 3 et 22 annexées aux comptes consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Risque de change

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Une description détaillée de la gestion du risque de change est présentée dans les notes 3, 22 et 30 annexées aux comptes consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Risque de contrepartie et de crédit

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité du fait de la politique du Groupe.

Une description détaillée de la gestion du risque de contrepartie est présentée dans les notes 2.16 et 3 annexées aux comptes consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Présentation du Groupe

Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date du présent document le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

CONTENTIEUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER ET COMMERCIAL EN TURQUIE

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVT) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure et réclame plus de 63 millions de dollars de dommages à BVT pour de prétendus manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet.

Les documents portés à la connaissance du Tribunal par la banque Aareal, qui a accordé un financement au titre du projet, de même

que la récente consultation juridique d'un éminent Professeur de droit Turc, confirment la position de la Société selon laquelle les demandes de la société Aymet sont sans aucun fondement juridique et contractuel. Ce dossier n'a connu en 2012 aucune évolution significative.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

CONTENTIEUX RELATIF À L'ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la Société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises.

À la date de dépôt du présent Document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues. Ce dossier n'a pas évolué en 2012.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisés par le Groupe est présentée à la note 24 annexée aux états financiers figurant au paragraphe 4.1 États financiers consolidés 2012 du présent Document de référence.

1.14 Assurances

Le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux (RCMS).

En 2012, le Groupe a maintenu sa politique de centralisation des programmes d'assurances, conformément au programme initié en 2011 qui augmentait et améliorait les capacités tout en maîtrisant les coûts :

- un programme « Responsabilité Civile » est souscrit auprès d'AXA CS et Zurich pour une première ligne de garanties, augmentée par une seconde ligne de garanties souscrite auprès d'Allianz et Liberty et une troisième ligne supplémentaire souscrite auprès de Mitsui et Chartis. Ce programme « Responsabilité Civile » couvre la responsabilité civile professionnelle et la responsabilité civile d'exploitation pour toutes les activités du Groupe, à l'exception de certaines activités de la division Construction et des activités Aéronautiques;
- un programme « RCMS » couvre la responsabilité des mandataires sociaux. Cette garantie est souscrite auprès de Chartis Europe SA comme apériteur d'une première ligne co-assurée par AXA CS.
 Les assureurs Liberty Mutual Insurance Europe Ltd et Zurich interviennent pour une seconde ligne.

Des activités de la division Construction en France sont assurées localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale (voir paragraphe 1.7.4. Construction du présent chapitre). Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes « Responsabilité Civile » locaux en Espagne et en Allemagne concernant les activités de la division Construction, ainsi qu'un programme aux États-Unis pour les activités des divisions Industrie, Construction, Inspection & Vérification en Service.

Lorsque les législations le permettent, le programme « Responsabilité Civile » du Groupe intervient en complément de limites et/ou de conditions des programmes « Responsabilité Civile » locaux.

Une police « Aéronautique », liée en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité a été placée auprès d'Allianz.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité sur le long terme et réduire les coûts, le Groupe a constitué une captive de réassurance dédiée (Soprefira) au Luxembourg en 1990. Cette société, qui intervient sur la première ligne du programme « Responsabilité Civile » du Groupe, a permis de conserver la maîtrise des contentieux et

de lisser les évolutions tarifaires du marché de l'assurance. Les activités couvertes par la société captive de réassurance du Groupe représentent environ 93% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le Groupe veille à ce que le montant des engagements annuels de la société captive de réassurance soit plafonné.

Au titre de l'exercice 2012, le montant annuel d'engagement de la captive de réassurance, pour le programme « Responsabilité Civile », était de 3 millions d'euros par sinistre et de 9 millions d'euros par an.

Le coût des sinistres de responsabilité civile professionnelle et d'exploitation du Groupe, comprenant les primes d'assurance versées et les montants non supportés par les programmes d'assurance, a représenté, sur la base des informations disponibles à ce jour, respectivement, 1,1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre des exercices 2010, 2011 et 0,8% au titre de l'exercice 2012. Ce montant ne prend pas en compte les litiges non significatifs et non déclarés aux assureurs.

D'autres risques nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurance, tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail, est conduite sur une base nationale en fonction des spécificités et besoins locaux.

En parallèle, le Groupe a initié en 2011 une étude sur les programmes locaux des risques de dommages (dommages aux biens, pertes d'exploitations) tenant compte de l'évolution du nombre de bureaux et de laboratoires. Cette étude, a fait l'objet d'analyses et de travaux de synthèse sur l'année 2012, repoussant à 2013 la réflexion sur les options d'une nouvelle stratégie mondiale des polices d'assurances dommages.

Par ailleurs, les activités des divisions Industrie, Construction, Inspection & Vérification en Service aux États-Unis seront totalement intégrées dans le programme « Responsabilité Civile » du Groupe dès le 1er janvier 2013, consolidant la visibilité du Groupe sur les garanties tout en renforçant la maîtrise des coûts.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur, voir supérieure. Le Groupe poursuivra sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun.



Présentation du Groupe

Assurances

2.1	Man	dataires sociaux et membres		2.3	Rémunération des dirigeants	75
	2.1.1 2.1.2	omité exécutif Conseil d'administration Direction générale Comité exécutif	53 59 60		 2.3.1 Rémunérations des mandataires sociaux 2.3.2 Contrats de services entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales 	75 81
2.2		oort du Président du Conseil ministration RFA	61	2.4	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs	
		Code de gouvernement d'entreprise Composition, conditions	61		et de certains salariés	82
		de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises	62		 2.4.1 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas 2.4.2 Opérations des dirigeants 	82
	2.2.4.	en place par le Groupe Modalités de participation	68		et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code	
	2.2.5.	des actionnaires à l'Assemblée Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (en application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce)	73 73		monétaire et financier sur les titres de la Société 2.4.3 Actions de performance 2.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions	83 84 86
	2.2.6	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Bureau Verita			2.4.5 Impact potentiel des titres donnant accès au capital de la Société	88

2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Depuis le 3 juin 2009, la Société, tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance. Les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général étaient exercées par Monsieur Frank Piedelièvre.

Le Conseil d'administration, réuni le 13 février 2012, a décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. À cette occasion Monsieur Didier Michaud-Daniel a été nommé Directeur Général à compter du 1er mars 2012. Monsieur Frank Piedelièvre assure les fonctions de Président du Conseil d'administration. Cette gouvernance permet d'assurer une

distinction claire entre les fonctions stratégiques, de décision et de contrôle qui appartiennent à la sphère de compétence du Conseil d'administration et les fonctions opérationnelles et exécutives qui relèvent de la responsabilité de la Direction générale.

Conformément à la loi, en qualité de Président du Conseil d'administration, Monsieur Frank Piedelièvre organise et dirige les travaux du Conseil d'administration et en rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société en s'assurant en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs fonctions.

2.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

À la date de dépôt du présent Document de référence, le Conseil d'administration est composé de dix membres.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, afin de permettre un renouvellement par moitié des administrateurs, parmi les administrateurs dont la nomination était soumise à l'Assemblée générale du 3 juin 2009, cinq administrateurs ont été nommés pour une période de deux ans et cinq autres ont été nommés pour la durée statutaire de quatre ans.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne peut, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

Les informations relatives notamment à l'âge, l'adresse professionnelle, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après « Composition du Conseil d'administration et de ses Comités ».

Composition du Conseil d'administration et de ses Comités

Nom	Nationalité	Âge ^(c)	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frank Piedelièvre ^(d)	Française	57 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Président du Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Président-Directeur Général jusqu'au 1er mars 2012
Frédéric Lemoine ^(d)	Française	47 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Vice-Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert ^(d)	Française	41 ans	Wendel 89, rue de Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Managing Director de Wendel
Patrick Buffet ^(a)	Française	59 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso ^(a)	Française	56 ans	45, boulevard de Beauséjour 75016 Paris	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Pierre Hessler ^(a)	Française	69 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Philippe Louis Dreyfus ^(a)	Française	67 ans	Louis-Dreyfus Armateurs Les Écluses 28, quai Gallieni 92158 Suresnes cedex	Membre du Conseil d'administration	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Jean-Michel Ropert ^(d)	Française	46 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier de Wendel
Ernest-Antoine Seillière ^(d)	Française	75 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Président du Conseil de surveillance de Wendel
Barbara Vernicos ^(a)	Grecque	60 ans	Notos Com Holdings SA 5 Kaliftaki Street 145 64 Kifissia Grèce	Membre du Conseil d'administration	Directeur Général de Notos Galleries (Divison Grands Magasins de Notos Com Holdings SA)

⁽a) Administrateur indépendant.

⁽b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

⁽c) Au 31 décembre 2012.

⁽d) Administrateur dont le renouvellement est soumis à la prochaine Assemblée générale mixte prévue le 22 mai 2013.

Gouvernement d'entreprise Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Début du mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique
Nommé en qualité de Président du Directoire le 16 septembre 1999 Nommé Président-Directeur Général le 3 juin 2009	AG0A ^(b) 2013			Membre
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009 Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2013		Membre	Président
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AG0A ^(b) 2013	Membre		
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015			Membre
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015	Président		
Nommé en qualité de Membre du Conseil de surveillance le 19 juin 2002 Nommé Vice-Président du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015		Président	Membre
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AG0A ^(b) 2013	Membre		
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 mars 2005 Nommé Administrateur le 3 juin 2009	AG0A ^(b) 2013			
Nommé en qualité d'Administrateur le 27 mai 2011	AGOA ^(b) 2015	Membre		

Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Expertise, expérience en matière de gestion d'entreprises des membres du Conseil d'administration et mandats exercés au cours des cinq dernières années

Frank Piedelièvre

Frank Piedelièvre, Président du Directoire de la Société depuis le 16 septembre 1999, puis Président-Directeur Général à compter du 3 juin 2009 a été nommé Président du Conseil d'administration à compter du 1er mars 2012 à la suite de la décision du Conseil d'administration du 13 février 2012 de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général. Monsieur Frank Piedelièvre a commencé sa carrière en 1979, en qualité de Secrétaire Général, puis de Directeur Général Adjoint d'une PMI spécialisée dans la fabrication d'appareils médicaux. De 1982 à 1992, il a occupé diverses fonctions dans le groupe Chantiers Modernes, entreprise de construction et de services techniques liés au bâtiment et à l'industrie, d'abord comme Chef de service des marchés extérieurs, Directeur du Développement puis Directeur Général. À cette occasion, il a assuré la Direction opérationnelle de la division Services et Environnement et de la division Route. De 1993 à 1996, il a occupé le poste de Président-Directeur Général de CMR, société de travaux routiers, de réseaux et d'assainissement et de Président du Directoire de Poincaré Investissements. En juin 1996, Frank Piedelièvre est devenu Vice-Président-Directeur Général de Bureau Veritas et a pris la Direction de la division Internationale du Groupe en 1997. Il a été nommé Président du Directoire en 1999. Frank Piedelièvre est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de la SAS groupe CM-EXEDRA

Président de Saint Georges Participations

Président de la SAS Saint Georges

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Gérant de SAM CMR

Président du directoire de SA Poincaré Investissements

Frédéric Lemoine

Frédéric Lemoine. Président du Conseil de surveillance de la Société depuis le 14 avril 2009, a été nommé administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité stratégique le 3 juin 2009, à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. En 1992-1993, il a dirigé pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam et est devenu, en 2004, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il a été Directeur Adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il était parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il a été, auprès de Serge Kampf et du directoire de Capgemini, Directeur Délégué puis Directeur financier du Groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il a été Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il a été Senior Advisor auprès de McKinsey. De mars 2005 à avril 2009, il a été Président du Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il a été membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009 il est Président du Directoire de

Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, il est inspecteur des finances.

Mandats actuels

Président du Directoire de Wendel(1)

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain⁽¹⁾, et de Legrand⁽¹⁾

Président du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep

Président du Conseil d'administration de Trief Corporation

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de surveillance d'Areva

Censeur puis administrateur de Générale de Santé

Administrateur de Flamel Technologies⁽¹⁾ et de Groupama SA

Stéphane Bacquaert

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris d'Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le Groupe Wendel en juin 2005, et est *Managing Director* depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

Mandats actuels

Administrateur de Oranje-Nassau Mecatherm, Oranje-Nassau Developpement SA Sicar et Winvest International SA Sicar

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent Sarl et Winvest Conseil Sarl

Gérant des sociétés civiles Bacquaert HMG Patrimoine et Bacquaert HMG Gestion

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Néant

Patrick Buffet

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il a rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il est devenu Président-Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il a été Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il a rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint

(1) Société cotée.

et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats actuels

Président-Directeur Général d'Eramet⁽¹⁾ et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries

Administrateur de Banimmo⁽¹⁾ (Belgique), et de Comilog (groupe Framet)

Censeur de Caravelle

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de surveillance d'Areva et d'Astorg-partners

Administrateur de Rhodia⁽¹⁾, Suez Energy Services, Tractebel (Belgique), Electrabel (Belgique), de la Société Générale de Belgique et de Fluxys (Belgique)

Aldo Cardoso

Aldo Cardoso, Censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003, il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worlwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

Mandats actuels

Administrateur de GDF SUEZ⁽¹⁾, Imerys⁽¹⁾ et de Mobistar⁽¹⁾

Censeur d'Axa Investment Manager

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor, Orange, Penauille Polyservices, Gecina⁽¹⁾, Axa Investment Manager et Rhodia⁽¹⁾

Pierre Hessler

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société et Président du Comité des nominations et de rémunérations le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur Corporate marketing de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993, il a intégré Capgemini où il a occupé diverses fonctions de Direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas et conseiller de Capgemini. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats actuels

Conseil de Capgemini Government Solutions, Washington

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Censeur de Capgemini SA(1)

Président du Conseil de surveillance de Capgemini Sd & M. (Allemagne)

Administrateur d'A Novo Paris⁽¹⁾ et de diverses sociétés du groupe Capgemini

Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

Philippe Louis-Dreyfus

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS depuis 2003. Monsieur Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président-Directeur Général du Crédit Naval. Monsieur Louis-Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Monsieur Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Par ailleurs, il a été Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens). Président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis-Dreyfus est Officier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national, Officier du Mérite maritime et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Monsieur Louis-Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris.

Mandats actuels

Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS, Pacemar et de l'ASLDA

Administrateur de Stags SAS, Drop Quinze SC, Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetragpa Asia Pte Limited, UK Club (P & I), Cluster Maritime Français, Institut Français de la Mer, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International, Euopean Community Shipowners Association, et du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de LDH (Louis Dreyfus Holding)

Membre du Comité exécutif des armateurs de France

Représentant permanent du Gérant de Cetragpa SNC et Methane Transport SNC

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Cargo SAS, de Louis Dreyfus Ferry SAS, de Louis Dreyfus Maritime SAS, Louis Dreyfus Saget SAS, Louis Dreyfus Transmanche Ferries SAS, Louis Dreyfus Bulk SAS, de Louis Dreyfus Ports & Logistics SAS et de Cherbourg Terminal Vracs SAS

⁽¹⁾ Société cotée.

Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Représentant permanent de l'administrateur de France Euro Tramp SA et de ALDA Maritime SAS

Représentant permanent du Directeur de Louis Dreyfus Offshore Services BP, Louis Dreyfus Fairmount BV et de Louis Dreyfus Channel Ferries

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Saget SAS et de l'ECSA

Membre du Conseil d'administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrières (groupe Intermarché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding et de Kurosawa BV

Membre du Conseil stratégique de Florentz

Directeur Général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus SAS

Administrateur de Neuf Cegetel et de l'ECSA

Représentant permanent du Président, de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Citrus SAS, du Président, la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Technologies SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Materis SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de la Société d'Études et de Commerce SAS

Jean-Michel Ropert

Jean-Michel Ropert, membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie. Depuis 2002, il exerce les fonctions de Directeur financier de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF).

Mandats actuels

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourggen, Ireggen, Jeurggen et de Sofisamc

Directeur Général de Coba

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg) et de Winvest Conseil (Luxembourg)

Administrateur de Stahl Holdings BV (Pays-Bas), Union + et Trief Corporation (Luxembourg)

Membre du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep BV (Pavs-Bas)

Gérant de DDMS & Cie, de la SCI les Trois Chênes et de la SCI Melynn

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Solfur, Deutsch Group, et de Helikos SE (Luxembourg)

Directeur Général Délégué et administrateur de Poincaré Participations et de COBA

Président de la Compagnie de l'Audon et de Winvest 11

Directeur Général et administrateur de Sofiservice

Membre du Conseil de surveillance d'Editis Holding

(1) Société cotée.

Président du Conseil d'administration de Winvest Part 4 et de Winsecuritisation

Membre du Comité de direction de Deutsch Group

Ernest-Antoine Seillière

Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de surveillance depuis mars 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ernest-Antoine Seillière a été conseiller des affaires étrangères. Après une année au *Center for International Affairs* de Harvard, il a rejoint le groupe Wendel en 1976. Il en est devenu le Président-Directeur Général en 1987. Administrateur de Wendel Investissement de 1985 à 2005, il est Président du Conseil de surveillance de Wendel depuis le 31 mai 2005. Ernest-Antoine Seillière est ancien élève de l'École Nationale d'Administration et commandeur de la légion d'honneur.

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de Wendel⁽¹⁾

Administrateur et Président d'honneur de Wendel Participations

Membre du Conseil de surveillance d'Hermes International $^{(1)}$ et Peugeot SA $^{(1)}$

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Legrand⁽¹⁾ et de Sofisamc

Président du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep BV

Membre du Conseil de surveillance de Gras Savoye & Cie et d'Editis Holding

Président-Directeur Général de Wendel Investissement (ex CGIP) et de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques

Président du Conseil d'administration de Legrand et de Lumina Parent

Président du Conseil de surveillance de Trader Classified Media

Vice-Président du Conseil de surveillance de BioMerieux, Pierre-Fabre et de Valeo

Vice-Président du Conseil d'administration de Capgemini⁽¹⁾

Représentant permanent de Sofiservice, puis Orange-Nassau Groep au Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Barbara Vernicos

Barbara Vernicos a été nommée administrateur de la Société le 27 mai 2011. Elle a commencé sa carrière en 1975 chez Piraiki-Patraiki SA où elle a travaillé jusqu'à la nationalisation de la Société en 1984. Elle a ensuite fondé Atalanti SA, société commerciale de distribution et de détail de produits de marque, qui a fusionné avec d'autres sociétés en 2000 pour former Notos Com Holdings SA, un des groupes les plus importants de distribution en Grèce. Depuis 2000, Madame Barbara Vernicos est Directeur Général de Notos Galleries (division Grands Magasins de Notos Com Holdings SA). Madame Barbara Vernicos est titulaire d'une maîtrise de science en économétrie et en finances publiques.

Mandats actuels

Membre du Conseil d'administration de Notos Com Holdings SA et de diverses sociétés maritimes de « Vernicos Shipping Group ».

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Néant.

2.1.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration, réuni le 13 février 2012, a décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, et a nommé Monsieur Didier Michaud-Daniel en qualité de Directeur Général à compter du 1er mars 2012.

Du 3 juin 2009 au 1er mars 2012, la Direction générale de la Société était exercée par Monsieur Frank Piedelièvre en qualité de Président-Directeur Général. Jusqu'au 1er mars 2012, Monsieur Philippe Donche-Gay était Directeur Général Délégué en charge d'anticiper et de planifier les initiatives d'amélioration opérationnelle du Groupe pour le maintenir aux meilleurs niveaux. Monsieur Philippe Donche-Gay était par ailleurs Directeur des Opérations. Depuis le 1er novembre 2012, il est *Executive Vice-President* en charge de la division Marine & *Offshore* et des systèmes d'information.

Nom $\hat{A}ge^{(a)}$	Adresse professionnelle principale	Mandat	Principale fonction	Début du mandat	Échéance du mandat	Actions détenues au 31/12/2012
Didier Michaud-Daniel 54 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général	Directeur Général de Bureau Veritas	Nommé Directeur Général le 13 février 2012 à compter du 1er mars 2012	28 février 2017	-
Philippe Donche-Gay 55 ans	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général Délégué jusqu'au 1er mars 2012	Executive Vice- President en charge de la division Marine & Offshore et des systèmes d'information			

(a) Au 31 décembre 2012.

Expertise, expérience en matière de gestion d'entreprises et mandats exercés au cours des cinq dernières années

Didier Michaud-Daniel

Didier Michaud-Daniel, a été nommé Directeur Général de la Société à compter du 1er mars 2012. Il a commencé sa carrière professionnelle chez Otis en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, et a occupé successivement plusieurs postes de Direction des Ventes et de Support aux Opérations. En 1991, il a été nommé Directeur des Opérations pour Otis France et, en 1992, a été promu au poste de Directeur des Opérations à Paris et Directeur des Ventes. Il a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en janvier 1998. De septembre 2001 à août 2004, Didier Michaud-Daniel a été Directeur Général d'Otis Royaume-Uni et Irlande, après 20 années au service d'Otis France. Il était Président d'Otis pour la région Royaume-Uni, Allemagne et Europe centrale, d'août 2004 à mai 2008, avant d'accéder à la fonction de Président d'Otis Elevator Company en mai 2008.

Didier Michaud-Daniel est diplômé en gestion et management de l'Ecole Supérieure de Commerce de Poitiers et de l'INSEAD.

Mandats actuels

Néant.

Mandats intra-groupe

Président de Bureau Veritas International SAS, et de Bureau Veritas France SAS

Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holdings Inc et de Bureau Veritas Marine Inc

Administrateur de Bureau Veritas Hong Kong, Bureau Veritas Certification Canada, Inspectorate Group Holdings Ltd, et Inspectorate Pledgeco Inc

Représentant permanent de Bureau Veritas SA au sein de BIVAC International SA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président d'Otis

Membre du Conseil d'administration de la Kingswood School d'Oxford et de Hartford HealthCare

Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Absence de condamnation pour fraude, d'incrimination et/ou sanction publique, ou de responsabilité pour faillite au cours des cinq dernières années

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, Directeur Général ou Directeur Général Délégué n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives, à l'exception de Monsieur Frank Piedelièvre qui a été condamné en janvier 2007 à une amende avec sursis pour entrave portée au fonctionnement

régulier du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Société en 2002 et en 2003 ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs.

Conventions auxquelles les administrateurs, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué sont intéressés et conflits d'intérêts

Les administrateurs, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué sont tenus de communiquer sans délai au Président du Conseil d'administration les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les administrateurs, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué doivent ainsi notamment communiquer au Conseil d'administration toute convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales. Dans ce cas, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toutes décisions sur les matières concernées.

À l'exception des conventions réglementées poursuivies au cours de l'exercice 2012 présentées au paragraphe Opérations avec les apparentés figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence et à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des administrateurs, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En outre, dans le souci de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel, chaque administrateur est amené à remplir annuellement une déclaration sur l'honneur relative aux liens de toute nature, directs ou indirects, qu'il entretient avec la Société. Aucune de ces déclarations n'a fait apparaître à ce jour de situations de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre un administrateur et la Société. Dans les cas où des relations d'affaires viennent à être envisagées entre la Société ou le Groupe d'une part, et directement ou indirectement un administrateur ou le Directeur Général d'autre part, la procédure des conventions réglementées telle que prescrite par les dispositions de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce est scrupuleusement suivie.

Les membres du Conseil d'administration ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière du Groupe. Cependant, ils ont l'obligation, prévue par l'article 14.1, alinéa 2, des statuts de la Société modifié par l'Assemblée générale du 27 mai 2011, de détenir un minimum de 300 actions pendant la durée de leur mandat,

2.1.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Directeur Général, les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine, Services aux gouvernements & Commerce international, Biens de consommation et *Commodities*), les responsables des grandes zones géographiques et des quatre divisions composant le pôle Industrie et Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des quatre divisions verticalisées du Groupe ainsi que le pôle Industrie et Infrastructures est doté de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 15 membres, dont le Directeur Général :

- Didier Michaud-Daniel, Directeur Général;
- Sami Badarani, Directeur financier;

- Arnaud André, en charge de l'Organisation, des Ressources humaines, de la Communication, de la Qualité, de la Santé & Sécurité et de l'Environnement;
- Andrew Hibbert, en charge des Affaires Juridiques, des Risques et de l'Éthique;
- Laurent Bermejo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Nord et de l'Est;
- Olivier Butler, responsable de la division Biens de consommation;
- Eduardo Camargo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique latine ;
- Juliano Cardoso, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Pacifique;
- Philippe Donche-Gay, en charge de la division Marine & Offshore et des Systèmes d'information;
- Pedro Paulo Guimarães, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone des Amériques;
- Neil Hopkins, responsable de la division Matières Premières.

Rapport du Président du Conseil d'administration

- Philippe Lanternier, responsable des Business Lines du pôle Industrie et Infrastructures et Président du Leadership Committee Chine:
- Jacques Lubetzki, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Sud;
- Tony Mouawad, responsable de la division GSIT et du pôle Industrie et Infrastructures pour les zones Moyen-Orient, Inde, Russie et Afrique; et
- Romain Petit, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Asie.

2.2 Rapport du Président du Conseil d'administration

sur la composition, l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce tel que modifié par l'ordonnance n°2009-1980 du 22 janvier 2009, le présent rapport rend compte de la composition, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration au cours de l'année 2012, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, il précise les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, a été préparé avec le soutien de la Direction de l'Audit interne, qui s'est notamment appuyé sur le rapport final de l'AMF sur le Comité d'audit du 22 juillet 2010, de la Direction financière et de la Direction juridique des Risques et de l'Éthique. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 11 décembre 2012 et du 21 janvier 2013 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses séances du 3 décembre 2012 et du 22 janvier 2013. Il a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 puis approuvé lors de la réunion du 26 février 2013.

2.2.1 CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant notamment de suivre les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 »

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code

de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la version d'avril 2010 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003, les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants et celles d'avril 2010 sur la représentation des femmes au sein des Conseils.

Ce code est disponible sur le site Internet du Medef : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été dans le tableau ci-après.

Rapport du Président du Conseil d'administration

Recommandations AFEP-MEDEF

Composition du Comité d'audit et des risques

(section 14.1 du Code) – Ce Comité doit être composé de 2/3 d'administrateurs indépendants.

Pratiques Bureau Veritas/Explications

Dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP-MEDEF n'est pas respectée, néanmoins deux membres sur quatre dont le Président du Comité sont indépendants.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

(section 20.2.3 du Code) — L'attribution de nouvelles options et actions doit être systématiquement examinée au regard de tous les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et il appartient aux conseils de fixer le pourcentage de la rémunération (aux normes du marché) que ne doit pas dépasser cette attribution.

Les montants d'attribution sont maîtrisés et réévalués à chaque nouveau plan en fonction de l'évolution du cours de l'action Bureau Veritas.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

(section 20.2.3 du Code) — L'attribution d'actions de performance aux dirigeants mandataires sociaux est conditionnée (suivant des modalités fixées par le conseil et rendues publiques à leur attribution) à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées.

Information sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (section 21.2 du Code) – Le détail de la politique de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, et notamment les règles d'attribution de la partie variable doivent être rendues publiques.

Le Conseil d'Administration a estimé, sur recommandation du Comité des Rémunérations, que les mandataires sociaux étaient soumis à l'obligation déjà suffisamment contraignante de conserver au moins 50% des actions issues de levées et des actions gratuites jusqu'à l'expiration de leur mandat social.

Bien que les critères qualitatifs et quantitatifs d'attribution de la rémunération variable de chacun des dirigeants mandataires sociaux soient préétablis et définis de manière précise, pour des raisons de confidentialité et de respect du secret des affaires, le document de référence ne les présente pas détaillés.

2.2.2 COMPOSITION, CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'administration

Dans le cadre de la diversification de la composition du Conseil d'administration et notamment de sa féminisation, la composition du Conseil a évolué au cours de l'exercice 2011 avec la nomination de Madame Barbara Vernicos en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Jérôme Charruau dont le mandat arrivait à échéance.

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration de la Société était composé de dix membres : Messieurs Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration, Frédéric Lemoine, Vice-Président, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière et Madame Barbara Vernicos.

Lors de sa réunion du 11 décembre 2012, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 3 décembre 2012, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF d'avril 2010 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur;

- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq dernières années;
- ne pas être mandataire social de l'entreprise depuis plus de douze ans : et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF précité cinq des dix administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Messieurs Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler et Philippe Louis-Dreyfus et Madame Barbara Vernicos.

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe Conseil d'administration du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives à l'âge, l'adresse professionnelle, les mandats au sein de la Société, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats, la biographie détaillée et la liste des mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq dernières années.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont régies par le Règlement intérieur du Conseil d'administration dont la dernière mise à jour date du 27 mai 2011.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, de son Vice-Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions des Conseils d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté avant la fin de chaque exercice et communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil d'administration relatifs aux arrêtés des comptes annuels et semestriels s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par les publications financières trimestrielles, la préparation de l'Assemblée générale annuelle et du Document de référence ou la marche des affaires (projets d'acquisitions, cautions, avals et garanties, autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration).

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil d'administration qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par le Président tous les documents utiles. Les Commissaires aux comptes sont également entendus lors des séances d'examen des comptes. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant le vote. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, a été adopté lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 3 juin 2009. Il a été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août 2010 et du 27 mai 2011 afin respectivement de tenir compte des modifications apportées aux limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués en ce qui concerne le seuil d'autorisation des projets d'acquisition qui a été porté de 5 à 10 millions d'euros et d'augmenter de cent à trois cents le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration constitue également la Charte de gouvernance des administrateurs.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet

social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des administrateurs, et à la rémunération des administrateurs;
- le second chapitre est consacré aux règles d'indépendance des administrateurs :
- le troisième et le quatrième chapitre sont consacrés aux censeurs et aux Comités du Conseil d'administration; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil d'administration.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs qui sont détaillés au paragraphe limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués du présent chapitre.

Le Règlement intérieur précise enfin que chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, la Société a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un *Compliance Officer*. Cette Charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

La Charte de déontologie boursière a été modifiée lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 février 2010 afin d'étendre la durée des périodes d'abstention de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à onze reprises avec un taux de participation de 94%. Les réunions ont duré en moyenne deux heures trente.

S'agissant des questions financières, le Conseil d'administration a revu les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011 et du premier semestre 2012 et des premier et troisième trimestres 2012, ainsi que la communication financière y afférente. Il a examiné l'activité et la marche des affaires ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière, l'endettement

Rapport du Président du Conseil d'administration

et le financement à long terme du Groupe notamment l'émission obligataire. Il a par ailleurs délégué au Directeur Général des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Il a également décidé le 2 mai 2012 de verser un supplément de participation au titre de l'exercice 2011. Enfin, le Conseil d'administration a revu, respectivement lors de ses réunions de février et décembre 2012, le budget du Groupe pour l'exercice 2012 et le projet de budget du Groupe pour l'exercice 2013.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil d'administration a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général et défini les rôles et missions du Président. examiné la conformité de la Société aux recommandations AFEP/ MEDEF sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des mandataires sociaux pour l'année 2012, déterminé la rémunération des mandataires sociaux, et défini les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs. En outre, le Conseil a étudié les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration en 2013 et notamment la nomination d'une femme en qualité d'administrateur indépendant. Par ailleurs, le 22 février 2012, le Conseil d'administration a constaté, sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la réalisation des conditions de performance des plans d'attributions gratuites d'actions et d'options de souscription d'actions des 23 juillet 2010, 18 juillet et 14 décembre 2011. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Enfin, le Conseil d'administration a décidé de soumettre l'acceptation d'un mandat social dans une société cotée par le Directeur-Général ou le Président du Conseil à l'accord préalable du Conseil.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions et de plans d'options d'actions au bénéfice des managers et des dirigeants mandataires sociaux. Il a également autorisé le Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité. Le Conseil d'administration a également procédé à la réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions.

S'agissant des questions stratégiques, le Conseil d'administration a approuvé sur recommandation du Comité stratégique, les projets d'acquisition significatifs du Groupe, et examiné le suivi du Plan stratégique BV 2015.

Les travaux du Conseil d'administration ont également porté sur le nouveau programme de *Compliance* du Groupe et son déploiement.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF d'avril 2010 et en application de l'article 5.4 de son Règlement intérieur, la Société procède depuis 2009 à l'évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités.

Après avoir confié l'évaluation du Conseil et des Comités à un cabinet spécialisé en 2011, l'évaluation pour l'exercice 2012 a été confiée au Président du Comité des nominations et des rémunérations et a été réalisée au moyen d'interviews ou d'entretiens téléphoniques individuels avec les administrateurs.

Les résultats de cette évaluation ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors de la réunion du Comité des nominations et

des rémunérations du 3 décembre 2012 avant d'être présentés au Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 décembre 2012.

Pour l'année 2012, l'évaluation avait conduit le Conseil à adopter un plan d'action en trois points : amélioration du format (i) de l'information donnée au Conseil d'administration sur la marche des affaires, et (ii) des rapports des Comités au Conseil, et (iii) organisation d'une session d'information des administrateurs sur les activités et la stratégie de la Société. Le Conseil d'administration a constaté la mise en œuvre de ce plan.

Pour l'année 2013, sur la base des résultats largement satisfaisants de l'évaluation, le Conseil a adopté un nouveau plan d'action en trois points : poursuite (i) de la féminisation et de l'internationalisation du Conseil, (ii) de l'amélioration de l'information donnée au Conseil sur les activités et la stratégie, et (iii) de l'amélioration de l'information donnée au Conseil sur les travaux des Comités, avec le choix par le Président de chaque Comité d'un sujet à débattre en séance.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour celui-ci de créer en son sein un ou plusieurs Comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les Comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

En 2012, le Conseil d'administration a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Le Comité d'audit et des risques s'est doté lors de sa réunion du 27 juillet 2009 d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il a été actualisé lors de la réunion du Comité d'audit et des risques du 11 décembre 2012 et approuvé par le Conseil d'administration du même jour.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation;
- l'examen, avant qu'ils soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors bilan significatifs;

Rapport du Président du Conseil d'administration

- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes, le Comité se fait communiquer deux fois par an, lors de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. En outre, l'approbation préalable des membres du Comité est requise pour toutes missions de conseil de type « due diligence » d'acquisition, dont le montant des honoraires proposés par les Commissaires aux comptes au début de la mission serait supérieur ou égal à 350 000 euros.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction générale et les Commissaires aux comptes de la Société.

Une fois par an, le Président du Comité organise une réunion hors la présence d'un représentant de la Société avec les Commissaires aux comptes et le Directeur de l'Audit interne.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes).

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF d'avril 2010, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées dans un délai de quelques jours avant la réunion et, dans la mesure du possible, l'examen des comptes par le Comité se fait au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2012, le Comité d'audit et des risques était composé de quatre membres : Messieurs Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert et Madame Barbara Vernicos. Sur la base de leurs formations et leurs expériences professionnelles, la Société estime que les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise pour être membre. Dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP/MEDEF d'avril 2010 n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres sont indépendants.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année 2012, avec un taux de participation de 92%. Le Directeur financier, les Directeurs des Services comptables et de gestion, le Directeur de l'Audit interne ont participé aux réunions du Comité. Le Directeur juridique, des Risques et de la *Compliance* et le Directeur fiscal sont intervenus ponctuellement.

En 2012, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011, des résultats semestriels 2012 et des premier et troisième trimestres 2012, et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux dits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur les soldes de trésorerie disponible, les *impairment test* et le *cash* et le traitement comptable des garanties illimitées émises par la maison mère.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes, la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions de la Société, le renouvellement des délégations financières, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2011, l'évolution de la dette et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs revu les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a examiné la gestion et la prévention des risques, la cartographie des risques, les contentieux significatifs, les provisions, le renouvellement des couvertures d'assurance de responsabilité professionnelle, la captive de réassurance du Groupe ainsi que les procédures de contrôle interne. Le Compliance Officer a présenté au Comité le nouveau programme de Compliance du Groupe ainsi que son déploiement.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques a fait un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le Président a notamment présenté au Conseil les recommandations, conclusions et/ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle les dits comptes ont été arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques et ont à cette occasion présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisitions et de cession notamment ceux soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2012, le Comité stratégique était composé de quatre membres : Messieurs Frédéric Lemoine, Président,

Rapport du Président du Conseil d'administration

Frank Piedelièvre, Patrick Buffet et Pierre Hessler. La moitié des membres sont indépendants.

Au cours de l'année 2012, le Comité stratégique s'est réuni à cinq reprises, avec un taux de participation de 100%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe ainsi que l'état d'avancement du Plan stratégique BV2015.

Le Président du Comité stratégique a rendu compte de l'activité du Comité au Conseil d'administration.

Comité des nominations et des rémunérations

La Société dispose d'un Comité unique des nominations et des rémunérations doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé de faire des propositions au Conseil d'administration sur la sélection des membres de la Direction générale, la sélection des membres du Conseil d'administration, les plans de succession et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Au 31 décembre 2012, le Comité des nominations et des rémunérations était composé de trois membres : Messieurs Pierre Hessler, Président, Frédéric Lemoine et Philippe Louis-Dreyfus. Les deux tiers des membres, dont le Président, sont indépendants. Monsieur Frank Piedelièvre était membre du 1er mars au 3 décembre 2012 afin d'organiser l'arrivée du nouveau Directeur Général. Monsieur Frank Piedelièvre continuera d'assister aux réunions du

Comité ainsi que le Directeur Général, sauf sur les points de l'ordre du jour les concernant. Ils ne participeront pas aux délibérations.

Au cours de l'année 2012, le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni à six reprises avec un taux de participation de 78%. Il a étudié la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2012 ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs permettant de déterminer les parts variables de ces rémunérations au titre de l'exercice 2011 et l'indemnité de départ du Directeur Général. Il a également recommandé la mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions et de plans d'options d'achat d'actions, approuvés par le Conseil d'administration du 18 juillet 2012 et examiné les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs pour l'année 2012. Par ailleurs, le Comité des nominations et des rémunérations a travaillé sur les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration en 2013 et notamment la nomination d'une femme en qualité d'administrateur indépendant. Enfin lors de sa séance de décembre, il a procédé à l'évaluation de conformité des pratiques de la Société au regard des recommandations AFEP/MEDEF et a examiné les résultats de l'évaluation du Conseil et de ses Comités. Dans ce cadre, il a proposé un plan d'action au Conseil.

Le Président du Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, actualisé le 27 mai 2011, définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués suivantes :

- (i) approbation du budget annuel;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales:

- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société;
- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée ci-dessous dès lors que son montant unitaire dépasse 10 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée dans le budget annuel :
 - acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société (autres que ceux visés ci-dessous),
 - acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce
 - accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus;
- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors bilan de la Société (non déjà visé au présent article et autre que les cautions avals et garanties) supérieur à un montant global annuel ou par opération de 50 millions d'euros :
- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes (ix) et (x) ci-dessus;

Rapport du Président du Conseil d'administration

- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intéressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement :
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations de pouvoirs du Directeur Général sont établies à titre d'ordre interne et sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-I alinéa 3 du Code de commerce.

Principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Rémunérations des administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 500 000 euros par l'Assemblée générale du 27 mai 2011. Le montant total versé au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 415 750 euros.

La répartition des jetons de présence s'effectue en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et aux Comités. Les modalités d'attribution modifiées par le Conseil d'administration du 18 juillet 2011, n'ont pas changé en 2012.

En 2012, les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs

- forfait de 15 000 euros par administrateur ; et
- présence : 1 250 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de Comité

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Membres de Comités

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Le montant total des jetons de présence versés aux administrateurs est plafonné sur la base du nombre de réunions anticipé par le Conseil d'administration.

Le détail des rémunérations versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2012 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

Rémunération du Directeur Général, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général Délégué

Lors de sa réunion du 22 février 2012, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les règles et principes applicables en 2012 pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés à Messieurs Didier Michaud-Daniel, Frank Piedelièvre, et Philippe Donche-Gay respectivement Directeur Général, Président du Conseil d'administration et Directeur Général Déléqué.

Ces rémunérations se composent d'une partie fixe et d'une partie variable dont les modalités ont été arrêtées par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

La part variable de la rémunération du Directeur Général a deux composantes :

- une composante quantitative liée à l'achèvement d'un objectif budgétaire de Résultat d'exploitation et de gestion (REG); et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels.

La part variable de la rémunération du Directeur Général Délégué, calculée *prorata temporis*, jusqu'au 29 février 2012, a deux composantes :

- une composante quantitative liée à l'achèvement d'un objectif budgétaire de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA); et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels

La part variable de la rémunération du Président du Conseil d'administration est assise sur des objectifs individuels.

Le détail des principes et règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Directeur Général, Président du Conseil et au Directeur Général Délégué ainsi que le détail des rémunérations versées en 2012 est mentionné dans le paragraphe Rémunération des mandataires sociaux du présent chapitre.

Les Dirigeants mandataires sociaux ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

Rapport du Président du Conseil d'administration

2.2.3 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

Organisation et Approche générale du contrôle interne et de la gestion des risques

Direction générale

La Direction générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Conseil d'administration.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe;
- un système de reporting financier régulier ;
- le suivi d'indicateurs pertinents par les différentes Directions du Groupe; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Comité d'audit et des risques

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière ; de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ; du processus de contrôle légal des comptes annuels et consolidés ; et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques établit un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration.

En 2012, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2011, des résultats semestriels 2012 et des premier et troisième trimestres 2012, et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux dits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur les soldes de trésorerie disponible, les *impairment test* et le *cash* et le traitement comptable des garanties illimitées émises par la maison mère.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes,

la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions de la Société, le renouvellement des délégations financières, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2011, l'évolution de la dette et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs revu les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a examiné la gestion et la prévention des risques, la cartographie des risques, les contentieux significatifs, les provisions, le renouvellement des couvertures d'assurance de responsabilité professionnelle, la captive de réassurance du Groupe ainsi que les procédures de contrôle interne. Le Compliance Officer a présenté au Comité le nouveau programme de Compliance du Groupe ainsi que son déploiement.

Audit interne

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Les entités auditées sont sélectionnées à l'occasion de la définition du plan d'audit annuel revu par le Comité d'audit et validé par la Direction générale. Le choix des entités dépend de plusieurs critères dont notamment l'absence d'audits récents, des changements au sein du management, ou à des écarts de performance par rapport aux objectifs fixés.

L'objectif des audits est d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que d'évaluer l'organisation, l'efficience et l'optimisation des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures couverts sont :

- la conformité au Code d'éthique ;
- les ventes et les clients ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les Ressources humaines ;
- la trésorerie ; et
- les procédures de clôture et le reporting.

En outre, à l'occasion de chaque mission d'audit, une revue de la performance financière des activités est effectuée afin de vérifier la cohérence d'ensemble de l'information financière produite par l'entité contrôlée. Les rapports d'audit sont communiqués au management des unités opérationnelles, de leur hiérarchie, des Directions centrales fonctionnelles et de la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent des engagements de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Depuis 2011, la Direction de l'Audit interne a renforcé le suivi de la mise en place de ses recommandations dans l'année suivant l'audit. En 2012, un outil d'Audit interne a été mis en place. Il a pour objectif la réalisation de la campagne d'auto-évaluation de contrôle interne sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière. Cet outil permettra dès 2013 le suivi des recommandations et des plans d'actions suite aux audits.

Directions centrales

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Juridique-Risques et *Compliance*, Ressources humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, et Technique.

- La Direction juridique, Risques et Compliance est en charge des affaires Juridiques, du Risk Management et du Programme de Conformité du Groupe. Fonction support des opérationnels pour la revue des aspects juridiques des appels d'offres et contrats importants, elle gère directement ou supervise, selon les cas, les contentieux opérationnels du Groupe. En liaison étroite avec les opérationnels, les Directions Technique et Qualité du Groupe, elle contribue à l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe, définit les politiques de gestion des risques, et les procédures de revue des appels d'offres et contrats du Groupe. Elle est également en charge de mettre en place les polices d'assurances de responsabilité du Groupe. Par ailleurs, elle définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité, comprenant le Code d'éthique, ses procédures internes d'application, les formations correspondantes, et les audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe dont le Manuel de Gestion du Groupe (MAG). Dans ce cadre, elle définit un ensemble de procédures, d'outils et de références qui visent à la qualité et à la cohérence des informations transmises (reporting de gestion, états financiers). En particulier, le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.
- La Direction Qualité définit et supervise le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle s'assure que les différentes divisions ont mis en place les moyens de contrôler l'application des procédures.
 La Direction Qualité est également responsable de la mesure de la satisfaction des clients.

Les Directions Techniques au sein des divisions opérationnelles ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe. Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux

qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre des dites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et Management des risques techniques.

Dispositifs de Contrôle Interne au regard des objectifs du Cadre de Référence de l'AMF

Depuis 2007, Bureau Veritas a adopté les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF et a mis en place ses préconisations avec pour objectif d'apporter aux filiales du Groupe un outil leur permettant d'une part de s'auto-évaluer et d'autre part d'identifier des axes de progrès en matière de dispositif de contrôle interne.

En application dudit Cadre de référence, trois questionnaires d'autoévaluation du contrôle interne sont utilisés :

- le premier, portant sur les principes généraux de contrôle interne ainsi que sur certains aspects financiers stratégiques, a été complété annuellement par les différentes Directions centrales de Bureau Veritas SA;
- 2. le deuxième, portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central a été complété annuellement par les fonctions Finance et Support de Bureau Veritas SA; et
- 3. le troisième, portant sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière a été étendu progressivement aux principales filiales du Groupe. Ce questionnaire est déployé au sein des principaux pays et des plateformes comptables des plus gros contributeurs de toutes les divisions et sur tous les continents.

Cet exercice d'auto-évaluation annuel permet de s'assurer de l'application correcte des principes comptables définis dans le Manuel d'administration et de gestion du Groupe (MAG), de faire un état des lieux de la qualité des processus de contrôle existants et de mettre en place le cas échéant des actions correctives.

En 2012, le processus d'auto-évaluation a été renforcé sur les aspects suivants :

- la réalisation de la campagne d'auto-évaluation du contrôle interne sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière a été réalisée avec le nouvel outil automatisé de contrôle interne déployé au cours du deuxième semestre 2012 :
- cette campagne a porté sur près de 70% du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 contre 60% en 2011;
- les cas de non-conformité identifiés au cours de la campagne 2012 ont donné lieu à des plans d'actions spécifiques qui font l'objet d'un suivi particulier par la Direction financière;
- par ailleurs, les questionnaires d'auto-évaluation décrits ci-dessus ont pris en considération les anomalies ou faiblesses de contrôle interne communiquées par les commissaires aux comptes.

Rapport du Président du Conseil d'administration

Contrôle interne et gestion des risques

Information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- le référentiel externe intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit notamment ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) depuis l'exercice 2005;
- le référentiel interne constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité du Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux de change, de piloter la politique fiscale et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans les initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (Shared services centers) ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau structuré de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au Directeur Financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est très structuré et permet de fixer des objectifs à un niveau très détaillé (business units). Le budget qui en résulte est donc un instrument de contrôle pertinent pour suivre mensuellement l'activité au niveau de chaque pays/activité. Ce contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent à la Direction financière du Groupe un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Support aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions puis dans le cadre du processus d'intégration postacquisition. Depuis 2004, une procédure spécifique appelée *Post Merger Integration Plan* (PMIP) est en place pour améliorer le processus d'intégration des acquisitions. Cette procédure a pour objet de définir dans chaque domaine (Finance, Juridique – Risques et *Compliance*, Ressource humaines, Communication, Informatique, Systèmes d'information, Assurance et Qualité), les actions d'intégration à effectuer et les plannings de réalisation, en tenant compte notamment des informations collectées lors des phases d'audits préalables (*Due diligence*). Le planning de l'intégration est revu avant l'acquisition. Une partie des effectifs de la Direction de

l'Audit interne a été mobilisée sur l'intégration d'Inspectorate dès le dernier trimestre 2010 et a poursuivi les travaux d'intégration tout au long de l'année 2011. En 2012, une partie des effectifs de l'équipe d'Audit interne a été mobilisée sur une mission de due diligence et d'intégration de la société Unicar.

Les intégrations sont menées par les responsables des zones ou des activités concernées, et soutenues par l'ensemble des fonctions supports du siège. À l'issue du PMIP, la Direction de l'Audit interne procède à une revue critique du processus qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses et d'améliorer les procédures.

Gestion des risques et suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une prestation par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur deux réseaux transversaux et leurs Directions respectives : la Direction juridique, Risques et *Compliance* et les Directions Technique et Qualité du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée et déclinée au sein des divisions et des zones géographiques.

Depuis 2008 le Groupe effectue des cartographies des risques au sein des divisions du Groupe pour mettre à jour ses connaissances, identifier et quantifier les risques opérationnels et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques. Des plans d'actions précis et détaillés sont décidés dont la mise en œuvre est confiée aux opérationnels. Des actions « transversales » portant notamment sur les standards techniques, le suivi des contextes juridiques et réglementaires et les programmes mondiaux d'assurances sont également exécutées par les divisions et les Directions Techniques.

En outre, les Directions opérationnelles avec le concours de la Direction juridique, Risques et *Compliance* établissent des cartographies des risques spécifiques ciblées sur de nouvelles activités ou des activités en développement.

Depuis 2010, le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des risques opérationnels visant à densifier et à spécialiser les centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » qui puissent être utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

La conduite de la politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de proximité, responsables de la gestion de risques, et ce sous tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et *compliance* afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Rapport du Président du Conseil d'administration

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux, en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges figure dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les Directeurs d'entités opérationnelles, les divisions, et la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Chaque division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs du Groupe, consistant notamment à :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et Compliance.

La politique du Groupe, de centraliser les assurances de responsabilité civile professionnelle, par des programmes mondiaux contribue aux contrôles de la Direction et favorise le *reporting* des risques opérationnels et des litiges.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

La Direction générale du Groupe a défini des principes afin de mettre en œuvre ces objectifs, notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe.

En outre, dans le cadre du processus de *reporting* de gestion et de préparation des états financiers, la Direction financière a défini un ensemble de procédures, outils et références qui visent à améliorer/contrôler/vérifier la qualité et à la cohérence des informations transmises.

Suivi des Accréditations – Rôle des Directions Techniques

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « licence to operate » (accréditations, agréments, délégations, etc.) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

Les Directions Techniques ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité du Groupe sont réalisées en conformité avec les procédures Bureau Veritas (pour l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges à caractère réglementaire ou privé de l'organisme délivrant l'autorisation d'exercer.

En fonction du domaine d'activités, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

 dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine, Certification, Biens de consommation, et Services aux gouvernements), les Directions Techniques sont centralisées et fournissent des procédures et des règles applicables partout dans le monde ;

 dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions Techniques locales fournissent des méthodologies applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction Technique centrale.

Les différentes Directions Techniques s'appuient sur un réseau structuré de responsables techniques dans chaque division et réalisent chaque année un certain nombre d'audits techniques pour s'assurer du respect des procédures et de la bonne application des règles définis par le Groupe ainsi que de celle des méthodologies définies localement.

Qualité et Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 par un organisme indépendant et international, depuis 16 ans.

La Direction de la Qualité a pour objectif de déployer et d'animer un système qualité permettant d'assister les unités opérationnelles et fonctionnelles dans leur volonté de constante amélioration des processus que ces unités ont à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des clients.

Pour atteindre cet objectif, la Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans le réseau géographique et au niveau central.

Ressources humaines

Malgré l'importance des règles et contraintes locales dans la gestion des Ressources humaines, la Direction des Ressources humaines du Groupe s'assure de la cohérence des politiques d'évaluation et de rémunération des *Managers* du Groupe. Tous les *Managers* du Groupe et leurs performances annuelles sont suivis sur un logiciel intégré (*Peoplesoft*) qui permet de s'assurer de l'émergence des « talents » et de contrôler que les principaux salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.

La Direction des Ressources humaines suit aussi, au travers d'un réseau de responsables Ressources humaines, un certain nombre d'indicateurs clés comme le taux d'attrition ou les évolutions de la masse salariale. Lors du processus budgétaire annuel, l'analyse des indicateurs permet de maîtriser, au niveau des principaux pays, les risques liés aux augmentations des coûts de personnel.

Programme de Conformité (Compliance Program)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a mis en place dans l'ensemble du Groupe, un programme dédié à l'éthique, sa mise en œuvre et son contrôle, par l'adoption en 2003 d'un Code d'éthique, applicable à l'ensemble des salariés du Groupe.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Rapport du Président du Conseil d'administration

En 2012, le Programme de Conformité a été actualisé avec pour objectif de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption et (ii) la formation et la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique du Groupe et (iii) sa mise en œuvre.

Ce nouveau programme de conformité comprend une version mise à jour du Code d'éthique désormais disponible en 32 langues contre vingt-et-une auparavant ; un nouveau manuel de procédures internes facile d'accès pour tous les collaborateurs et disponible désormais en 11 langues contre six auparavant et un module de formation obligatoire sous forme principalement d'e-learning pour tous les collaborateurs, disponible en 16 langues. Pour assurer le déploiement de ce nouveau programme, un réseau dédié de responsables du déploiement a été constitué. Ce nouveau réseau est animé par une équipe siège dédiée à ce projet. Le Groupe s'est fixé pour objectif d'être en mesure de démontrer que 100% des collaborateurs du Groupe auront été formés à ce nouveau programme en 2013.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Programme de Conformité. Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les zones et régions géographiques et les divisions.

Dans les unités opérationnelles, chaque Directeur d'unité est responsable de l'application du Programme de Conformité par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque Directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du Compliance Committee de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que le Groupe apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif soit, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

Évolution du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Évolution du dispositif de contrôle interne

Le Groupe entend promouvoir dans les années à venir, une démarche visant à plus de coordination et d'intégration entre les différents audits du réseau : audits internes, audits financiers externes, audits qualité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

Cartographie des risques

Fin 2012, un nouvel exercice de cartographie des risques portant sur l'ensemble des divisions et des zones géographique du Groupe

a été initié avec le concours de la Direction juridique des risques et de la *Compliance*, au moyen d'une autoévaluation réalisée sous la responsabilité de chaque Directeur de zone géographique et de division. Le Comité de direction du Groupe a revu le résultat de cette cartographie. Chaque risque identifié doit donner lieu à l'établissement d'un plan d'action détaillé à mettre en œuvre en 2013 dont le Comité de direction du Groupe continuera de suivre les progrès et réalisations au cours de l'année 2013.

Rapport du Président du Conseil d'administration

2.2.4. MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

2.2.5. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

Rapport du Président du Conseil d'administration

2.2.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ BUREAU VERITAS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient:

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 mars 2013		
	Les Commissaires aux comptes	
PricewaterhouseCoopers Audit		Bellot Mullenbach & Associé
Christine Bouvry		Eric Sevvos

2.3 Rémunération des dirigeants

2.3.1 RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Lors de sa réunion du 11 décembre 2012, le Conseil d'administration de Bureau Veritas a procédé à l'analyse des recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. À la lumière des mesures mises en place au sein de la Société, le Conseil d'administration a indiqué que celle-ci adhérait à ces recommandations.

L'ensemble des informations normalisées conformes aux recommandations AFEP/MEDEF sont présentées ci-après.

Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

Depuis le 1er mars 2012, date de son entrée en fonction en qualité de Directeur Général, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Didier Michaud-Daniel sont fixées respectivement à 800 000 euros et 560 000 euros. La rémunération variable cible représente 70% de la rémunération fixe et est assise pour moitié sur la réalisation d'un objectif de Résultat d'exploitation et de gestion (REG)⁽¹⁾ et pour l'autre moitié sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. En cas de dépassement de l'atteinte des objectifs, la rémunération variable est plafonnée à 150% de la rémunération variable cible.

Après examen de la réalisation des objectifs au titre de 2012, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration réuni le 26 février 2013 à 568 590 euros.

Pour l'exercice 2013, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Didier Michaud-Daniel sont maintenues respectivement à 800 000 euros et 560 000 euros. La rémunération variable cible est désormais assise pour 60% sur la réalisation d'objectifs quantitatifs (dont 50% sur la réalisation d'un objectif de Résultat d'exploitation et de gestion⁽¹⁾ et 10% sur la réalisation d'un objectif de Cash flow opérationnel⁽²⁾) et pour 40% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. En cas de dépassement de l'atteinte des objectifs quantitatifs, la rémunération variable est plafonnée à 150% de la rémunération variable cible.

Du 1er janvier au 29 février 2012, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Frank Piedelièvre, en qualité de Président-Directeur Général, s'établissent respectivement à 910 000 euros et 455 000 euros, inchangées par rapport à 2011. La rémunération variable cible représente 50% de la rémunération fixe, et est assise

pour moitié sur la réalisation d'un objectif de Résultat d'exploitation et de gestion (REG)⁽¹⁾ et pour l'autre moitié sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. À compter du 1^{er} mars 2012, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Frank Piedelièvre, en qualité de Président du Conseil d'administration, sont fixées respectivement à 550 000 euros et 250 000 euros. La rémunération variable est assise sur des objectifs qualitatifs.

Après examen de la réalisation des objectifs au titre de 2012, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, cette rémunération variable a été fixée par le Conseil d'administration réuni le 26 février 2013 à 285 097 euros.

Du 1er janvier au 22 mai 2013, date de renouvellement de son mandat social, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Frank Piedelièvre, en qualité de Président du Conseil d'administration, sont maintenues respectivement à 550 000 euros et 250 000 euros.

Du 1er janvier au 29 février 2012, la rémunération fixe annuelle brute hors avantage en nature et la rémunération variable cible (réalisation à 100% des objectifs) de Philippe Donche-Gay, en qualité de Directeur Général Délégué en charge des Opérations, s'établissent respectivement à 550 000 euros et 300 000 euros, inchangées par rapport à 2011. La rémunération annuelle brute au titre de son mandat social de Directeur Général Délégué est maintenue à 50 000 euros. La rémunération variable cible est assise pour 60% sur la réalisation d'un objectif de Résultat d'exploitation et de gestion (REG)⁽¹⁾ et pour 40% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs. En cas de dépassement de l'atteinte des objectifs, la rémunération variable est plafonnée à 150% de la rémunération variable cible.

À partir du 1er mars 2012, Philippe Donche-Gay poursuit ses responsabilités opérationnelles dans le Groupe sans mandat social.

Après examen de la réalisation des objectifs au titre de 2012, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, la rémunération variable due pour la période du 1er janvier au 29 février 2012 a été fixée par le Conseil d'administration réuni le 26 février 2013 à 27 084 euros.

Bien que les critères qualitatifs et quantitatifs d'attribution de la rémunération variable de chacun des trois dirigeants mandataires sociaux soient préétablis et définis de manière précise, pour des raisons de confidentialité et de respect du secret des affaires, le Document de référence 2012 ne les présente pas détaillés.

⁽¹⁾ Le Résultat d'exploitation et de gestion (REG) du Groupe correspond au résultat opérationnel ajusté corrigé d'éléments exceptionnels (restructurations, changement de méthode comptable...). Il pourra aussi être éventuellement retraité des variations de taux de change et des modifications de périmètre du Groupe.

⁽²⁾ L'indicateur mesurant le cash flow opérationnel du Groupe est l'OCF before Capex, correspondant au REG ajusté des variations de besoin en fonds de roulement et des dotations aux amortissements et provisions. Les dépenses d'investissement sont exclues du calcul.

Rémunération des dirigeants

Tableau n° 1 : tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

		aud-Daniel r Général		edelièvre du conseil	Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur Général Délégué en charge des Opérations	
(euros)	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 240 645 ^(a)	-	893 985 ^(a)	1 341 146	121 410 ^{(a)(c)}	846 574
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	697 800 ^(b)	-	-	405 450 ^(b)	-	180 200 ^(b)
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	2 365 200 ^(b)	-	-	672 300 ^(b)	-	403 380 ^(b)
TOTAL	4 303 645	-	893 985	2 418 896	121 410 ^{(a)(c)}	1 430 154

⁽a) La rémunération variable due au titre 2012 a été fixée le 26 février 2013 par le Conseil d'administration sur propositions du Comité des nominations et des

Tableau n° 2 : tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Di	Didier Michaud-Daniel Directeur Général			Frank Piedelièvre Président du conseil							
	Exercic	e 2012	Exerci	e 2011	Exerci	e 2012	Exercio	e 2011			Exercic	e 2011
(euros)	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	666 667 ^(a)	666 667 ^(a)	-	-	605 385	605 385	910 000	910 000	93 846 ^(e)	93 846 ^(e)	600 000	600 000
Rémunération variable	568 590 ^(b)	-	-	-	285 097 ^(b)	427 643	427 643	494 931	27 084 ^{(b)(e)}	243 694	243 694	296 328
Intéressement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350 ^(d)
Participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	373
Jetons de présence	-	-	-	-	_(c	_(c	_(c	_(c) _	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	5 388	5 388	-	-	3 503	3 503	3 503	3 503	480 ^(e)	480 ^(e)	2 880	2 880
TOTAL	1 240 645	672 055	-	-	893 985	1 036 531	1 341 146	1 408 434	121 410 ^(e)	338 020 ^(e)	846 574	899 931

⁽a) Rénumération fixe versée à compter du 1er mars 2012.

⁽b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions, si celles-ci sont exercées, ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance (voir paragraphe politique d'intéressement à long terme ci-après).

⁽c) Rénumération calculée au prorata temporis pour la période du 1er janvier au 29 février 2012.

⁽b) La rémunération variable due au titre 2012 a été fixée le 26 février 2013 par le Conseil d'administration sur propositions du Comité des nominations et des rémunérations.

⁽c) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.

⁽d) Le montant indiqué correspond au supplément d'intéressement versé en 2011.

⁽e) Rénumération calculée au prorata temporis pour la période du 1er janvier au 29 février 2012.

Tableau n° 3 : tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2011 et 2012 :

Membres du Conseil d'administration (euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2011, versés en janvier 2012	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2012, versés en janvier 2013		
Frank Piedelièvre ^(a)				
Jetons de présence	-	-		
Frédéric Lemoine				
Jetons de présence	62 300	63 500		
Pierre Hessler				
Jetons de présence	62 300	63 500		
Jérôme Charruau ^(b)				
Jetons de présence	12 800	-		
Ernest-Antoine Seillière				
Jetons de présence	25 300	27 500		
Jean-Michel Ropert				
Jetons de présence	38 300	41 500		
Philippe Louis-Dreyfus				
Jetons de présence	31 550	30 750		
Patrick Buffet				
Jetons de présence	36 300	35 000		
Aldo Cardoso				
Jetons de présence	72 300	76 500		
Stéphane Bacquaert				
Jetons de présence	38 300	40 500		
Barbara Vernicos				
Jetons de présence	23 250	37 000		
TOTAL	402 700	415 750 ^(c)		

⁽a) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.

Politique d'intéressement à long terme

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options d'achat d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde. Le Conseil d'administration, réuni le 18 juillet 2012, a ainsi décidé d'attribuer des options d'achat d'actions et des actions de performance aux collaborateurs du Groupe ainsi qu'au dirigeant mandataire social.

L'attribution concernait 548 collaborateurs du Groupe, correspondant à un total de 647 550 actions (370 950 actions de performance et 276 600 options d'achat d'actions) soit environ 0.6% du capital social.

⁽b) Le mandat de Jérôme Charruau est arrivé à échéance à l'issu de l'Assemblée générale du 27 mai 2011.

⁽c) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 500 000 euros par l'Assemblée générale du 27 mai 2011.

Rémunération des dirigeants

Le nombre maximal d'options d'achat d'actions et d'actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux figure dans le tableau ci-dessous :

		Nombre maximal d'options attribuées	Nombre maximal d'actions attribuées
Didier Michaud-Daniel	Directeur Général	60 000	40 000
Frank Piedelièvre	Président du conseil	-	-

Les attributions au dirigeant mandataire social sont soumises à la réalisation d'une condition de performance : en fonction du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) de l'exercice 2012, les bénéficiaires pourront exercer/acquérir entre 0% et 100% des options/actions attribuées ; de surcroît, si la marge (ratio REG/Chiffre d'Affaires) de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.

Le prix d'achat des options a été fixé à 70,17 euros correspondant à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

La période d'indisponibilité pour les options d'achat d'actions est d'une durée de 3 ans, et la période d'acquisition pour les actions de performance est d'une durée de 3 ans, suivie d'une période de conservation de 2 ans.

En application de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, le mandataire social de Bureau Veritas SA est tenu de conserver au nominatif 50% des actions issues de levée d'options et 50% des actions livrées à l'issue de la période de conservation, jusqu'à l'expiration de sa fonction de mandataire social.

Le dirigeant mandataire social de Bureau Veritas SA s'est engagé à ne pas recourir à des instruments de couverture de ses options de souscription ou d'achat actions jusqu'à l'expiration de son mandat.

Tableau n° 4 : options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice 2012 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Michaud-Daniel	18/07/2012	options d'achat d'actions	697 800 €	60 000	70,17 €	18/07/2015 au 18/07/2020
Frank Piedelièvre	_	-	-	-	-	-

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci sont exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- une condition de présence le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits; et
- à une condition de performance, liée au niveau de réalisation du REG de l'exercice 2012. Il a été défini un niveau minimum, un niveau cible ainsi qu'un niveau intermédiaire de REG à atteindre

au titre de l'exercice 2012. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune option attribuée ne pourra être exercée par le bénéficiaire. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est égal au niveau intermédiaire alors 62.5% des options attribuées pourront être exercées. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options attribuées pourront être exercées. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options attribuées pourront être exercées. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau intermédiaire et le niveau maximum, alors le nombre d'options qui pourront être exercées sera de 0% à 62,5% et de 62,5% à 100% et déterminé par application d'une règle de proportionnalité.

Tableau n° 5 : options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice 2012 par chaque dirigeant mandataire social

Les mandataires sociaux n'ont procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2012.

Tableau n° 6 : actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice 2012

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À DIDIER MICHAUD-DANIEL - EXERCICE 2012

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
18/07/2012	40 000	2 365 200 €	18/07/2015	18/07/2017
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	l'exercice 2012, le bénéficiaire p pour les attributions d'actions g de l'un des deux exercices 2013 l'attribution, aucune action de p	fonction du niveau de réalisation do pourra acquérir entre 0% et 100% de gratuites décrit précédemment ; de s 3 et 2014 est inférieure à un niveau erformance ne pourra être acquise pxé une période d'acquisition d'une du	s actions attribuées so surcroît, si la Marge (ra cible fixé par le Conse par le bénéficiaire.	elon le même principe que atio REG/Chiffre d'affaires) sil d'administration lors de

Le président du conseil, Frank Piedelièvre, n'a pas reçu d'allocation d'actions de performance durant l'exercice 2012.

Tableau n $^{\circ}$ 7 : actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Didier Michaud-Daniel	-	-	-
Frank Piedelièvre	03/07/2009	20 000	Présence et performance

Tableau n° 8 : historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Date d'Assemblée	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011
Date du Conseil d'administration	23/07/2010	14/12/2011	18/07/2012
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées dont le nombre			
pouvant être souscrites ou achetées par	244 200	65 000	336 600
- les mandataires sociaux :			
Didier Michaud-Daniel	-	-	60 000
Frank Piedelièvre	60 000	45 000	-
Point de départ d'exercice des options	23/07/2013	14/12/2014	18/07/2015
Date d'expiration	23/07/2018	14/12/2019	18/07/2020
Prix de souscription ou d'achat	46,31 euros ^(a)	53,10 euros ^(a)	70,17 euros ^(a)
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 1er janvier 2013	3 000 ^(b)	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 1er janvier 2013	-	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 1 ^{er} janvier 2013	241 200	63 765	336 600

⁽a) Le prix de souscription ou d'achat correspond à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

⁽b) Options exercées hors période d'exercice par un salarié non mandataire social en respect des dispositions de l'article 7.4 du Réglement du plan.

Rémunération des dirigeants

Tableau n° 9 : options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Date Assemblée générale : 18/06/2007 Plan du 09/06/2008	Date Assemblée générale : 18/06/2007 Plan du 03/07/2006	Date Assemblée générale : 27/05/2011 Plan du 18/07/2012
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	140 400	Prix de souscription 70,17 €	-	-	Au total 276 600 options attribuées
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	7 900	36,665€	3 900	4 000	-

Un état de la situation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2012 est présenté au chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

Tableau n° 10

	Contrat	de travail	ravail Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
Dirigeants mandataires sociaux	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Didier Michaud-Daniel Directeur Général Dates de début et fin de mandat : cf. p. 59		$\sqrt{}$		\checkmark	\checkmark			\checkmark
Frank Piedelièvre Président <i>Dates de début et fin de mandat : cf. p. 54-5</i>	5	$\sqrt{}$		\checkmark		\checkmark		\checkmark

Didier Michaud-Daniel bénéficie au titre de son mandat social d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, représentant 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et variable) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde, grave ou cas de force majeure) dans les cinq anées à compter

de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 – Information sur les Sociétés et le capital, paragraphe 6.9, Opérations avec les apparentés du présent Document de référence.

Rémunération des mandataires sociaux de Wendel occupant un poste d'administrateur dans la Société

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les actions sont admises aux négociations sur

un marché réglementé a reçu durant l'exercice de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société qui la contrôle, (ainsi que le montant des rémunérations, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) est indiqué ci-dessous.

Les rémunérations perçues au cours de l'exercice 2012, y compris celles reçues des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 et de la société contrôlant Wendel sont détaillées ci-dessous.

		2011					
	Rémunération	n brute	Jetons de	Avantages	Rémunération	Rémunération	
(euros)	Fixe hors jetons de présence	variable	présence et autres rémunérations ^(a)	en nature	totale	totale	
Frédéric Lemoine Président du Directoire	930 810	600 000	274 399	12 465	1 817 674	1 984 511	
Ernest-Antoine Seilliere Président du Conseil de surveillance	105 000	-	122 268	4 413	231 681	239 114	

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions d'administrateur dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

La rémunération fixe et les objectifs à atteindre pour la rémunération variable de Monsieur Frédéric Lemoine sont arrêtés chaque année par le Conseil de surveillance de Wendel du mois de février de l'année en cours, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour

les sociétés cotées et les sociétés d'investissement européennes ; le montant de la rémunération variable est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

2.3.2 CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX OU LES ADMINISTRATEURS ET BUREAU VERITAS OU L'UNE DE SES FILIALES

À la date de dépôt du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

2.4.1 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET DES ADMINISTRATEURS DANS LE CAPITAL DE BUREAU VERITAS

Au 31 décembre 2012, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeants mandataires sociaux	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Didier Michaud-Daniel	0	-
Frank Piedelièvre ^(a)	366 700	0,33%

(a) Dont 250 000 au travers de la société Piedelièvre et Associés.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	300	NS
Stéphane Bacquaert	300	NS
Patrick Buffet	300	NS
Aldo Cardoso	3 000	NS
Pierre Hessler	300	NS
Philippe Louis-Dreyfus	3 077	NS
Jean-Michel Ropert	300	NS
Ernest-Antoine Seillière	300	NS
Barbara Vernicos	1 000	NS

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général, détient 60 000 options d'achat d'actions accordées dans le cadre du plan du 18 juillet 2012.

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration, détient 164 145 options de souscription ou d'achat d'actions accordées dans le cadre des plans du 3 juillet 2009, du 23 juillet 2010 et du 14 décembre 2011.

Monsieur Philippe Donche-Gay, Directeur Général Délégué jusqu'au 1er mars 2012, détient 89 520 options de souscription ou d'achat d'actions attribuées dans le cadre des plans du 3 juillet 2009, du 23 juillet 2010, du 14 décembre 2011 et du 18 juillet 2012.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 2.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES 2.4.2 À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2012 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	14/03/2012	64,7518	2 266 313,00	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	15/03/2012	64,7255	970 882,50	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	19/03/2012	64,4968	1 612 420,00	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	06/06/2012	68,3634	1 025 451,00	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	07/06/2012	68,9834	689 834,00	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	04/07/2012	71,7569	1 793 922,50	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration	Cession	20/09/2012	76,3000	1 907 500,00	Actions

À la connaissance de la Société et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société entre la clôture de l'exercice 2012 et la date du présent Document de référence sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil	Cession	06/03/2013	100,1148	1 346 143,60	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil	Cession	07/03/2013	99,8361	1 934 923,45	Actions
Piedelièvre et Associés	personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil	Cession	08/03/2013	100,0313	87 227,29	Actions

Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

2.4.3 ACTIONS DE PERFORMANCE

Date de l'Assemblée Générale	18/06/2007	18/06/2007	
Date d'attribution	09/06/2008	03/07/2009	
Nombre d'actions attribuées (retraité)	426 050	363 500	
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	426 050	363 500	
Nombre d'actions acquises	335 050	144 350	
Nombre d'actions annulées	91 000	65 400	
Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir	-	153 750	
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	-	40 000	
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	-	32 400	
Date d'expiration de la période d'acquisition	09/06/2012 ou 09/06/2011 pour les salariés d'une société française	03/07/2013 ou 03/07/2012 pour les salariés d'une société française	
Durée de la période d'incessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	
Conditions d'acquisition	Présence et performance ^(a)	Présence et performance ^(b)	
Prix de l'action le jour de l'attribution (euros)	37,81	34,50	
Valorisation d'une action (euros)	33,88	28,19	

- (a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2008 par rapport à un objectif de réalisation de celui-ci. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 est inférieur ou égal à 90% de l'objectif fixé, alors 50% des Actions pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de ce même exercice est supérieur à 90% et inférieur à 102% de l'objectif fixé, alors le nombre d'Actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera réduit de 4,17% pour chaque 1% de ROA constaté en dessous de 102% de l'objectif fixé par le Directoire. Enfin, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 atteint ou dépasse 102% de l'objectif fixé, toutes les actions seront acquises par les bénéficiaires. Les bénéficiaires doivent rester salariés pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 ayant dépassé 102% de l'objectif fixé, les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.
- (b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2009. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 ayant dépassé le niveau cible les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.
- (c) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaires. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	TOTAUX
23/07/2010	23/07/2010	23/07/2010	18/07/2011	14/12/2011	18/07/2012	
45 000	353 900	64 500	380 230	24 000	410 950	2 068 130
45 000	353 900	64 500	380 230	24 000	410 950	2 068 130
-	1 400	-	1 500	-	-	537 300
-	35 400	10 500	17 620	456	2 650	223 026
45 000	317 100	54 000	361 110	23 544	408 300	1 362 804
45 000	-	-	-	23 544	40 000	148 544
-	29 400	3 000	34 500	-	46 800	146 100
23 juillet 2013	23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française	23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française	18/07/2015 ou 18/07/2014 pour les salariés d'une société francaise	14/12/2014	18/07/2016 ou 18/07/2015 pour les salariés d'une société française	
2 ans	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	2 ans	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	
Présence et performance ^(c)	Présence et performance ^(c)	Présence	Présence et performance ^(d)	Présence et performance ^(d)	Présence et performance ^(e)	
48,10	48,10	48,10	57,20	53,99	71,89	
42,30	43,47	43,47	51,00	44,82	62,87	

- (d) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2011 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2012 et 2013. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2011. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2012 et 2013 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (e) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2013 et 2014. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2012. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de REG intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le REG constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

2.4.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Date de l'Assemblée générale	30/06/2004	27/06/2005	27/06/2005	18/01/2007	
Date du plan d'attribution	15/11/2004 ^(a)	01/02/2006 ^{(a)(b)}	12/07/2006 ^(a)	31/01/2007 ^(a)	
Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	117 500	1 711 000	142 000	700 000	
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	117 500	1 711 000	142 000	700 000	
Nombre d'options levées	58 000	1 137 010	127 000	403 670	
Nombre d'options annulées	59 500	440 500	5 000	181 000	
Nombre d'options attribuées et en vigueur	-	133 490	10 000	115 330	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les mandataires sociaux	-	-	-	-	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les dix premiers attributaires salariés	-	81 350	10 000	49 500	
Date de départ de la période d'exercice des options	15/11/2007	01/02/2011	12/07/2011	31/01/2012	
Date d'expiration des options	15/11/2012	01/02/2014	12/07/2014	31/01/2015	
Prix de souscription/d'achat retraité à la date d'enregistrement du présent Document de référence	12,094 €	15,165 € ^(c)	17,304 € ^(e)	17,304 €	

⁽a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

⁽b) Le nombre d'options initialement attribué était de 1 711 000 (retraité) ; 2 renonciations pour un total de 27 500 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 1 683 500 (retraité).

⁽c) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

⁽d) Ces plans sont des plans d'options d'achat d'actions.

⁽e) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

⁽f) Les mandataires sociaux attributaires de plans d'options de souscription d'actions sont Messieurs Piedelièvre, Donche-Gay et Tardan, respectivement Président-Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués de la Société.

Gouvernement d'entreprise Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	TOTAUX
09/06/2008	03/07/2009	23/07/2010	23/07/2010	18/07/2011 ^(d)	14/12/2011 ^(d)	18/07/2012 ^(d)	
137 400	266 500	135 000	109 200	178 500	65 000	336 600	3 898 700
137 400	266 500	135 000	109 200	178 500	65 000	336 600	3 898 700
72 050	37 300	-	3 000	3 500	-	-	1 841 530
12 300	15 100	-	-	-	1 235	-	714 635
53 050	214 100	135 000	106 200	175 000	63 765	336 600	1 342 535
-	120 000 ^(f)	135 000 ^(f)	-	-	63 765	60 000	378 765
53 050	83 000	-	85 000	103 500	-	140 400	605 800
09/06/2011	03/07/2012	23/07/2013	23/07/2013	18/07/2014	14/12/2014	18/07/2015	
09/06/2016	03/07/2017	23/07/2018	23/07/2018	18/07/2019	14/12/2019	18/07/2020	
38,35 €	34,98 €	46,31 €	46,31 €	57,66 €	53,10 €	70,17 €	

Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés

Options attribuées au cours de l'exercice 2012

Information globale

	Plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option d'achat d'actions	18/07/2012	336 600	70,17
TOTAL		336 600	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2012

Information globale

	Plan	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option de souscription d'actions	01/02/2006	88 990	26,514 ^(a)
Plan d'option de souscription d'actions	31/01/2007	403 670	17,304
Plan d'option de souscription d'actions	09/06/2008	63 050	38,350
Plan d'option de souscription d'actions	03/07/2009	37 300	34,980
Plan d'option de souscription d'actions	23/07/2010	3 000	46,310
Plan d'option d'achat d'actions	18/07/2011	3 500	57,660
TOTAL		599 510	

⁽a) Ce montant correspond à la moyenne pondérée du prix d'exercice car ce prix doit être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

2.4.5 IMPACT POTENTIEL DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 767 170 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 767 170 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2012, soit 110 498 636 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 0,69% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2012, l'émission de l'intégralité des 1 362 804 actions de performance attribuées entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 1,23%, portant ainsi la dilution totale (stock-options et actions de performance) à 2 129 974 actions, soit 1,93% du capital de Bureau Veritas.

La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou en attribuant des actions de performance au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2013.

Rapport du management

3.1	Faits marquants de l'exercice RFA	90	3.3	Flux de trésorerie	
	3.1.1 Des acquisitions ciblées, positionnées			et financement RFA	97
	sur des marchés à fort potentiel 3.1.2 Cession des activités Infrastructure	90		3.3.1 Flux de trésorerie 3.3.2 Financement	97 99
	en Espagne	90		5.5.2 Financement	7 7
3.2	Évolution de l'activité		3.4	Événements postérieurs à l'approbation des comptes	103
	et des résultats 📭	91		a tapprobation des comptes	100
	3.2.1 Chiffre d'affaires	91	3.5	Changements significatifs	
	3.2.2 Résultat opérationnel	91	0.0	de la situation financière	
	3.2.3 Résultat opérationnel ajusté	92			
	3.2.4 Résultat financier	92		et commerciale	103
	3.2.5 Impôts sur les résultats	93			
	3.2.6 Résultat net part du Groupe	93	3.6	Tendances	
	3.2.7 Résultat net ajusté part du Groupe	93	3.0		100
	3.2.8 Résultats par activités	94		pour l'exercice 2013 RFA	103

Rapport du management

Faits marquants de l'exercice

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012, et est établi sur la base des comptes consolidés 2012, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

3.1 Faits marquants de l'exercice

3.1.1 DES ACQUISITIONS CIBLÉES, POSITIONNÉES SUR DES MARCHÉS À FORT POTENTIEL

Les acquisitions ciblées font partie des initiatives de croissance du Groupe dans le cadre de son plan stratégique BV2015. Elles visent à renforcer son réseau mondial et à déployer l'ensemble du portefeuille de services dans les segments de marché stratégiques.

En 2012, le Groupe a réalisé 14 acquisitions sur la base de valorisations attractives qui permettent de consolider l'expertise technique sur des segments de marché porteurs (forage pétrolier et gazier, tests géochimiques pour les minéraux, tests sur les produits électroniques et les équipements automobiles) et de renforcer la taille du réseau sur des zones clés telles que l'Amérique du Nord, l'Amérique latine ou l'Allemagne. Le chiffre d'affaires cumulé de ces acquisitions est estimé à plus de 210 millions d'euros en base annuelle 2012. Les principales acquisitions ont concerné :

- la société allemande Pockrandt GmbH, spécialisée dans les services de contrôle non destructif pour les opérateurs et fabricants de centrales électriques;
- ACME Labs, le numéro trois au Canada des tests de minéraux (exploration, production);
- HuaXia, société leader chinoise du contrôle technique et de la supervision de la construction d'usines pétrochimiques;
- la société française ACR, spécialisée dans le contrôle qualité des infrastructures (construction routière, terrassement et ouvrages d'art):
- JCS, un laboratoire spécialisé dans les tests pour l'agroalimentaire au Japon;

- TH Hill, un leader mondial des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gazier, basé aux États-Unis;
- Waterdraws, société américaine spécialisée dans le calibrage de compteurs de pétrole;
- Bhagavathi, société indienne, spécialisée dans l'analyse des risques environnementaux;
- Tecnicontrol, leader de l'évaluation de conformité pour les actifs industriels en Colombie;
- UnicarGroup, basé en Allemagne, spécialisé dans les services de contrôle qualité de parcs automobiles tout au long de la chaîne logistique;
- ECL (European Compliance Laboratory) basé à Nuremberg, spécialisé dans les essais de sécurité, de fiabilité et de compatibilité électromagnétique des produits électriques et électroniques;
- Shanghai Davis Testing Technology, société chinoise spécialisée dans les essais d'équipements. Automobiles;
- Euroclass, société belge spécialisée dans la classification de navires fluviaux; et
- Inspectorate Uluslararasi, l'agent commercial d'Inspectorate en Turquie.

3.1.2 CESSION DES ACTIVITÉS INFRASTRUCTURE EN ESPAGNE

Compte tenu du contexte économique dégradé en Espagne, plus particulièrement sur le marché de la construction, le Groupe a reconfiguré son portefeuille d'activités. Le Groupe a finalisé, le 21 février 2013, la cession de son activité de contrôle des infrastructures et a pris des mesures pour adapter la taille de ses opérations aux conditions de marché.

L'impact de ce redimensionnement représente une charge exceptionnelle de 64,8 millions d'euros en 2012, exclue du résultat opérationnel ajusté.

3.2 Évolution de l'activité et des résultats

(millions d'euros)	2012	2011	Variation
Chiffre d'affaires	3 902,3	3 358,6	+ 16,2%
Achats et charges externes	(1 136,3)	(995,5)	
Frais de personnel	(1 966,9)	(1 709,4)	
Autres charges	(280,8)	(173,4)	
Résultat opérationnel	518,3	480,3	+ 7,9%
Résultat financier	(69,3)	(58,4)	
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	0,3	
Résultat avant impôts	449,0	422,2	+ 6,3%
Charge d'impôt	(141,8)	(116,9)	
Résultat net	307,2	305,3	+ 0,6%
Intérêts minoritaires	9,6	7,7	
Résultat net part du Groupe	297,6	297,6	_

3.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur l'ensemble de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires de Bureau Veritas s'établit à 3 902,3 millions d'euros. La hausse de 16,2% par rapport à l'exercice 2011 se compose :

- d'une croissance organique de 7,8% dont 7,0% au quatrième trimestre, reflétant :
 - la forte croissance des divisions Industrie, Matières Premières, Services aux gouvernements & Commerce international et des Biens de consommation,
- la poursuite d'un niveau de croissance satisfaisant des activités de Certification et d'Inspection & Vérification en Service, et
- la dégradation attendue en Marine et Construction ;
- d'une variation de périmètre de 4,7%, principalement liée aux acquisitions d'ACME Labs, de Tecnicontrol, de TH Hill et de HuaXia: et
- d'un impact positif des variations de taux de change de 3,7%, lié à l'évolution favorable de la plupart des devises face à l'euro.

3.2.2 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 7.9% à 518,3 millions d'euros en 2012 contre 480,3 millions d'euros en 2011.

3.2.3 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction juge plus représentatif de la performance opérationnelle dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le

résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2012 et 2011.

(millions d'euros)	2012	2011	Variation
Résultat opérationnel	518,3	480,3	+ 7,9%
Amortissement des intangibles	53,9	36,4	
Perte de valeur des goodwill	25,3	16,1	
Cessions et restructurations	38,4	9,0	
Honoraires liés aux acquisitions	3,3	2,5	
Résultat opérationnel ajusté	639,2	544,3	+ 17,4%

L'augmentation des autres charges opérationnelles à 120,9 millions d'euros, à comparer à 64,0 millions d'euros en 2011, est principalement liée aux coûts exceptionnels en Espagne. Elles comprennent :

- 53,9 millions d'euros d'amortissement des intangibles (à comparer à 36,4 millions d'euros en 2011);
- 25,3 millions d'euros de dépréciation du goodwill (16,1 millions d'euros en 2011);
- 38,4 millions d'euros de charges liées aux cessions et restructurations (9,0 millions d'euros en 2011);
- 3,3 millions d'euros de coûts liés aux acquisitions (2,5 millions d'euros en 2011).

Le montant des autres charges opérationnelles liées à l'Espagne (amortissement accéléré des intangibles, dépréciation du *goodwill* et charges liées à la cession) a représenté 64,8 millions d'euros en 2012.

Le résultat opérationnel ajusté des autres charges opérationnelles est en hausse de 17,4% à 639,2 millions d'euros en 2012, à comparer à 544,3 millions d'euros en 2011. La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentages du chiffre d'affaires s'élève à 16,4% en 2012, en progression de 20 points de base par rapport à 16,2% en 2011.

Cette progression provient plus particulièrement de l'Industrie et des Matières Premières, qui ont bénéficié de la croissance des volumes et des mesures prises pour améliorer le mix et la productivité des opérations. La contribution de la division Marine est en retrait ainsi que celle de la Certification. Retraitée de l'activité Infrastructures en Espagne, dont la perte opérationnelle a été de 7,8 millions d'euros, la marge opérationnelle ajustée de la Construction est en légère amélioration à 12,8% et la marge opérationnelle du Groupe s'élève à 16.7%

3.2.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les intérêts et autres produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins-values sur titres de placement ainsi

que les pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER

(millions d'euros)	2012	2011
Coût de l'endettement financier brut	(56,4)	(43,7)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2,1	2,0
Coût de l'endettement financier net	(54,3)	(41,7)
Écarts de change	(6,5)	(8,0)
Coût financier des régimes de retraites	(4,8)	(4,4)
Autres	(3,7)	(4,3)
Résultat financier	(69,3)	(58,4)

Évolution de l'activité et des résultats

L'augmentation de la charge financière nette à 69,3 millions d'euros en 2012, à comparer à 58,4 millions d'euros en 2011, est principalement liée à la hausse du coût de l'endettement financier net à 54,3 millions d'euros en 2012, à comparer à 41,7 millions d'euros en 2011. Elle provient :

- pour moitié d'une augmentation du volume d'endettement moyen de l'exercice, pour financer les acquisitions; et
- pour une autre moitié d'une hausse du coût moyen de l'endettement en 2012, suite à l'allongement des maturités.

Les pertes de change pour un montant de 6,5 millions d'euros sont en retrait par rapport à l'exercice 2011, malgré la forte volatilité des principales devises.

Par ailleurs, le coût financier des régimes de retraite est stable par rapport à 2011, à 4,8 millions d'euros.

Les autres charges financières nettes sont en diminution à 3,7 millions d'euros, à comparer à 4,3 millions d'euros en 2011.

3.2.5 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 141,8 millions d'euros en 2012 contre 116,9 millions d'euros en 2011. Le taux effectif d'impôt (TEI), représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, représente 31,6% en 2012 contre 27,7% en 2011.

L'augmentation du TEI est essentiellement due à la non-déductibilité d'une partie des autres charges opérationnelles (notamment les dépréciations d'actifs comptabilisées sur l'Espagne). Le taux effectif d'impôt ajusté est de 27,7%.

3.2.6 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net part du Groupe de l'exercice ressort à 297,6 millions d'euros, stable par rapport à 2011. Le bénéfice net par action s'est élevé à 2,70 euros, à comparer à 2,72 euros en 2011.

3.2.7 RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net « ajusté » part du Groupe est défini comme le résultat net part du Groupe ajusté des autres charges opérationnelles nettes d'impôt.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

(millions d'euros)	2012	2011
Résultat net part du Groupe	297,6	297,6
BPA ^(a) (euros par action)	2,70	2,72
Autres charges opérationnelles	120,9	64,0
Effet d'impôt sur les autres charges opérationnelles(b)	(15,9)	(13,5)
Résultat net ajusté part du Groupe	402,6	348,1
BPA ajusté ^(a) (euros par action)	3,65	3,18

 $⁽a) \quad \textit{Calcul\'e sur le nombre moyen pond\'er\'e d'actions de 110 194 808 actions en 2012 et de 109 354 907 actions en 2011.}$

Le résultat net part du Groupe ajusté s'élève à 402,6 millions d'euros, en hausse de 15,7% par rapport à 2011. Le bénéfice net ajusté par action s'est élevé à 3,65 euros en 2012, soit une progression de 14,8% par rapport à 2011 (3,18 euros).

⁽b) Calculé sur la base du taux d'impôt ajusté.

3.2.8 RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

			Croissance			
(millions d'euros)	2012	2011	totale	organique	périmètre	change
Marine	317,0	318,7	(0,5)%	(4,0)%	-	+ 3,5%
Industrie	874,8	664,0	+ 31,7%	+ 16,1%	+ 12,2%	+ 3,4%
IVS	480,5	462,5	+ 3,9%	+ 1,9%	+ 0,2%	+ 1,8%
Construction	447,6	442,7	+ 1,1%	(5,0)%	+ 3,7%	+ 2,4%
Certification	344,1	322,1	+ 6,8%	+ 4,5%	+ 0,1%	+ 2,2%
Matières Premières	713,6	554,9	+ 28,6%	+ 13,5%	+ 8,9%	+ 6,2%
Biens de consommation	442,9	379,3	+ 16,8%	+ 8,3%	+ 1,2%	+ 7,3%
GSIT	281,8	214,4	+ 31,4%	+ 28,2%	+ 2,7%	+ 0,5%
Total Groupe	3 902,3	3 358,6	+ 16,2%	+ 7,8%	+ 4,7%	+ 3,7%

IVS : Inspection & Vérification en Service.

 $\textit{GSIT}: Services \ aux \ gouvernements \ \& \ Commerce \ international.$

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR DIVISION

	Résulta	at opérationnel a	ajusté	sté Marge opérationnelle ajusté		
(millions d'euros)	2012	2011	Var.	2012	2011	Variation (points de base)
Marine	84,7	94,0	(9,9)%	26,7%	29,5%	(280)
Industrie	126,5	79,5	+ 59,1%	14,5%	12,0%	+ 250
IVS	52,5	47,7	+ 10,1%	10,9%	10,3%	+ 60
Construction	46,9	48,3	(2,9)%	10,5%	10,9%	(40)
Certification	61,5	66,5	(7,5)%	17,9%	20,6%	(270)
Matières Premières	99,0	70,7	+ 40,0%	13,9%	12,7%	+ 120
Biens de consommation	108,6	97,1	+ 11,8%	24,5%	25,6%	(110)
GSIT	59,5	40,5	+ 46,9%	21,1%	18,9%	+ 220
Total Groupe	639,2	544,3	+ 17,4%	16,4%	16,2%	+ 20

Marine

Le chiffre d'affaires est quasi stable (- 0,5%), la décroissance organique de 4,0% ayant été compensée par l'évolution favorable des taux de change, principalement du dollar américain.

Navires en service (51% du chiffre d'affaires 2012 de la division Marine)

Le chiffre d'affaires du segment navires en service a bénéficié de la croissance de la flotte classée par Bureau Veritas, de missions d'audits pour les navires pétroliers et la marine nationale française et du développement de nouveaux services liés à l'efficacité énergétique des navires. Au 31 décembre 2012, la flotte classée par Bureau Veritas se compose de 10 152 navires (+ 2,6% par rapport au 31 décembre 2011) et représente 90,9 millions de tonneaux (+ 5,5%).

Nouvelles constructions (49% du chiffre d'affaires 2012 de la division Marine)

Le chiffre d'affaires de classification et certification de navires en construction est en retrait. L'année a été marquée par le faible niveau de nouvelles commandes mondiales de navires, en baisse de plus de 30% par rapport à 2011. Le carnet de commandes est en baisse à 16,3 millions de tonneaux, à comparer à 22,3 millions de tonneaux au 31 décembre 2011.

La marge opérationnelle ajustée de la division Marine s'est réduite comme annoncé et s'élève à 26.7%.

En 2013, la division Marine devrait enregistrer une croissance sur le segment des navires en service et n'anticipe pas de reprise sur le segment des nouvelles constructions avant 2014, les taux de fret des navires demeurant à un niveau historiquement bas. L'activité devrait cependant bénéficier de nouveaux débouchés dans l'offshore, le gaz naturel liquéfié ainsi que des nouvelles réglementations (efficacité énergétique).

Industrie

Le chiffre d'affaires est en progression de 31,7%, comprenant une croissance organique de 16,1% et une croissance liée aux acquisitions de 12,2% (principalement TH Hill et Tecnicontrol). Les moteurs de la croissance ont été notamment :

- les investissements en infrastructures énergétiques dans les pays à forte croissance;
- le développement sur de nouveaux segments comme les gaz de schistes ou l'énergie éolienne.

La marge opérationnelle ajustée est en forte progression à 14,5%, soit 250 points de base d'amélioration par rapport à 2011, grâce à l'effet volume, au mix d'activités et au redressement d'unités sousperformantes.

En 2013, l'Industrie devrait enregistrer une croissance organique toujours soutenue, grâce aux mêmes facteurs de croissance et à la montée en puissance des grands contrats signés en 2012. Le Groupe poursuivra son développement sur des services adjacents à forte valeur ajoutée comme celui du test non destructif, tout en continuant à optimiser son offre de services.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

Le chiffre d'affaires est en progression de 3,9% par rapport à l'exercice précédent et de 1,9% à taux de change et périmètre constants.

La croissance dans les pays européens est supérieure à la croissance du PIB, à l'exception de l'Espagne, où les activités sont en baisse de 6%. À l'inverse, les zones à forte croissance qui représentent désormais 14% du chiffre d'affaires ont enregistré une croissance à deux chiffres (Amérique latine et Chine).

La marge opérationnelle de la division est en progression de 60 points de base à 10,9% grâce aux initiatives de *Lean Management* (optimisation de la performance) en cours de mise en place en France et de productivité aux États-Unis.

En 2013, les activités IVS devraient enregistrer une croissance modérée dans les pays matures et un fort développement dans les zones à forte croissance. Les effets des initiatives de *Lean Management* devraient permettre d'accroître le niveau de marge opérationnelle.

Construction

Le chiffre d'affaires est en progression de 1,1%, la décroissance organique de 5,0% ayant été compensée par la consolidation des acquisitions en Chine (Huaxia) et en Inde (Civil-Aid) et une évolution favorable du dollar américain.

L'effondrement du marché de la construction en Espagne a conduit le Groupe à redimensionner ses activités et à finaliser la cession de son activité de contrôle des infrastructures. La croissance organique retraitée de cette activité est de - 0,7% et reflète :

- la stabilisation de l'activité en France (55% du chiffre d'affaires pro-forma – hors infrastructure en Espagne);
- un recul des activités aux États-Unis (16%), en raison de l'arrêt de certaines activités non rentables;

- la bonne performance au Japon (9%);
- l'accroissement du niveau d'activité dans les zones à forte croissance (16%), principalement en Chine et en Inde.

Le résultat opérationnel ajusté retraité de l'impact des activités cédées s'élève à 54,7 millions d'euros et la marge opérationnelle ajustée à 12,8%, en progression de 20 points de base par rapport à 2011.

En 2013, l'activité devrait continuer à ralentir en Europe, notamment en France. Le Groupe poursuit son expansion dans les zones à forte croissance en s'appuyant notamment sur les acquisitions récentes.

Certification

Le chiffre d'affaires est en progression de 6,8% par rapport à l'exercice précédent. La croissance organique ressort à 4,5% et provient :

- du développement des activités auprès des clients globaux qui souhaitent confier l'ensemble de leurs certifications à un seul organisme;
- du développement de nouveaux schémas (développement durable, efficacité énergétique.); et
- d'une présence renforcée dans les zones à forte croissance (38% du chiffre d'affaires).

Le retrait de 270 points de base de la marge opérationnelle ajustée à 17,9% est principalement lié à :

- la non-récurrence de produits exceptionnels comptabilisés en 2011 ·
- la détérioration de l'activité en Espagne et en Italie.

En 2013, la croissance devrait rester résistante, grâce aux initiatives de croissance identifiées (agriculture et produits bio, filière bois). Des initiatives de *Lean Management* sont en cours de mise en place en Europe du Nord, avec pour objectif d'améliorer le taux de satisfaction des clients et la productivité des opérations.

Rapport du management

Évolution de l'activité et des résultats

Matières Premières

La progression du chiffre d'affaires de 28,6% se compose d'une croissance organique de 13,5%, d'une augmentation de 8,9% résultant de la consolidation d'Acme et de 6,2% liée à l'évolution favorable des taux de change (dollars américain et australien). La croissance a été observée sur tous les segments et en particulier dans :

- les Métaux et Minéraux (44% du chiffre d'affaires de la division en 2012), notamment sur la partie amont (upstream) avec cependant un ralentissement des investissements en exploration au Canada et en Australie au quatrième trimestre 2012;
- les Produits Pétroliers et Pétrochimiques (34% du chiffre d'affaires), avec l'ouverture de nouveaux laboratoires et le développement de nouveaux services;
- le Charbon (13% du chiffre d'affaires), de nouvelles zones géographiques (Afrique du Sud, Indonésie et Colombie) permettant de compenser le ralentissement en Australie.

La hausse de 120 points de base de la marge opérationnelle ajustée à 13,9% provient de l'amélioration du mix au profit d'activités à plus forte valeur ajoutée (*upstream*), du redressement de certaines unités sous-performantes et des premiers résultats de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle (initiatives de *Lean Management*).

Les perspectives de croissance pour 2013 sont solides pour les produits pétroliers et les produits agricoles, portés par le développement de nouveaux services et leur déploiement dans de nouvelles zones géographiques. Après un premier semestre 2013 attendu en décélération, le segment Métaux et Minéraux devrait rebondir au second semestre. Les initiatives d'amélioration de la rentabilité se poursuivront.

Biens de consommation

La progression du chiffre d'affaires de 16,8%, se compose d'une croissance organique de 8,3%, d'une augmentation de 1,2% du chiffre d'affaires liée aux acquisitions (JCS, ECL et Davis) et d'un impact de 7,3% lié à l'évolution favorable des taux de change (dollar américain, dollar de Hong Kong et Renminbi). L'évolution par segment s'analyse de la façon suivante :

- les tests réalisés sur le textile (43% du chiffre d'affaires de la division) ont enregistré une forte croissance, grâce au développement dans les nouvelles zones d'approvisionnement en Asie du Sud, à la contribution du contrat d'externalisation pour JC Penney et à l'accroissement de la demande pour les inspections (audits sociaux);
- les tests sur les jouets (32% du chiffre d'affaires) sont en recul du fait de la perte du statut de fournisseur exclusif avec certains distributeurs américains;
- les activités électriques et électroniques (25% du chiffre d'affaires) sont en forte croissance, avec le développement de la plateforme de laboratoires de tests en Asie (Corée, Chine Taïwan) dédiée aux technologies mobiles et sans-fil et des tests sur les équipements automobiles (acquisitions d'ECL en Allemagne et de Davis en Chine).

Le retrait sur l'ensemble de l'exercice de la marge opérationnelle ajustée à 24,5% (vs 25,6% en 2011) résulte d'un effet mix défavorable, les activités électroniques et électriques et les inspections ayant une profitabilité en progression mais qui reste inférieure à celle des tests réalisés sur les jouets. À noter qu'au second semestre la marge opérationnelle ajustée s'élève à 26,0%, en amélioration par rapport au deuxième semestre 2011 (25,7%).

En 2013, le Groupe devrait maintenir un bon niveau de croissance avec la poursuite du développement de nouveaux segments (mobiles, équipements automobiles) et la stabilisation de l'activité dans les jouets.

Services aux gouvernements & Commerce international

Le chiffre d'affaires est en très forte progression (+ 31,4%), grâce à la croissance organique de 28,2% et à la consolidation d'Unicar (+ 2.7%).

Les activités ont bénéficié de la croissance des volumes et des prix des biens importés dans les pays d'Afrique et d'Asie et de la montée en puissance de nouveaux contrats de vérification de conformité des marchandises importées en Irak et au Kurdistan.

L'offre de services a été étoffée avec l'acquisition d'Unicar, société allemande, spécialisée dans le contrôle qualité de parcs automobiles tout au long de la chaîne logistique.

La marge opérationnelle ajustée de la division est en augmentation de 220 points de base à 21,1%, sous l'effet de l'augmentation des volumes, notamment sur les nouveaux contrats.

En 2013, les perspectives restent solides malgré une base de comparaison élevée, notamment grâce à de nouvelles opportunités de contrats (guichet unique, automobile, vérification de conformité).

3.3 Flux de trésorerie et financement

3.3.1 FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie du Groupe pour les exercices 2012 et 2011

(millions d'euros)	2012	2011
Résultat avant impôts	449,0	422,2
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	61,1	44,8
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	31,1	(4,9)
Amortissements et dépréciations nets	167,9	129,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(24,6)	(39,2)
Impôts payés	(180,0)	(149,6)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	504,5	402,4
Acquisitions de filiales	(246,6)	(70,2)
Cessions de filiales	3,3	0,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(140,5)	(115,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	2,7
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(12,4)	(8,8)
Cessions d'actifs financiers non courants	13,6	6,4
Autres	-	(0,3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(377,4)	(185,5)
Augmentation de capital	13,2	29,5
Acquisition/cession d'actions propres	(66,1)	(1,0)
Dividendes versés	(147,1)	(131,2)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	933,5	515,3
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(810,3)	(562,2)
Intérêts payés	(42,6)	(42,3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(119,4)	(191,9)
Incidence des écarts de change	(3,8)	4,5
Variation de la trésorerie nette	3,9	29,5
Trésorerie nette au début de la période	230,9	201,4
Trésorerie nette à la fin de la période	234,8	230,9
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	243,5	244,1
Dont concours bancaires courants	(8,7)	(13,2)

Rapport du management

Flux de trésorerie et financement

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Les flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et impôts décaissés se sont élevés à 709,1 millions d'euros, en progression de 19,9% par rapport à 2011 (591,2 millions d'euros).

La variation du BFR au 31 décembre 2012 a représenté un emploi de 24,6 millions d'euros, contre un emploi de 39,2 millions d'euros en 2011. Le besoin en fonds de roulement s'établit à 272,8 millions

d'euros au 31 décembre 2012, représentant 7,0% du chiffre d'affaires annuel, à comparer à 7,1% au 31 décembre 2011.

Après variation du BFR et prise en compte de l'augmentation des impôts décaissés, les flux nets de trésorerie liés à l'activité de 504,5 millions d'euros en 2012 sont en hausse de 25,4% par rapport à 2011

(millions d'euros)	2012	2011
Flux net de trésorerie générés par l'activité	504,5	402,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(140,5)	(115,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	2,7
Intérêts payés	(42,6)	(42,3)
Cash flow libre	326,6	247,0

Le cash-flow libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'est élevé à 326,6 millions d'euros en 2012 contre 247 millions d'euros en 2011 soit une augmentation de 32,2%.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

De manière générale, les activités d'inspection et de certification de Bureau Veritas sont des activités de services peu intensives en capital alors que les activités d'analyses et de tests en laboratoires requièrent des investissements. Ces dernières concernent les divisions Biens de consommation et Matières Premières ainsi que certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières, par *Scanners* (division GSIT).

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des cessions réalisés par le Groupe est de 135,3 millions d'euros en 2012, en hausse de 19,6% par rapport au niveau de 2011 (113,1 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe est de 3,5% du chiffre d'affaires en 2012, en légère augmentation par rapport à 2011 (3,4%), reflétant l'augmentation du poids des activités de tests dans le portefeuille du Groupe et l'expansion de la plateforme mondiale de laboratoires d'analyse de matières premières. En 2010, le montant des investissements nets s'est élevé à 75,3 millions d'euros (soit 2,6% du chiffre d'affaires).

Intérêts payés

Les intérêts payés sont quasi stables à 42,6 millions d'euros, alors que les charges d'intérêts enregistrées en compte de résultats sont en augmentation en raison des intérêts courus, portant principalement sur l'émission obligataire de mai 2012 (500 millions d'euros) et sur les placements privés Schuldschein (« SSD »), qui ne seront payés qu'au premier semestre 2013.

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe, notamment en 2012. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2012 et 2011 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)	2012	2011
Prix des activités acquises	(281,2)	(84,0)
Trésorerie des sociétés acquises	12,5	0,9
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	27,2	16,1
Décaissements sur acquisitions antérieures	(1,1)	(0,7)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(242,6)	(67,7)

Le montant de 246,6 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour un montant net de 4,0 millions d'euros les frais d'acquisition décaissés ainsi que les remboursements de complément de prix sur les acquisitions des exercices antérieurs.

Après consolidation de la dette des sociétés acquises (13,6 millions d'euros), l'impact financier des acquisitions représente 260,2 millions d'euros.

Acquisitions de sociétés

En 2012, le Groupe a réalisé 14 acquisitions pour un montant de 242,6 millions d'euros, à comparer à 67,7 millions d'euros en 2011.

Ces acquisitions permettent de consolider l'expertise technique sur des segments de marché porteurs (forage pétrolier et gazier, tests géochimiques pour les minéraux, tests sur les produits électroniques et les équipements automobiles) et de renforcer la taille du réseau sur des zones clés telles que l'Amérique du Nord, l'Amérique latine ou l'Allemagne.

Les principales acquisitions réalisées en 2012 sont :

- ACME Labs (Matières Premières), le numéro trois au Canada des tests de minéraux (exploration, production);
- TH Hill (Industrie), un leader mondial des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gazier, basé aux États-Unis;

- Tecnicontrol (Industrie), leader de l'évaluation de conformité pour les actifs industriels en Colombie; et
- HuaXia (Construction), société chinoise, leader du contrôle technique et de la supervision de la construction d'usines pétrochimiques.

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2012 est présentée à la note 10 annexée aux états financiers consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Cessions de sociétés

Au global, le montant des cessions réalisées en 2012 a représenté 3,3 millions d'euros (produits de cessions uniquement).

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2012, pour servir les plans de *stocks-options*, la Société a réalisé des rachats d'action nets des augmentations de capital pour un montant de 52,9 millions d'euros.

Dividendes

En 2012, la Société a versé des dividendes pour un montant de 147,1 millions d'euros, dont 139,6 millions d'euros versés par Bureau Veritas SA à ses actionnaires, au titre de l'exercice 2011.

Dettes financières

Le montant des dettes financières a augmenté de 123,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, par rapport au 31 décembre 2011. Le *cash-flow* libre a permis de financer les dividendes et rachats d'actions ainsi qu'environ la moitié des acquisitions, le reste ayant été financé par l'augmentation de la dette.

3.3.2 FINANCEMENT

Sources de financement du Groupe

Au 31 décembre 2012, l'endettement brut du Groupe s'élève à 1 411,0 millions d'euros et comprend :

- les emprunts du Crédit Syndiqué 2006 (91 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2008 (278,8 millions d'euros);
- le US Private Placement 2010 (184,1 millions d'euros) ;
- le French Private Placement 2010 (50 millions d'euros);
- le US Private Placement 2011 (75,8 millions d'euros);
- les différentes tranches de l'emprunt SSD (193 millions d'euros) ;
- l'émission obligataire inaugurale (500 millions d'euros);
- les autres emprunts bancaires (29,6 millions d'euros) ; et
- les concours bancaires (8,7 millions d'euros).

L'endettement brut du Groupe au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 se présente de la manière suivante :

(millions d'euros)	2012	2011
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	1 282,7	999,4
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	119,6	253,0
Concours bancaires	8,7	13,2
Endettement brut total	1 411,0	1 265,6

Rapport du management

Flux de trésorerie et financement

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 ainsi que l'endettement net du Groupe à ces deux dates :

(millions d'euros)	2012	2011
Valeurs mobilières et créances assimilées	8,0	4,2
Disponibilités	235,5	239,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	243,5	244,1
Endettement brut total	1 411,0	1 265,6
Endettement net total	1 167,5	1 021,5

La dette financière nette ajustée (dette financière nette après instruments de couverture de devises telle que définie dans le calcul des covenants bancaires) s'élève à 1 150,7 millions d'euros au 31 décembre 2012, à comparer à 983,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les disponibilités du Groupe sont réparties entre plus de 500 entités implantées dans plus de 140 pays. Dans les pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile ou impossible (notamment, mais pas seulement, en Chine, au Brésil, en Corée du Sud ou en Inde), les disponibilités remontent d'un exercice à l'autre à l'occasion du règlement des dividendes ou sur le même exercice lors du règlement des montants dus dans le cadre des accords de franchise internes au Groupe.

Ratios financiers

La plupart des financements du Groupe sont soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2012, tous ces engagements étaient respectés. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

 Le ratio Interest Cover représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe. Au 31 décembre 2012, ce ratio s'élevait à 13,35 ; et

■ Le Leverage Ratio est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise. Au 31 décembre 2012, ce ratio s'élevait à 1.59.

Principales caractéristiques de l'Emprunt Syndiqué 2006

L'Emprunt Syndiqué 2006 est composé de deux tranches :

- la Facilité de crédit A, amortissable et multidevises, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains. La Facilité A est complètement utilisée. Le montant de la Facilité A s'élève désormais à 43,4 millions de dollars américains. Elle a une durée initiale de 7 ans avec une échéance en mai 2013; et
- la Facilité de crédit B ou Revolving, d'un montant initial de 550 millions d'euros a été partiellement annulée en juillet 2012 parallèlement à la mise en place du nouvel Emprunt Syndiqué 2012. Ainsi, l'Emprunt Syndiqué 2006 qui prendra fin en mai 2013 a été réduit à 200 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, les principales caractéristiques des montants tirés au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006 figurent dans le tableau ci-dessous :

Facilité	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement
A (amortissable)	31,2	USD	Semestriel
/ (dinordissable)	1,7	EUR	Semestrice
B (revolving)	58,1	USD	In fine

L'Emprunt Syndiqué 2006 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers (un levrage ratio inférieur à 3 et un Interest Cover Ratio supérieur à 5,5).

Principales caractéristiques de l'US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 266 millions de dollars américains et de 63 millions de livres sterling. Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre senior notes remboursables in fine. Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%.

Principales caractéristiques de l'US Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place en juillet 2009 une ligne de financement multidevises auprès d'un institutionnel américain d'un montant de 225 millions de dollars américains disponible pendant une durée de 3 ans.

Le Groupe a confirmé l'utilisation de cette ligne en juin 2010 consécutivement à la signature de l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont similaires à celles du Placement Privé 2008 exception faite de la durée (9 ans échéance juillet 2019), de la devise (en dollars américains) et du taux.

Au 31 décembre 2012, le *US Private Placement* 2010 est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

Principales caractéristiques du French Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant de 200 millions d'euros d'une durée de 5 ans (échéance juin 2015). Au 31 décembre 2012, le *French Private Placement* 2010 a été tiré à hauteur de 50 millions d'euros (Tranche C).

Principales caractéristiques du US Private Placement 2011

Le Groupe a mis en place en octobre 2011 et pour une durée de 3 ans une ligne de financement non confirmée et multidevises à hauteur de 200 millions de dollars américains auprès d'un investisseur. Le Groupe a confirmé l'utilisation d'une partie de la ligne pour un montant de 100 millions de dollars américains. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2011 ») sont similaires à celles du Placement Privé 2010, exception faite de la durée (10 ans échéance octobre 2021), de la devise (en dollars américains) et du taux.

Au 31 décembre 2012, le *US Private Placement* 2011 est tiré à 50% en dollars américains pour un montant de 100 millions de dollars.

Principales caractéristiques du Schuldschein SSD

Le Groupe a mis en place en 2011 et 2012 des placements privés de type *Schuldschein* en plusieurs tranches sur le marché allemand pour un montant total de 193 millions d'euros remboursable *in fine*. Le *Leverage Ratio* doit rester inférieur à 3,25. Les marges du SSD varient en fonction de la durée des emprunts.

Émission Obligataire

Le Groupe a réalisé le placement d'une émission obligataire inaugurale non notée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance 24 mai 2017 (maturité 5 ans) avec un coupon à taux fixe de 3,75%.

L'Emprunt Syndiqué 2012

Le 27 juillet 2012, le Groupe a mis en place un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450 millions d'euros pour une durée de cinq ans.

L'Emprunt Syndiqué 2012 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers (un *leverage ratio* inférieur à 3,25 et un *Interest Cover ratio* supérieur à 5,5).

Au 31 décembre 2012, l'Emprunt Syndiqué 2012 n'a pas été tiré.

Engagements donnés

Les engagements hors bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(millions d'euros)	2012	2011
Locations simples	296,8	254,2
Garanties et cautions octroyées	196,2	198,4

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly sur Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables se trouve à la note 30 annexée aux comptes consolidés 2012, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2012 et 2011 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2012	2011
À moins d'un an	67,5	61,0
Entre 1 et 5 ans	119,5	130,0
À plus de 5 ans	9,2	7,4
Total	196,2	198,4

Rapport du management

Flux de trésorerie et financement

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de marché telles que des garanties de soumission (« bid bond ») et des garanties de bonne exécution (« performance bond »). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et
- garanties parentales : elles concernent des garanties de marché et des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyers. Par la délivrance des garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2012, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Au 31 décembre 2012, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2012	2011
Garanties bancaires	105,2	106,9
Garanties parentales	91,0	91,5
Total	196,2	198,4

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date de dépôt du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose des ressources provenant :

- des flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividende:
- de sa trésorerie disponible ;
- des 793 millions d'euros disponibles sur ses lignes de financement soit au 31 décembre 2012 de :

- 141,9 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2006,
- 125 millions d'euros sur le French Private Placement 2010,
- 100 millions d'USD sur l'US Private Placement 2011, étant précisé que l'utilisation de ce montant reste soumis à l'accord préalable de l'investisseur, et
- 450 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012.

À noter que depuis la clôture du 31 décembre 2012, Bureau Veritas a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant de 300 millions d'euros afin d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme et de limiter le recours aux autres financements.

Investissements en cours de réalisation et envisagés

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2012, la division Biens de consommation présente des investissements en cours de réalisation pour un montant de 5 millions d'euros.

Ces investissements en cours concernent notamment l'expansion de la capacité analytique en Inde, au Bangladesh et au Viet Nam, ainsi que qu'en Chine et à Taiwan pour les marchés liés à la téléphonie mobile.

Principaux investissements envisagés

Le budget des investissements pour 2013 est de l'ordre de 156 millions d'euros, soit une augmentation de 11% par rapport aux dépenses réalisées en 2012.

3.4 Événements postérieurs à l'approbation des comptes

Le 15 mars 2013, Bureau Veritas a signé un accord portant sur l'acquisition de Siever Groupt, une société leader dans le contrôle non destructif et l'inspection industrielle, en Inde et au Moyen-Orient. La transaction devrait être finalisée en mai, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes et des conditions de clôture usuelles.

Créée en 1986, Sievert a développé une gamme complète de services répondant aux besoins des secteurs industriels, principalement l'industrie du pétrole et du gaz. La société est spécialisée dans les contrôles non destructifs conventionnels et avancés. Elle dispose des capacités techniques les plus en pointe comprenant la radiographie par rayons X et gamma, les contrôles par ultrasons, la cartographie de la corrosion et l'inspection vidéo à distance. La société emploie 1 400 collaborateurs très qualifiés et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 33 millions de dollars à fin mars 2012

3.5 Changements significatifs de la situation financière et commerciale

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2012 jusqu'à la date de dépôt du présent Document de référence.

3.6 Tendances pour l'exercice 2013

En 2013, le Groupe devrait continuer à enregistrer une croissance solide de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel ajusté, en ligne avec les objectifs du plan stratégique BV2015 et ce, malgré un environnement économique difficile en Europe.



Rapport du management Tendances pour l'exercice 2013

États financiers

4.1	États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012	106		Notes annexes aux comptes sociaux Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	174 197
	Compte de résultat consolidé Résultat global consolidé État de la situation financière consolidée Tableau de variation des capitaux propres consolidés	106 107 108 109	4.3	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2012	199
	Tableau consolidé des flux de trésorerie Notes aux états financiers consolidés Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	110 111 170		 4.3.1 Activité et résultats de la société mère 4.3.2 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2012 4.3.3 Montant global des dépenses 	199 199
4.2	Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA	171		somptuaires et impôt correspondant 4.3.4 Filiales et participations 4.3.5 Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA	200 200 200
	Bilan au 31 décembre Compte de résultat Tableau de financement	171 172 173		4.3.6 Information relative au délai de règlement fournisseurs	201

4.1 États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(millions d'euros sauf les résultats par action)	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires	5	3 902,3	3 358,6
Achats et charges externes	6	(1 136,3)	(995,5)
Frais de personnel	6	(1 966,9)	(1 709,4)
Impôts et taxes		(69,3)	(71,1)
(Dotations)/reprises de provisions	6	(10,5)	8,4
Dotations aux amortissements	11/12	(142,6)	(112,9)
Autres produits et charges d'exploitation	6	(58,4)	2,2
Résultat opérationnel		518,3	480,3
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2,1	2,0
Coût de l'endettement financier brut		(56,4)	(43,7)
Coût de l'endettement financier net		(54,3)	(41,7)
Autres produits et charges financiers	7	(15,0)	(16,7)
Résultat financier		(69,3)	(58,4)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	-	0,3
Résultat avant impôts		449,0	422,2
Charge d'impôt	8	(141,8)	(116,9)
Résultat net des activités poursuivies		307,2	305,3
Résultat net des activités destinées à être cédées		-	-
Résultat net		307,2	305,3
Revenant aux actionnaires de la Société		297,6	297,6
Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		9,6	7,7
Résultat par action (euros)	28	2,70	2,72
Résultat dilué par action (euros)	28	2,66	2,67

Les notes en pages 111 à 169 font partie intégrante des états financiers consolidés et sauf mention contraire les données présentées sont exprimées en millions d'euros.

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(millions d'euros)	Notes	2012	2011
Résultat net		307,2	305,3
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat			
Écarts de conversion (a)		(20,1)	14,2
Couvertures de flux de trésorerie (b)		(11,0)	(1,5)
Effet d'impôt sur les éléments recyclables en résultat (d)	8	1,6	(4,0)
Total des éléments recyclables en résultat		(29,5)	8,7
Éléments non recyclables en résultat			
Gains/(pertes) actuariels (c)		(20,4)	2,2
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables en résultat (d)	8	8,1	(1,0)
Total des éléments non recyclables en résultat		(12,3)	1,2
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		(41,7)	9,9
RÉSULTAT GLOBAL		265,5	315,2
Revenant aux actionnaires de la Société		258,0	308,3
Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		7,5	6,9

⁽a) Écart de conversion : ce poste comprend les écarts dus à la valorisation en euro des comptes des filiales étrangères.

⁽b) La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture.

⁽c) Gains et pertes actuariels : le Groupe comptabilise en capitaux propres les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel à long terme. Ces écarts actuariels correspondent à l'incidence du changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation de l'obligation, taux d'augmentation des salaires, taux d'augmentation des retraites et rendement attendu des actifs du régime) de l'obligation relative au régime à prestations définies.

⁽d) L'effet d'impôt est détaillé en Note 8. Impôt sur le résultat.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(millions d'euros)	Notes	Déc. 2012	Déc. 2011
Écarts d'acquisition	9	1 486,3	1 378,3
Immobilisations incorporelles	11	385,4	333,0
Immobilisations corporelles	12	379,4	319,6
Participations mises en équivalence	13	0,7	0,7
Impôts différés actifs	14	110,4	91,9
Titres de participation non consolidés	15	1,8	0,7
Instruments financiers dérivés	17	22,4	46,5
Autres actifs financiers non courants	16	43,9	45,1
Total actif non courant		2 430,3	2 215,8
Clients et autres débiteurs	18	1 060,5	974,4
Impôt sur le résultat - actif		55,0	36,3
Actifs financiers courants	16	7,7	6,9
Instruments financiers dérivés	17	2,6	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	243,5	244,1
Total actif courant		1 369,3	1 261,8
Actifs destinés à être cédés	27	5,4	
TOTAL ACTIF		3 805,0	3 477,6
Capital	20	13,3	13,3
Réserves et résultat consolidés		1 131,2	1 052,1
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		1 144,5	1 065,4
Participations ne donnant pas le contrôle		23,3	18,8
Total capitaux propres		1 167,8	1 084,2
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	1 282,7	999,4
Instruments financiers dérivés	17	21,5	19,6
Autres passifs financiers non courants	22	2,7	2,6
Impôts différés passifs	14	89,6	66,3
Avantages au personnel à long terme	23	124,6	104,8
Provisions pour risques et charges	24	71,2	81,1
Total passif non courant		1 592,3	1 273,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	25	787,7	737,3
Impôt sur le résultat exigible		75,8	84,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	128,3	266,2
Instruments financiers dérivés	17	3,3	4,8
Autres passifs financiers courants	22	48,8	26,5
Total passif courant		1 043,9	1 119,6
Passifs destinés à être cédés	27	1,0	
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 805,0	3 477,6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
31 DÉCEMBRE 2010	13,1	117,8	26,3	702,7	859,9	844,4	15,5
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Levées de stock-options	0,2	29,4	-	-	29,6	29,6	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	12,6	12,6	12,6	-
Dividendes versés	-	-	-	(131,0)	(131,0)	(124,9)	(6,1)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(1,0)	(1,0)	(1,0)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	0,5	(0,5)
Entrées de périmètre	-	-	-	(0,2)	(0,2)	(3,4)	3,2
Autres mouvements	-	(0,2)	63,4	(64,1)	(0,9)	(0,7)	(0,2)
Total des opérations avec les actionnaires	0,2	29,2	63,4	(183,7)	(90,9)	(87,3)	(3,6)
Résultat net	-	-	-	305,3	305,3	297,6	7,7
Autres éléments du résultat global	-	-	14,2	(4,3)	9,9	10,7	(0,8)
Résultat global	-	-	14,2	301,0	315,2	308,3	6,9
31 DÉCEMBRE 2011	13,3	147,0	103,9	820,0	1 084,2	1 065,4	18,8
Réduction de capital ^(a)	(0,1)	(46,4)	-	-	(46,5)	(46,5)	-
Levées de stock-options	0,1	13,1	-	-	13,2	13,2	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	21,6	21,6	21,6	-
Dividendes versés (b)	-	-	-	(144,9)	(144,9)	(139,6)	(5,3)
Transactions sur actions propres	-	1,6	-	(20,8)	(19,2)	(19,2)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	_	-	-	(5,7)	(5,7)	(4,9)	(0,8)
Entrées de périmètre	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
Autres mouvements (c)	-	-	-	(2,5)	(2,5)	(3,5)	1,0
Total des opérations avec les actionnaires	-	(31,7)	-	(150,2)	(181,9)	(178,9)	(3,0)
Résultat net	-	-	-	307,2	307,2	297,6	9,6
Autres éléments du résultat global	-	-	(20,1)	(21,7)	(41,7)	(39,6)	(2,1)
Résultat global	-	-	(20,1)	285,6	265,5	258,0	7,5
31 DÉCEMBRE 2012	13,3	115,3	83,9	955,3	1 167,8	1 144,5	23,3

⁽a) Les 27 août et 11 décembre 2012, la société mère a procédé à des réductions de capital par annulation d'actions auto-détenues, de respectivement 332 294 et 291 366 actions.

⁽b) Le 31 mai 2012, la société mère a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2011, aux actions ayant droit à hauteur de 139,6 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 1,27 euro par action (1,15 euro en 2011).

⁽c) Les autres mouvements correspondent principalement à des transferts de réserves entre les capitaux propres revenant aux actionnaires de la société et aux participations ne donnant pas le contrôle, ainsi qu'à la mise en application de la norme IAS 19R.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	Notes	2012	2011
Résultat avant impôts		449,0	422,2
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		61,1	44,8
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		31,1	(4,9)
Amortissements et dépréciations		167,9	129,1
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	26	(24,6)	(39,2)
Impôts payés		(180,0)	(149,6)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		504,5	402,4
Acquisitions de filiales	10	(246,6)	(70,2)
Cessions de filiales	10	3,3	0,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(140,5)	(115,8)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		5,2	2,7
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(12,4)	(8,8)
Cessions d'actifs financiers non courants		13,6	6,4
Autres		-	(0,3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(377,4)	(185,5)
Augmentation du capital	20	13,2	29,5
Acquisition/Cession d'actions propres		(66,1)	(1,0)
Dividendes versés		(147,1)	(131,2)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		933,5	515,3
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(810,3)	(562,2)
Intérêts payés		(42,6)	(42,3)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(119,4)	(191,9)
Incidence des écarts de change		(3,8)	4,5
Variation de la Trésorerie nette		3,9	29,5
Trésorerie nette au début de la période		230,9	201,4
Trésorerie nette à la fin de la période		234,8	230,9
Dont disponibilités et équivalents de trésorerie	19	243,5	244,1
Dont concours bancaires courants	22	(8,7)	(13,2)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	112	NOTE 10	ACQUISITIONS ET CESSIONS	12
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	112	NOTE 11	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
	2.1 Base de préparation des états financiers2.2 Méthodes de consolidation	112 113	NOTE 12	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
	2.3 Information sectorielle	114	NOTE 13	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	13
	2.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères	114	NUTE 13		13
	2.5 Transactions en monnaies étrangères	114	NOTE 14	IMPÔTS DIFFÉRÉS	13
	Estimation de la juste valeur Écarts d'acquisition	114 114	NOTE 15	TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS	13
	2.8 Immobilisations incorporelles	115			
	2.9 Immobilisations corporelles	115	NOTE 16	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	4.0
	2.10 Dépréciation d'actifs non financiers	115		NON COURANTS ET COURANTS	13
	2.11 Impôt sur le résultat	116	NOTE 17	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	13
	2.12 Titres de participation non consolidés	116			
	2.13 Autres actifs financiers non courants 2.14 Actions propres	116 116	NOTE 18	CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	13
	2.15 Actifs et passifs destinés à la vente	116	NOTE 19	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS	
	2.16 Actifs financiers courants	116	NUTE 19	DE TRÉSORERIE	13
	2.17 Instruments financiers dérivés	116		DE TRESORERIE	
	2.18 Clients et comptes rattachés	117	NOTE 20	CAPITAL SOUSCRIT	13
	2.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 117	NOTE 04	DAIFMENTS EN ACTIONS	11
	2.20 Emprunts 2.21 Régimes de retraite et avantages	117	NOTE 21	PAIEMENTS EN ACTIONS	13
	au personnel à long terme	117	NOTE 22	PASSIFS FINANCIERS	14
	2.22 Provisions pour risques et charges	117		,	
	2.23 Dettes fournisseurs	118	NOTE 23	AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME	14
	2.24 Paiements fondés sur les actions	118	NOTE 24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
	2.25 Reconnaissance du chiffre d'affaires 2.26 Résultat opérationnel	118 119	NOTE 24	TROVISIONS FOOR RISGOES ET CHAROLS	14
	2.27 Contrats de location	119	NOTE 25	DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES	
	2.28 Dividendes	119		CRÉDITEURS	14
NOTE 3	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	119	NOTE 26	VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS	
	Risque de fluctuations des cours			DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	14
	des devises étrangères	119	NOTE 27	ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	1 /
	Risque de taux d'intérêt	119	NUTE 27	ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	14
	Risque de crédit Risque de liquidité	120 120	NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	14
	Risque de contrepartie	120		DIVIDENDE DAD ACTION	4
NOTE 4	UTILISATION D'ESTIMATIONS	121	NOTE 29	DIVIDENDE PAR ACTION	14
NUTE 4	UTILISATION D ESTIMATIONS	121	NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	
NOTE 5	INFORMATION SECTORIELLE	122		ET NANTISSEMENTS	14
NOTE 6	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	122	NOTE 31	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	15
NOTE 7	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIER	RS 123	NOTE 32	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	15
NOTE 8	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	123	NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	15
NOTE 9	ÉCARTS D'ACQUISITION	124	NUTE 33		10
INUTE 7	LOAK 13 D AUQUISITION	124	NOTE 34	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	15

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 67-71, boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

De 2004 à octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2012, Wendel détient 50,9% du capital de Bureau Veritas et 66,1% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 26 février 2013 par le Conseil d'administration

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne (cf. règlements de la Commission européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la Note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2012, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après :

 amendement d'IAS 1, Présentation des états financiers (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012 avec possibilité d'application anticipée).

Cet amendement traite notamment de la présentation des autres éléments du résultat global en éléments non reclassables en résultat ou en éléments susceptibles d'être reclassés en résultat.

Le Groupe applique cet amendement depuis le 1^{er} janvier 2012 (cf. Résultat global consolidé) ;

 amendement d'IAS 19, Avantages du personnel (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 avec possibilité d'application anticipée). Cet amendement traite notamment des coûts des services passés relatifs à des modifications de régimes de retraites qui sont intégralement constatés en résultat à la date de modification et non plus étalés en résultat à compter de cette date.

Le Groupe applique cet amendement depuis le 1er janvier 2012. Les coûts de services passés non comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été provisionnés en 2012 en contrepartie du poste « Autres réserves » pour un montant net d'impôts de 2,1 millions d'euros. L'impact étant non significatif au niveau du Groupe, les données antérieures n'ont pas fait l'objet d'un retraitement ;

 amendement d'IFRS 7, Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2011).

Le Groupe applique cet amendement depuis le 1er janvier 2012. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012

Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 que Bureau Veritas a choisi de ne pas appliquer par anticipation à la période ouverte à compter du 1er janvier 2012 sont :

■ IFRS 10, États financiers consolidés (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme définit un modèle unique de consolidation qui fait référence à la notion de contrôle pour la consolidation de tout type de société. Elle remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour ce qui concerne les comptes consolidés, ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - Entités ad hoc ».

Cette norme n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;

■ IFRS 11, Partenariats (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme a pour but de refléter de manière plus économique les accords conjoints en se focalisant sur les droits et engagements liés aux contrats, plutôt que sur leur forme juridique (tel que présenté actuellement). Elle remplacera la norme IAS 31, Participations dans des coentreprises.

Cette norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme remplace en les complétant les dispositions relatives aux informations à fournir en annexe concernant les filiales, coentreprises, entreprises associées et entités structurées non consolidées.

Cette norme n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 :

IAS 28R, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (entrée en vigueur au 1er janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme décrit le traitement comptable à retenir concernant les participations dans les entreprises associées et les coentreprises. Elle détaille l'application de la méthode de la mise en équivalence pour ces entités.

Cette norme n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;

■ IFRS 13, Évaluation à la juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2013 avec application anticipée autorisée). Cette norme, qui n'entraîne pas de changement quant à ce qui doit être évalué à la juste valeur, définit la notion de juste valeur, le cadre de référence pour évaluer la juste valeur et les informations à fournir dans les notes annexes, lorsque les autres normes IFRS requièrent ou autorisent l'application de la méthode de la juste valeur.

Cette norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;

 IAS 32 (Amendement), Compensation des actifs et passifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme clarifie certaines dispositions qui se rapportent à la compensation des actifs et passifs financiers.

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012 :

 IFRS 7 (Amendement), Informations en annexe: compensation des actifs et passifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2013 avec application anticipée autorisée).

Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2012 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables compte tenu de l'activité du Groupe sont :

- IAS 27R, États financiers individuels (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014);
- IFRS 1 (Amendements), Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants (entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2011);
- IAS 12 (Amendement), Recouvrement des actifs sous-jacents (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée autorisée);
- IFRIC 20, Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (entrée en vigueur à compter du 1er ianvier 2013).

2.2 Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. L'excédent du prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. Note 9 – Écarts d'acquisition). Lorsque le prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3R, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de trois à quatre ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

2.3 Information sectorielle

Les secteurs sont déterminés en conformité avec la norme IFRS 8. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Directeur Général.

2.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2011 et 2012.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan (hors éléments monétaires) et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

2.5 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change

résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

2.6 Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la Note 30 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

2.7 Écarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition des titres de la filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition. Celui-ci est présenté séparément au bilan.

Le processus d'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT ou groupes d'UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité dans lequel il exerce ses activités compte tenu de leur gestion globalisée, à l'exception du secteur d'activité Inspection & Vérification en Service où les écarts d'acquisition sont traités par pays (cf. Note 9 – Écarts d'acquisition).

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur (cf. Note 9 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises; et
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de nonconcurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 20 ans
Marques	5 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition et au développement de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir, développer et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques

futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. Note 2.10 – Dépréciation d'actifs non financiers)

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

2.10 Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) voire en groupe d'UGT pour certains écarts d'acquisition, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'UGT ;
- des résultats de l'UGT sensiblement inférieurs aux prévisions ; et
- des changements défavorables pour l'UGT dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'UGT opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. La juste valeur nette des coûts de cession est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des actifs incorporels issues de regroupements d'entreprises.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

La Note 9 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition.

2.11 Impôt sur le résultat

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est présentée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010.

2.12 Titres de participation non consolidés

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles dépréciations.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une dépréciation est enregistrée au poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

2.13 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

2.14 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

2.15 Actifs et passifs destinés à la vente

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

2.16 Actifs financiers courants

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au compte de résultat

2.17 Instruments financiers dérivés

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe utilise les instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux et des tunnels (« collars ») afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie, voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s)

au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des swaps de devises USD/EUR et GBP/EUR et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

2.18 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des dépréciations.

Une dépréciation des créances clients est constituée lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'antériorité de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (dotation)/reprise aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits et charges d'exploitation ».

2.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

2.20 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat dans le poste « Coût de l'endettement financier brut » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

2.21 Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans le Résultat global consolidé, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

2.22 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

2.23 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

2.24 Paiements fondés sur les actions

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués depuis 2008. Le Groupe a appliqué les principes de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, aux plans d'options de souscription d'actions attribués en 2007 dans le cadre de l'introduction en bourse, ainsi qu'aux plans mis en place depuis 2008, et décrits ci-après.

Plans de rémunération mis en place depuis 2008

Options de souscription ou d'achat d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges, en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, à la date d'attribution. La charge résultant de cette évaluation tient compte du taux d'annulation estimé des options et, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en Note 21.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription ou d'achat d'actions.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant cinq ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis, pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant cinq ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription ou d'achat d'actions.

2.25 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. Note 5 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions pour risques et charges sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

2.26 Résultat opérationnel

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence et de l'impôt. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatives aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisition, résultats de cession et d'arrêts d'activité, frais d'acquisition, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

2.27 Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements

au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasitotalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courant et non courant.

2.28 Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

NOTE 3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autres que des opérations « spot » pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

Risque de fluctuations des cours des devises étrangères

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque de change opérationnel, les entités du Groupe, dans la plupart des cas, opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi le risque de change opérationnel ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de *reporting* du Groupe, aucune couverture n'est mise en place.

Enfin, le financement du Groupe est multidevises et permet d'emprunter dans les principales devises. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et sur les *cash flows* dans les devises concernées. Lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change. De plus, la centralisation au niveau de la Société des excédents et des besoins de trésorerie des filiales en autres devises peut faire l'objet d'une couverture par l'intermédiaire de *swap* de change.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en Note 30 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur une longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la Note 17 « Instruments financiers dérivés » annexée aux états financiers consolidés et des informations complémentaires sont présentées en Note 30.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Risque de crédit

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 400 000 clients dans 140 pays, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant inférieur à 10 000 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. En 2012, le total réalisé auprès du plus grand client du Groupe représente 2,2% du chiffre d'affaires consolidé, et le total réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international, et la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. À titre illustratif, en 2012, le client principal de la division Biens de consommation représente 4,6% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements & Commerce international représente 4,5% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la Note 18.

Risque de liquidité

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées pour un montant global de 793 millions d'euros (dont 100 millions de dollars américains non confirmés).

Le Groupe dispose, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 200 millions d'euros à échéance mai 2013. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2012 s'élève à 58,1 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 141,9 millions d'euros. Cette ligne est confirmée et multidevises.

Le Groupe a mis en place en juillet 2008, un emprunt USPP (*US Private Placement*) auprès d'investisseurs à échéance juillet 2018 et juillet 2020.

En juillet 2009, le Groupe a mis en place un contrat-cadre avec un investisseur américain concernant une ligne de financement multidevises à hauteur de 225 millions de dollars américains utilisable à tout moment pendant trois ans. En 2010, cette ligne a été utilisée dans son intégralité pour un montant de 184,1 millions d'euros. L'échéance de cet emprunt « USPP 2010 » est en juillet 2019.

En juin 2010, le Groupe a mis en place une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant initial

de 200 millions d'euros amortissable et d'une durée de cinq ans (échéance juin 2015). Au 31 décembre 2012, le montant de la ligne de financement s'élève à 175 millions d'euros. À cette date, le montant tiré sur cet emprunt « French PP » s'élève à 50 millions d'euros, le montant disponible étant en conséquence de 125 millions d'euros. Cette possibilité de tirage revolving apporte la flexibilité nécessaire au financement de la politique d'acquisition du Groupe.

En octobre 2011, le Groupe a mis en place un contrat-cadre avec un investisseur américain concernant une ligne de financement multidevises à hauteur de 200 millions de dollars américains utilisable à tout moment pendant trois ans. En 2011, une partie de cette ligne a été utilisée à hauteur de 100 millions de dollars américains. L'échéance de cet emprunt « USPP 2011 » est en octobre 2021. Sous réserve de l'accord préalable de l'investisseur, 100 millions de dollars américains sont disponibles au 31 décembre 2012

En 2011 et 2012, le Groupe a mis en place un placement privé de type Schuldschein sur le marché allemand pour un montant total de 193 millions d'euros dont 23,5 millions à échéance 2015, 49 millions à échéance 2016, 40,5 millions à échéance 2017 et 80 millions à échéance 2019.

En mai 2012, Le Groupe a réalisé une émission obligataire inaugurale de 500 millions d'euros à échéance 2017.

En juillet 2012, Le Groupe a mis en place un nouvel emprunt syndiqué d'un montant de 450 millions d'euros d'une durée de cinq ans. Au 31 décembre 2012, cette ligne confirmée n'a pas été utilisée.

Les contrats de financements contiennent une clause de défaut (remboursement anticipé) en cas de non-respect des engagements financiers (covenant). Au 31 décembre 2012, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui favorise la consolidation de sa trésorerie vers la maison mère lorsque cela est possible, limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois. De plus, le montant de 243,5 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe ce qui limite la concentration par contrepartie. Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

NOTE 4 UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

Valorisation des provisions pour litiges et des dépréciations de comptes clients

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la Note 2.22 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

Valorisation des actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La Note 10 présente le détail des acquisitions réalisées sur la période.

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 2.10. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en Note 9.

Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujetti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation *in fine* de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. Note 14 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. Note 2.25 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

Calcul des avantages au personnel à long terme

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en Note 23. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

Juste valeur des paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en Note 21.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

Seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au prorata du chiffre d'affaires des différents secteurs.

Les secteurs d'activité du Groupe sont décrits au paragraphe 1.7 Présentation des activités figurant dans le chapitre 1 du Document de référence 2012.

	Chiffre d'affaires		Résultat opéra	ationnel
	2012	2011	2012	2011
Marine	317,0	318,7	84,6	93,8
Industrie	874,8	664,0	118,5	73,3
Inspection & Vérification en Service (IVS)	480,5	462,5	19,9	41,4
Construction	447,6	442,7	(1,1)	24,4
Certification	344,1	322,1	59,7	62,7
Matières Premières	713,6	554,9	72,8	50,4
Biens de consommation	442,9	379,3	106,7	95,4
Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT)	281,8	214,4	57,2	38,9
TOTAL	3 902,3	3 358,6	518,3	480,3

Certaines réaffectations d'activités industrielles entre divisions ont été opérées lors de l'exercice 2012 (voir paragraphe 1.2. Informations financières sélectionnées figurant dans le chapitre 1 du Document de référence 2012).

Les données de l'exercice 2011 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

NOTE 6 ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	2012	2011
Achats de matières	(63,6)	(50,5)
Sous-traitance opérationnelle	(269,2)	(230,7)
Locations immobilières et mobilières	(125,8)	(115,8)
Transports et déplacements	(369,8)	(303,3)
Frais de mission refacturés aux clients	71,9	47,8
Autres services extérieurs	(379,8)	(343,0)
Total achats et charges externes	(1 136,3)	(995,5)
Salaires et primes	(1 559,5)	(1 331,5)
Charges sociales	(349,2)	(319,8)
Autres charges liées au personnel	(58,2)	(58,1)
Total frais de personnel	(1 966,9)	(1 709,4)
Provisions sur créances	(22,7)	(16,0)
Provisions pour risques et charges	12,2	24,4
Total (dotations)/reprises de provisions	(10,5)	8,4
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,7	(3,1)
Gains/pertes sur cessions d'activités	(34,3)	0,4
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(25,3)	(16,1)
Autres produits et charges d'exploitation	0,5	21,0
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(58,4)	2,2

Le poste « Autres services extérieurs » comprend différents types de charges telles que les coûts de prestataires de travail temporaire, les frais de télécommunication, les primes d'assurance et les honoraires.

Le poste « Autres charges liées au personnel » comprend notamment les charges relatives aux *stock-options* et aux actions gratuites, ainsi que les charges relatives aux avantages au personnel à long terme.

Les principaux éléments inclus dans le poste « Gains/pertes sur cessions d'activités » sont les suivants :

 cession d'activités en Australie et en Nouvelle-Zélande pour 1,6 million d'euros;

- cession d'activité au Brésil pour 7,9 millions d'euros ;
- cession d'activité en Espagne pour 27,3 millions d'euros.

Le montant relatif à la « Perte de valeur des écarts d'acquisition » est détaillé dans la Note 9 – Écarts d'acquisition.

En 2011, le poste « Autres produits et charges d'exploitation » comprenait un produit de 6,5 millions d'euros correspondant à une indemnité pour retard de mise en application d'un contrat, ainsi qu'un produit de 4,1 millions d'euros correspondant à une indemnité d'assurance perçue au titre du dédommagement d'un sinistre.

Le crédit d'impôt recherche s'élevait à 2,5 millions d'euros en 2011. Le même montant a été perçu en 2012.

NOTE 7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2012	2011
Rendement attendu des actifs de régimes de retraite financés	2,2	2,2
Résultat de change	-	-
Autres produits financiers	2,2	2,2
Coût financier des régimes de retraite	(7,0)	(6,6)
Résultat de change	(6,5)	(8,0)
Autres	(3,7)	(4,3)
Autres charges financières	(17,2)	(18,9)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(15,0)	(16,7)

Au 31 décembre 2012, la composante taux du résultat réalisé sur les couvertures de change pour une charge totale de 0,6 million d'euros a été comptabilisée dans le coût de l'endettement financier brut.

NOTE 8 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2012	2011
Impôts courants	(162,9)	(144,3)
Impôts différés	21,1	27,4
TOTAL	(141,8)	(116,9)

Suite au contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet au titre des exercices 2005 à 2009 des provisions jugées appropriées ont été comptabilisées.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

	2012	2011
Résultat avant impôt	449,0	422,2
Taux de la société mère	36,1%	36,1%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(162,1)	(152,4)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	1,9	1,7
Différentiel de taux des pays étrangers	42,3	37,2
Non-activation de déficits reportables	(7,1)	(1,6)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	1,4	0,9
Différences permanentes	(7,4)	5,7
Changements d'estimation	1,2	1,8
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(12,1)	(10,1)
Autres	0,1	(0,1)
Impôt effectif constaté	(141,8)	(116,9)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	31,6%	27,7%

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	2012			2011		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	(20,1)	-	(20,1)	14,2	-	14,2
Gains/(pertes) actuariels	(20,4)	8,1	(12,3)	2,2	(1,0)	1,2
Couvertures de flux de trésorerie	(11,0)	1,6	(9,4)	(1,5)	(4,0)	(5,5)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(51,4)	9,7	(41,7)	14,9	(5,0)	9,9

NOTE 9 ÉCARTS D'ACQUISITION

Évolution des écarts d'acquisition en 2012

	Déc. 2012	Déc. 2011
Valeur brute	1 410,9	1 345,7
Pertes de valeur	(32,6)	(16,4)
Écarts d'acquisition au 1er janvier	1 378,3	1 329,3
Acquisitions d'activités consolidées	168,1	57,9
Cessions d'activités consolidées	(15,8)	(0,2)
Pertes de valeur de la période	(25,3)	(16,1)
Écart de conversion et autres mouvements	(19,0)	7,4
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 486,3	1 378,3
Valeur brute	1 544,2	1 410,9
Pertes de valeur	(57,9)	(32,6)
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	1 486,3	1 378,3

Affectation des écarts d'acquisition aux UGT en 2012

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2012 se répartissent de manière suivante :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Industrie	217,0	139,9
IVS	111,8	129,2
Construction	128,2	138,4
Certification	36,4	35,6
Total Industrie et Infrastructures	493,4	443,1
Matières Premières	750,3	696,4
GSIT	33,5	32,6
Biens de Consommation	208,9	206,2
Marine	0,2	-
TOTAL	1 486,3	1 378,3

Le détail des écarts d'acquisition des UGT principales pour l'activité IVS (maintenues par pays) est le suivant :

	IVS	
	Déc. 2012	Déc. 2011
États-Unis	35,3	36,0
Espagne	23,2	40,9
Royaume-Uni	29,1	28,4
Autres pays	24,2	23,9
TOTAL	111,8	129,2

Tests de dépréciation – Méthodologie appliquée

Lors de chaque clôture annuelle, les écarts d'acquisition du Groupe sont soumis à des tests de dépréciation. À cette fin, ils sont affectés à des Groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie ou à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

- Pour le pôle Industrie et Infrastructures, trois groupes d'UGT ont été créés depuis l'exercice 2011 (Construction, Industrie, Certification) auxquels les écarts d'acquisition ont été affectés; ils génèrent des flux de trésorerie et des synergies largement indépendants des autres UGT ou groupes d'UGT. L'activité IVS demeure principalement gouvernée par les marchés locaux malgré un certain nombre d'initiatives régionales, notamment en Europe; les UGT actuelles par pays sont maintenues à ce stade.
- Pour l'activité Matières Premières, le groupe d'UGT, présenté comme tel depuis l'exercice 2011, se compose des écarts d'acquisition alloués aux UGT émanant des activités Inspectorate et Mines et minéraux.
- Pour l'activité Biens de consommation, l'UGT est constituée de l'intégralité de la division en raison de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division.
- Pour l'activité Services aux Gouvernements & Commerce International, l'UGT est le pays, notamment le Brésil où un goodwill significatif a été reconnu en 2011. Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité Services aux Gouvernements & Commerce International dans le test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT est présentée dans la Note 2.10 « Dépréciation d'actifs non financiers ». La valeur d'utilité correspond aux excédents de trésorerie futurs générés par cette UGT. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance, variations de besoins en fonds de roulement et éventuels éléments non récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

- hypothèse de croissance: les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'un groupe d'UGT ou d'une UGT qui est basée sur des hypothèses de croissance sur un horizon de cinq ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation du groupe d'UGT ou de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé pour les zones les plus importantes est de 2,0% en Europe et aux États-Unis;
- taux d'actualisation: l'estimation de la valeur d'utilité est basée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen du capital (taux dit Weighted Average Cost of Capital ou « WACC »). Il s'agit de taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les Groupes d'UGT ou les UGT sont actifs.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Tests de dépréciation - Résultats 2012

Les perspectives de croissance sur l'ensemble du Groupe sont généralement restées stables à l'exception des activités Construction et Inspection et Vérification en Service en Espagne où la poursuite de la contraction du marché a nécessité une révision à la baisse des perspectives de ces activités.

Pour les tests de dépréciation 2012, une analyse particulière a été menée par rapport aux prévisions des flux futurs de trésorerie de l'activité Construction en Espagne afin d'assurer la comparabilité du suivi des risques identifiés depuis 2010 selon le périmètre de cette UGT à cette date. L'activité Construction aux États-Unis n'a pas fait l'objet d'une revue spécifique en décembre 2012 compte tenu de la poursuite du redressement de cette activité au sein du groupe d'UGT Construction.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2012 s'élèvent à 8% pour les groupes d'UGT ainsi que pour l'Europe, à 9,9% pour l'Espagne et à 7,8% pour États-Unis. Ces taux sont identiques à ceux retenus pour les tests de dépréciation de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à l'exception de l'Espagne (8% en 2011). Le risque pays est pris en compte pour la détermination de la valeur d'utilité en Espagne.

Activité Construction en Espagne

L'écart d'acquisition s'élevait à 15,3 millions d'euros au 1er janvier 2012 et a ensuite été réduit :

 au titre de l'impairment, de 2,5 millions d'euros au 30 juin 2012 sur la base du test de dépréciation réalisé à cette date, puis de 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 sur la base de la valeur résiduelle des actifs à cette date (une réévaluation de la base d'actifs testée espagnole a conduit à une augmentation de 0,4 million d'euros); de 8,7 millions d'euros à compter du 30 septembre 2012, date à laquelle le groupe d'actifs de l'activité Infrastructures a été classé en « Actifs destinés à être cédés » compte tenu de la probable cession de cette activité dans les douze prochains mois conformément à la norme IFRS 5. Cette valeur reflète la quote-part de l'écart d'acquisition affectée à l'activité en cours de cession sur la base du poids des flux de trésorerie futurs de cette activité dans le total des flux de trésorerie futurs de l'activité Construction en Espagne. Cette quote-part d'écart d'acquisition de 8,7 millions d'euros est totalement dépréciée par le biais de la provision pour perte de cession de l'activité Infrastructure (cf. Note 27 « Actifs destinés à être cédés »);

L'écart d'acquisition pour l'activité Construction en Espagne au 31 décembre 2012 est ainsi entièrement déprécié.

Activité Inspection & Vérification en Service en Espagne

L'écart d'acquisition s'élevait à 40,9 millions d'euros au 1er janvier 2012 et a ensuite été réduit de 5,5 millions d'euros au 30 juin 2012 puis de 12,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 sur la base des tests de dépréciation réalisés à ces dates.

La valeur résiduelle de l'écart d'acquisition est de 23,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, intégrant une réévaluation de la base d'actifs testée de 0,5 million d'euros.

La perte de valeur constatée en 2012 au titre des activités poursuivies en Espagne (Construction et Inspection & Vérification en Service) s'élève donc à 25,3 millions d'euros.

Ces dépréciations s'inscrivent dans un contexte de :

- contraction du marché espagnol lié aux infrastructures depuis 2010 et à l'activité Inspection & Vérification en service depuis 2011; et
- restructuration initiée en 2011 et visant à réduire la capacité de production pour ces activités.

Une analyse de sensibilité de la provision pour perte de valeur pour déterminer à partir de quels taux la valeur recouvrable serait supérieure à la valeur comptable donne les résultats suivants :

		Taux d'actualisation		Taux de	Taux de croissance		Taux de marge	
Pays	Activité	Taux utilisé	Valeur d'utilité > VNC si taux inférieur à	Taux utilisé	Valeur d'utilité > VNC si taux supérieur à	Taux moyen utilisé	Valeur d'utilité > VNC si taux supérieur à	
Espagne	IVS	9,90%	8,06%	2,00%	4,29%	7,18%	9,97%	

Concernant les activités Certification, Industrie, Construction, Matières Premières et Biens de consommation, aucune variation raisonnablement possible des hypothèses clés d'un seul paramètre à la fois ne peut conduire à ce que la valeur recouvrable de l'UGT

soit égale à la valeur comptable (par exemple : une augmentation du taux d'actualisation de 3 points ou une baisse du taux de marge de 3 points).

NOTE 10 ACQUISITIONS ET CESSIONS

Acquisitions de la période

Au cours de l'exercice 2012, Bureau Veritas a réalisé 14 acquisitions et a augmenté ses participations dans deux sociétés.

ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Division	Pays
Janvier	Pockrandt GmbH	Industrie	Allemagne
Février	ACR	Construction	France
Février	Japan Certification Services	Biens de consommation	Japon
Février	ACME Labs	Matières Premières	Canada
Mars	TH Hill	Industrie	États-Unis
Mars	Waterdraws	Matières Premières	États-Unis
Mai	Bhagavathi Ana Labs Private Ltd	Industrie/Services aux gouvernements & Commerce international/Matières Premières	Inde
Mai	Tecnicontrol	Industrie	Colombie
Mai	Unicar	Services aux gouvernements & Commerce international	France
Juin	Shanghai Davis Testing Technology	Biens de consommation	Chine
Juin	ECL	Biens de consommation	Allemagne
Septembre	Euroclass	Marine	Belgique

AUTRES ACQUISITIONS

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Division	Pourcentage acquis	Pays
Février	Huaxia	Construction	70%	Chine
Novembre	Inspectorate Uluslararasi	Matières Premières	80%	Turquie

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition relatif à ces acquisitions, la méthode du goodwill partiel a été appliquée. À la date d'acquisition, le montant total de la participation ne donnant pas le contrôle de ces sociétés s'élève à 2,1 millions d'euros.

AUGMENTATION DES PARTICIPATIONS

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Division	Participation BV	Pays
Janvier	Tete Lab	Matières Premières	de 33% à 66%	Mozambique
Septembre	Inspectorate Shanghai	Matières Premières	de 50 à 85%	Chine

L'affectation du prix des acquisitions 2012 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations disponibles à cette date.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2012 :

	Déc.	2012	Déc.	2011
Prix des activités acquises	28	1,2	84,0	
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	(5	i,7)		
Coût des actifs et passifs acquis	27	5,5	84	4,0
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif non courant	36,0	140,7	11,5	35,6
Actif courant hors trésorerie	57,5	58,9	5,5	5,5
Passif courant hors endettement	(49,2)	(50,4)	(7,0)	(7,0)
Passif non courant hors endettement	(2,3)	(43,1)	0,0	(7,8)
Endettement	(13,0)	(13,4)	(1,1)	(1,1)
Intérêts minoritaires acquis	2,1	2,1	(0,1)	(0,1)
Trésorerie des sociétés acquises	12,5	12,5	0,9	0,9
Total des actifs et passifs acquis	43,5	107,4	9,7	26,1
ÉCARTS D'ACQUISITION		168,1		57,9

Les écarts d'acquisition issus des principales sociétés acquises en 2012 sont les suivants :

	ACME Labs	TH Hill	Tecnicontrol
Écarts d'acquisition	56,7	48,6	35,5

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

Pour les acquisitions réalisées en 2011, dont la période d'ajustement s'est terminée en 2012, les ajustements de juste valeur ont été comptabilisés en 2012.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

	2012	2011
Prix des activités acquises	(281,2)	(84,0)
Trésorerie des sociétés acquises	12,5	0,9
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	27,2	16,1
Décaissements sur acquisitions antérieures	(1,1)	(0,7)
IMPACT DES ACTIVITÉS ACQUISES SUR LA TRÉSORERIE	(242,6)	(67,7)

Le montant de 246,6 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour un montant net de 4,0 millions d'euros les frais d'acquisition décaissés ainsi que les remboursements de complément de prix sur les acquisitions des exercices antérieurs.

Données comparables

Au cours de l'exercice 2012, Bureau Veritas a acquis des sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2012 est d'environ 211,6 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 32,7 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2011, Bureau Veritas avait acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2011 était d'environ 51,5 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise était d'environ 14,5 millions d'euros.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions telles qu'ACME Labs ou Tecnicontrol réalisées en 2012, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1er janvier 2012. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2012 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

	2012	2011
Chiffre d'affaires		
Des états financiers	3 902,3	3 358,6
Retraité	3 957,2	3 365,6
Résultat opérationnel		
Des états financiers	518,3	480,3
Retraité	525,1	481,9
Résultat net		
Des états financiers	307,2	305,3
Retraité	310,2	306,4

Cessions

En 2012, dans le cadre de la rationalisation de son portefeuille d'activités, le Groupe a procédé à la cession d'activités en Australie et en Nouvelle-Zélande. Comme indiqué dans la Note 27, le Groupe a également identifié des actifs et passifs destinés à être cédés en Espagne et au Brésil.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultat des activités cédées et des activités destinées à être cédées (mise à la juste valeur).

4
1

Actifs et Passifs cédés	
Écarts d'acquisition	15,8
Actif non courant	15,7
Actif courant	22,7
Passif courant et non courant	(9,5)
Valeur nette comptable des actifs cédés	44,7
Résultat de cession d'activités consolidées	(33,5)
Produits de cession d'activités consolidées	11,2
dont paiement reçu	6,5
dont paiement différé	4,7

L'impact des cessions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

	2012	2011
Encaissements sur activités cédées	6,5	0,5
Trésorerie des activités cédées	(3,2)	-
IMPACT DES ACTIVITÉS CÉDÉES SUR LA TRÉSORERIE	3,3	0,5

NOTE 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Déc. 2011	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Logiciels	72,9	4,2	(3,3)	-	4,2	78,0
Relations clients	373,4	-	(3,5)	103,4	4,2	477,5
Marques	53,8	-	-	7,9	(6,7)	55,0
Valeurs brutes	500,1	4,2	(6,8)	111,3	1,7	610,5
Logiciels	(43,5)	(8,5)	2,8	-	(0,4)	(49,6)
Relations clients	(108,2)	(49,5)	1,0	-	0,8	(155,9)
Marques	(15,4)	(4,3)	-	-	0,1	(19,6)
Amortissements et provisions	(167,1)	(62,3)	3,8	-	0,5	(225,1)
Logiciels	29,4	(4,3)	(0,5)	-	3,8	28,4
Relations clients	265,2	(49,5)	(2,5)	103,4	5,0	321,6
Marques	38,4	(4,3)	-	7,9	(6,6)	35,4
Immobilisations incorporelles nettes	333,0	(58,1)	(3,0)	111,3	2,2	385,4

	Déc. 2010	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2011
Logiciels	61,5	12,4	(0,2)	0,4	(1,2)	72,9
Relations clients	336,7	-	-	24,7	12,0	373,4
Marques	52,7	-	(0,2)	-	1,3	53,8
Valeurs brutes	450,9	12,4	(0,4)	25,1	12,1	500,1
Logiciels	(37,4)	(7,5)	0,2	(0,1)	1,3	(43,5)
Relations clients	(79,4)	(33,0)	-	-	4,2	(108,2)
Marques	(3,7)	(3,5)	0,2	-	(8,4)	(15,4)
Amortissements et provisions	(120,5)	(44,0)	0,4	(0,1)	(2,9)	(167,1)
Logiciels	24,1	4,9	-	0,3	0,1	29,4
Relations clients	257,3	(33,0)	-	24,7	16,2	265,2
Marques	49,0	(3,5)	-	-	(7,1)	38,4
Immobilisations incorporelles nettes	330,4	(31,6)	-	25,0	9,2	333,0

L'intégralité des montants alloués aux « relations clients » en 2012 concerne les acquisitions de l'année. En 2011, un montant de 8,6 millions d'euros avait été comptabilisé dans le poste « relations clients » au titre de l'allocation des actifs des sociétés acquises en 2010.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 62,3 millions d'euros en 2012. Il s'élevait à 44,0 millions d'euros en 2011.

En 2012, le poste « Cessions » comprend, pour un montant de - 4,7 millions d'euros, la mise à la juste valeur des Immobilisations incorporelles des activités destinées à être cédées.

NOTE 12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Déc. 2011	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Terrains	2,6	7,8	(0,2)	1,0	-	11,2
Constructions	45,7	12,9	(3,5)	8,2	(10,0)	53,3
Installations, matériel et outillage	512,7	48,4	(33,2)	22,7	32,7	583,3
Matériel informatique et autres	226,6	25,2	(19,7)	9,6	(5,1)	236,6
Immobilisations en-cours	20,0	42,0	(1,4)	-	(29,8)	30,8
Valeurs brutes	807,6	136,3	(58,0)	41,5	(12,2)	915,2
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(22,0)	(1,4)	7,6	(2,3)	(3,9)	(22,0)
Installations, matériel et outillage	(303,1)	(54,0)	19,2	(9,2)	4,8	(342,3)
Matériel informatique et autres	(161,5)	(24,9)	16,6	(5,6)	5,2	(170,2)
Immobilisations en-cours	(1,4)	-	-	-	0,1	(1,3)
Amortissements et provisions	(488,0)	(80,3)	43,4	(17,1)	6,2	(535,8)
Terrains	2,6	7,8	(0,2)	1,0	-	11,2
Constructions	23,7	11,5	4,1	5,9	(13,9)	31,3
Installations, matériel et outillage	209,6	(5,6)	(14,0)	13,5	37,5	241,0
Matériel informatique et autres	65,1	0,3	(3,1)	4,0	0,1	66,4
Immobilisations en-cours	18,6	42,0	(1,4)	-	(29,7)	29,5
Immobilisations corporelles nettes	319,6	56,0	(14,6)	24,4	(6,0)	379,4

	Déc. 2010	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2011
Terrains	2,5	-	(0,1)	0,4	(0,2)	2,6
Constructions	37,6	6,1	(1,1)	4,9	(1,8)	45,7
Installations, matériel et outillage	455,1	54,0	(13,9)	3,1	14,4	512,7
Matériel informatique et autres	198,1	28,3	(8,9)	9,6	(0,5)	226,6
Immobilisations en-cours	14,8	15,6	-	-	(10,4)	20,0
Valeurs brutes	708,1	104,0	(24,0)	18,0	1,5	807,6
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(21,3)	(1,6)	0,4	(0,4)	0,9	(22,0)
Installations, matériel et outillage	(264,2)	(45,1)	10,8	(1,3)	(3,3)	(303,1)
Matériel informatique et autres	(141,5)	(21,6)	7,2	(5,5)	(0,1)	(161,5)
Immobilisations en-cours	-	(1,2)	-	-	(0,2)	(1,4)
Amortissements et provisions	(427,0)	(69,5)	18,4	(7,2)	(2,7)	(488,0)
Terrains	2,5	-	(0,1)	0,4	(0,2)	2,6
Constructions	16,3	4,5	(0,7)	4,5	(0,9)	23,7
Installations, matériel et outillage	190,9	8,9	(3,1)	1,8	11,1	209,6
Matériel informatique et autres	56,6	6,7	(1,7)	4,1	(0,6)	65,1
Immobilisations en-cours	14,8	14,4	-	-	(10,6)	18,6
Immobilisations corporelles nettes	281,1	34,5	(5,6)	10,8	(1,2)	319,6

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 80,3 millions d'euros en 2012. Il s'élevait à 68,9 millions d'euros en 2011

En 2012, le poste « Cessions » comprend, pour un montant de - 7,2 millions d'euros, la mise à la juste valeur des Immobilisations corporelles des activités destinées à être cédées.

NOTE 13 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Déc. 2012	Déc. 2011
Participations au début de la période	0,7	0,5
Gains/pertes au cours de l'exercice	-	0,3
Autres mouvements	-	(0,1)
PARTICIPATIONS À LA FIN DE LA PÉRIODE	0,7	0,7

Participations mises en équivalence	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Intérêt
Au 31 décembre 2012						
ATSI	France	2,3	1,6	4,5	-	49,9%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	1,9	1,3	7,1	-	50,0%
Au 31 décembre 2011						
ATSI	France	2,9	1,8	4,8	0,2	49,9%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	5,7	5,2	8,8	0,1	50,0%

NOTE 14 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance	Déc. 2012	Déc. 2011
À l'actif		
À échéance à plus d'un an	67,7	54,4
À échéance à moins d'un an	42,7	37,5
Total Impôts différés à l'actif	110,4	91,9
Au passif		
À échéance à plus d'un an	(111,6)	(77,2)
À échéance à moins d'un an	22,0	10,9
Total Impôts différés au passif	(89,6)	(66,3)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	20,8	25,6

Les impôts différés au 31 décembre 2012 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant.

Mouvement de la période de l'impôt différé	Déc. 2012	Déc. 2011	
Actif net d'impôt différé au début de la période	25,6	14,3	
Impact du changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels			
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	21,1	27,4	
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	14,6	(4,9)	
Acquisitions de filiales	(41,5)	(12,8)	
Écart de change	1,0	1,6	
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE PÉRIODE	20,8	25,6	

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2010	29,4	2,6	18,3	(17,8)	(73,5)	55,3	14,3
Produit/(charge) au compte de résultat	0,8	(0,2)	6,4	(4,6)	11,5	13,5	27,4
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(1,0)					(4,0)	(5,0)
Reclassements				1,0		2,0	3,0
Acquisitions de filiales			(0,5)	0,4	(13,3)	(2,4)	(15,8)
Écart de change	0,1		0,1	(0,2)	0,4	1,3	1,7
Au 31 décembre 2011	29,3	2,4	24,3	(21,2)	(74,9)	65,7	25,6
Produit/(charge) au compte de résultat	(4,8)	(2,3)	3,5	(0,9)	13,1	12,5	21,1
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	8,5					6,1	14,6
Reclassements							-
Acquisitions de filiales	2,1		(2,4)	1,3	(33,4)	(9,1)	(41,5)
Écart de change				0,4	1,2	(0,6)	1,0
AU 31 DÉCEMBRE 2012	35,1	0,1	25,4	(20,4)	(94,0)	74,6	20,8

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2012 les déficits reportables cumulés non activés s'élèvent à 57,7 millions d'euros, dont 30 millions d'euros au titre de l'exercice 2012 (31 décembre 2011 : 48,5 millions d'euros, dont 5,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2011).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élèvent à 14,9 millions d'euros, dont 7 millions d'euros au titre de l'exercice 2012 (31 décembre 2011 : 12,7 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros au titre de l'exercice 2011).

NOTE 15 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

	Déc. 2012	Déc. 2011
Autres titres de participation non consolidés		
Solde au début de la période	0,7	0,7
Mouvements de la période		
Acquisitions	0,1	
Autres mouvements	1,0	
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	1,8	0,7

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

NOTE 16 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

	Déc. 2012	Déc. 2011
Dépôts et cautionnements	37,1	33,2
Autres	6,8	11,9
Autres actifs financiers non courants	43,9	45,1
SICAV non monétaires	2,3	2,3
Autres	5,4	4,6
Actifs financiers courants	7,7	6,9



États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre un et cinq ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 (31 décembre 2011 : 9,8 millions d'euros).

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La mise en place de financements à taux variable (Emprunt Syndiqué 2006) a donné lieu à la mise en place de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de *swap* payeurs taux fixe/receveurs taux variable et contrats de tunnel) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en euros.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de *swap* annulable, ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture de la norme IAS 39, ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés de taux à la clôture sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
Swap	22/04/2013	70 millions EUR	(1,6)
Swap	27/06/2013	50 millions EUR	(8,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012		PASSIF	(2,4)

Par ailleurs, une partie de la dette USPP en dollar américain et livre sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en USD de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	22/05/2013	24 millions USD	(0,9)
	16/07/2018	23 millions GBP	(0,9)
	16/07/2018	155 millions USD	21,1
	16/07/2020	40 millions GBP	(2,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012		ACTIF	17,4

Le Groupe a mis en place des couvertures de change contre euros de façon centralisée afin de se prémunir contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change non qualifiés en comptabilité de couverture à la clôture sont les suivants :

Instruments dérivés de change	Échéance < 6 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
		29 millions USD	-
		2 169 millions JPY	(0,5)
		31 millions AUD	-
		117 millions CAD	0,2
		22 millions PLN	-
		61 millions RUB	-
		13 millions GBP	(0,1)
		6 millions SGD	-
		1 million NOK	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012			(0,4)

Le produit de 19,4 millions d'euros accumulé en capitaux propres au 31 décembre 2012 au titre de la couverture des flux de trésorerie sera transféré en résultat financier sur la durée de vie résiduelle des emprunts couverts, à savoir l'USPP. Une description de l'échéancier est présentée en Note 22 - Passifs Financiers.

Le produit d'intérêt lié aux couvertures de taux et de change ayant fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie s'élève à 1,5 million d'euros en 2012.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2012.

NOTE 18 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	Déc. 2012	Déc. 2011
Créances clients et comptes rattachés	1 017,5	960,7
Stock de produits	8,7	5,3
Autres créances	112,0	91,4
Valeurs brutes	1 138,2	1 057,4
Provisions au début de la période	(83,0)	(77,3)
Dotations/reprises de la période	4,6	(4,9)
Variations de périmètre	(1,1)	-
Écarts de conversion et autres mouvements	1,8	(0,8)
Provisions à la fin de la période	(77,7)	(83,0)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	1 060,5	974,4

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de 22,0 millions de dollars américains, (16,7 millions d'euros au 31 décembre 2012) entièrement dépréciée depuis plusieurs années.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Créances clients et comptes rattachés	1 017,5	960,7
dont		
non provisionnés et non échus	451,0	520,1
non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	201,1	166,5
entre 1 et 3 mois	116,0	98,8
entre 3 et 6 mois	60,9	49,3
depuis plus de 6 mois	45,1	44,4

NOTE 19 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Déc. 2012	Déc. 2011
Valeurs mobilières	8,1	4,2
Disponibilités	235,4	239,9
TOTAL	243,5	244,1

Les valeurs mobilières correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

Le Groupe considère que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est principalement constitué de soldes disponibles. La trésorerie non disponible est en effet définie comme étant les soldes de trésorerie dans les pays où les remontées de dividendes et la mise en place d'accords de franchises ne sont pas possibles ou fortement contraints compte tenu de la réglementation en vigueur. La liste des pays concernés est évolutive et est revue régulièrement par le Groupe.

Au 31 décembre 2012, la trésorerie non disponible telle que définie ci-dessus représente environ 10% du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Seuls quatre pays sont concernés : l'Argentine, l'Iran, le Venezuela et l'Algérie pour un total de l'ordre de 24,8 millions d'euros.

Un peu plus de 70% du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est constitué de soldes de trésorerie répartis dans plus de 50 pays ayant une réglementation spécifique.

Plus de 40% des soldes de trésorerie situés dans des pays à réglementation spécifique sont situés en Chine ; le Groupe remonte plus de 85% de ces soldes de trésorerie dans les 12 mois qui suivent une clôture annuelle (essentiellement via le règlement des dividendes et des accords de franchise).

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	243,5	244,1
Concours bancaires courants (Note 22)	(8,7)	(13,2)
TRÉSORERIE NETTE AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	234,8	230,9

NOTE 20 CAPITAL SOUSCRIT

Capital social

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2012 est de 110 498 636

Il était de 110 526 286 en 2011. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

Augmentation de capital

À la suite de l'exercice de 599 510 stock-options et la création de 596 010 actions, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et un montant de 13,1 millions d'euros en prime d'émission.

Réduction de capital

Les 27 août et 11 décembre 2012, la société mère a procédé à des réductions de capital par annulation d'actions auto-détenues, de respectivement 332 294 et 291 366 actions, pour un montant total de 0,1 million d'euros en capital et 46,4 millions d'euros en prime d'émission.

Actions propres

Au 31 décembre 2012, le Groupe possède 479 340 actions auto détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

NOTE 21 PAIEMENTS EN ACTIONS

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options d'achats d'actions et des plans d'options de souscription d'actions;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles;
- des plans d'attribution d'actions de performance;
- des plans de droits à l'appréciation d'actions.

Plans d'options d'achats d'actions et d'options de souscription d'actions

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les attributions en 2011 et 2012 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant

lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de trois années de service. Les options sont d'une durée de huit ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 18 juillet 2012, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et mandataires sociaux 336 600 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 70,17 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de trois années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et gestion du Groupe de l'exercice 2012. Les options sont d'une durée de huit ans après la date d'octroi.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 11,63 euros (2011 : 8,41 euros).

TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS (EN ÉQUIVALENT D'ACTIONS)

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2010	21,65	2 644 360	4,2 ans
Options accordées pendant la période	56,44	243 500	
Options annulées pendant la période	15,46	(64 935)	
Options exercées pendant la période	21,44	(1 208 480)	
Options au 31 décembre 2011	31,54	1 614 445	4,7 ans
Options accordées pendant la période	70,17	336 600	
Options annulées pendant la période	17,30	(9 000)	
Options exercées pendant la période	20,68	(599 510)	
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012	46,17	1 342 535	5,2 ANS

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 525 970 options étaient exerçables à fin 2012 (fin 2011 : 348 580).

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			Déc. 2012	Déc. 2011
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	133 490	222 480
Plan du 12/07/2006	12/07/2014	17,30	10 000	10 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	17,30	115 330	528 000
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	53 050	116 100
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	214 100	251 400
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	46,31	241 200	244 200
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	57,66	175 000	178 500
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	53,10	63 765	63 765
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	70,17	336 600	
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			1 342 535	1 614 445

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2012 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 70,17 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 23,0% (2011 : 19,6% (plan de juillet) et 22,7% (plan de décembre));
- rendement du dividende de 1,77% (2011 : 2,0% (plan de juillet) et 2,1% (plan de décembre));
- durée anticipée de l'option de quatre ans (2011 : quatre ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,63% (2011 : 2,13% (plan de juillet) et 1,82% (plan de décembre)), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

Le plan du 18 juillet 2012 attribuant des options de souscription d'actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe 2012. Cet objectif a été atteint. Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 5% par an en 2012 (2011 : 5%).

En 2012, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 2,2 millions d'euros (2011 : 2,1 millions d'euros).

Plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant cinq ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la Note 2.24.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05%.

En 2012, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté, comme cela était également le cas au 31 décembre 2011.

Plans d'attribution d'actions de performance

Fonctionnement

Par décision du Conseil d'administration, le 18 juillet 2012, le Groupe a attribué des actions de performance à certains de ses salariés. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service en France et de quatre années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2012 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2013 et 2014. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.

SITUATION DES PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE EN FIN DE PÉRIODE :

Date d'attribution	Date d'expiration de la période d'acquisition	Nombre d'actions
Plan du 03/07/2009	03/07/2013	153 750
Plan du 23/07/2010	23/07/2013	179 700
Plan du 23/07/2010	23/07/2014	236 400
Plan du 18/07/2011	18/07/2014	121 730
Plan du 18/07/2011	18/07/2015	239 380
Plan du 14/12/2011 (dirigeant)	14/12/2014	23 544
Plan du 18/07/2012	18/07/2015	183 050
Plan du 18/07/2012	18/07/2016	225 250
NOMBRE D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012		1 362 804

Évaluation

La juste valeur moyenne pondérée des actions de performance attribuées en 2012 ressort à 62,96 euros par action (2011 : 50.67 euros).

Les principales hypothèses de valorisation des actions de performance attribuées en 2012 sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 1,77% (2011 : 2,0% (plan de juillet) et 2,1% (plan de décembre));
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 12,68% (2011 : 8,8% (plan de juillet) et de 10,9% (plan de décembre)).

Le plan du 18 juillet 2012 attribuant des actions de performance est subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe 2012 ainsi que sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2013 et 2014. Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2011 : 100%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2012 (2011 : 5%).

En 2012, la charge relative aux actions de performance comptabilisée par le Groupe s'élève à 14,4 millions d'euros (2011 : 12,8 millions d'euros).

Plans de droits à l'appréciation d'actions

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de six ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

SITUATION DU PLAN DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			Déc. 2012	Déc. 2011
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	30,20	27 526	51 017
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			27 526	51 017

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Évaluation

La juste valeur a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation d'option de Black-Scholes. Elle ressort à 60,14 euros (2011:27,35 euros) par droit.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de clôture ;
- dividende acquis sur la période de validité des droits;
- volatilité attendue de l'action de 16,6% (2011 : 22,7%);
- taux d'intérêt sans risque de 0,00% (2011 : 1,03%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée des droits.

En 2012, la dette relative aux droits à appréciation d'actions comptabilisées par le Groupe s'élève à 1,7 million d'euros (2011 : 1,5 million d'euros) et l'augmentation de valeur de la dette comptabilisée en charge opérationnelle à 1,2 million d'euros (2011 : produit opérationnel de 0,2 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Cette prime est comptabilisée en « Actifs financiers courants » et est évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en résultat opérationnel, soit un produit de 1,4 million d'euros en 2012 (2011 : charge de 0,1 million d'euros)

NOTE 22 PASSIFS FINANCIERS

	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2011					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	999,4		351,7	105,7	542,1
Autres passifs financiers non courants	2,6		2,6		
Passifs financiers non courants	1 002,0	-	354,3	105,7	542,1
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	253,0	253,0			
Concours bancaires	13,2	13,2			
Autres passifs financiers courants	26,5	26,5			
Passifs financiers courants	292,7	292,7			
Au 31 décembre 2012					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	1 282,7		-	664,2	618,5
Autres passifs financiers non courants	2,7		2,7		
Passifs financiers non courants	1 285,4	-	2,7	664,2	618,5
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	119,6	119,6			
Concours bancaires	8,7	8,7			
Autres passifs financiers courants	48,8	48,8			
Passifs financiers courants	177,1	177,1			
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	325,6	56,7	57,0	153,7	58,2
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	(23,4)	0,9	(1,5)	(4,6)	(18,2)

Le montant de la dette brute a augmenté de 145,4 millions d'euros entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012. L'augmentation de la dette en euros est principalement due au financement d'acquisitions.

Pour la ligne revolving de l'Emprunt Syndiqué, l'échéance contractuelle a été retenue pour le calcul des intérêts, soit mai 2013. De plus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures de taux et de change.

Crédit Syndiqué 2006

Le crédit syndiqué 2006 prend fin en mai 2013. En juillet 2012, la tranche revolving a été partiellement annulée pour être portée à 200 millions d'euros parallèlement à la mise en place d'un nouvel Emprunt Syndiqué. Ainsi, au 31 décembre 2012, le montant utilisé sur la part revolving du crédit syndiqué 2006 s'élève à 58,1 millions d'euros. Le montant non tiré s'élève à 141,9 millions d'euros.

Emprunt « Club Deal 2007 »

En octobre 2007, un nouvel emprunt de cinq ans et de 150 millions d'euros a été mis en place. Cet emprunt a été intégralement remboursé en 2012.

Emprunt « USPP 2008 »

En juillet 2008, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables *in fine* en dollar américain et en livre sterling.

Emprunt « USPP 2010 »

Pour financer notamment l'acquisition du groupe Inspectorate, le Groupe a confirmé l'utilisation de l'intégralité de sa ligne multidevises de 225 millions de dollars américains auprès d'un institutionnel américain. Cet emprunt a été souscrit pour un montant de 184,1 millions d'euros. Les caractéristiques de ce contrat de financement sont similaires à celles de l'USPP 2008 exception faite de la durée (neuf ans échéance juillet 2019), de la devise de tirage et du taux.

Emprunt « French PP 2010 »

Le Groupe a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant initial de 200 millions d'euros amortissable d'une durée de cinq ans (échéance juin 2015). Le montant disponible au 31 décembre 2012 est de 125 millions d'euros.

Emprunt « USPP 2011 »

Le Groupe a mis en place en octobre 2011 une ligne de financement multidevises de 200 millions de dollars américains auprès d'un institutionnel américain. Le Groupe a confirmé l'utilisation d'une partie de cette ligne à hauteur de 100 millions de dollars américains. Les caractéristiques de ce contrat de financement sont similaires à celles de l'« USPP 2010 » à l'exception de la durée (10 ans échéance

octobre 2021), de la devise de tirage (en dollars américains) et du taux.

Emprunt « SSD »

Le Groupe a mis en place en décembre 2011 et sur le premier semestre 2012 un placement privé « Schuldschein » sur le marché allemand pour un montant total de 193 millions d'euros remboursable *in fine*, dont 101 millions d'euros à taux fixe. Le SSD a été émis en plusieurs tranches de durées variables entre 3,5 et 7 ans.

Émission Obligataire

Le Groupe a réalisé le placement d'une émission obligataire inaugurale non notée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance 24 mai 2017 (maturité cinq ans) avec un coupon à taux fixe de 3.75%

Emprunt Syndiqué 2012

Le 27 juillet 2012, le Groupe a mis en place un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Au 31 décembre 2012, l'Emprunt Syndiqué 2012 n'a pas été tiré.

Covenants

Les contrats de financement prévoient le respect des ratios suivants calculés sur douze mois glissants deux fois par exercice pour la période close au 30 juin et celle close au 31 décembre :

- l'interest cover ratio, rapport entre l'EBITDA (excédent brut d'exploitation) et le montant des intérêts financiers nets, doit être supérieur à 5,5;
- le Leverage Ratio (rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA) doit être inférieur à 3 à l'exception des contrats USPP 2008, SSD et Emprunt Syndiqué 2012 pour lesquels le Leverage Ratio doit être inférieur à 3,25.

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2012.

Risque de change

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d'emprunt	Déc. 2012	Déc. 2011
Dollar US (USD)	232,7	348,0
Euro (EUR)	1 162,4	875,2
Livre sterling (GBP)	-	20,4
Autres Devises	7,2	8,8
TOTAL	1 402,3	1 252,4



États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

L'emprunt USPP avec des tranches en livre sterling et dollar américain est converti partiellement en euros de façon synthétique et est ainsi inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ». De même une

partie de la dette en USD de la tranche amortissable du crédit syndiqué a été convertie en euros de façon synthétique et est également inclut dans la catégorie « Euro (EUR) ».

Risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux dont l'objectif principal est de gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Au 31 décembre 2012, la dette financière brute se répartit comme suit :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Taux fixe	1 140,4	559,8
Taux variable	261,9	692,6
TOTAL	1 402,3	1 252,4

Pour la partie à taux variable, les taux de référence utilisés (Euribor, Libor USD, Libor GBP) dépendent de la devise du tirage respectivement pour les tirages en euros, en dollars américains et en livres sterling.

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la dette à taux variable, inférieures ou égales à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	Déc. 2012	Déc. 2011
Dollar US (USD)	0,54%	0,62%
Euro (EUR)	1,90%	1,88%
Livre sterling (GBP)	-	1,10%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en Note 30 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

NOTE 23 AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;

- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	181,6	149,9
dont prestations de retraite	103,5	89,8
dont indemnités de fin de carrière	59,8	44,6
dont médailles du travail	18,3	15,5
Juste valeur des actifs de régime	(57,0)	(45,1)
DÉFICIT/(EXCÉDENT)	124,6	104,8

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

	2012	2011
Prestations de retraite	(6,6)	(7,7)
Indemnités de fin de carrière	(8,2)	(8,1)
Médailles du travail	(3,2)	(2,1)
TOTAL	(18,0)	(17,9)

Prestations de retraite

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Valeur actualisée des obligations financées	59,7	55,0
Juste valeur des actifs des régimes	(57,0)	(45,1)
Déficit/(surplus) des obligations financées	2,7	9,9
Valeur actualisée des obligations non financées	43,8	34,7
PASSIF INSCRIT AU BILAN	46,5	44,6

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2012	2011
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(3,6)	(5,0)
Coût financier	(4,7)	(4,5)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	2,2	2,2
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(2,5)	(2,3)

En 2012, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 8,1 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2011.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2012	2011	
Obligation au début de la période	89,8	88,6	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3,6	5,0	
Coût financier	4,7	4,5	
Pertes/(gains) actuariels	18,6	(4,2)	
Différences de conversion	(0,4)	1,1	
Prestations servies	(4,5)	(3,5)	
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(8,3)	(1,7)	
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	103,5	89,8	

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	2012	2011
Actifs de régime au début de la période	45,1	42,7
Rendement attendu des actifs des régimes	2,2	2,2
(Pertes)/gains actuariels	8,8	(2,4)
Différences de conversion	(0,6)	0,8
Cotisations patronales	10,1	2,3
Autres mouvements	(8,6)	(0,5)
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	57,0	45,1

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

	Déc. 2	Déc. 2012		Déc. 2011	
Instruments de capitaux propres	14,0	25%	12,5	28%	
Instruments de dette	4,6	8%	5,3	12%	
Autres	38,4	67%	27,3	61%	
TOTAL	57,0	100%	45,1	100%	

Le rendement attendu des actifs du régime a été calculé compte tenu des rendements attendus des actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Les rendements attendus sur les investissements à taux fixe sont basés sur les rendements bruts à échéance à la date de clôture. Les rendements attendus sur les actions et les biens immobiliers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Déc. 2012
Taux d'actualisation	3,6%	2,8%	2,1%	3,6%	4,8%	3,5%
Rendement attendu des actifs de régime					4,8%	4,8%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	2,0%	2,9%	2,6%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	2,0%	2,9%	2,2%

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Déc. 2011
Taux d'actualisation	4,8%	4,6%	4,5%	5,0%	4,7%	4,8%
Rendement attendu des actifs de régime				5,0%	5,2%	5,0%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	1,7%	2,8%	2,5%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	1,7%	2,8%	2,0%

Les données 2012 et 2011 représentent le taux moyen pondéré des cinq pays

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises de première catégorie (iBoxx Corporate € AA). Il est la moyenne des taux utilisés par les cinq pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2012, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 34,7 millions d'euros (2011 : 26,9 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2012 est de 2,83%.

Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

 $Les \ variations \ de \ l'obligation \ au \ titre \ des \ indemnit\'es \ de \ d\'epart \ au \ cours \ de \ l'exercice \ sont \ d\'etaill\'ees \ ci-dessous \ :$

	2012	2011
Obligation au début de la période	44,6	41,4
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,6	5,2
Coût financier	1,7	1,6
Pertes/(gains) actuariels	10,5	(0,4)
Différences de conversion	(0,1)	0,3
Prestations servies	(4,9)	(5,9)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	1,6	1,2
Réductions et liquidations	1,8	1,1
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	59,8	44,6

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Taux d'actualisation	3,6%	4,8%
Taux d'augmentation future des salaires	2,6%	2,5%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les cinq pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2012, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 44,6 millions d'euros (2011 : 30,4 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2012 est de 2,83%.

Médailles du travail

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

	2012	2011
Obligation au début de la période	15,5	15,4
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2,4	1,6
Coût financier	0,6	0,5
Différences de conversion	-	-
Prestations servies	(1,0)	(2,2)
Autres mouvements	0,8	0,2
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	18,3	15,5

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les cinq pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2012, l'obligation relative à la

France, principal contributeur, s'élève à 14,4 millions d'euros (2011 : 12,4 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2011 est de 2,83%.

Information sur les écarts actuariels

	Déc. 2012	Déc. 2011
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres au début de la période	14,9	17,1
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	20,3	(2,2)
(Gains)/Pertes d'expérience	11,4	(0,4)
(Gains)/Pertes d'hypothèses	17,2	(5,4)
(Gains)/Pertes sur rendement des actifs	(8,3)	3,6
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres à la fin de la période	35,2	14,9

Régimes à contributions définies

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2012 s'élèvent à 67,3 millions d'euros (2011 : 60,9 millions d'euros).

NOTE 24 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Déc. 2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Provisions pour litiges sur contrats	55,5	6,0	(5,4)	(6,9)	0,9	1,4	(0,9)	50,6
Autres provisions pour risques	25,6	13,0	(15,0)	(3,9)	-	-	0,9	20,6
TOTAL PROVISIONS	81,1	19,0	(20,4)	(10,8)	0,9	1,4	-	71,2

	Déc. 2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2011
Provisions pour litiges sur contrats	74,7	6,7	(15,8)	(9,0)	0,5	-	(1,6)	55,5
Autres provisions pour risques	26,4	11,7	(10,8)	(7,2)		-	5,5	25,6
TOTAL PROVISIONS	101,1	18,4	(26,6)	(16,2)	0,5	-	3,9	81,1

Note: le poste autres provisions pour risques et charge inclut les provisions sur restructurations, les provisions pour pertes à terminaison ainsi que d'autres provisions dont le montant pris individuellement est non significatif.

La variation des provisions pour risques et charges est liée aux changements d'estimations résultant de l'évolution des litiges en 2012 et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, et compte tenu des couvertures d'assurance du Groupe sont non significatifs.

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance du Groupe.

La détermination des provisions pour risques et charges au 31 décembre 2012 prend en compte les deux litiges exceptionnels ci-dessous :

- contentieux né en 2004 relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie; et
- contentieux né en 2004 relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Une description du statut de ces litiges figure au paragraphe 1.13. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du Document de référence 2012.

Sur la base des couvertures d'assurance concernant ces litiges, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère après prise en compte des avis de ses avocats que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 25 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	Déc. 2012	Déc. 2011
Fournisseurs et comptes rattachés	240,7	228,4
Produits constatés d'avance	78,3	86,5
Dettes fiscales et sociales	411,0	380,4
Autres dettes	57,7	42,0
TOTAL	787,7	737,3

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

NOTE 26 VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

Les variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élèvent à - 24,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre - 39,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Elles se ventilent comme suit :

	Déc. 2012	Déc. 2011
Créances clients et comptes rattachés	(44,7)	(61,8)
Fournisseurs et comptes rattachés	8,6	5,6
Autres débiteurs et créditeurs	11,4	17,0
VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	(24,6)	(39,2)

NOTE 27 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

En 2012, dans le cadre de la rationalisation de son portefeuille d'activités, le Groupe a identifié des actifs et des passifs destinés à être cédés dans les 12 prochains mois :

- au sein de la division Construction, principalement en Espagne, le groupe de filiales Paymacotas gérant l'activité Infrastructures.
 Cette activité a fait l'objet d'un accord de cession signé le 11 octobre 2012 finalisé le 21 février 2013;
- au sein de la division Inspection & Vérification en Service, la filiale Analytical Solutions, gérant l'activité Environnement au Brésil. Cette activité a fait l'objet d'un accord de cession signé le 11 janvier 2013.

En application de la norme IFRS 5 et à compter du 30 septembre 2012 pour les filiales Paymacotas (une lettre d'intention avec les acheteurs a été signée dans les premiers jours du mois d'octobre) et du 31 décembre 2012 pour Analytical Solutions, le groupe a retenu la juste valeur nette des coûts de cession de ces deux activités dans ses comptes.

La juste valeur des activités cédées est égale au prix de vente indiqué dans les accords de cession.

La juste valeur nette des frais de cession étant inférieure à la valeur comptable des actifs et passifs destinés à être cédés au 31 décembre 2012, une perte de cession a été constatée en « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat (cf. Note 6 « Éléments du résultat opérationnel »).

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

2012 Actifs destinés à être cédés Immobilisations corporelles 1,9 Actifs financiers non courants 0,3 Clients et autres débiteurs 2,8 Trésorerie et équivalents de Trésorerie 0.4 5,4 Passifs destinés à être cédés Passifs financiers non courants 0,7 Dette fournisseurs et autres créditeurs 0,3 **TOTAL** 1,0

NOTE 28 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

	2012	2011
Nombre d'actions composant le capital au 1er janvier	110 526	109 269
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)		
Attribution d'actions gratuites	-	2
Exercice d'options de souscription d'actions	386	745
Nombre d'actions auto-détenues	(717)	(661)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	110 195	109 355
Effet dilutif		
Attribution d'actions gratuites	1 302	1 168
Options de souscriptions d'actions	511	833
Nombre moyen pondéré dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	112 008	111 356

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2012	2011
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	297 591	297 583
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (milliers)	110 195	109 355
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (euros)	2,70	2,72

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites prises en compte sont celles qui auraient pu être émises en considérant que la date de clôture est la fin de la période d'éventualité.

	2012	2011
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	297 591	297 583
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action		
(milliers)	112 008	111 356
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (euros)	2,66	2,67

NOTE 29 DIVIDENDE PAR ACTION

Le 11 juin 2012, la société mère a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2011, aux actions ayant droit à hauteur de 139,6 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 1,27 euro par action (1,15 euro en 2011).

NOTE 30 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS

Les engagements du Groupe incluent principalement l'activité de financement (ligne de crédit, garanties et cautions données), ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

Lignes de crédit reçues et non utilisées

Le Groupe dispose, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 200 millions d'euros à échéance mai 2013. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2012 s'élève à 58,1 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date est en conséquence de 141,9 millions d'euros. Cette ligne est confirmée.

Le Groupe dispose également de ressources provenant du French Private Placement 2010. Au 31 décembre 2012, 125 millions d'euros sont disponibles.

Par ailleurs, dans le cadre de la ligne de financement USPP 2011 mise en place en octobre 2011 pour une durée de trois ans, 100 millions de dollars américains sont disponibles au 31 décembre 2012. L'utilisation de cette ligne reste cependant soumise à l'accord préalable de l'investisseur.

Enfin, le Groupe a mis en place en juillet 2012 un nouvel emprunt syndiqué d'une durée de cinq ans, l'Emprunt Syndiqué 2012 d'un montant de 450 millions d'euros. Au 31 décembre, cette ligne confirmée est intégralement disponible.

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2012	196,2	67,5	119,5	9,2
Au 31 décembre 2011	198,5	61,1	130,0	7,4

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- <u>Garanties bancaires</u>: il s'agit notamment de garanties de marché telles que des garanties de soumission (bid bond) et des garanties de bonne exécution (performance bond):
 - les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées;
 - les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles.
 Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent :
 - des garanties de marché (bonne exécution) et peuvent être limitées en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour

- celles limitées en valeur et durée, le montant pris en compte correspond soit à l'équivalent d'une année de facturation, soit à la valeur résiduelle du contrat. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat ;
- des garanties limitées en valeur et accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe;
- des garanties de paiement de loyer. Par la délivrance de garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de sa filiale.

Au 31 décembre 2012 et 2011, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Locations simples : montants comptabilisés et engagements

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

	2012	2011
CHARGES DE LOCATION SIMPLE	125,8	115,8
dont locations immobilières	111,5	102,3
dont locations d'équipement	14,3	13,5

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

	Déc. 2012	Déc. 2011
PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS	296,8	254,2
À moins d'un an	85,7	72,6
Entre 1 et 5 ans	184,1	142,4
À plus de 5 ans	27,0	39,2

Nantissements

	Туре	Montant de l'actif nanti (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2012				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	5,8	43,9	13,2%
Sur total de l'actif		5,8	3 805,0	0,2%
Au 31 décembre 2011				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	9,8	45,1	21,7%
Sur total de l'actif		9,8	3 477,6	0,3%

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2012 et 2011.

NOTE 31 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	M		alorisation au a norme IAS 3		Juste valeur
			Coût amorti	Coût		r Juste valeur x par compte de résultat	
Au 31 décembre 2012							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,8	-	-	-	1,8	1,8
Autres actifs financiers non courants	ADE	43,9	43,9	-	-	-	45,7
Clients et autres débiteurs	PC	1 021,3	1 021,3	-	-	-	1 021,3
Actifs financiers courants	PC	5,5	5,5	-	-	-	5,5
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	25,0	-	-	22,6	2,4	25,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	243,5	-	_	-	243,5	243,5
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 402,3	1 402,3	-	-	-	1 477,8
Concours bancaires	JVCR	8,7	-	-	-	8,7	8,7
Autres passifs financiers non courants	CA	2,7	2,7	-	-	-	2,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	787,7	787,7	_	-	-	787,7
Passifs financiers courants	CA	48,9	48,9	_	-	-	48,9
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	24,8	-	-	21,5	3,3	24,8
Au 31 décembre 2011							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	0,7	-	-	-	0,7	0,7
Autres actifs financiers non courants	ADE	45,1	45,1	-	-	-	45,1
Clients et autres débiteurs	PC	942,3	942,3	-	-	-	942,3
Actifs financiers courants	PC	4,6	4,6	_	-	-	4,6
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	46,6	-	-	45,3	1,3	46,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	244,1	-	-	-	244,1	244,1
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 252,4	1 252,4	-	-	-	1 313,6
Concours bancaires	JVCR	13,2	-	-	-	13,2	13,2
Autres passifs financiers non courants	CA	2,6	2,6	-	-	-	2,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	737,3	737,3	-	-	-	737,3
Passifs financiers courants	CA	26,5	26,5	-	-	-	26,5
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	24,4	-	-	4,2	7,6	24,4

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance;
- PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat hors intérêts courus non échus;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par capitaux propres hors intérêts courus non échus;
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2). À titre d'exemple, dans le cas de l'emprunt USPP 2008, le calcul est fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains et britanniques sur la même période.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

		Intérêts	Ajustements			Gains/	Gains/	
			de juste valeur	du coût amorti	Écarts de change	Pertes de valeur	(pertes) nets Déc. 2012	(pertes) nets Déc. 2011
Actifs détenus jusqu'à l'échéan	ice ADE						-	-
Prêts et créances	PC				(5,6)	4,6	(1,0)	(12,8)
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	2,0	3,5		(0,9)		4,6	2,2
Dettes financières au coût amorti	CA	(59,8)		(0,1)			(59,9)	(44,3)
TOTAL		(57,8)	3,5	(0,1)	(6,5)	4,6	(56,3)	(54,9)

Analyses de sensibilité

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Risque de change opérationnel

De manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays ou le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est relativement peu exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Risque de conversion

En 2012, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 15% en dollars américains, 7% en dollars australiens, 5% en yuans chinois, 5% en reals brésiliens et 4% en dollars de Hong-Kong. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro, en Asie et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de

cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,15% sur le chiffre d'affaires consolidé 2012 et de 0,18% sur le résultat d'exploitation 2012;
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2012 et de 0,05% sur le résultat d'exploitation 2012 ·
- le yuan chinois aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2012 et de 0,09% sur le résultat d'exploitation 2012 ·
- le real brésilien aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2012 et de 0,03% sur le résultat d'exploitation 2012 :
- le dollar de Hong-Kong aurait eu un impact de 0,04% sur le chiffre d'affaires consolidé 2012 et de 0,06% sur le résultat d'exploitation 2012

Risque de change financier

Le Groupe, s'il le juge nécessaire assure la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2012 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

	Devises non fonctionnelles				
	USD	EUR	GBP		
Passif financier	(880,1)	(50,6)	(204,7)		
Actif financier	857,0	61,5	144,2		
Position nette (actif-passif) avant couverture	(23,1)	10,9	(60,5)		
Instruments financiers de couverture de change	113,4		61,5		
POSITION NETTE (ACTIF - PASSIF) APRÈS COUVERTURE	90,3	10,9	1,0		
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change					
Sur les capitaux propres	(2,3)	-	(0,6)		
Sur le résultat net avant impôts	1,1	0,1	-		
Impact d'une diminution de 1% des cours de change					
Sur les capitaux propres	2,4	-	0,6		
Sur le résultat net avant impôts	(1,1)	(0,1)	-		

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'està-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps* et tunnels.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2012, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total Déc. 2012
Emprunts et dettes auprès d'établissements				
de crédit à taux fixe	(0,7)	(541,0)	(598,7)	(1 140,4)
Emprunts et dettes auprès d'établissements				
de crédit à taux variable	(118,9)	(123,2)	(19,8)	(261,9)
Concours bancaires	(8,7)			(8,7)
TOTAL - PASSIF FINANCIER	(128,3)	(664,2)	(618,5)	(1 411,0)
TOTAL - ACTIF FINANCIER	243,5			243,5
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable				
avant couverture	116,0	(123,2)	(19,8)	(27,0)
Instruments financiers de couverture de taux	120,0			120,0
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable				
après couverture	236,0	(123,2)	(19,8)	93,0
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				0,0
Sur le résultat net avant impôts				1,2
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				0,0
Sur le résultat net avant impôts				(1,0)

Au 31 décembre 2012, compte tenu de la position nette à taux variable après couverture présentée dans le tableau ci-dessus, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une réduction de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 0,9 million d'euros.

La dette supérieure à cinq ans, soit 618,5 millions d'euros, est essentiellement à taux fixe. Le montant notionnel global des contrats de couvertures dont la juste valeur est comptabilisée au bilan est de 120,0 millions d'euros. Ce montant comprend des couvertures de taux en euros dont l'échéance est inférieure à cinq ans. Le détail des échéances des couvertures de taux est présenté dans la Note 17

- Instruments Financiers dérivés annexée aux états financiers consolidés figurant chapitre 4 – États financiers consolidés 2012 du présent Document de référence.

En effet, pour couvrir sa dette en euros, le Groupe a conclu des contrats de couverture de type *swap* et tunnel. Ces contrats de *swap* et tunnels permettent de fixer la dette pour un notionnel de 120.0 millions d'euros.

Après prise en compte de ces contrats de couverture et de la dette à taux fixe, au 31 décembre 2012, 89% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

NOTE 32 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont le groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, ainsi que le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général, mandataires sociaux de la Société. Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options et actions de performance) sont les suivants :

	2012	2011
Salaires	2,0	2,7
Stock-options	0,5	0,9
Attribution d'actions gratuites	8,0	1,0
TOTAL COMPTABILISÉ EN CHARGES DE L'EXERCICE	3,3	4,6

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle Black-Scholes et non à une rémunération réellement perçue. Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions de présence et de performance.

Le nombre de *stock-options* détenues par les dirigeants mandataires sociaux s'élève à 224 145 au 31 décembre 2012 (318 765 au 31 décembre 2011), à une juste valeur par action de 10,52 euros (31 décembre 2011 : 10,18 euros).

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux s'élève à 75 000 au 31 décembre 2012 (108 544 au 31 décembre 2011).

NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Acquisition

Le 4 janvier 2013, Bureau Veritas a réalisé l'acquisition de 7Layers, une société allemande spécialisée dans les essais et la certification des appareils électroniques mobiles et des technologies sans fil. Cette acquisition positionne le Groupe parmi les leaders mondiaux en doublant la taille de ses activités sur ce segment. Créée en 1999, 7Layers fournit des services d'essai pour évaluer la sûreté, la fiabilité, les fonctionnalités et l'interopérabilité d'un large éventail d'appareils mobiles ainsi que des services de certification. La société compte 220 employés et son chiffre d'affaires 2012 est estimé à 24 millions d'euros.

Cessions

Le 11 janvier 2013, le Groupe a procédé à la cession de sa filiale brésilienne Analytical Solutions. Les actifs et passifs de cette filiale sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés dans les comptes au 31 décembre 2012.

Le 21 février 2013, le Groupe a finalisé l'accord de cession signé le 11 octobre 2012 relatif aux filiales Paymacotas gérant l'activité Infrastructures au sein de la division Construction en Espagne et au Portugal.

Émission de billets de trésorerie

Bureau Veritas a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant de 300 millions d'euros en février 2013 afin d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme et de limiter le recours aux autres financements non tirés.

Dividende

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2013 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2012 de 1,83 euro par action.

NOTE 34 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2012

Type: Filiale (F); Succursale (S); GIE (G).

			20	12	2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	ACT	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Afrique du Sud	Inspectorate Chemtaur (Pty) Ltd	F	73,30	73,30	73,30	73,30
Afrique du Sud	Inspectorate M&L (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	Inspectorate Marine (Pty) Ltd	F	51,00	37,38	51,00	37,38
Afrique du Sud	Inspectorate Metals & Minerals (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	Inspectorate Gazelle Testing Services (Pty) Ltd	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	BV SA – Afrique du sud	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Construction Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One Tüv	F	66,67	66,67	66,67	66,67
Allemagne	Inspectorate Germany i.L.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Deutschland GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Pockrandt GmbH Technische Qualitatskontrolle	F	100,00	100,00	-	-
Allemagne	Tecnitas Central Europe	F	100,00	100,00	-	-
Allemagne	Unicar GmbH	F	100,00	100,00	-	-
Allemagne	BV SA – Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co. Ltd	F	65,00	65,00	65,00	65,00
Arabie Saoudite	BV SA - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BIVAC Argentina	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BVQI Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Servicios Internacionales Cesmec SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Inspectorate de Argentina SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	ACSA Loss Control SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	ACME Analytical Lab. (Argentina) SA	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00

			201	12	2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Risk & Safety Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	CCI Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	IML	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	ACN 079798397 Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings Finance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia Holdings Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Leonora Laverton Assay Laboratories Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia (Inspection) Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Certification Austria (ex Zertiefizierung Bau)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Inspectorate International Azeri LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahamas	Inspectorate Bahamas Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	Inspectorate International (Bahrain) Ltd WLL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	BV SA – Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	98,00	98,00	98,00	98,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV CPS Chittagong Ltd	F	99,80	99,80	99,80	99,80
Belarus	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Ghent NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Gordinne General International Surveyors NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Antwerp NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Unicar Benelux SPRL	F	100,00	100,00	-	-
Belgique	Euroclass NV	F	100,00	100,00	-	-
Belgique	BV SA - Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BIVAC Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	Société d'exploitation du guichet unique du Bénin (SEGUB)	F	100,00	90,00	100,00	90,00
					,	,

			20	2012		2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Birmanie	Myanmar BV Ltd	F	100,00	100,00	-	-	
Bosnie	BV Sarajevo	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Bosnie	Inspectorate Balkan D00	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Brésil	BV do Brasil	F	99,96	99,96	99,96	99,96	
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Brésil	Tecnitas do Brasil	F	100,00	99,99	100,00	99,99	
Brésil	Analytical solutions	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Brésil	Autoreg	F	100,00	99,96	100,00	99,96	
Brésil	Autovis	F	100,00	99,96	100,00	99,96	
Brésil	Loss Control do Brasil S/C Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Brésil	Inspectorate do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Brésil	ACME Analytical Laboratorios Ltda	F	100,00	100,00	-	-	
Brésil	T H Hill do Brasil Servicos, Ltda	F	100,00	100,00	-	-	
Brunei	BV SA - Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Bulgarie	Inspectorate Bulgaria EOOD	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Burkina Faso	Bureau Veritas Burkina SAU.	F	100,00	100,00	-	-	
Cambodge	Bureau Veritas (Cambodia) Limited	F	100,00	100,00	-	-	
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	BV Certification Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	BV I&F Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	BV Ontario	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	RM Inspect Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	Chas Martin Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	0832484 BC Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Canada	ACME Analytical Laboratories Ltd	F	100,00	100,00	-	_	
Canada	ACME Analytical (Labs.) Vancouver Ltd	F	100,00	100,00	-	-	
Canada	T H Hill Canada Inc	F	100,00	100,00	-	-	
Cayman	Inspectorate Group Holdings Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	ECA Chile Formacion	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex ECA Chile)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	Cesmec Capacitacion	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	Servicios de Inspeccion Inspectorate Chile Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chili	ACME Analytical Laboratories SA	F	100,00	100,00	-	-	
Chili	Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	Bureau Veritas Hong-Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

				2012		2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Chine	BV Consulting Shanghaï	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BVCPS Shanghaï (ex MTL	_					
01.	Shanghai)	F	85,00	85,00	85,00	85,00	
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BV Certification Hong-Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BV Certification China (ex Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BIVAC Shangaï	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BV HK Ltd branch Marine	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BVCPS HK (mainly Taïwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BV Bosun -Safety Technology	F	90,00	71,10	90,00	71,10	
Chine	Safety Technology Holding	F	79,00	79,00	79,00	79,00	
Chine	BV Shenzen	F	80,00	80,00	80,00	80,00	
Chine	NDT Technology Holding	F	71,00	71,00	71,00	71,00	
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	71,00	100,00	71,00	
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	ADT Shangaï	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	NS Technology	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BV Quality Services Shangaï	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	Inspectorate (Shanghaï) Ltd	F	85,00	85,00	50,00	50,00	
Chine	Inspectorate Hong-Kong Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Chine	BVCPS Jiangsu Co. (JV)	F	60,00	51,00	60,00	51,00	
Chine	Beijing Huaxia Supervision Co.	F	70,00	70,00	-		
Chine	Shanghaï Davis Testing Technology Co. Ltd	F	100,00	100,00	_	_	
Chine	Aces Champion Group Ltd	F	100,00	100,00	_	_	
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Colombie	ECA Colombie	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Colombie	Inspectorate Colombia Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Colombie	ACME Analytical Lab. Colombia SAS	F	100,00	100,00	-	-	
Colombie	T H Hill Colombia, branch	S	100,00	100,00	-	_	
Colombie	Tecnicontrol SA	F	100,00	100,00	-	_	
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Corée	BV Certification Korea (ex BVQI						
	Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Corée	BV KOTITI Korea Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00	
Corée	BVCPS ADT Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Corée	BV SA - Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Costa Rica	Inspectorate Costa Rica SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	100,00	99,99	100,00	99,99	
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			201	2012		2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd Doo	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Cuba	BV SA - Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Danemark	BV HSE Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
 Danemark	BV SA - Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Égypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00	
Égypte	Watson Gray limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Égypte	BV SA - Égypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
	Inspectorate International Ltd						
	(Dubai branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Émirats Arabes Unis	Inspectorate International Ltd (Fujairah branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Émirats Arabes Unis	•	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Émirats Arabes Unis		S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Équateur	BIVAC Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Équateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Équateur	Inspectorate del Ecuador SA	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	BV Iberia	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	BV Certification Espagne	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	IPM Espagne	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	BV Inversiones SA (ex Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, SA)	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	ECA Global'S Investments, Heritage And Assets, S.L.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	ECA Entidad Colaborada De La Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Servi Control S.L.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	BV Formacion (ex ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA)	F	95,00	95,00	95,00	95,00	
Espagne	Payject Xxi SA	F	55,00	55,00	55,00	55,00	
Espagne	Paymacotas SAU.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	BV Comercio Internacional (ex ECA Control Engineering International SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Activa, Innovación Y Servicios, SAU.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Gimnot Innovación Y Servicios, SAU.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Paymacotas Extremadura	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Paymacotas Levante	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Inspectorate Andalucia SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Inspectorate Española, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Espagne	Unicar Spain Servicios de Control S.L.	F	100,00	100,00	_		
Espagne	Getinsa Paymacotas SL	F	50,00	50,00	50,00	50,00	
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			201	12	2011	
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	One Cis Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Holdco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Delaware Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Investments (US) Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate New Holdings Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Chas Martin Montreal Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Petroleum Fuel Consultants Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate America Investments LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 1 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 2 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdco LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate American Holdco Inc	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate American New Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	ACME Analytical Laboratories USA, Inc k.	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	T H Hill Colombia Llc	F	100,00	100,00	_	_
États-Unis	T H Hill Associates II Llc	F	100,00	100,00	_	_
États-Unis	T H Hill Associates Inc	F	100,00	100,00	_	_
États-Unis	Loma International Corp	F	100,00	100,00	_	_
États-Unis	Unicar USA Inc	F	100,00	100,00	_	_
Finlande	Unicar Finland OY	F	100,00	100,00	_	_
Finlande	BV SA – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	LCIE France	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SSICOOR	 F	100,00	100,00	100,00	100,00
	33100011	1	130,00	100,00	100,00	100,00

			20	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	BV Diagnostic SAS (ex Arcalia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60	
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	CODDE	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Bureau Veritas Logistique (ex BV Opérations France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Bureau Veritas Infrastructures (ex Paymacotas France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	GIE Sécurité Aviation Civile- France	G	90,00	90,00	90,00	90,00	
France	SAS Halec	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Inspectorate SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Guichet unique commerce extérieur Bénin (GUCEB)	F	90,00	90,00	90,00	90,00	
France	BIVAC MALI	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Arcalia France	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Océanic Développement SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	Medi-Qual	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	AMCR	F	100,00	100,00	-	-	
France	ACR Méditerranée	F	100,00	100,00	-	-	
France	ACR Atlantique	F	100,00	100,00	-	-	
France	Unicar France SAS	F	100,00	100,00	-	-	
France	Unicar Group SAS	F	100,00	100,00	-	-	
France	Bureau Veritas Holding 1	F	100,00	100,00	-	-	
France	Bureau Veritas Holding 2	F	100,00	100,00	-	-	
France	Bureau Veritas Holding 3	F	100,00	100,00	-	-	
France	BV SA – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
France	BV SA Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Géorgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ghana	BV Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Grèce	Inspectorate Hellas SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Grèce	BV SA - Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Guinée Équatoriale	BV Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Guyane	ACME Analytical (Lab.) Guyana Inc	F	100,00	100,00			
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Île Maurice	BV SA - Île Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	BVIS – India	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			20	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Environmental Services India Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Civil Aid	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Sargam Laboratory Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Inde	Bhagavathi Ana Labs Private Ltd	F	100,00	100,00	-	-	
Inde	BV SA – Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00	
Indonésie	PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Irak	BV Iraq	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Iran	Inspectorate Iran (Qeshm) Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00	
Iran	BV SA - Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Irlande	BV SA - Irlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Italie	BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Italie	Nexta	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Italie	Inspectorate Italy srl	F	90,00	90,00	90,00	90,00	
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Japon	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Japan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Japon	Japan Certification Services	F	100,00	100,00	-	_	
Japon	BV SA – Japon	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Jordanie	BV BIVAC Jordan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Kazakhstan	BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00	
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Kazakhstan	BV Marine Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90	
Koweït	Inspectorate International Limited Kuwait	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Koweït	BV SA – Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Liban	BIVAC Branch Lebanon	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Liberia	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Libye	Inspectorate international Limited,						
	Libya Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			201	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00	
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Malaisie	BV Inspection	F	100,00	100,00	-	-	
Malaisie	Inspectorate Malaysia SDN BHD	F	49,00	49,00	49,00	49,00	
Malaisie	Scientige Sdn Bhd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Malte	BV SA – Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Maroc	BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Maroc	BV SA – Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mauritanie	BV SA - Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mexique	ACME Analytical Lab. (Argentina) SA	 F	100,00	100.00	-	-	
Mexique	TC Engineering & consulting SA de CV	 F	100,00	100,00	_		
Mexique	Unicar Automotive Inspection Mexico	F	100,00	100,00		_	
Monaco	BV Monaco	F	99,96	99,96	99,96	99,96	
Mongolie	Bureau Veritas Inspection & Testing Mongolia LLC	F	100,00	100,00	_		
Mozambique	Bureau Veritas Contrôle	' F	90,00	90,00	90,00	90,00	
Mozambique	BV Mozambique Ltda	<u>'</u>	100,00	100,00	100,00	100,00	
Mozambique	TETE Lab	' F	66,66	66,66	100,00	100,00	
Mozambique	BV SA – Mozambique	' S	100,00	100,00	100.00	100,00	
Namibie	Bureau Veritas Namibie	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nicaragua	Inspectorate America Corp Nicaragua	' F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nigéria	BV Nigeria	<u>'</u>	60,00	60,00	60,00	60,00	
Nigéria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	'F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Norvège	BV Norway (ex Chemtox -Norge AS)	' F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Norvège	Inspectorate Norway	' F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Norvège	BV SA – Norvège	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nouvelle-Calédonie	BV SA – Nouvelle-Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nouvelle-Zélande	BV Nouvelle-Zélande	5 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nouvelle-Zélande	Amdel Holdings	' F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Nouvelle-Zélande	Amdel Holdings (New Zealand) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Oman	Inspectorate International Limited	<u>г</u> 			100.00	100.00	
0,000,0	Oman PV CA Oman		100,00	100,00	100,00	100,00	
Oman	BV SA - Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00	

			20	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Ouganda	BV Ouganda	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ouzbekistan	BV Industrial Services Tashkent	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00	
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Panama	Inspectorate de Panama SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Papouasie Nouvelle Guinée	Succursale de BV Asset Integrity and Reliability Services Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Paraguay	Inspectorate de Paraguay S.R.L.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	BIVAC BV (ex BIVAC Rotterdam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	BV Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspection Worldwide Services BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate International BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Griffith Holland BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	IOL Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	National Oil and Inspection Services Rotterdam BV	F	100,00	100.00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Hoff BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inpechem Inspectors BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Bonaire NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Curação NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pays-Bas	Inspectorate Curação NV - Aruba	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pérou	Cesmec Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pérou	ACME Analytical Lab. Peru	F	100,00	100,00	-	_	
Pérou	Tecnicontrol Ingenieria	F	100,00	100,00	-	-	
Philippines	Inspectorate International Ltd (Philippines branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Philippines	Toplis Marine Philippines	F	80,00	80,00	80,00	80,00	
Philippines	BV SA - Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pologne	BV Poland	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Pologne	ACME Labs Polska sp. z.o.o.	F	100,00	100,00	-	-	
Porto Rico	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	BV Rinave ACE	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			20	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	ECA Totalinspe	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	Infoloures	F	55,00	55,00	55,00	55,00	
Portugal	BV Paymacotas Portugal (ex EIFC)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Portugal	BV SA - Portugal	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Qatar	Inspectorate International Limited Qatar WLL	F	49,00	49,00	49,00	49,00	
Qatar	Inspectorate Watson Grey, UAE - Qatar Op	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Qatar	BV SA - Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
République Centrafricaine	BIVAC RCA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
République Démocratique du							
Congo	BIVAC RDC	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
République Dominicaine	ACME Analytical Laboratories SA	F	100,00	100,00	-	-	
République Tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Roumanie	Inspect Balkan SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV Certification LTD – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00	
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consulting	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	LJ Church Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products	_	100.00	100.00	100.00	400.00	
	Services Holding UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Casella consulting Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Winton	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Casella Science & Environment	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Casella Analytic	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Winton Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	JMD Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	JMD Fabrication Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	JMD International Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			20	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Royaume-Uni	JMD Software solutions Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	JMD Rotordynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	JM Dynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings Plc	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings (U.S.) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate International Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate (International Holdings) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Daniel C Griffith Holdings Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Inspection and Testing Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Investments Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Investments (Number Two) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate (Overseas) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Quality Consultancy Services Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate (U.S.) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Worldwide Services Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Watson Gray Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate Investments America Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	Inspectorate American Holdings Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Royaume-Uni	BV SA – Royaume-Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Russie	Inspectorate Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Russie	Unicar Russia LLC	F	100,00	100,00			
Sainte Croix	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sainte Lucie	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sénégal	BV Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Serbie	Bureau Veritas D.O.O.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	BV Certification Singapour (ex BVQI Singapour)	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	BV Marine Singapore	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	Atomic Technologies Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	Inspectorate (Singapore) PTE Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Singapour	BV SA – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Slovaquie	BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Slovénie	Bureau Veritas D.O.O.	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Slovénie	BV SA - Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Soudan	Inspectorate International Ltd Sudan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00	

			201	12	2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	
Sri Lanka	BV Lanka Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suède	LW Cargo Survey AB	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suède	BV SA - Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suisse	BV Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Syrie	BIVAC Branch Syrie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Syrie	Succursale de BIVAC BV	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tahiti	BV SA - Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	MTL TAIWAN Branch of BV CPS HKG	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	BV Certification Taïwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	BV Taïwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10	
Taïwan	BVCPS HK, Taoyuan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Taiwan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Taïwan	BV SA - Taïwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tanzanie	BV Tanzania	F	100,00	100,00	-	_	
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tchad	BIVAC Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Thailande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00	
Thailande	BVCPS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Thailande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00	
Thailande	Inspectorate (Thailand) Co. Ltd	F	75,00	75,00	75,00	75,00	
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Trinité et Tobago	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tunisie	STCV - Tunisia	F	49,98	49,98	49,98	49,98	
Tunisie	Inspectorate Tunisia	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tunisie	BV SA - Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Tunisie	BV SA -MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00	
Turkmenistan	Inspectorate Suisse SA Turkmenistan branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Turquie	BVCPS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Turquie	Inspectorate Uluslararasi Gozetim Servisleri A.S.	F	80,00	80,00	_	-	
Turquie	BV Deniz Ve Gemi Sinif	F	100,00	100,00	-	-	
Turquie	Kontrollab	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Turquie	ACME Analitik Lab. Hizmetleri Ltd Sirk.	F	100,00	100,00	_	_	
Ukraine	BV Ukraine	 F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Uruguay	Inspectorate Uruguay Srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00	
renezacia	BY QT VEHICZ GCG		100,00	100,00	100,00	100,00	

		2012		2011		
Pays	Entreprises	Туре	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	AQSR de Suramerica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	Inspectorate de Venezuela SCS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV CPS Vietnam (ex Kotiti)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam Co. Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Yemen	BIVAC Branch Yemen	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Yemen	Inspectorate International Limited Yemen	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Zambie	BIVAC Zambia	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

			201	2012		11
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Canada	ACME Mettalurgical Limited	F	50,00	50,00	-	-
Royaume-Uni	Unicar GB Ltd	F	50,00	50,00	-	-
Royaume-Uni	UCM Global Ltd	F	50,00	50,00	-	-

Sociétés consolidées par mise en équivalence

		20	2012		11
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Royaume-Uni	BV EM & I Limited	50,00	50,00	50,00	50,00
France	ATSI - France	49,92	49,92	49,92	49,92



États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.7, 2.10 et 9 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 mars 2013

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

Bellot Mullenbach & Associés Eric Seyvos

4.2 Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(milliers d'euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2012	Valeurs nettes 2011
Immobilisations incorporelles	1	81 082	(37 356)	43 726	47 166
Immobilisations corporelles	1	96 679	(65 050)	31 630	31 898
Immobilisations financières	2	2 140 840	(31 900)	2 108 940	2 097 170
Total actif immobilisé		2 318 601	(134 306)	2 184 295	2 176 234
En-cours de production de services		38 897	-	38 897	39 057
Clients et comptes rattachés	4	309 563	(13 545)	296 018	300 808
Autres créances	4	937 984	(36 406)	901 578	603 796
Valeurs mobilières de placement	4	3 471	-	3 471	2 983
Disponibilités		44 603	-	44 603	42 053
Total actif circulant		1 334 518	(49 951)	1 284 567	988 698
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4	9 063	-	9 063	9 324
Écarts de conversion actif		1 835	-	1 835	6 465
Primes remboursement obligations	4	2 358	-	2 358	-
TOTAL ACTIF		3 666 375	(184 257)	3 482 118	3 180 721
Capital				13 260	13 263
Primes d'émission				113 690	146 999
Réserves				644 648	567 573
Résultat				126 996	217 583
Provisions réglementées				1 267	1 457
Total capitaux propres	3			899 861	946 875
Provisions pour risques et charges	5			145 573	142 103
Dettes					
Emprunts et dettes financières	4			1 383 246	1 217 208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			67 218	85 915
Autres dettes	4			934 279	737 384
Comptes de régularisation					
Produits constatés d'avance	4			51 261	49 606
Écarts de conversion passif				680	1 630
TOTAL PASSIF				3 482 118	3 180 721

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

COMPTE DE RÉSULTAT

(milliers d'euros) Note	es	2012	2011
Chiffre d'affaires	7	886 346	863 952
Autres produits		273 077	273 477
Total Produits d'exploitation		1 159 423	1 137 429
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(372)	(586)
Autres achats et charges externes		(329 068)	(325 162)
Impôts et taxes		(32 967)	(28 396)
Salaires et traitements		(398 969)	(373 750)
Charges sociales		(158 380)	(153 388)
Dotation nette aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations: amortissements		(14 584)	(13 303)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		(18 687)	13 934
Autres charges		(94 390)	(88 598)
Résultat d'exploitation		112 006	168 180
Résultat financier	8	38 448	71 085
Résultat courant avant impôts		150 454	239 265
Résultat exceptionnel	9	534	15 324
Participation des salariés		-	(2 785)
Impôts sur les sociétés	10	(23 992)	(34 221)
RÉSULTAT NET		126 996	217 583

TABLEAU DE FINANCEMENT

(milliers d'euros)	2012	2011
Marge brute d'autofinancement	160 363	229 955
Variation du besoin de fonds de roulement	18 645	(12 051)
Fonds provenant des opérations	179 008	217 904
Investissements	(15 252)	(17 824)
Acquisitions de titres de sociétés	(1 847)	(53 376)
Cessions de titres de sociétés	-	10 225
Cessions d'immobilisations	622	136
Variation des prêts et autres actifs financiers	(414)	(365)
Fonds affectés aux investissements	(16 891)	(61 204)
Augmentation de capital	13 199	29 539
Rachat d'actions propres net	(10 940)	(986)
Réduction de capital	(46 512)	-
Dividendes versés	(139 611)	(124 952)
Fonds propres	(183 864)	(96 399)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(21 747)	60 300
Diminution (augmentation) de la dette brute	(24 356)	63 824
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	2 609	(3 524)
Trésorerie à l'ouverture	43 555	47 079
Trésorerie à la clôture	46 164	43 555

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 175 NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER	191
NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 177 NOTE 9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	192
NOTES SUR LES COMPTES 178 NOTE 10 IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	192
NOTE 1 IMMOBILISATIONS 178 NOTE 11 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX	
NOTE 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 180 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATIO ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS	
NOTE 3 CAPITAUX PROPRES 186	193
NOTE 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES 187	193 195
NOTE 5 PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS 188	175
NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN 189 NOTE 14 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION	195
NOTE 7 ANALYSE SECTORIELLE ET NOTE 15 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉ GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES 190	ES 196
NOTE 7B ANALYSE DES AUTRES PRODUITS 191 AUX COMPTES NOTE 7B ANALYSE DES AUTRES PRODUITS 191 AUX COMPTES	196
AUX COMPTES	170

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code du commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement CRC 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas sept ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

• constructions : 20 à 25 ans ;

installations techniques, matériels et outillage industriels :

installationsmatériels et outillage5 à 10 ans;

autres immobilisations corporelles :

matériel de transport
 matériel de bureau
 matériel informatique
 mobilier
 4 à 5 ans,
 5 à 10 ans,
 10 ans,

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription, frais d'acquisition inclus.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique prospectifs.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La dépréciation est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées en provision pour risques et charges pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des dépréciations de créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrécouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2012, la provision a été constituée selon des critères identiques à ceux de 2011 :

- clients en liquidation 100%;
- poursuite judiciaire 50%.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à leur valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation comptabilisées en 2012 qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion – actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des *swaps* de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi:

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au taux de clôture;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraites et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion – Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente essentiellement la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. Note sur le chiffre d'affaires).

Depuis l'année 2012, ce poste comprend également le montant des intérêts de la soulte du *Swap* USPP étalé linéairement sur la durée restante de l'emprunt.

Compte de résultat

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation

Toutes les charges de la Société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupées sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir Note sur l'actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Résultat financier

Sont inscrits dans ce poste :

- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur le mali technique de fusion inscrit en fonds commercial ainsi que sur les titres de participation et les comptes courants de certaines de nos filiales;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA ainsi que les produits des placements financiers; et
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation et intégration fiscale

Bureau Veritas SA est la société mère du Groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code général des impôts.

NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le 14 juin 2012, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 31 mai 2012, la Société a distribué aux actions ayant droit, un dividende de 1,27 euro par action, soit un montant de 139,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2011.
- La Société a réalisé le placement d'une émission obligataire inaugurale non notée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance 24 mai 2017 (maturité cinq ans) avec un coupon à taux fixe de 3,75%.
- Emprunt « SSD » : la Société a mis en place en décembre 2011 et sur le premier semestre 2012 un placement privé « Schuldschein » sur le marché allemand pour un montant de 193 millions d'euros
- remboursable *in fine*. Le *Leverage Ratio* doit rester inférieur à 3,25. Les marges varient en fonction de la durée des emprunts.
- La Société a mis en place le 27 juillet 2012 un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450 millions d'euros pour une durée de cing ans.
 - L'Emprunt Syndiqué 2012 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers (le *Leverage Ratio* doit rester inférieur à 3,25). Au 31 décembre 2012, tous ces engagements étaient respectés par le Groupe.

Au 31 décembre 2012, l'Emprunt Syndiqué 2012 n'a pas été tiré.

NOTES SUR LES COMPTES

NOTE 1 IMMOBILISATIONS

Immobilisations - valeurs brutes

(milliers d'euros)	01/01/2012	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Écart de conversion	31/12/2012
Fonds commercial	10 318	-	(4 049)	-	4	6 273
Autres immobilisations incorporelles	70 500	1 775	(1 116)	3 655	(5)	74 809
Immobilisations incorporelles	80 817	1 775	(5 165)	3 655	(1)	81 082
Terrains	1	-	-	-	-	1
Constructions	148	-	-	-	-	148
Installations générales	19 660	679	(388)	54	(70)	19 935
Matériel et outillage	31 831	2 492	(1 012)	100	(13)	33 398
Matériel de transport	2 782	643	(470)	-	(36)	2 919
Mobilier et matériel de bureau	14 582	751	(1 222)	1	(38)	14 074
Matériel informatique	22 314	2 575	(2 355)	40	2	22 576
Immobilisations en cours	1 142	6 336	-	(3 850)	-	3 628
Immobilisations corporelles	92 460	13 476	(5 447)	(3 655)	(155)	96 679
Titres de participations	2 109 475	3 133	-	-	-	2 112 608
Titres non consolidés	156	-	-	-	-	156
Dépôts, cautionnement et créances	7 808	1 900	(1 487)	-	30	8 252
Actions propres	12 113	108 197	(100 485)	-	-	19 825
Immobilisations financières	2 129 552	113 230	(101 972)	-	30	2 140 840
TOTAL	2 302 829	128 482	(112 582)	-	(126)	2 318 601

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

Depuis avril 2012, la Société a mis en place un programme de rachat de ses propres actions afin de :

- livrer aux bénéficiaires des options d'achat d'actions ou des actions de performances;
- les annuler.

Au 31 décembre 2012, la Société détenait au total 479 340 actions, 46 000 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité, 309 781 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde soit 123 559 actions est affecté à l'objectif d'annulation.

Amortissements et dépréciation des immobilisations

(milliers d'euros)	01/01/2012	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Écart de conversion	31/12/2012
Fonds commercial	(7 436)	(3 304)	4 468	-	-	(6 272)
Autres immobilisations incorporelles	(26 215)	(5 506)	633	(5)	9	(31 084)
Immobilisations incorporelles	(33 651)	(8 810)	(5 101)	(5)	9	(37 356)
Constructions	(29)	(7)	-	-	-	(36)
Installations Générales	(10 128)	(1 958)	319	1	57	(11 709)
Matériel et outillage	(22 341)	(2 676)	817	-	7	(24 193)
Matériel de transport	(2 093)	(435)	451	-	23	(2 054)
Mobilier et matériel de bureau	(9 920)	(1 058)	1 105	-	17	(9 856)
Matériel informatique	(16 051)	(2 944)	1 789	3	1	(17 202)
Immobilisations corporelles	(60 562)	(9 078)	4 481	4	105	(65 050)
Titres de participations	(25 809)	(523)	-	-	-	(26 332)
Titres non consolidés	(147)	-	-	-	-	(147)
Actions propres	(6 426)	(2 856)	3 861	-	-	(5 421)
Immobilisations financières	(32 382)	(3 379)	3 861	-	-	(31 900)
TOTAL	(126 595)	(21 267)	13 443	(1)	114	(134 306)

Pour mémoire, le fonds commercial est issu de la TUP de Winvest 7 dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA.

Au 31 décembre 2012, il est estimé très probable que les actions à livrer des plans d'actions gratuites 2009 et 2010 attribuées aux employés non-salariés de la Société, le seront par prélèvement sur les actions issues de la TUP de Winvest 7.

Cela a conduit à constater une dépréciation sur le fonds commercial et sur les actions détenues en propre pour un montant total de 11 694 232 euros au 31 décembre 2012.

NOTE 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication

	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen	des devises	Quote-part Capital détenu	
(en milliers)			Devises	2012	_	
Bureau Veritas D.O.O. SLV	122	2 111	EUR	1,000	100,00%	
BV Sénégal	840 400	161 407	XOF	0,002	100,00%	
BV Czech Republic	5 982	82 105	CZK	0,040	100,00%	
BV Consulting Shangaï	6 673	9 728	CNY	0,123	100,00%	
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	925 133	XOF	0,002	100,00%	
BV Douala	431 050	82 769	XAF	0,002	100,00%	
BV France	14 797	65 257	EUR	1,000	100,00%	
BV Gabon	919 280	891 581	XAF	0,002	100,00%	
BV International	843 677	636 563	EUR	1,000	100,00%	
BV Poland	248	17 429	PLN	0,239	100,00%	
BV Venezuela	389	6 386	VEF	0,181	100,00%	
BV Vietnam	4 025	3 476	VND	0,037	100,00%	
BVCPS India Ltd	22 445	482 287	INR	0,015	100,00%	
BVCPS Singapour	100	4 451	SGD	0,623	100,00%	
BVCPS Turkey	3 350	(599)	TRY	0,432	100,00%	
BVHI – USA	1	68 578	USD	0,778	100,00%	
BVIS – India	1 933	22 775	INR	0,015	100,00%	
ECS	262	1 106	EUR	1,000	100,00%	
BV QS Shanghai	5 308	4 905	CNY	0,123	100,00%	
Bureau Veritas India	803	1 269 009	INR	0,015	100,00%	
Soprefira	1 262	26 203	EUR	1,000	99,99%	
BV Chile	665 120	2 001 198	CLP	0,002	99,98%	
BV Certification Belgium	546 397	27 231	EUR	1,000	99,98%	
BV Colombia	1 542 236	3 426 607	COP	0,000	99,96%	
BV Lebanon	752 000	1 478 340	LBP	0,001	99,84%	
BV Argentine	3 200	28 141	ARS	0,171	98,00%	
BV do Brasil	86 042	19 327	BRL	0,399	96,39%	
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	9 563	TRY	0,432	94,16%	
BV Japan	300 000	1 791 869	JPY	0,010	87,25%	
BV Certification Slovakia	7	792	EUR	1,000	100,00%	
BV Mexicana	25 785	17 096	MXN	0,059	99,96%	
BV Nigeria	40 000	648 111	NGN	0,005	60,00%	
BVCPS Bangladesh	10	777 414	BDT	0,010	98,00%	
BVCPS Indonésie	2 665	32 120	IDR	0,083	85,00%	
Participations (10% à 50% du capital détenus par l	a Société)					
BV Inversiones SA	7 650	99 137	EUR	1,000	42,92%	
STCV - Tunisia	2 400	1 235	TND	0,499	50,00%	
One Tüv	54	178	EUR	1,000	33,33%	
Bureau Veritas Marine China	50 000	59 789	CNY	0,123	6,00%	

Valeur comptable des titre détenus			Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brut	Net					
	4 086	4 086	(150)	-	4 169	207	-
	1 281	1 281	-	250	2 078	(37)	435
	5 768	5 768	437	-	7 855	954	-
	867	867	-	3 941	18 128	1 095	618
	2 260	2 260	165	-	7 185	1 278	1 573
	657	657	411	-	3 013	471	-
	73 971	73 971	5 526	-	-	75	5 031
	1 376	1 376	-	-	7 310	779	457
	1 270 571	1 270 571	230 363	-	-	27 283	61 000
	152	152	-	-	4 792	1 848	-
	782	782	-	-	1 920	42	-
	273	273	-	1 516	6 140	396	269
	5 822	5 822	-	-	12 367	3 778	-
	13 408	13 408	-	-	5 565	1 630	-
	1 138	1 138	1 133	-	5 347	382	-
	74 346	52 731	161 116	-	-	(688)	-
	356	356	-	-	5	200	-
	2 065	2 065	982	-	3 535	675	201
	591	591	-	150	22 100	1 028	384
	13 280	13 280	-	2 000	21 525	3 243	-
	1 262	1 262	-	9 000	-	2 360	-
	1 109	1 109	-	-	31 441	3 629	-
	546 272	546 272	-	-	3 734	21 992	-
	809	809	-	-	20 860	133	-
	446	446	-	-	1 640	341	-
	3 426	3 426	1 146	-	63 569	4 277	-
	39 477	39 477	-	-	113 600	5 438	5 810
	185	185	-	-	26 914	3 868	3 544
	1 950	1 950	-	-	67 747	7 999	-
	1 144	1 144	-	-	1 321	(16)	-
	2 061	2 061	-	145	18 406	995	-
	507	507	-	-	3 463	677	-
	675	675	-	-	11 335	5 676	-
	1 901	1 901	-	-	4 440	1 785	-
	31 370	31 370	57 168	-	-	(55 307)	-
	230	230	-	-	3 596	780	238
	143	143	-	-	5 633	769	130
	346	346	_		65 077	22 735	1 950

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen	des devises		
(en milliers)		-	Devises	2012		
BV Inspection Malaisie		(60)	MYR	0,252	100,00%	
Bureau Veritas Controle	1 300	(50 802)	MZN	0,028	90,00%	
Bureau Veritas Latvia	175	428	LVL	1,434	100,00%	
BV Azeri	74	160	AZN	0,991	100,00%	
BV Bénin	1 000	210 193	XOF	0,002	100,00%	
BV Congo	69 980	1 472 109	XAF	0,002	100,00%	
BV Croatia	54	1 392	HRK	0,133	100,00%	
BV Estonia	15	429	EUR	1,000	100,00%	
BV Guinée	803 590	(3 320 304)	GNF	0,000	100,00%	
BV Hongrie	8 600	249 675	HUF	0,003	100,00%	
BV Kazakhstan	11 100	(156 807)	KZT	0,005	100,00%	
BV Kenya	2 000	29 953	KES	0,009	99,90%	
BV Lithuania	150	3 857	LTL	0,290	100,00%	
BV Mali	10 000	(3 626 471)	XOF	0,002	100,00%	
BV Romania CTRL	48	1 133	RON	0,224	100,00%	
BV Russia	1 500	10 402	RUB	0,025	100,00%	
BV Tchad	10 000	(294 040)	XAF	0,002	100,00%	
BV Togo	1 000	(194 472)	XOF	0,002	100,00%	
BV Varna	85	294	BGN	0,511	100,00%	
IPM Espagne	61	(755)	EUR	1,000	100,00%	
Rinave Registro Int'l Naval	250	(601)	EUR	1,000	100,00%	
BVCPS France	143	89	EUR	1,000	100,00%	
BV Lanka ltd	5 000	17 944	LKR	0,006	100,00%	
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	11 115	BDT	0,010	100,00%	
BVCPS Thailand	4 000	(4 266)	THB	0,025	99,99%	
BV Monaco	150	51	EUR	1,000	99,94%	
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	2 295	EUR	1,000	99,92%	
BV Luxembourg	31	(41)	EUR	1,000	99,90%	
BV Pérou	237	7 074	PEN	0,295	99,05%	
BV Ukraine	45	1 213	UAH	0,096	99,00%	
BV Angola	1 980	(1 289 196)	AOA	0,008	99,00%	
BV Belarus Ltd	43 060	1 187 650	BYR	0,000	99,00%	
BV Pakistan	2 000	77 494	PKR	0,008	99,00%	
BV Egypt	100	49 938	EGP	0,128	90,00%	
BV Indonésie	943	28 722	IDR	0,083	99,00%	
BV Ecuador	3	681	USD	0,778	69,23%	
Bureau Veritas D.O.O SRB	315	26 196	RSD	0,009	100,00%	
BV Algérie	500	44 450	DZD	0,010	99,80%	
BV Chile Capacitacion Ltda	954	598 110	CLP	0,002	99,00%	

	able des titres enus	Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net	•				
23	-	-	-	-	(70)	-
38	-	1 444	-	-	(1)	-
111	111	-	-	1 954	219	-
60	60	-	-	664	76	-
2	2	72	-	88	(111)	209
107	107	-	-	7 927	1 070	2 338
8	8	-	-	4 588	1 334	750
15	15	-	-	1 668	246	-
763	-	773	-	1 175	106	-
92	92	-	-	2 243	317	-
59	-	2 266	-	1 054	(79)	-
19	19	228	-	1 846	311	105
30	30	-	-	2 319	571	-
149	-	17 635	-	3 446	(3 805)	-
28	28	-	-	2 131	749	953
47	47	-	-	8 662	290	947
15	_	404	-	4	7	-
2	_	284	-	-	(3)	-
45	45	-	-	1 150	(47)	-
61	_	-	-	-	(99)	-
1 578	-	2 717	-	624	(214)	-
1 496	3	240	-	3 376	(368)	-
47	47	-	-	1 051	336	100
88	88	-	-	1 372	286	102
169	-	44	-	25	(74)	-
79	79	-	-	852	149	-
61	61	-	-	7 224	1 015	-
31	_	46	-	-	(9)	-
64	64	897	-	18 139	1 327	-
21	21	-	-	4 857	700	787
73	_	1 695	-	37 260	(3 051)	-
15	15	-	-	250	60	-
25	25	-	-	1 593	164	-
22	22	-	-	4 180	1 105	-
100	100	-	679	5 375	1 270	-
55	55	-	-	1 808	193	-
4	4	-	-	490	169	135
5	5	716	-	2 230	489	-
1	1	-	-	1 889	608	-

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen	des devises		
(en milliers)		-	Devises	2012	-	
BV Panama	50	1 413	PAB	0,778	100,00%	
BV SATS	2 000	(17 645)	SAR	0,208	60,00%	
BVCPS Mexico	6 100	16 198	MXN	0,059	99,34%	
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Socié	té)					
BV Malaysia	350	24 809	MYR	0,252	49,00%	
BV Thailand	4 000	13 295	THB	0,025	49,00%	
BV Italia	4 472	8 834	EUR	1,000	11,68%	
BIVAC International	5 337	1 315	EUR	1,000	0,01%	
BV CPS Vietnam Ltd	2 388	49 424	VND	0,037	100,00%	
ATSI - France	80	803	EUR	1,000	49,92%	
TOTAL						

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
47	47	-	-	338	238	-
266	-	5 560	-	4 822	688	-
68	68	-	-	2 089	339	-
18	18	2 369	7 579	15 752	3 073	-
63	63	-	390	6 748	2 140	1 461
9	9	3 702	-	51 131	3 088	-
-	-	1 107	-	-	337	-
127	127	3	-	7 116	2 815	2 169
38	38	-	-	-	(87)	-
2 112 607	2 086 275	500 499	25 651	797 321	90 641	91 695

États financiers

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

NOTE 3 CAPITAUX PROPRES

Capital

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 110 498 636 actions d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital a évolué de la manière suivante :

(nombre d'actions)	2012	2011
Au début de l'exercice	110 526 286	109 268 601
Réduction de capital	(623 660)	49 205
Levées de stock-options	596 010	1 208 480
A LA FIN DE L'EXERCICE	110 498 636	110 526 286

Mouvements des capitaux propres en 2012

(milliers d'euros)	
Capital au 1er janvier 2012	13 263
Réductions de capital du 27 août et 11 décembre 2012	(75)
Capital sur levée d'option	72
Capital au 31 décembre 2012	13 260
Primes d'émission au 1er janvier 2012	146 999
Réductions de capital du 27 août et 11 décembre 2012	(46 437)
Prime d'émission sur levées d'option	13 127
Primes d'émission au 31 décembre 2012	113 689
Réserves au 1 ^{er} janvier 2012	567 573
Report à nouveau (Résultat 2011)	217 583
Distribution de dividendes (Assemblée générale au 31 mai 2012)	(139 611)
Écart de conversion	(896)
Réserves au 31 décembre 2012	644 649
Résultat 2012	126 996
Provisions réglementées 2012 (amortissements dérogatoires)	1 267
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012	899 861

Décomposition des capitaux propres en 2012

(milliers d'euros)	
Capital	13 260
Primes d'émission	113 689
Report à nouveau	427 340
Réserve légale	1 711
Autres réserves	215 597
Résultat de l'exercice	126 996
Provisions réglementées	1 267
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012	899 861

NOTE 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

État des créances

(milliers d'euros)	Montant brut	Dont produits à recevoir	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients (a)	309 563	68 795	309 563	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	391	391	391	
Impôts sur les bénéfices	31 717		31 717	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 963		6 963	
Opérations faites en commun et en GIE	11 353		11 353	
Groupe et associés	885 457		885 457	
Débiteurs divers	2 102		2 102	
Autres créances	937 984	391	937 984	
Valeurs mobilières de placement	3 471		3 471	
Charges constatées d'avance	9 063		9 063	
Primes remboursement obligations	2 358		2 358	
TOTAL CRÉANCES	1 262 438	69 186	1 262 438	-

⁽a) Dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 1,2 million d'euros en 2012 (2011 : 1,8 million d'euros).

État des dettes

(milliers d'euros)	Montant brut	Dont charges à payer	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	1 383 246	27 744	123 249	658 321	601 676
Fournisseurs et comptes rattachés	67 218	31 306	67 218		
Personnel et comptes rattachés	162 021	159 702	162 021		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 991	196	31 991		
Taxe sur la valeur ajoutée	38 966		38 966		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 909	10 854	10 909		
Groupe et associés	673 595		673 595		
Autres dettes diverses	16 797		16 797		
Autres dettes	934 279	170 753	934 279		
Produits constatés d'avance (a)	51 261		51 261		
TOTAL DETTES	2 436 004	229 803	1 176 008	658 321	601 676

⁽a) Dont 1,7 million d'euros d'intérêts courus qui concerne les intérêts de la soulte du Swap USPP.

NOTE 5 PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

A. Dépréciations d'actifs

(milliers d'euros)	2012	2011
Sur immobilisations financières	31 900	32 382
Sur créances clients	13 545	8 705
Sur autres créances	36 406	31 195
DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS	81 851	72 282

Les dépréciations sur les autres créances concernent essentiellement des dépréciations sur les comptes courants des filiales.

B. Provisions réglementées inscrites au passif du bilan

(milliers d'euros)	2012	2011
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 267	1 457

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. Provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)	2012	2011
Retraites et assimilés	93 665	73 770
Risques contentieux	23 812	23 950
Provisions pour perte de change	4 239	12 290
Autres risques	22 451	30 562
Pertes à terminaison	1 406	1 531
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	145 573	142 103

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 2,83% pour l'activité française à la fin de l'exercice 2012, contre 4,80% à la fin de l'exercice 2011.

Tableau des mouvements de l'exercice :

(milliers d'euros)	2012	2011
Provisions au 1 ^{er} janvier	142 103	151 426
Dotation de la période	41 249	32 066
Reprise pour utilisation	(21 788)	(28 078)
Reprise sans objet	(15 893)	(13 886)
Autres mouvements	(98)	576
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	145 573	142 103

Bureau Veritas et ses filiales, dans le cours normal de leurs activités, sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2012 prennent en compte les principaux litiges, à savoir :

- ontentieux né en 2004 relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie ; et
- contentieux né en 2004 relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. Garanties et cautions

(milliers d'euros)	2012	2011
ENGAGEMENTS DONNÉS	140 646	143 874
Cautions et garanties bancaires sur marchés	29 898	31 635
Cautions et garanties bancaires diverses	19 676	17 114
Cautions parentales	91 072	95 125

B. Instruments financiers dérivés

La mise en place de financements à taux variable (Emprunt Syndiqué 2006) a donné lieu à la mise en place de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de swap payeurs taux fixe/receveurs taux variable et contrats de tunnel) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en euros.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
SWAP	22/04/2013	70 millions EUR	(1,6)
SWAP	27/06/2013	50 millions EUR	(8,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012			(2,4)

La dette USPP en dollar américain et livre sterling ainsi qu'une partie de la tranche amortissable en USD de l'Emprunt Syndiqué 2006 ont fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

États financiers

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	22/05/2013	24 millions USD	(0,9)
	16/07/2018	23 millions GBP	(0,9)
	16/07/2018	155 millions USD	21,1
	08/09/2019	17 millions GBP	0,2 ^(a)
	08/09/2019	297,6 millions USD	(8,8) (a)
	16/07/2020	40 millions GBP	(2,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012			8,7

⁽a) Valorisation basée sur l'écart entre le cours de clôture au 31/12/2012 et le cours de mise en place.

Le Groupe a mis en place des *swaps* de change contre euros, non qualifiés de couverture, de façon centralisée afin de se prémunir contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de change	Échéance < 6 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
		29 millions USD	(0,0)
		2 169 millions JPY	(0,5)
		31 millions AUD	(0,0)
		117 millions CAD	0,2
		22 millions PLN	0,0
		61 millions RUB	0,0
		13 millions GBP	(0,1)
		6 millions SGD	(0,0)
		1 million NOK	0,0
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2012			(0,4)

NOTE 7 ANALYSE SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse sectorielle

	2012	2011
Marine	166 265	170 021
Industrie	123 593	138 243
Inspection & Vérification en service	258 191	253 898
Construction	237 731	209 844
Certification	35 945	34 587
Biens de consommation	2 037	1 070
Services aux gouvernements & Commerce international	62 584	56 289
TOTAL	886 346	863 952

Analyse géographique

(milliers d'euros)	2012	2011
France	661 539	645 922
EMEA	173 443	160 115
Amériques	361	356
Asie Pacifique	51 003	57 560
TOTAL	886 346	863 952

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

NOTE 7B ANALYSE DES AUTRES PRODUITS

(milliers d'euros)	2012	2011
Redevances Groupe	182 476	170 581
Refacturation du personnel détaché et d'autres frais aux sociétés du Groupe	59 763	51 150
Refacturation aux autres sociétés du groupe qui emploient des bénéficiaires des AGA et SOP	16 774	39 981
Autres	14 064	11 765
TOTAL	273 077	273 477

NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

(milliers d'euros)	2012	2011
Produits financiers		
Produits de participation	96 261	156 491
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	572	272
Autres intérêts et produits assimilés	7 220	6 855
Reprises sur provisions	21 908	19 072
Différences positives de change	16 992	23 239
Total	142 953	205 929
Charges financières		
Dotations aux provisions	(22 120)	(57 419)
Intérêts et charges assimilés	(60 050)	(54 654)
Différences négatives de change	(22 335)	(22 770)
Total	(104 505)	(134 844)
RÉSULTAT FINANCIER	38 448	71 085

NOTE 9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(milliers d'euros)	2012	2011
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 329	396
Sur opérations de capital	483	10 327
Reprises sur provisions	9 404	7 283
Total	12 216	18 006
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(275)	(336)
Sur opérations de capital	(8 616)	(1 854)
Dotations aux provisions	(2 791)	(492)
Total	(11 682)	(2 682)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	534	15 324

NOTE 10 IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Ventilation de l'impôt courant et exceptionnel

	2012		2011		
(milliers d'euros)	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt	
Résultat courant	150 454	24 027	239 265	34 417	
Résultat exceptionnel	534	(36)	15 324	(196)	

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

(milliers d'euros)	2012	2011
Impôt différé - Actif	60 275	45 686
Impôt différé - Passif	(144)	(328)
ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ - NET	60 131	45 358

Les impôts différés au 31 décembre 2012 sont présentés après compensation par entité fiscale ou groupe fiscal le cas échéant.

Les impôts différés au 31 décembre 2012 sont principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats.

En application des dispositions prévues par l'article 223 A du Code général des impôts, Bureau Veritas SA s'est constituée seule redevable de l'impôt pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008.

Les membres de ce groupe d'intégration fiscale sont les sociétés suivantes :

BIVAC International, BV Certification France, BV Certification Holding, Tecnitas, CEPI, Sedhyca, BV International, BV France, BV CPS France, LCIE, ECS, SSICOOR, Halec, BV Laboratoires, BV logistisque, Ecalis, Codde, Océanic développement, Mediqual, BV diagnostic et Arcalia France.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que les filiales verseront à titres de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déductions faites par conséquent de l'ensemble des droits aux imputations dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

NOTE 11 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ

(millions d'euros)	2012	2011
Rémunération	7,2	6,6

Cette rémunération inclut celle des membres du Conseil d'administration et des principaux Directeurs de la Société au titre des jetons de présence et de leurs différentes activités au sein de la Société.

NOTE 12 PAIEMENTS EN ACTIONS

La Société a mis en place deux types de rémunération qui sont dénoués en actions propres :

- des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions de performance.

Plans d'options de souscription ou d'option d'achat d'actions

Fonctionnement

Des stock-options ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les attributions en 2011 et 2012 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de stock-options attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option.

La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de trois années de service. Les options sont d'une durée de huit ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 18 juillet 2012, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et mandataires sociaux 336 600 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 70,17 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de trois années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et gestion du Groupe de l'exercice 2012. Les options sont d'une durée de huit ans après la date d'octroi.

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options à émettre (équivalent actions)		Assiette contribution (euros par option)
			2012	2011	
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	62 000	116 080	
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	17,3	63 000	233 000	
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	19 500	80 400	0,95
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	34,98	176 300	184 700	0,86
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	46,31	175 100	189 100	0,98
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	57,66	53 000	64 500	1,14
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	53,1	63 765	65 000	1,26
Plan du 18/07/2012 ^(a)	18/07/2020	70,17	175 200		3,49
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012			787 865	932 780	

⁽a) Nombre maximum d'options exerçables - en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

Etats financiers

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

Plans d'attribution d'actions de performance

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions de performance :

- à certains de ses salariés, subordonnés à l'accomplissement de deux ou quatre années de service selon les plans; et
- aux dirigeants, subordonnés à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à quatre ou cinq ans après la date d'attribution, selon les plans.

- Le 13 décembre 2009, la Société a remis aux dirigeants 144 750 actions Bureau Veritas issues de la transmission universelle de patrimoine de Winvest 7 dans le cadre du plan du 13 décembre 2007, soit 2,5 millions d'euros en actions Bureau Veritas et 1,4 million d'euros de mali technique de fusion inscrit en fonds commercial.
- Le 9 juin 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2008. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.
- Le 22 septembre 2008 par décision du Directoire, la Société a attribué des actions de performance à l'un de ses dirigeants. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service suivi d'une période d'incessibilité de deux années.

- Le 3 juillet 2009 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à trois mandataires sociaux et à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.
- Le 23 juillet 2010 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à trois mandataires sociaux et à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010 et sur la marge opérationnelle ajustée 2011 et 2012. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.
- Le 18 juillet 2011 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certains salariés du Groupe et le 14 décembre à deux mandataires sociaux. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2011 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2012 et 2013. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.
- Le 18 juillet 2012 par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions de performance à certain salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de trois années de service en France et de quatre années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2012 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2013 et 2014. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de deux années.

SITUATION DES PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date de début	Date d'expiration	Nombre d'actions	à émettre	Assiette contribution (euros par action)	
		2012	2011		
Plan du 03/07/2009 (dirigeant)	03/07/2014	-	40 000	2,48	
Plan du 03/07/2009 (salariés)	03/07/2014	27 350	95 200	2,48	
Plan du 23/07/2010 (dirigeant)	23/07/2015	45 000	45 000	4,23	
Plan du 23/07/2010 (salariés)	23/07/2015	154 300	122 900	4,23	
Plan du 18/07/2011 ^(a)	18/07/2016	136 410	126 270	6,84	
Plan du 14/12/2011 ^(a)	14/12/2016	24 000	24 000	6,28	
Plan du 18/07/2012 (dirigeant) (a)	18/07/2017	40 000	-	17,74	
Plan du 18/07/2012 (salariés) ^(a)	18/07/2017	149 700	-	17,74	
NOMBRE D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012		576 760	453 370		

⁽a) Nombre maximum d'actions à acquérir – en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

Actions de performance et options d'achat attribuées aux non-salariés directs de la Société

Jusqu'en 2010, la charge de personnel constatée par la Société pour les plans d'actions de performance ne retenait que le nombre d'actions attribuées aux salariés de la Société.

Le coût de l'attribution d'actions de performance aux autres bénéficiaires non-salariés directs de la Société est supporté par la Société, soit par l'achat d'actions sur le marché, soit par l'attribution d'actions obtenues lors de l'acquisition de Winvest7 en 2007.

Pour chacun des plans en cours, la nature des actions à remettre n'a pas été définie mais il est probable que la Société opte pour un dénouement par rachat d'actions.

En 2012, la Société a donc constaté le coût estimé des actions de performance et levées d'options d'achat attribuées aux salariés non directement employés par la Société au titre du nouveau plan 2012. En 2011, la Société avait été amenée à constater le coût que représentaient les plans d'actions de performance de juin 2008, juillet 2009, juillet 2010 et juillet 2011 pour les bénéficiaires non employés par la Société.

En 2012, la Société a mis en place une procédure de refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires de ces attributions. À ce titre, un produit à recevoir de 16,8 millions d'euros a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2012 (39,9 millions d'euros en 2011).

En 2012, la Société a constaté une charge totale de 43,8 millions d'euros pour les plans de paiement en actions, dont :

- au titre des salariés non directement employés par la Société :
 - une dotation aux provisions sur immobilisations financières pour 6,2 millions d'euros (actions auto-détenues),
 - une charge de personnel de 17,6 millions d'euros, correspondant au rachat des actions estimé sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2012;
- au titre des salariés employés par la Société, une charge de personnel de 20 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, le passif (dettes sociales) s'élève à 63,4 millions d'euros (2011 : 35,5 millions d'euros).

NOTE 13 EFFECTIF

	2012	2011
Effectif	8 624	8 436

NOTE 14 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	2012	2011
Solde des heures acquises au 31 décembre	726 111	655 875
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	2 876	3 486

États financiers

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

NOTE 15 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du Groupe se présentent comme suit :

(milliers d'euros)	2012	2011
Actif		
Clients et comptes rattachés	105 559	63 726
Autres créances	9 974	10 104
Prêts	885 457	598 806
Passif		
Emprunts	672 685	509 533
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 509	38 794
Autres dettes	2 648	4 895
Compte de résultat		
Produits financiers	103 110	162 984
Charges financières	(1 540)	(2 802)
Résultat exceptionnel	(3 811)	8 506

NOTE 16 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(milliers d'euros)	2012		2011		
	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés	
Commissariat aux comptes statutaire	755	396	687	374	
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	
Due diligence	1 147	37	271	40	
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1 902	433	958	414	

Les honoraires présentés ci-dessus ne contiennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de Bureau Veritas SA au 31 décembre 2012.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

Mesdames. Messieurs.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué au paragraphe « Immobilisations financières » de la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu les calculs de détermination des dépréciations des titres comptabilisées et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.



États financiers

Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 mars 2013

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

Bellot Mullenbach & Associés Eric Seyvos

4.3 Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2012

4.3.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 886 346 350,08 euros contre 863 951 994,25 euros en 2011.

Le résultat d'exploitation 2012 ressort à 112 005 755,43 euros contre 168 179 999,20 euros en 2011.

En 2012, le résultat exceptionnel s'élève à 534 021,84 euros contre 15 323 641,77 euros en 2011.

Le résultat net 2012 de Bureau Veritas SA s'élève à 126 996 084,95 euros contre 217 582 639,26 euros en 2011.

Les capitaux propres s'élèvent à 899 860 602,62 euros contre 946 874 585,19 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

4.3.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012

Le Conseil d'administration indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2012 :

- la réserve légale s'élève à 1 711 097,00 euros pour un capital social de 13 259 836,32 euros et atteint le dixième du capital social au 31 décembre 2012;
- les 110 498 636 actions composant le capital social sont toutes intégralement libérées;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 fait apparaître un bénéfice de 126 996 084,95 euros;
- le compte « Report à nouveau » est égal à 427 339 677,37 euros ;
- et qu'en conséquence, le bénéfice distribuable de la Société s'élève à 554 335 762.32 euros :

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 1,83 euro par action, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2012 soit 110 498 636 actions (dont 479 340 étaient auto-détenues à cette date), un montant global de 202 212 503,88 euros,
- le solde, soit la somme de 352 123 258,44 euros au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques peuvent bénéficier d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire personne physique aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 6 juin 2013. Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Distributions effectuées au titre des trois derniers exercices

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts dispositions légales, le Directoire rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, des dividendes ont été distribués ainsi qu'il suit :

Exercice	Total distribué	Nombre d'actions concernées	Revenu global par action
2011	139 611 124,13 euros	109 930 019	1,27 euro
2010	124 952 370,25 euros	108 654 235	1,15 euro
2009	90 995 427,60 euros	108 327 890	0,84 euro

Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% mentionné à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe 6.8.2. Politique de distribution de dividendes du présent Document de référence.

États financiers

Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2012

4.3.3 MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES SOMPTUAIRES ET IMPÔT CORRESPONDANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2012, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 836 241,73 euros qui a un effet d'impôt de 301 883,26 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

4.3.4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au paragraphe 4.2 – Comptes sociaux 2012 du présent Document de référence.

4.3.5 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE BUREAU VERITAS SA

	2012	2011	2010	2009	2008
I – Situation financière					
a) Capital social (milliers d'euros)	13 260	13 263	13 112	13 091	13 032
b) Nombre d'actions émises	110 498 636	110 526 286	109 268 601	109 096 410	108 600 755
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	2 707 030	2 962 630	3 929 910	3 550 785	3 733 960
II – Résultat global des opérations effectives (milliers d'euros)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	886 346	863 952	877 574	869 666	830 608
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	177 858	285 514	299 145	126 037	132 208
c) Impôt sur les bénéfices	23 992	34 221	31 778	22 653	11 791
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	2 785	2 347	-	-
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	126 996	217 583	250 302	104 052	80 436
f) Montant des bénéfices distribués	139 611	124 952	90 995	77 630 ^(a)	64 332
III – Résultat des opérations réduit à une seule action (euros)					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	1,83	2,27	2,45	0,93	1,11
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,15	1,97	2,29	0,95	0,74
c) Dividende net versé à chaque action	1,27	1,15	0,84	0,72	0,60
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	8 624	8 436	8 410	8 467	8 536
b) Montant de la masse salariale (milliers d'euros)	398 969	373 750	359 358	353 149	347 272
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux <i>(milliers d'euros)</i>	158 380	153 388	147 833	144 752	123 909

⁽a) Les dividendes versés comprennent les frais liés à leur distribution (0,1 million d'euros).

4.3.6 INFORMATION RELATIVE AU DÉLAI DE RÈGLEMENT FOURNISSEURS

Depuis le 1er décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice pour les entités françaises s'élève à la somme globale de 24 164 744 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

	Montant non	Échéancier (jours)					
2012	soldé	Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120	
Fournisseurs biens et services	24 164 744	20 742 039	1 768 383	244 080	146 559	1 263 683	
Ratio en %	100,00	85,84	7,32	1,01	0,61	5,23	

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2011, dont le montant (hors factures non parvenues) s'élevait à 33 044 489 euros, était la suivante :

	Montant non	Echéancier (jours)					
2011	soldé	Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120	
Fournisseurs biens et services (euros)	33 044 489	24 746 561	6 291 619	585 587	212 849	1 207 872	
Ratio en %	100,00	74,89	19,04	1,77	0,64	3,66	



États financiers

Responsabilité sociale et environnementale

5.1	Informations sociales	204	5.3	Informations sociétales	216
	5.1.1 La politique de Ressources Humaines	204		Autorités et organismes de régulation	217
	5.1.2 L'emploi	204		Communauté financière	217
	5.1.3 Organisation du travail	207		Relations avec les clients	217
	5.1.4 Relations sociales	208		Sous-traitance et fournisseurs	217
	5.1.5 Formation	208		Grand public et communautés locales	217
	5.1.6 Égalité de traitement	209		Loyauté des pratiques	219
	5.1.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail	210	5.4	Méthodologie de recueil de l'information	220
5.2	Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)	210		Informations sociales Hygiène, Santé-Sécurité et Environnement	220 220
	5.2.1 La Politique HSE 5.2.2 Les conditions de santé	210	5.5	Table de concordance	221
	et de sécurité au travail 5.2.3 Informations environnementales	211 213	5.6	Avis du certificateur indépendant	223

5.1 Informations sociales

5.1.1 LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Bureau Veritas est un groupe en croissance qui a multiplié ses effectifs par deux en cinq ans et qui se donne pour ambition de porter son effectif mondial à environ 80 000 personnes à fin 2015.

Bureau Veritas ne serait pas devenu un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification, sans la mise en valeur de ses Ressources Humaines (RH) qui en constituent un pilier stratégique. Le Groupe est constitué d'experts dans les domaines de la qualité, la santé et sécurité, la protection environnementale et la responsabilité sociale (QHSE). Les compétences et le développement de ses collaborateurs constituent un avantage concurrentiel de premier ordre pour soutenir la croissance future du Groupe.

Bureau Veritas est un employeur attractif, qui propose une diversité de métiers sur les cinq continents, servant une mission contribuant au bien commun. Bureau Veritas est également un employeur attentif, qui respecte, forme et crée des opportunités de développement pour ses employés.

Pour réaliser son ambition, le Groupe fait face à plusieurs enjeux liés à son capital humain :

- avoir les compétences disponibles en quantité et en qualité, notamment dans les pays en forte croissance, pour répondre aux attentes des clients et leur proposer des solutions innovantes;
- s'assurer d'avoir aujourd'hui les leaders de demain qui sont la clé du développement du Groupe;
- intégrer de manière efficace les collaborateurs des entités nouvellement acquises, tout en leur offrant un environnement respectueux de leurs différences; et

 renforcer une culture d'entreprise commune, basée sur des valeurs et des principes éthiques forts, qui agisse comme un ciment pour les équipes à travers le monde.

Pour ce faire, le Groupe s'est doté d'un réseau d'environ 500 professionnels présents sur tous les continents, et qui est coordonné par une Direction des Ressources Humaines Groupe (DRH du Groupe) structurée en quatre pôles : développement organisationnel, développement des carrières et formation, politiques de rémunération, processus et systèmes d'information RH

Bureau Veritas a retenu cinq leviers principaux pour relever ces enieux :

- une politique de recrutement active pour atteindre l'objectif de porter son effectif mondial à 80 000 personnes d'ici la fin de l'année 2015 :
- une stratégie de développement des compétences mixant des formations techniques et managériales;
- des processus de gestion des carrières communs à travers le Groupe (évaluation de la performance, identification et développement des talents, mobilité interne et internationale);
- une politique de rémunération attractive pour attirer les meilleurs candidats et des programmes de motivation et de fidélisation pour les collaborateurs les plus performants; et
- une attention continue au développement organisationnel du Groupe afin de soutenir ses objectifs de croissance.

5.1.2 L'EMPLOI

Effectif total et répartition par zone géographique, par genre et par âge

Au 31 décembre 2012, le Groupe employait 58 924 salariés dans 140 pays, contre 52 148 salariés au 31 décembre 2011 ; soit une hausse de 13% ce qui représente une accélération par rapport à la croissance de l'année précédente (9%).

Répartition des effectifs par zone géographique au 31 décembre

(en nombre d'employés)	2012	2011	2010
Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA)	22 984	21 779	20 472
dont France	7 715	7 654	7 411
Amériques	15 911	12 726	10 762
Asie-Pacifique	20 029	17 643	16 735
Total effectif	58 924	52 148	47 969

Les embauches et les licenciements

	2012	2011	2010
Embauches ^(a)	13 017	11 093	8 063
Licenciements	3 410	2 832	1 907

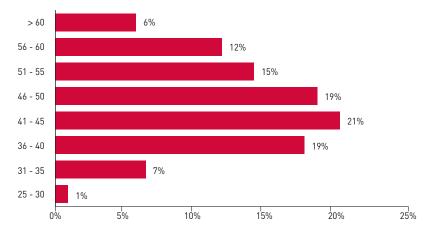
(a) Recrutements externes pour des contrats supérieurs ou égaux à 12 mois.

Au niveau du Groupe, le taux de départ volontaire est de 12,6% sur l'année 2012, à comparer à 11,7% en 2011. Les taux les plus élevés sont constatés dans les zones Asie et Moyen-Orient qui sont

des marchés en forte croissance avec une très forte demande de salariés qualifiés. En France, le taux de départ volontaire est de 3,3% sur l'année 2012, à comparer à 3,6% en 2011.

Répartition des managers du Groupe par âge

La population des *managers* est définie dans le cadre du système de classification du Groupe. Au 31 décembre 2012, Bureau Veritas compte 1 903 *managers*.



Le Groupe suit avec attention l'évolution de la pyramide des âges de ses *managers* notamment pour anticiper les départs à la retraite de certains de ses collaborateurs clés. Depuis la mise en place des *Organization & Leadership Development Reviews*, qui sont des revues annuelles des besoins organisationnels et des équipes de management, le Groupe dispose de plans de successions pour l'ensemble de ses postes clés.

Il y a 14% de femmes dans la population des *managers*. Cette moyenne résulte cependant des situations différentes selon les divisions. Les divisions où il y a une forte activité de laboratoires bénéficient d'une proportion de *managers* femmes plus élevée, comme la division Biens de consommation (17%). Les divisions où les métiers sont plus nomades, comme l'inspection sur sites, ont une proportion de femmes plus faible.

Néanmoins, Bureau Veritas a pour ambition de faire croître la proportion de femmes dans ses effectifs dans les années à venir.

Répartition des collaborateurs par genre

L'effectif, au niveau mondial, est composé de 69% d'hommes et de 31% de femmes.

Une gestion proactive des carrières au service du développement des collaborateurs

Évaluation de la performance

Tous les *managers* du Groupe ont obligatoirement une revue annuelle de leur performance et de fixation de leurs objectifs. Ce processus appelé *Performance Management Process* est coordonné et suivi par la DRH du Groupe, selon des standards stricts et des définitions communes à travers le Groupe. L'évaluation est menée par le supérieur hiérarchique direct qui a pour obligation de la valider avec le responsable fonctionnel (*Secondary Reviewer*), lorsqu'il y a lieu,

ainsi que de la discuter avec un groupe de « pairs » à l'occasion de réunions appelées *Calibration Reviews*. Chaque *manager* est ainsi assuré d'avoir un entretien annuel au cours duquel il peut discuter avec son supérieur hiérarchique de l'atteinte de ses objectifs fixés l'année précédente et de définir ceux de l'année à venir ; d'échanger sur ses points de force et d'amélioration notamment en termes de *leadership*; de définir ensemble un plan individuel de développement si besoin ; et d'aborder les souhaits éventuels de mobilité géographique ou fonctionnelle.

Responsabilité sociale et environnementale

Informations sociales

Au-delà de ce dispositif orchestré par la DRH Groupe pour les managers, les directions locales des Ressources Humaines gèrent également des processus d'entretiens annuels pour les employés. À titre d'exemple, en France, les entretiens annuels sont systématiques pour l'ensemble des collaborateurs. Ils font l'objet d'une note interne et d'un support spécifique permettant d'évaluer la performance du collaborateur, sa capacité à se conformer aux valeurs du Groupe, ses souhaits de mobilité ainsi que d'établir le besoin d'un plan individualisé de développement.

Mobilité interne et gestion des carrières

Bureau Veritas a continué à renforcer sa politique de gestion des carrières en affinant les processus et règles qui y sont liés comme le développement des talents et la mobilité interne. Ces politiques et processus sont communiqués au réseau au travers d'un outil intranet de partage dédié à la communauté RH. Des outils et guides sont également produits par la DRH Groupe et mis à disposition du réseau.

Avec la mise en place des *Organization & Leadership Development Reviews* destinées à anticiper les impacts des changements organisationnels sur la gestion des ressources humaines, les propositions d'évolution professionnelle se font dans le cadre d'une réflexion globale prenant en compte les besoins opérationnels, les plans de successions et la performance des individus.

Les collaborateurs identifiés comme étant particulièrement prometteurs sont suivis avec attention par la DRH ainsi que par les dirigeants du Groupe. Ce vivier est exploité en priorité pour tout poste à pourvoir au sein du Groupe. L'objectif est de pourvoir en interne deux tiers des postes managériaux du Groupe dont 50% par promotion interne et 25% par mouvements latéraux.

Par ailleurs, le *Leadership Pipeline* est un programme d'identification des employés les plus performants, et qui ont le potentiel d'évoluer à des postes de *managers*. L'objectif est d'identifier et de suivre 500 talents et de leur faire bénéficier d'un suivi de carrière personnalisé afin d'accélérer leur développement et de prendre en charge rapidement des postes de management.

Les rémunérations et leur évolution

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des frais de personnel du Groupe au cours des trois dernières années.

(millions d'euros)	2012	2011	2010
Salaires et primes	1 559,5	1 331,5	1 158,6
Charges sociales	349,2	319,8	270,3
Autres charges liées au personnel	58,2	58,1	50,5
Total frais de personnel	1 966,9	1 709,4	1 479,4

Politique de rémunération

La politique de bonus appliquée constitue un élément de motivation. En complément de leur salaire annuel de base, les *managers* du Groupe peuvent percevoir chaque année un bonus dont l'obtention est liée à la réalisation d'objectifs individuels de performance. Le pourcentage de bonus varie de 15% à 50% du salaire annuel de base, en fonction du niveau de responsabilité des *managers*.

Le Groupe cherche également à fidéliser ses cadres à travers un système d'allocation d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

Accords de participation et d'intéressement

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les succursales étrangères de Bureau Veritas SA.

Participation

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne accès aux salariés à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise. Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté ont, au titre de la participation, un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

(euros)	2012	2011	2010
Montant de participation généré au titre de l'exercice	N/A	2 785 203	2 347 365

Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. À la date du présent Document de référence, du fait de l'absence de réserve de participation, aucun versement n'est prévu au titre de l'année 2012.

Un supplément de participation répondant notamment à l'engagement pris à la suite de la non signature de l'accord d'intéressement en 2011 a été versé en mai 2012 pour un montant de 6 763 419 euros. Il intègre également la prime de partage des profits attribuée en contrepartie de l'augmentation des dividendes de l'exercice 2011.

Intéressement

Le 27 juin 2012, Bureau Veritas a conclu un accord d'intéressement avec son Comité d'entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2012, 2013 et 2014. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur présence au sein de la Société.

(euros)	2012	2011	2010
Bénéficiaires	6 991	N/A	6 941
Montant global de l'intéressement versé au titre de l'exercice	11 886 001	N/A	7 542 642

Plan d'épargne Groupe

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne Groupe a été signé avec le Comité d'entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne Groupe.

Le plan d'épargne Groupe comporte trois fonds communs de placement sur lesquels 139 832 127 euros ont été investis au 31 décembre 2012.

Bureau Veritas contribue à l'effort d'épargne de ses salariés en abondant toutes sommes versées sur le Plan d'Épargne Groupe dans la limite d'un plafond de 1 525 euros par année civile et par salarié

Un avenant à durée déterminée au règlement du Plan d'Épargne Groupe a été signé entre la Direction et le Comité d'entreprise afin de mettre en place le versement d'un abondement exceptionnel spécifique à l'année 2012 pour les salariés.

5.1.3 ORGANISATION DU TRAVAIL

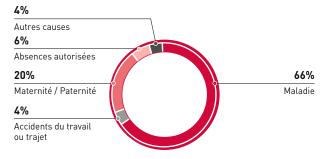
La durée du temps de travail varie selon les pays et les lois applicables. En France, l'accord signé le 11 janvier 2011 sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, en application des lois Aubry et de l'accord de branche Métallurgie, a eu pour objet de réduire la durée hebdomadaire du travail effectif en passant de 38 heures 30 minutes à 35 heures pour tous les salariés à temps plein, sauf pour les noncadres itinérants et les cadres au forfait jours.

En France, pour Bureau Veritas et ses filiales, 544 salariés travaillent à temps partiel, soit 7.4% des effectifs.

Absentéisme

L'absentéisme est suivi localement en cohérence avec les réglementations locales relatives au droit du travail. À titre d'exemple, en 2012, le taux d'absentéisme en France (Bureau Veritas SA et filiales françaises) était de 4,0%. Ce taux considère le nombre

total de journées d'absence pour cause de maladies indemnisées, d'accident du travail et de trajet, de maternité, paternité et congés d'adoption, congés autorisés et autres causes, et se décompose de la manière suivante :



Responsabilité sociale et environnementale

Informations sociales

5.1.4 RELATIONS SOCIALES

L'organisation du dialogue social

Le Groupe est attaché au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Des structures représentatives du personnel existent dans la plupart des pays clés : France, Espagne, Italie, États-Unis, Japon, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Australie, Singapour, Inde, Thaïlande, Russie et Ukraine. Elles prennent des formes variées, en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs. Elles se retrouvent généralement dans l'une des catégories suivantes : délégués du personnel, Comités d'entreprises, représentants du personnel, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, délégués syndicaux et groupes de consultation.

Des comités regroupant des employés ont également été établis à Singapour, au Vietnam, aux États-Unis, en Espagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni, au Canada et en Malaisie. En Chine, une réunion d'échange ouverte à l'ensemble du personnel est organisée chaque année, pour discuter de sujets avec les employées tels que la formation et le développement des carrières.

En complément, les pratiques du Groupe facilitent la consultation. Par exemple, en Chine, l'ensemble des procédures RH doivent être approuvées par un comité spécialisé composé de représentants du personnel. De façon plus générale, Bureau Veritas encourage la communication, l'échange d'idées et le recueil d'opinions (panneaux d'affichage, lignes RH, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, revues de site par les RH, open door policy).

Des études d'opinion et de mesure de la satisfaction des employés sont menées régulièrement au niveau local. Ces études couvrent divers sujets tels que la compréhension et l'alignement avec la stratégie du Groupe, le contenu des postes, la gestion des carrières, la formation, l'environnement et les conditions de travail, les relations interpersonnelles, ou encore la motivation au travail.

Le bilan des accords collectifs

Des accords collectifs ont été signés dans 12 pays (France, Inde, Espagne, Australie, Russie, Mexique, Ukraine, Japon, Italie, Singapour, Thaïlande et Belgique). Ils couvrent plusieurs sujets liés aux Ressources Humaines comme par exemple, l'organisation du temps de travail, la politique de rémunération, les conditions de travail, les mesures relatives à la santé et à la sécurité.

Au sein de Bureau Veritas SA France, la politique du Groupe s'est traduite par la signature de 16 accords d'entreprise actuellement en vigueur. Ils couvrent plusieurs thématiques, tels que les dispositions en faveur des salariés seniors, l'aménagement et la réduction du temps de travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mais traitent également des conditions du dialogue social

et des modes de fonctionnement des instances représentatives du personnel.

En 2012, sept nouveaux accords ont été signés sur les thématiques de la participation et de l'intéressement et sur les services informatiques.

En matière de santé et sécurité au travail, au sein du Groupe, plus de 30 comités de sécurité ont été recensés. Ces comités relèvent soit des exigences locales applicables, soit des démarches de certification OHSAS 18001, qui demandent à ce que la participation et la consultation des employés soient organisées.

5.1.5 FORMATION

Les données relatives à la formation sont suivies localement. À titre d'exemple, pour la France et ses filiales en 2012, 21 069 jours ont été consacrés à la formation, ce qui représente 2,8 jours de formation par employé. Une consolidation au niveau Groupe a été réalisée pour la première fois en 2012. Les définitions et règles de comptabilisation de la formation n'étant pas à ce jour uniformisées (par exemple le séminaire d'induction, l'e-learning ou les formations internes ne sont pas forcément répertoriés en tant que formations), les données obtenues ne sont pas représentatives au niveau du Groupe.

Les employés du Groupe bénéficient d'une large palette de formations internes et externes, couvrant non seulement des sujets techniques mais également des compétences managériales ou commerciales.

En ce qui concerne la formation opérationnelle, certaines formations techniques sont nécessaires à la qualification des employés pour l'exercice de leurs missions. Ces qualifications sont contrôlées par les départements techniques du Groupe (Industrie et Infrastructures et Marine) et auditées par des autorités indépendantes (COFRAC, IACS).

Par ailleurs, les équipes de *Knowledge Management* (gestion des connaissances) ont mis en place des communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Une centaine de communautés de pratiques existe afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et experts. Un espace collaboratif, hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

En terme de développement managérial, le nouveau programme de BV *Academy*, l'université d'entreprise, relancé en 2012, est focalisé sur l'excellence opérationnelle et commerciale (orientation client, *lean management* et gestion des équipes). Les sessions de trois jours regroupent des *managers* de toutes les divisions au sein d'une même zone géographique afin de favoriser une approche Groupe et de renforcer la culture commune de Bureau Veritas. D'ici à 2013, environ 13 sessions auront été dispensées dans une dizaine de pays du Groupe.

Également dédié aux managers, un programme de développement intitulé Leadership Essentials est déployé progressivement afin de renforcer les compétences managériales et de diffuser une culture

commune dans l'ensemble des pays. Ce programme a déjà été déployé au Moyen-Orient, en Inde, en Chine, en Afrique et dans la zone Pacifique. À titre d'exemple, les modules délivrés couvent des sujets comme la gestion de projet, la motivation des équipes, le style de communication, le coaching...

Afin de s'assurer de l'intégration rapide et efficace des nouvelles recrues et du personnel des sociétés récemment acquises, un programme d'intégration obligatoire a été mis en place pour tout

nouvel embauché. Il couvre des sujets allant de l'organisation et des métiers jusqu'à des informations dédiées à la santé, la sécurité et l'environnement.

Un Learning Space hébergé sur l'intranet du Groupe met à disposition des modules d'e-learning – pour accélérer l'intégration des nouveaux arrivants, améliorer la gestion de la performance ou développer des sujets QHSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) comme par exemple, le module sur la conduite automobile écologique.

5.1.6 ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Bureau Veritas est par nature global et son personnel reflète la diversité géographique du Groupe. À titre d'exemple, le Comité exécutif est constitué de plus de 50% de non-Français.

Le respect des individus est l'une des valeurs fondamentales du Groupe. Au travers de l'acceptation du Code d'éthique, tous les employés s'engagent à respecter les différences et les autres sans aucune discrimination sur leur nationalité, leur origine ethnique, leur âge, leur genre, leurs croyances religieuses et politiques.

Dans plusieurs pays, des *employee handbooks* regroupant et décrivant les politiques de lutte contre la discrimination sont distribués aux employés afin de favoriser leur prise de conscience sur ces sujets.

Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Des initiatives locales ont été mises en œuvre avec pour objectif de promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. À titre d'exemple, au Royaume-Uni et en Australie, des politiques et des procédures visant à lutter contre le harcèlement physique et moral, à promouvoir l'égalité de traitement et le respect pour tous les individus ont été développées.

Aux États-Unis, la politique *Equal Employement Opportunity* a été mise en place en accord avec l'ensemble des réglementations locales, tant au niveau des états que de l'État fédéral.

Tous les ans, Bureau Veritas élabore un rapport sur l'égalité professionnelle hommes/femmes en France. Un accord d'entreprise a été signé le 15 décembre 2011. Il permet de définir des objectifs de progrès continus, volontaristes et pragmatiques visant à améliorer la mixité des emplois, des actions à mettre en œuvre et des indicateurs de suivi dans les domaines suivants : la sensibilisation et la communication ; le recrutement ; la formation ; la promotion professionnelle ; la rémunération ; et l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

En France, après avoir réalisé un diagnostic sur l'emploi de personnes handicapées, Bureau Veritas SA a souhaité concrétiser son engagement par la signature d'une convention de partenariat avec l'AGEFIPH (le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) en juillet 2010.

Des actions destinées à créer les conditions favorables à la mise en place d'une politique d'insertion et de maintien dans l'emploi en faveur des personnes handicapées ont été déployées en France en 2011

Des mesures d'adaptation de poste ou de véhicule ont été prises. Plusieurs personnes se sont fait reconnaître comme travailleurs en situation de handicap à la suite de la campagne de communication interne.

La politique de lutte contre la discrimination

En complément de la signature par l'ensemble des salariés du Code d'éthique, des initiatives locales ont été menées pour la lutte contre la discrimination. En Australie, par exemple, Bureau Veritas a mis en place un programme en accord avec le gouvernement australien ayant pour objectif de donner des opportunités aux populations

indigènes en termes d'emploi et de formation. Bureau Veritas s'est par ailleurs porté candidat pour la mise en place d'un deuxième programme devant commencer en 2013 et qui devrait permettre à une quinzaine d'indigènes de bénéficier de formations leur permettant de postuler à une sélection d'emplois dans le Groupe.

Responsabilité sociale et environnementale

Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)

5.1.7 PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

En conformité avec les lois locales, Bureau Veritas inscrit son action dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) partout où le Groupe opère.

Les conventions fondamentales de l'OIT couvrent plusieurs thèmes dont en particulier le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; l'élimination du travail forcé ou obligatoire ou encore l'abolition effective du travail des enfants.

Bureau Veritas est également partenaire du Centre de formation international de l'Organisation internationale du travail et délivre des formations sur l'incorporation des principes du droit international du travail dans la stratégie et les opérations de grandes entreprises multinationales.

5.2 Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)

5.2.1 LA POLITIQUE HSE

Un engagement fort

Pour Bureau Veritas, au-delà d'être une priorité, la sécurité est un absolu. Depuis 2007, cet engagement fort en matière d'Hygiènesanté, de Sécurité au travail et d'Environnement est officialisé au travers de sa déclaration HSE. Cette déclaration définie au niveau du Groupe et signée par le Directeur Général est disponible sur le site Internet (www.bureauveritas.fr) et comprend les points suivants :

- protéger la santé et la sécurité de nos employés, visiteurs, soustraitants et clients;
- évaluer le risque de nos opérations et activités et développer des plans d'actions appropriés;
- réduire l'empreinte environnementale par la mise en œuvre d'initiatives de développement durable, en minimisant l'utilisation des ressources et la production de déchets;
- sensibiliser les employés aux préoccupations et problématiques HSE;

- s'assurer que les processus et programmes de management HSE sont proactifs, transparents et reflètent les exigences de cet engagement; et
- fournir les outils, ressources internes et formations HSE nécessaires à la mise en place des systèmes de management HSF

Des politiques ont été développées dans les domaines suivants : rôles et responsabilités HSE ; entrée en espace confiné ; travail en hauteur ; radiations ionisantes ; équipements de protection individuelle ; conduite automobile ; évaluation des risques ; analyse des accidents ; surveillance médicale ; protection incendie ; et sécurité des déplacements.

Plus récemment, de nouvelles politiques ont été validées concernant la drogue, l'alcool et le tabac et le plan de prévention pour les sites clients.

Organisation HSE

Afin de suivre l'application des engagements HSE, le Groupe s'est doté de l'organisation suivante :

- un manager HSE Groupe et son équipe ;
- des Directeurs HSE au niveau des divisions opérationnelles ; et
- un réseau élargi d'environ 50 correspondants régionaux, soutenant les actions mises en œuvre dans le réseau.

Le groupe de gestion HSE LG (Health, Safety and Environment Leadership Group) composé des Directeurs HSE des divisions ainsi que des correspondants régionaux, est dirigé et animé par le manager HSE Groupe et son équipe. Il a pour principales missions :

- la définition et la révision des politiques HSE et des critères de performance;
- le suivi des plans d'actions ; et
- le partage des bonnes pratiques.

Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)

Certification

Dans le cadre de son plan stratégique « BV2015 », le Groupe s'est fixé pour objectif la certification OHSAS 18001 et ISO 14001 de l'ensemble de ses entités à fin 2014. Sont exclues de ce périmètre les activités de Certification qui ne peuvent elles-mêmes être auditées ainsi que les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2014, en raison de la procédure d'intégration. La stratégie adoptée consiste à certifier dans chaque pays un nombre limité de sites considérés comme pilotes en 2013, puis de déployer en 2014 à l'ensemble des sites de ces pays.

À fin 2012, 28% et 31% des employés du Groupe sont couverts par les certifications OHSAS 18001 et ISO 14001, à comparer à respectivement 29% et 32% en 2011. À fin janvier 2013, en tenant compte du report des audits de certification de certaines entités 35% et 38% des employés sont effectivement certifiés.

Les actions d'information

Les principales initiatives HSE font l'objet d'une communication externe et interne :

- le site Internet du Groupe (www.bureauveritas.com et www.bureauveritas.fr), le Document de référence et le rapport d'activité permettent de communiquer en externe de façon régulière les engagements et les éléments de suivi de la démarche en matière de HSE; et
- les rubriques dédiées de l'intranet ainsi qu'une lettre d'information semestrielle permettent de communiquer en interne des documents, des présentations et les bonnes pratiques.

Le Groupe encourage les principaux pays à communiquer localement en externe, sur leurs objectifs, les programmes et les indicateurs, à l'attention de leurs parties prenantes locales, clients et prospects, autorités et analystes, candidats à la recherche d'emplois.

Audits internes

En 2012, un outil de réalisation des audits internes et du suivi des actions correctives nécessaires, nommé IAM (*Internal Audit Manager* – Gestionnaire des audits internes) a été mis en place. En 2012, 32 audits internes ont été réalisés, ce qui a permis d'identifier

des non-conformités et des points d'amélioration nécessaires par rapport aux exigences internes du Groupe et aux exigences des normes.

Objectifs HSE

En 2013, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas, soutenues par le réseau interne HSE se consacreront :

- à la conduite des campagnes de sécurité portant sur les risques principaux auxquels les collaborateurs sont exposés, à l'enregistrement et au suivi des statistiques de formation;
- au déploiement d'un outil de suivi commun de gestion des audits internes et des actions correctives nécessaires, en conformité avec les normes ISO 14001 et OHSAS 18001;
- à la poursuite de l'intégration des acquisitions de Bureau Veritas réalisées en 2012 (intégration dans les périmètres de tous les indicateurs d'ici à fin 2013); et
- au renforcement du suivi des déchets générés et de l'impact environnemental lié aux déplacements.

5.2.2 LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2012, la politique générale a été renforcée par l'identification de la sécurité en tant « qu'absolu », à savoir une valeur non négociable et sans laquelle les activités ne peuvent se dérouler. Cela s'est principalement traduit par une plus grande responsabilisation du management concernant les processus de sécurité et la revue systématique des investigations des accidents sérieux avec le Directeur Général et les membres de la direction concernés.

Des actions locales relatives à la santé et à la sécurité au travail ont fait l'objet d'investissements en 2012. Ces données sont actuellement consolidées au niveau local.

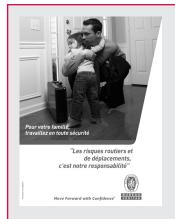
Responsabilité sociale et environnementale

Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)

Campagnes de sécurité

De nombreuses initiatives et actions existent dans le Groupe afin de former et de sensibiliser les employés sur les enjeux liés à la sécurité. En 2012, le Groupe a voulu mettre l'accent sur le travail en hauteur et sur la conduite et la mobilité. Des modules de *e-learning*

relatifs à ces sujets sont venus enrichir la bibliothèque de formation. Traduites en une vingtaine de langues, le déploiement de ces campagnes est suivi au travers d'indicateurs consolidés en fin de campagne.



Campagne de sécurité : Conduite et Mobilité

Cette campagne de sécurité d'une durée d'un mois a été déployée auprès de plus de 1 200 localisations. Environ 15 000 employés ont suivi les modules de *e-learning*, plus de 20 000 employés ont participé à des discussions sur la sécurité et 10 000 employés ont participé à des formations organisées localement telles que : la formation sur simulateur à la conduite des deux roues, la formation pratique aux véhicules à quatre roues motrices, la fourniture de casques pour les enfants du personnel, l'implication des sous-traitants dans les discussions sur le thème de la sécurité, etc.

En 2013, le Groupe prévoit le lancement de trois campagnes de sécurité complémentaires portant sur les thèmes suivants : Règles

cardinales de Sécurité, Risques de chute et glissade et Gestion des produits chimiques.

Indicateurs santé et sécurité

Bureau Veritas a mis en place un suivi d'indicateurs santé-sécurité pour chaque pays où il est présent. Une procédure interne définit les modalités de remontée de ces indicateurs. Ceux-ci ont été définis selon les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ils sont collectés trimestriellement pour toutes les entités du Groupe

à l'exception des acquisitions de l'année en cours. Celles-ci sont intégrées l'année suivante, lorsque l'intégration dans le système de gestion santé-sécurité du Groupe permet de s'assurer de la conformité aux spécifications de la procédure. En 2012, le suivi des « presque accidents » est venu compléter ce panel d'indicateurs.

Indicateur	Définition	Unité	2012	2011	Objectifs
Total Accident Rate (TAR)	Taux de fréquence de tous les accidents	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	1,37	1,65	- 10% par an
Lost Time Rate (LTR)	Taux d'arrêt de travail	Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,60	0,76	- 10% par an
Accident Severity Rate (ASR)	Taux de gravité	Nombre de jours perdus x 1 000/Nombre d'heures travaillées	0,07	0,07	-
Fatality (FAT)	Nombre de décès	Nombre de décès	1	3	Zéro

Les indicateurs d'accidentologie montrent une amélioration des conditions de sécurité, résultat du renforcement de la politique de sécurité du Groupe et des actions de formation et de sensibilisation. Le taux de fréquence des accidents avec arrêt (LTR), en baisse de 21%, a diminué dans presque toutes les entités du Groupe. Malgré cette nette amélioration, le taux de sévérité des accidents (ASR) reste stable comparé à 2011, en raison de la comptabilisation en 2012, d'un nombre important de jours d'arrêt liés à des accidents

survenus en 2011. Le taux de fréquence de tous les accidents (TAR) diminue de 17%. Cette amélioration est visible dans la quasi-totalité des entités du Groupe et en particulier au sein de la division Matières Premières qui enregistre une baisse de 46%.

Les maladies professionnelles ne font pas aujourd'hui l'objet d'un suivi au niveau du Groupe. Ces chiffres sont donc suivis et reportés localement, en conformité avec les exigences locales applicables.

5.2.3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Afin de réduire son empreinte environnementale et de minimiser l'utilisation des ressources et la production des déchets, Bureau Veritas définit des objectifs annuels appuyés par des programmes spécifiques.

Des actions locales relatives à l'environnement ont fait l'objet d'investissements en 2012. Ces données sont actuellement consolidées au niveau local.

Journée mondiale de l'environnement

La Journée Mondiale de l'Environnement célébrée/organisée pour la quatrième fois en 2012 dans l'ensemble du Groupe a permis de former et de sensibiliser les employés et les parties prenantes

invitées aux problématiques environnementales locales. La mobilisation croissante sur ces thématiques témoigne de l'intérêt de chacun et du Groupe pour ces sujets de proximité.



Les quatre trophées de l'édition 2012

Plus de 60 entités ont mené des actions en rapport avec le thème sélectionné par l'ONU « Économie Verte : en faites-vous partie?».

Abu Dhabi a remporté le prix de la **Créativité** grâce à des actions innovantes de développement des bonnes pratiques : collecte et réutilisation des papiers partiellement imprimés, organisation d'une journée de sensibilisation des écoliers de l'Ecole Américaine, participation à des campagnes de plantation d'arbres.

Le Kazakhstan a remporté le prix de l'**Éducation** grâce à des actions permettant de sensibiliser, d'améliorer les habitudes et les



styles de vie pour qu'ils soient plus respectueux de l'environnement : actions de sensibilisations et campagne de nettoyage de la montagne Almaty.

La Pologne a remporté le prix **Économie Verte** grâce à des actions encourageant les individus à agir : concours photos organisé avec le FSC (*Forest Stewardship Council*) de Pologne montrant l'importance des arbres pour la vie humaine.

Un trophée particulier a été attribué à la région Sud-Est Asiatique pour leur participation pour la quatrième année consécutive.

http://www.unep.org/french/wed/2012

Montant des provisions et garanties

Les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sont des éléments suivis localement en fonction de l'impact potentiel des activités de Bureau Veritas. À cela vient s'ajouter une couverture d'assurance, portant sur l'ensemble des activités du Groupe (détaillée dans le Document de référence 2012 du Groupe au paragraphe 1.14. Assurances).

Pollution et gestion des déchets

Dans le cadre de ses activités de bureau et de ses activités d'inspection sur les sites client, le Groupe estime que son impact sur l'environnement est limité à l'utilisation d'équipements de conditionnement d'air pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant; et à l'utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients. La mise en œuvre de contrats de maintenance appropriés et une flotte de véhicules récents permettent de s'assurer du contrôle de l'impact des émissions affectant l'environnement.

Dans le cadre de ses activités de laboratoire, des rejets dans l'air et dans l'eau peuvent être générés. Les mesures de prévention consistent en :

- l'obtention de tout permis nécessaire pour la génération et l'élimination de ces rejets;
- la mise en place de moyens de traitement permettant de respecter les exigences légales de rejet; et

Responsabilité sociale et environnementale

Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)

 la mesure régulière de ces rejets, en conformité avec les exigences applicables (par exemple mesure de la vitesse et du soufre dans les rejets dans l'air de certains laboratoires, mesure du ph des rejets aqueux de certains laboratoires, etc.).

La conformité aux exigences identifiées est auditée par les autorités locales et par les organismes de certification indépendants selon la norme ISO 14001.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

De par ses activités, le déchet principal est le papier (en volume 337,6 tonnes de papier ont été consommées pour l'année 2012 sur un périmètre de 25% des employés du Groupe, acquisitions 2012 non incluses). Afin d'en limiter la consommation, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans les différentes entités du Groupe participant au programme Énergie et Déchets concernant la génération de rapports électroniques et des mesures pour limiter les impressions.

D'autres types de déchets tels que le carton, le plastique, le verre, les piles, les lampes, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets de produits chimiques et les échantillons de minerais résultant des tests en laboratoires générés par le Groupe sont mesurés et gérés en accord avec les réglementations locales imposant leur élimination dans des filières spécialisées.

La prise en compte des nuisances sonores et autres

Les nuisances sonores et autres formes de pollution liées aux activités sont contrôlées conformément aux exigences réglementaires locales applicables.

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne génère pas de nuisances sonores pour le voisinage. Cependant, lorsque cellesci sont avérées (comme par exemple dans le cas de laboratoires menant des tests de résistance sur le béton ou sur des barres métalliques), une isolation phonique appropriée est mise en œuvre à l'égard du voisinage. De plus, des mesures de protection appropriées sont identifiées et déployées pour le personnel du Groupe.

Consommations

Programme Énergie & Déchets

Initiative pilote lancée en 2007, le programme Énergie & Déchets permet de mesurer les consommations annuelles d'énergie d'eau et de papier par collaborateur grâce à des indicateurs standardisés suivis et communiqués au Comité exécutif ainsi qu'à l'ensemble du Groupe

Pour atteindre les objectifs de réduction que le Groupe s'est fixés, des plans d'actions locaux sont déployés, documentés et communiqués

afin de faciliter le partage d'expérience. Ces actions relèvent du domaine de l'incitation (campagnes d'information), du domaine comportemental (arrosage régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé) ou du domaine managérial (procédures, systèmes de gestion).

Les évolutions des consommations présentées dans le tableau ci-dessous sont calculées à périmètre constant, en pourcentages entre 2011 et 2012.

Indicateur	Unité	2012	Variation/2011 à périmètre constant	Objectifs 2012	Périmètre : effectif couvert
Énergie	MWh/personne/an			- 10%	
Bureaux		2,6	- 20,9%		61%
Laboratoires		5,7	- 7%		72%
Eau	Tonne/personne/an			- 10%	
Bureaux		17,2	+ 0,3%		27%
Laboratoires		40,7	+ 1,6%		65%
Papier	Kg/personne/an			- 15%	
Bureaux		24,1	- 6,4%		62%
Laboratoires		57,5	+ 4,7%		68%

En raison de sa politique de location des bâtiments, le détail des consommations d'eau et d'électricité n'est que peu disponible pour les bâtiments à usage de bureaux. Afin de permettre une meilleure comparabilité des données, ne sont consolidées que les entités ayant reporté l'information en année N-1 et N.

En 2012, et pour la première fois depuis quatre ans, les consommations des laboratoires connaissent une légère croissance de leur consommation d'eau et de papier. Cette évolution est principalement due à l'intensification des activités de test qui génèrent un accroissement des consommations bien que l'effectif reste stable. Concernant la consommation de papier, malgré l'augmentation des impressions de rapports d'analyse demandées par les clients, une baisse de 7% de la consommation du papier a été réalisée en 2012.

Consommation de carburant

Les activités de Bureau Veritas impliquent de nombreux déplacements et par conséquent une consommation importante de carburant.

Afin de réduire ces consommations, des actions de formation à la conduite écologique sont mises en œuvre au travers d'un module de *e-learning*. De plus, des entités du Groupe ont lancé des programmes locaux innovants tels que celui de la France qui vise à remplacer les véhicules de plus de trois ans par des véhicules à plus faible consommation, ce qui a permis de réduire les consommations moyennes par véhicule de 7% en 2012 par rapport à 2011.

La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas la consommation de matières premières.

L'utilisation des sols

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas l'utilisation des sols hormis l'utilisation des bâtiments dans lesquels le Groupe est installé

Changement climatique

BV Carbon

Afin de mesurer le niveau de CO_2 émis par le Groupe et de mesurer l'efficacité des programmes environnementaux, l'outil interne « BV Carbon » a été développé en 2009 en interne. Cet outil, disponible en trois langues, est accessible via le site intranet du Groupe et dispose d'un guide d'utilisation et d'un module d'elearning dédiés.

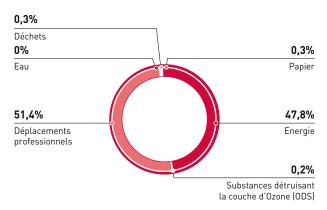
Les six principales sources d'émissions de carbone sélectionnées et mesurées sont les suivantes : l'énergie, l'eau, le papier, les déplacements professionnels, les substances détruisant la couche d'ozone – ODS (air conditionné) et les déchets. Les périmètres de scope 1, 2 et 3 sont considérés.

Scope 1: Somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe...) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

 $Scope\ 2$: Somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité.

Scope 3 : Somme de toutes les autres émissions indirectes

RÉPARTITION DES SOURCES D'ÉMISSIONS DE CO, DU GROUPE



La consolidation de l'empreinte carbone pour l'année 2012 couvre 25% de l'effectif du Groupe hors acquisitions réalisées en 2012. Ce pourcentage est composé des entités ayant reporté des données en 2011 et en 2012 pour la totalité des six sources d'émission identifiées.

2012
Sources pour 25% des effectifs
Tonnes de CO₂/personne

Déplacements professionnels	2,24
Énergie	2,02
ODS	0,06
Déchets	0,02
Papier	0,02
Eau	0,002
Empreinte CO ₂ par employé	4,36

En 2012, l'empreinte carbone par employé est de 4,36 tonnes de $\mathrm{CO_2}$ /personne/an ; elle est constituée à 36% d'émissions liées au scope 1, à 47% d'émissions liées au scope 2 et à 17% d'émissions liées au scope 3. Sans considérer les scopes, la prépondérance des émissions liées à l'énergie et aux déplacements professionnels est

clairement visible. En effet, les inspections réalisées par Bureau Veritas impliquent le déplacement des salariés sur les sites clients. Lorsque cela est possible, l'utilisation de solutions telles que les visioconférences ou les conférences téléphoniques sont privilégiées.

Responsabilité sociale et environnementale

Informations sociétales

Des objectifs de réduction des consommations d'énergie, de papier et d'eau sont définis chaque année et les mesures d'amélioration contribuent directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2012, les réductions obtenues ont été les suivantes :

Sources pour 25% des effectifs	Évolution des émissions de CO ₂ (tonnes)	Évolution des émissions comparées à 2011
Déplacements professionnels	+ 3 373,4	+ 12%
Énergie	+ 3 364,6	+ 13%
ODS	- 16,2	- 14%
Déchets	+ 1,7	+ 1%
Papier	- 11,1	- 36%
Eau	- 34,9	- 18%

L'évolution des émissions totales de CO_2 des activités de Bureau Veritas est liée à l'accroissement des consommations d'énergie pour certaines grandes entités du Groupe, par une évolution défavorable du mix énergétique (Australie) et par un meilleur suivi des données (Espagne).

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Au niveau du Groupe, un projet a été mené afin de définir un cadre pour l'établissement de plans de continuité d'activité selon la norme ISO 22301, requis par la réglementation dans certains pays.

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

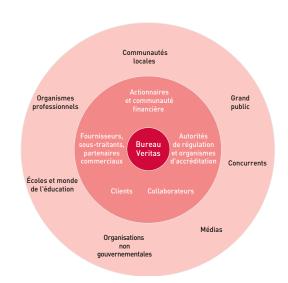
Les activités de Bureau Veritas sont réalisées en conformité avec les mesures locales réglementaires de protection de la biodiversité.

5.3 Informations sociétales

De par sa mission, Bureau Veritas contribue à l'amélioration de la qualité, de la santé, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la responsabilité sociale (QHSE). Ses activités permettent notamment de contribuer à l'amélioration de :

- la sécurité des usagers de bâtiments, d'équipements ou de moyens de transport;
- la sécurité des consommateurs de produits alimentaires, d'appareils électriques et électroniques ou d'autres biens de consommation courante;
- la santé et la sécurité des employés sur leur lieu de travail ;
- la limitation des impacts environnementaux liés aux activités industrielles, au transport, à la construction ou à la consommation de ressources naturelles; et
- la responsabilité sociale des entreprises.

Bureau Veritas interagit avec un grand nombre de parties prenantes représentées dans le schéma ci-dessous.



Le Groupe a développé des initiatives destinées à favoriser des relations étroites et constructives avec ses parties prenantes clés, tout en veillant à préserver son indépendance, une condition intrinsèque à ses activités d'organisme tierce partie et une valeur fondamentale de Bureau Veritas.

AUTORITÉS ET ORGANISMES DE RÉGULATION

Bureau Veritas entretient des relations étroites avec de nombreuses autorités de régulation et organisations professionnelles dans le monde entier, soit dans le cadre de la gestion de son droit d'exercer, soit pour apporter un support d'expert.

La plupart des services délivrés par Bureau Veritas nécessitent des autorisations nationales, régionales ou mondiales, délivrées par des autorités compétentes (publiques ou des organisations professionnelles), ou par des organismes d'accréditation, qui doivent être renouvelées régulièrement. Chaque division de Bureau Veritas dispose d'un département chargé des relations avec ces parties

prenantes, spécifiques aux différentes activités du Groupe ou aux marchés sur lesquels il opère.

Par ailleurs, Bureau Veritas apporte son expertise et son savoirfaire technique dans le cadre de l'élaboration et de l'évolution des normes et réglementations. Des experts et techniciens de Bureau Veritas sont membres actifs de Comités techniques. Au travers de cet engagement, Bureau Veritas contribue significativement à l'harmonisation technique et à l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans l'intérêt des entreprises, des consommateurs ou utilisateurs finaux et des communautés locales.

COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de manière régulière et transparente des informations financières et extra-financières. Le Groupe répond aux questions des analystes et des investisseurs financiers, et de plus en plus fréquemment aux spécialistes de l'investissement socialement responsable (ISR). Les critères liés

à la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale sont désormais intégrés à la démarche d'investissement des fonds généralistes. L'ensemble des fonds ayant une approche ISR représentent une part croissante de la base d'investisseurs de Bureau Veritas (environ 10% du flottant au 31 décembre 2012).

RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Intervenant auprès de plus de 400 000 clients à travers le monde, Bureau Veritas entend être un partenaire de confiance et cherche constamment à s'adapter aux besoins évolutifs de ses clients et à améliorer ses services.

Le Groupe investit dans des portails Internet et systèmes d'information, afin d'optimiser la fourniture de ses services d'inspection et de certification. S'appuyant sur les techniques de *Lean Management* ⁽¹⁾, ces nouveaux systèmes augmentent la satisfaction des clients, grâce à une planification et à un *reporting* plus rapides et plus efficaces.

SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Bureau Veritas ne dispose pas d'un politique achat au niveau du Groupe. Cependant, dans le cadre de la certification ISO 14001, des initiatives locales sont menées afin de tenir compte de problématiques sociales et environnementales dans les processus d'achat, comme le choix de papier FSC (Forest Stewardship Council), de produits de nettoyage non polluants ou la mise en place de panneaux solaires.

Dans le cadre de ses activités, Bureau Veritas peut avoir recours à de la sous-traitance notamment lorsqu'il réalise des missions nécessitant des compétences particulières dans des zones géographiques spécifiques. Lors de la signature d'un contrat avec un sous-traitant il lui est demandé de se conformer aux exigences du Groupe en matière de Santé, Sécurité et Environnement. Afin de démontrer cette conformité, certains éléments justificatifs sont également demandés tels que les attestations de qualifications ou de formation

GRAND PUBLIC ET COMMUNAUTÉS LOCALES

De par ses activités, le Groupe contribue au développement durable, et ce au bénéfice du grand public et des communautés locales. Le Groupe développe notamment des services destinés aux entreprises mais qui répondent à des attentes sociétales plus larges, comme la certification GEES ou le label « Origine France Garantie ».

Par ailleurs, à travers ses missions, Bureau Veritas a un rôle de facilitateur dans le cadre des échanges commerciaux en favorisant la transparence et le développement économique des territoires.

⁽¹⁾ Lean management est une approche systémique qui permet de tendre vers l'excellence opérationnelle.

Responsabilité sociale et environnementale

Informations sociétales

GEES, la première certification internationale pour l'égalité professionnelle

Le Label « Gender Equality-European Standard (GEES) », est le premier label international pour promouvoir l'égalité professionnelle. Créé en 2010 par le Fonds de Dotation Arborus en partenariat avec Bureau Veritas, ce référentiel a pour objectif de participer à

la création d'une culture commune européenne et internationale relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. Entre 2011 et 2012, la certification GEES a été décernée à sept entreprises internationales.

Le label « Origine France Garantie »

Le label « Origine France Garantie », a été créé en 2011 par l'association d'entreprises Pro France en réponse aux attentes grandissantes des consommateurs en matière d'information sur l'origine des produits. Ce label qui s'appuie sur un cahier des charges établit par Bureau Veritas permet aux entreprises de mettre en valeur l'origine française de leurs produits et donne

aux consommateurs une information transparente et vérifiée. Ainsi « Origine France Garantie » certifie des produits ayant une valeur ajoutée d'au minimum 50% d'origine française. En un an, 200 entreprises, principalement des PME, ont obtenu la labellisation de 600 gammes de produits, de l'équipement de la maison à l'habillement en passant par l'agro-alimentaire.

Une action locale dans les pays émergents

Avec un réseau international très étendu, Bureau Veritas est un groupe mondial et local, présent dans les grandes mégalopoles mondiales et dans des localisations isolées et peu développées. Dans certains pays, Bureau Veritas représente un acteur économique de premier plan. À ce titre, le Groupe crée des emplois et contribue au développement des compétences de ses collaborateurs ou encore du personnel de ses clients. Au-delà de son rôle d'employeur et de fournisseur de services aux entreprises locales, le Groupe s'attache à établir des relations constructives et durables avec d'autres parties prenantes. Cela se traduit par des partenariats ou des initiatives ciblées, créatrices de valeur à la fois pour le Groupe et pour le développement économique et social des pays où il opère, notamment en Afrique.

Favoriser l'éducation en Côte d'Ivoire

Bureau Veritas est présent en Côte d'Ivoire depuis 50 ans et emploie près de 400 collaborateurs. Parallèlement à sa contribution au développement de l'économie ivoirienne, Bureau Veritas s'engage en faveur de l'éducation et de la formation, au travers de plusieurs programmes favorisant l'éducation (rénovation et ouvertures d'écoles, partenariats avec des universités ou des grandes écoles, stages pour étudiants).

Agir pour la discrimination positive en Afrique du Sud

Broad-Based Black Economic Empowerment (B-BBEE) est un programme lancé par le gouvernement sud-africain pour corriger les inégalités en favorisant la participation des communautés noires et métisses, les plus défavorisées dans l'histoire du pays, à la transformation de l'économie sud-africaine. Les entreprises sont

évaluées selon les critères de ce code de bonnes pratiques. En 2012, les scores des différentes entités juridiques du Groupe en Afrique du Sud variaient de 1 à 6 (sur une échelle de 9). Un plan d'actions est mis en œuvre en vue d'améliorer leurs scores en 2013. Il porte principalement sur la formation des salariés et l'accompagnement d'étudiants d'écoles d'ingénieurs.

Relations avec les écoles

Bureau Veritas entretient des relations étroites avec les établissements d'enseignement supérieur. En dehors de sa participation aux forums entreprises et à des présentations de ses activités aux étudiants, des initiatives locales ont été mises en place pour renforcer le lien avec ces établissements et les étudiants.

Le Groupe a signé en France plusieurs partenariats avec des écoles d'ingénieurs (École Centrale Paris, Ponts et Chaussées, Centrale Nantes, ENSTA) dans le cadre desquels des employés accompagnent les étudiants à réfléchir à leur orientation (atelier CV, simulation d'entretiens d'embauche, aide à l'orientation...). Bureau Veritas cible en priorité les écoles en lien avec son cœur de métier et pour lesquelles le Groupe constitue un recruteur potentiel. Des opportunités de stage au sein du Groupe sont également proposées aux étudiants. En France, Bureau Veritas est la seule entreprise française à avoir obtenu le prix « StageAdvisor 2012 » crée par la plateforme web de recrutement Job Teaser pour récompenser les entreprises pour la qualité de leurs stages.

Bureau Veritas met également des professeurs à disposition des établissements comme par exemple avec l'Université de Stafforshire ou la Royal Academy of Engineering au Royaume-Uni.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Valeurs fondamentales

Les quatre valeurs fondamentales du Groupe, (i) Intégrité et éthique, (ii) impartialité et indépendance (iii), respect de tous les individus, et (iv) responsabilité sociale et environnementale qui guident les comportements, figurent dans le Code d'éthique de Bureau Veritas et sont le « ciment » de Bureau Veritas.

1. Intégrité et éthique

- Nous agissons avec bonne foi, honnêteté et équité.
- Nous faisons ce que nous avons dit.
- Nous délivrons nos services conformément aux contrats établis et actions définies.
- Nous suivons les politiques et les procédures du Groupe.
- Nous respectons la confidentialité des affaires et des données personnelles.
- Nous respectons et appliquons les standards professionnels, l'éthique locale et internationale de nos activités.
- Nous informons et formons nos équipes sur les règles d'hygiène et de sécurité au travail.
- Nous respectons nos obligations et responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité.

2. Impartialité et indépendance

 Nous donnons des avis professionnels impartiaux et sans parti pris. Nous rédigeons des rapports qui sont le reflet exact de nos conclusions engagées conformément à nos bonnes pratiques.

3. Respect de tous les individus

- Nous traitons les autres comme nous aimerions être traités.
- Nous intégrons toujours l'impact de nos actions sur les autres.
- Nous reconnaissons et valorisons la contribution individuelle, et nous donnons un retour précis et régulier sur notre performance individuelle.
- Nous respectons les différences et les autres sans aucune discrimination sur leur nationalité, origine ethnique, âge, sexe, croyances religieuses et politiques.

4. Responsabilité sociale et environnementale

Compte tenu de l'engagement de plus en plus fort de Bureau Veritas et de ses collaborateurs envers la Société, de nouveaux défis apparaissent devant allier profitabilité et responsabilité. Nous respectons tous la communauté, les personnes et l'environnement parmi lesquels nous vivons et travaillons, et nous considérons toujours l'impact de nos actions.

Code d'éthique

Deux de ces valeurs fondamentales « Intégrité et Éthique » et « Impartialité et Indépendance » ont été, le point de convergence du travail réalisé par la profession, sous l'égide de la Fédération internationale des sociétés d'inspection (IFIA), ayant abouti à l'élaboration du premier Code d'éthique du Groupe, publié en octobre 2003.

Le Code d'éthique du Groupe, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles applicables pour tous et sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Le respect de ces valeurs fondamentales est une préoccupation essentielle et quotidienne de tous les collaborateurs. Il est devenu l'un des principaux avantages compétitifs du Groupe et une fierté pour l'ensemble des collaborateurs. Tous les collaborateurs doivent s'assurer que les décisions prises dans leur travail sont en accord avec les impératifs édictés par le Code d'éthique. Les partenaires commerciaux du Groupe, tels que les intermédiaires et les soustraitants sont également tenus de se conformer à celui-ci lorsqu'ils traitent des affaires avec Bureau Veritas.

En 2012, le Groupe a édité la quatrième version de son Code d'éthique désormais disponible en 32 langues. Il est consultable sur le site Internet à l'adresse : http://www.bureauveritas.fr.

Le Programme de Conformité (*Compliance Program*) du Groupe, également mis à jour en 2012, est décrit dans le Document de référence de Bureau Veritas dans le paragraphe Procédures

de contrôle interne et de gestion des risques. Il comporte une organisation dédiée à l'éthique, un manuel de procédures internes et un programme de formation, pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe disponible en 16 langues. Ce programme comporte un volet détaillé relatif à la lutte contre la corruption.

Au plan de l'organisation, le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres sont désignés par le Conseil d'administration de la Société, est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite toutes les questions d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du programme de conformité (*Compliance Program*). Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables, relais de la fonction dans les zones géographiques et les divisions.

Dans les unités opérationnelles, chaque directeur d'unité opérationnelle est responsable de l'application du programme de conformité (*Compliance Program*) par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des directeurs de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité

Responsabilité sociale et environnementale

Méthodologie de recueil de l'information

d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du Compliance Committee de l'IFIA.

Le Groupe travaille à la mise en place en 2013 d'indicateurs pertinents permettant de communiquer sur la mise en œuvre du programme de conformité.

5.4 Méthodologie de recueil de l'information

INFORMATIONS SOCIALES

Le bilan social de la Société est disponible sur simple demande au siège social.

Les informations sociales publiées dans ce document sont issues principalement du système de *reporting* Ressources humaines du Groupe. Celui-ci est publié et transmis tous les trimestres aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux Directions des Ressources humaines des différentes zones et divisions. Le document publié

(appelé PeopleBook) comprend des tableaux de bord, reprenant un large panel d'indicateurs sur l'évolution des effectifs, les sources de recrutement, la promotion interne, la gestion des talents, l'attrition, etc. Chaque indicateur fait l'objet d'une définition précise et partagée. Au sein de la DRH Groupe, une équipe « Reporting Global Ressources humaines » est en charge du contrôle et de la publication de ces tableaux de bord.

Périmètre de consolidation

Les données individuelles (biographie, données d'emploi) sont mises à jour en continu dans le Système d'information Ressources humaines (SIRH) Groupe pour 30% de la population de Bureau Veritas

(Ensemble des managers ; France ; Chine ; Australie & Nouvelle-Zélande). Les données individuelles concernant les autres pays font l'objet d'un suivi détaillé dans les systèmes locaux.

La documentation et la formation à destination des utilisateurs

Une documentation précise et régulièrement mise à jour est disponible dans les Systèmes d'information Groupe. Chaque nouvel arrivant utilisateur et/ou contributeur du *reporting* RH doit suivre

une formation à la collecte et au téléchargement des données ainsi qu'à la consultation des tableaux de bord en ligne. Cette formation est dispensée par la DRH Groupe.

HYGIÈNE, SANTÉ-SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

En l'absence de référentiel public et reconnu pour les activités d'inspection, Bureau Veritas a défini son propre référentiel d'indicateurs HSE, en précisant les définitions, le périmètre et les méthodes de consolidation, les responsabilités et le contrôle de l'information

Ces éléments sont décrits dans les manuels des fonctions considérées (HSE). Ils sont régulièrement mis à jour afin de prendre en compte l'introduction de programmes complémentaires et l'évolution du périmètre (extension aux entités existantes, intégration de nouvelles acquisitions).

Recueil de l'information

Les indicateurs HSE sont placés sous la responsabilité de la Direction HSE, qui s'appuie sur les remontées d'information du réseau et des systèmes d'information.

Les indicateurs HSE sont saisis par les entités du Groupe dans un outil en ligne. Cette saisie a lieu une fois par an pour les données environnementales. Les consommations 2012 sont extrapolées à partir des données collectées sur les 10 premiers mois de 2012,

du fait des délais de réception des factures nécessaires à leur estimation. Les données 2012 réelles seront publiées en 2013.

Les indicateurs liés à l'empreinte carbone sont saisis au travers d'un outil unique appelé *BV Carbon*. Cette saisie a lieu une fois par an. Cet outil est mis à jour chaque année pour refléter les évolutions des facteurs de conversion.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les indicateurs HSE sont consolidés au niveau mondial ou bien dans le cadre des programmes spécifiques. Les exclusions indiquées, concernent les principales acquisitions et les entités pour lesquelles les données ne sont pas disponibles pour l'année N-1. En effet, afin de s'assurer de la cohérence des données collectées, l'intégration des indicateurs n'a lieu qu'au cours de leur deuxième année de remontée d'information.

Les consommations d'énergie intègrent les consommations d'électricité et de gaz liées aux bâtiments et aux processus.

Les effectifs pris en compte pour le calcul des indicateurs sécurité et environnement s'appuient sur les effectifs moyens annuels.

5.5 Table de concordance

AVEC LES ARTICLES L. 225-102-1 ET R. 225-14 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Informations sociales	Numéro de page du Document de référence
Emploi	
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique	204-205
Les embauches et les licenciements	205
Les rémunérations et leur évolution	206
Organisation du travail	
L'organisation du temps de travail	207
Absentéisme	207
Relations sociales	
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	208
Le bilan des accords collectifs	208
Santé et sécurité	
Les conditions de santé et de sécurité au travail	210-212
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé e sécurité au travail	t 208
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	212
Formation	
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	208-209
Le nombre total d'heures de formation	208-209
Égalité de traitement	
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes	209
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	209
La politique de lutte contre la discrimination	209
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	210
a l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	210
a l'élimination du travail forcé ou obligatoire	210
à l'abolition effective du travail des enfants	210

Responsabilité sociale et environnementale

Table de concordance

Informations environnementales	Document de référence
Politique générale en matière environnementale	
L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches	
d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	210-211
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	209, 211
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	213-214
Le montant des provisions et garanties pour risques en matières d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	213
Pollution et gestion des déchets	
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	213-214
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	213-214
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	214
Utilisation durable des ressources	
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	214-215
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	214-215
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	214-215
L'utilisation des sols	215
Changement climatique	
Les rejets de gaz à effet de serre	215-216
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	216
Protection de la biodiversité	
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	216
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Numéro de page du Document de référence
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
En matière d'emploi et de développement régional	217-218
Sur les populations riveraines ou locales	217-218
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	

Numéro de page du

217

218

217

217

218

219-220

217-218

Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Les actions de partenariat ou de mécénat

de leur responsabilité sociale et environnementale

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Autres actions engagées, en faveur des droits de l'Homme

Sous-traitance et fournisseurs

Loyauté des pratiques

5.6 Avis du certificateur indépendant

ATTESTATION DE PRÉSENCE ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

Exercice clos le 31 décembre 2012

À l'attention du Directeur Général,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société Bureau Veritas S.A., nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la direction

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés (le « Référentiel ») par la société et disponible au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du vérificateur indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

I - Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 5.4 du rapport de gestion;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.



Responsabilité sociale et environnementale

Avis du certificateur indépendant

II - Rapport d'assurance modérée

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) et à la doctrine professionnelle applicable en France. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes conduisant à obtenir une assurance modérée sur le fait que les Informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- nous avons vérifié la mise en place dans le groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social et environnemental.
- nous avons sélectionné les informations consolidées à tester⁽¹⁾ et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du groupe ainsi que de ses engagements sociétaux.
 - concernant les informations quantitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes :
 - au niveau de l'entité consolidante et des entités contrôlées, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations,
 - au niveau des sites que nous avons sélectionnés⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - · mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures,
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 16% des effectifs et entre 15% et 20% des informations quantitatives environnementales testées ;

- concernant les informations qualitatives consolidées que nous avons considérées les plus importantes, nous avons mené des entretiens et revu les sources documentaires associées pour corroborer ces informations et apprécier leur sincérité. Concernant le thème de la loyauté des pratiques, les entretiens ont été conduits uniquement au niveau de l'entité consolidante;
- pour les autres informations consolidées publiées, nous avons apprécié leur sincérité et leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société et, le cas échéant, par des entretiens ou la consultation de sources documentaires ;
- enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence de certaines informations.

Commentaires sur les Informations

Les Informations sociales et environnementales appellent de notre part les commentaires suivants :

- une attention particulière devra être portée à l'harmonisation des règles et méthodes de reporting et au renforcement du contrôle interne ;
- les informations environnementales couvrent des périmètres différents, allant de 25% à 64% des effectifs du groupe ;
- concernant l'indicateur de taux de fréquence des accidents du travail, la coexistence de définitions différentes de reporting à l'échelle du groupe et à l'échelle d'un pays nécessite de renforcer le contrôle des informations remontées ;
- concernant le nombre de jours de formations dispensés, Bureau Veritas communique une donnée limitée à un périmètre France. L'extension de ce périmètre de reporting nécessiterait de préciser et harmoniser les définitions des types de formations à prendre en compte, ainsi que de mettre en place des procédures de contrôle interne visant à assurer l'exhaustivité des informations reportées.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 5 mars 2013

Le Vérificateur Indépendant ERNST & YOUNG et Associés Département Développement Durable Eric Duvaud

(1) Informations sociales et sociétales : effectif total par zone géographique, absentéisme, formation, accidents du travail, loyauté des pratiques. Informations environnementales : démarches de certification en matière d'environnement, consommation d'énergie et de papier, rejets de gaz à effet de serre.

⁽²⁾ Nos travaux ont porté sur les entités Allemagne (Biens de consommation), Etats-Unis (Matières premières), France, Inde (Industrie et Infrastructures).

6.1	Renseignements de caractère général	226	6.7	Actionnariat RFA	237
<i>(</i>)	· ·	220	6.8	Informations boursières REA	239
6.2	Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre	227	6.9	Opérations avec les apparentés	241
6.3	Filiales et participations	228	6.10	Actes constitutifs et statuts	244
6.4	Contrats intra-groupe	230	6.11	Personnes responsables RFA	248
6.5	Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom		6.12	Contrôleurs légaux des comptes	249
	et de licence de savoir-faire	230	/ 12	·	251
6.6	Capital social et droits de vote	231	6.13	Tables de concordance	251

Renseignements de caractère général

6.1 Renseignements de caractère général

DÉNOMINATION SOCIALE

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs.

SIÈGE SOCIAL

67/71, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine - France

Tél.: 33 (0) 1 55 24 70 00 - Fax: 33 (0) 1 55 24 70 01

LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le Code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

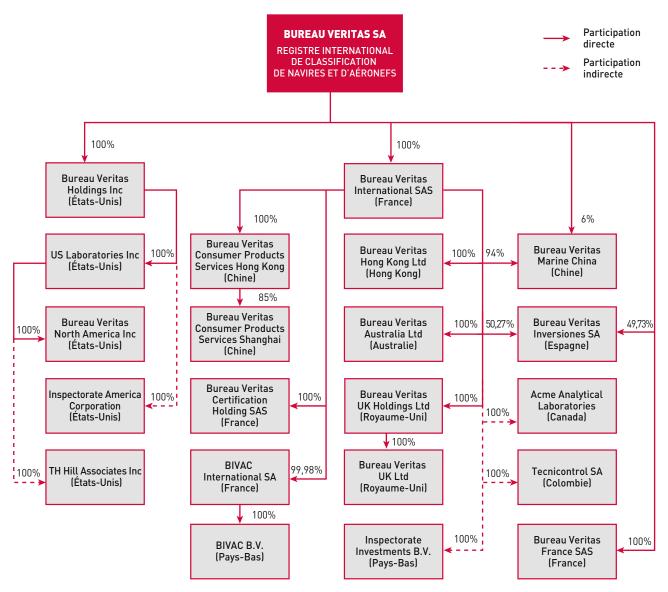
FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

EXERCICE SOCIAL

1er janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre



Il n'existe pas de différence entre les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts présentés dans l'organigramme ci-dessus.

6.3 Filiales et participations

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe, Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société holding, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les divisions du Groupe (à l'exception de la division Biens de consommation), représentée par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires de 886 millions d'euros en 2012.

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Une description des 21 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous. Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note 34 Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Les filiales principales sont sélectionnées essentiellement sur la base de la valeur nette comptable des titres détenus (généralement au moins 50 millions d'euros) et une part d'au moins 5% des capitaux propres, du chiffre d'affaires, de l'actif total ou du résultat net au niveau consolidé du Groupe.

BUREAU VERITAS HOLDINGS INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holding Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

US LABORATORIES INC (ÉTATS-UNIS)

US Laboratories Inc est une société holding de droit américain créée en octobre 1993, dont le siège social est situé 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. US Laboratories est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Sa principale activité est de détenir les participations du Groupe en Amérique du Nord dans le domaine de la construction ainsi que de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE).

BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Elle est une filiale à 100% d'US Laboratories Inc. Elle intervient dans le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et dans la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 130,9 millions de dollars américains (soit 101,9 millions d'euros) en 2012.

INSPECTORATE AMERICA CORPORATION (ÉTATS-UNIS)

Inspectorate America Corporation Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé à 12 000 Aerospace Avenue, Suite 200, Houston, Texas 77 034, États-Unis. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas Holding Inc depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par le Groupe Bureau Veritas. La société a pour principale activité l'inspection et des tests de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, de métaux et minéraux et de produits agricoles. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 138,3 millions de dollars américains (soit 107,7 millions d'euros) en 2012.

TH HILL ASSOCIATES INC (ÉTATS-UNIS)

TH Hill est une société de droit américain dont le siège social est situé 7676 Hillmont Street, #360, Houston, Texas 77040, États-Unis. La société est détenue indirectement à 100% par US Laboratories Inc depuis l'acquisition du groupe TH Hill en mars 2012. Elle fournit des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gazier. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 48,7 millions de dollars américains (soit 37,9 millions d'euros) en 2012.

BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES HONG-KONG (CHINE, HONG-KONG)

Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay, Hong-Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES SHANGHAI (CHINE)

BVCPS Shanghai (ex-MTL Shanghai) est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au n° 168, Guanghua Road, Zhuanqiao Town, Minhang, Shanghai 201 108, Chine. BVCPS Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 349,6 millions de Yuans (soit 43,1 millions d'euros) en 2012.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour la division Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,98% de Bureau Veritas International SAS.

BIVAC BV (PAYS-BAS)

BIVAC BV est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3 011 GW Rotterdam, Pays-Bas. BIVAC BV est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de Services aux gouvernements et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 76,2 millions d'euros en 2012.

BUREAU VERITAS HONG KONG LTD (HONG-KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay – Hong-Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding, elle a une activité opérationnelle et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 596 millions de dollars de Hong-Kong (soit 160,1 millions d'euros) en 2012.

BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD (AUSTRALIE)

BV Australia est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit principalement d'une société holding pour toutes les activités du Groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Elle a également une activité opérationnelle qui consiste en la

fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels. Cette activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 6,3 millions de dollars australiens (soit 5,0 millions d'euros) en 2012. Elle détient les titres des sociétés australiennes CCI Holdings et Amdel Holdings acquises en 2007 et 2008

BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Brandon House, 180 Borough High Street, SE1 1LB, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

BUREAU VERITAS UK LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Brandon House, 180 Borough High Street, SE1 1LB London, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas Inspection Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 62,4 millions de livres sterling (soit 76,9 millions d'euros) en 2012.

INSPECTORATE INVESTMENTS BV (PAYS-BAS)

Inspectorate BV est une société de droit néerlandais dont le siège social est situé à Petroleumweg 30, 3196 KD Vondelingenplaats, Rotterdam, Pays-Bas. La société est détenue indirectement à 100% par Bureau Veritas International SAS depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par Bureau Veritas. Il s'agit d'une société holding qui détient des participations dans les entités opérationnelles d'Inspectorate sur l'ensemble du périmètre hors Amériques.

BUREAU VERITAS MARINE CHINA (CHINE)

Bureau Veritas Marine China est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé au 108 A, Interlayer 6-6, No 29, JianGuo Zhong Road, Lu Wan District, Shanghai. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 527,5 millions de Yuans (soit 65,1 millions d'euros) en 2012.

BUREAU VERITAS INVERSIONES SA (ESPAGNE)

Bureau Veritas Inversiones SA est la société mère du groupe ECA, acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Crée en 2003, son siège social est situé à Avenida Can Fatjó dels Aurons, núm. 9, Parque Empresarial A-7, Edificio Palausibaris, 08174-Sant Cugat del Vallès Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 50,27% par Bureau Veritas International SAS et à 49,73% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

Contrats intra-groupe

ACME ANALYTCAL LABORATORIES (CANADA)

Acme Analytical Laboratories est une société de droit canadien dont le siège social est situé 1020 East Cordova Street, Vancouver British Columbia (BC), V6A 4A3 Canada. La société est détenue indirectement à 100% par Bureau Veritas International SAS depuis l'acquisition en février 2012 du groupe Acme par Bureau Veritas. Il s'agit d'une société holding qui détient des participations dans les entités opérationnelles d'Acme.

TECNICONTROL SA (COLOMBIE)

Tecnicontrol SA est une société de droit colombien dont le siège social est situé Autopista Norte, Km 19 Costado Occidental, Centro Empresaria TYFA, Chìa, Cundinamarca, Colombie. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas International depuis l'acquisition du groupe Tecnicontrol en mai 2012. Elle fournit

principalement des prestations d'inspection, d'assurance qualité, de contrôle non destructif, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques avant mise en service pour les industries pétrolières et gazières, les industries de *process* et le secteur minier. En 2012, la société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 171 928 millions de pesos colombiens (soit 74,4 millions d'euros).

BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

6.4 Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5 Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir-faire

Depuis 2007, le Groupe Bureau Veritas a mis en place un contrat de franchise avec les filiales du Groupe.

Ce contrat de franchise industrielle vise à mettre à disposition des entités du Groupe la propriété industrielle détenue par BVSA mais aussi à fournir des services techniques et administratifs aux filiales du Groupe.

La rémunération de la propriété industrielle et des services fournis est opérée sous forme de redevances calculées sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui peut varier en fonction des activités réalisées par les filiales du Groupe.

6.6 Capital social et droits de vote

6.6.1 CAPITAL SOCIAL

Évolution du capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2011, le capital s'élevait à 13 263 154,32 euros et était divisé en 110 526 286 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2011 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 22 février 2012.

Au 31 décembre 2011, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 170 950 103 et le nombre de droits de vote exerçables à 170 379 930.

Au 31 décembre 2012, le capital s'élevait à 13 259 836,32 euros et était divisé en 110 498 636 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2012 de la façon suivante :

- création de 596 010 actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2011; et
- annulation de 623 660 actions.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2012 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 février 2013.

Au 31 décembre 2012, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 170 310 965 et le nombre de droits de vote exerçables à 169 835 543.

Capital social et droits de vote

Tableaux récapitulatifs des délégations accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration (article L. 225-100 al. 7 du Code de commerce)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2012	
Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, et/ou à des titres de créance de la Société et/ou de Filiales	AGM 27 mai 2011 (14º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2 millions d'euros ^{(a) (b)} Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros ^(c)	Non utilisée	
Émission, par offre (s) au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, et/ou à des titres de créance de la Société et/ou de Filiales (d)	AGM 27 mai 2011 (15º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros ^{(a) (b)} Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros ^(c)	Non utilisée	
Émission, par placement (s) privé (s), avec suppression du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, et/ou à des titres de créance de la Société et/ou de Filiales (d)	AGM 27 mai 2011 (16º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros ^{(a) (b)} Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros ^(c)	Non utilisée	
Augmentation, en cas de demandes excédentaires, du montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 14°, 15° et 16° résolutions (AGM 27 mai 2011)	AGM 27 mai 2011 (18º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	15% de l'émission initiale ^{(a) (b)}	Non utilisée	
Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise, (i) des actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles de la Société	AGM 27 mai 2011 (19º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	1% du capital social ^{(a) (b)}	Non utilisée	
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou de toute autre somme dont la capitalisation serait admise	AGM 27 mai 2011 (20º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	1,5 million d'euros ^(b)	Non utilisée	
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	AGM 27 mai 2011 (21º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	10% du capital social ^{(a) (b)}	Non utilisée	

⁽a) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 14°, 15°, 16e, 18°, 19°, 21° et 22° résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2011 ne pourra pas excéder 2 millions d'euros.

⁽b) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 14°, 15°, 16°, 18°, 19°, 20°, 21° et 22° résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2011 ne pourra pas excéder 3,5 millions d'euros.

⁽c) Le montant nominal maximum des émissions de titres de créance susceptibles d'être réalisées en vertu des 14°, 15°, 16° résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2011 ne pourra pas excéder 1 milliard d'euros.

⁽d) L'Assemblée générale mixte du 27 mai 2011 a autorisé le Conseil d'administration à l'effet, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre (s) au public (15° résolution) et/ou par placement (s) privé (s) (16° résolution) dans la limite de 10% du capital par an, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par ladite Assemblée.

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2012
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	AGM 27 mai 2011 (22ª résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	1 million d'euros (a) (b)	Non utilisée
Attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 27 mai 2011 (24º résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	2% du capital social ^(e)	Délégation utilisée partiellement en juillet et décembre 2011 et juillet 2012 attribution de 580 100 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 1 395 280 actions.
Attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société, au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 27 mai 2011 (25° résolution)	26 mois, soit jusqu'au 26 juillet 2013	2% du capital social ^(e)	Délégation utilisée partiellement en juillet et décembre 2011, et juillet 2012 attribution de 815 180 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 1 395 280 actions.
Rachat d'actions	AGM 27 mai 2012 (7º résolution)	18 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2013	Prix unitaire maximum d'achat : 110 euros 10% du capital social	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008 et rachat de 891 569 actions.
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGM 27 mai 2011 (23º résolution)	24 mois, soit jusqu'au 26 mai 2013	10% du capital	Délégation utilisée partiellement en août et décembre 2012, annulation de 623 660 actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

⁽e) Le nombre d'actions susceptibles d'être consenties en vertu des 24° et 25° résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2011 ne pourra pas excéder 2% du capital social.

Capital social et droits de vote

6.6.2 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Au 31 décembre 2012, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3 ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrit, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement

général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 22 mai 2013.

Transfert et rachat d'actions propres réalisés au cours de l'exercice 2012

Au cours de l'exercice 2012, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité 726 737 actions ont été achetées au prix moyen de 70,62 euros et 741 217 actions ont été vendues au prix moyen de 70,61 euros. Au 31 décembre 2012, 56 032 actions et 3 578 241 euros figuraient audit contrat de liquidité.

En outre, la Société a racheté, entre le 2 avril et le 31 décembre 2012, un total de 891 569 actions au cours moyen pondéré de 74,927 euros. La réalisation des opérations de rachat d'actions a engendré des frais de transaction à hauteur de 66 802,71 euros. Sur ces 891 569 actions, 144 350 actions rachetées ont été affectées à l'objectif de couverture des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions et 747 219 actions achetées ont été affectées à l'objectif d'annulation.

En 2012, la Société a procédé à la livraison, par prélèvement sur ses actions auto-détenues, de 338 969 actions aux bénéficiaires des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions.

Le 27 août et le 11 décembre 2012, la Société a procédé respectivement, à l'annulation, de 332 294 et 291 366 actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions soit au total 623 660 actions.

Au 31 décembre 2012, la Société détenait au total 479 340 actions (y compris les 46 000 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 0,43% de son capital social, représentant une valeur comptable de 19 824 726,09 euros et une valeur nominale de 57 520,80 euros.

Sur ces 479 340 actions détenues par la Société au 31 décembre 2012, 46 000 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité, 309 781 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde soit 123 559 actions est affecté à l'objectif d'annulation.

Nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle réunie le 22 mai 2013.

Conformément notamment aux dispositions du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, ce programme aurait pour objectif, par ordre de priorité décroissant, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 22 mai 2013 :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'AMF ou de toute autre disposition applicable;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession

d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions légales et réglementaires applicables;

- la remise d'actions à titre de paiement, de livraison ou de l'échange, notamment à l'occasion d'émission ou de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société;
- de procéder à des opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que dans une telle hypothèse, les actions acquises à cette fin ne pourraient représenter plus de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société;
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi acquises.

Capital social et droits de vote

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué ou par tout autre moyen prévu par la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tel que :

le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 22 mai 2013, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 11 049 863; et le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat dans le cadre de ce programme d'achat d'actions serait de 200 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital

Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élèverait à 2 209 972 600 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée générale convoquée 22 mai 2013, soit jusqu'au 21 novembre 2014, et remplacerait pour sa fraction inutilisée l'autorisation consentie par l'Assemblée du 31 mai 2012.

6.6.4 AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

La Société a émis des options de souscriptions d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions d'actions de performance, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence ainsi qu'à la note 21 annexée aux états financiers consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

6.6.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ(E)

Néant.

6.6.6 NANTISSEMENTS

Au 31 décembre 2012 et à la connaissance de la Société, 224 082 actions de la Société (soit environ 0,20% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la note 30 annexée aux états financiers consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document

de référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAVs non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 (dont 2,1 millions d'euros de valeurs mobilières de placement de Sonrefira)

6.6.7 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2006.

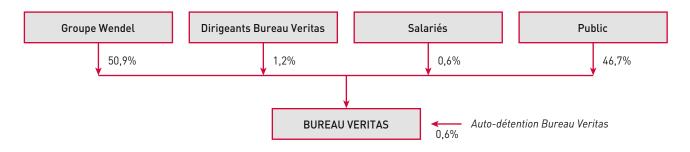
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Capital en début d'exercice	13 263 154	13 112 232	13 091 569	13 032 090	13 939 173	13 010 228	13 973 446
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	623 660	_	-	-	8 000 000	8 818 780 ^(b)	881 300
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	596 010	1 257 685	172 191	495 655	440 980	16 559 985 ^(b)	78619
Par attribution gratuite d'actions	-	49205	14	7 672	-	-	-
Par exercice d'options de souscription d'actions	596 010	1 208 480	172 177	487 983	440 980	1 348 350 ^(b)	78619
Par exercice de bons de souscription d'actions	-	_	_	-	-	8 951 000 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature	_	-	-	-	-	5 116 730 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société	-	_	-	-	_	1 143 905 ^(b)	_
Capital en fin d'exercice (a)							
En euros	13 259 836,32 ^(g)	13 263 154 ^(f)	13 112 232 (e)	13 091 569 (d)	13 032 090 (c)	13 939 173 ^(a)	13 010 228
En actions	110 498 636	110 526 286	109 268 601	109 096 410	108 600 755	116 159 775	10 841 857

- (a) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 25 janvier 2008 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1er janvier 2008.
- (b) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée générale mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,2 euro à 0,12 euro.
- (c) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 9 janvier 2009 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1er janvier 2009.
- (d) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 février 2010 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010.
- (e) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 février 2011 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2011.
- (f) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 22 février 2012 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} ianvier 2012.
- (g) Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 février 2013 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1er janvier 2013.

6.7 Actionnariat

6.7.1 ORGANISATION DU GROUPE

Organigramme simplifié au 28 février 2013



Principaux actionnaires directs et indirects

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, exceet en Allemagne, Mecatherm et Parcours en France.

Wendel est détenue à hauteur de 34% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts de plus de 1 000 membres de la famille Wendel.

Wendel est cotée sur Euronext Paris. Le rapport annuel de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Le groupe Wendel est l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 51%.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions a été attribué aux actions détenues par la société Wendel dans la mesure où lesdites actions ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis deux ans. Au 31 décembre 2012, Wendel détenait 66% des droits de vote théoriques de la Société.

Répartition du capital social et des droits de vote

	Au 28 févi	Au 28 février 2013		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010 (a)	
Actionnaires	% d'actions détenues	% de droits de vote							
Groupe Wendel	50,94%	66,34%	50,94%	66,26%	50,93%	66,08%	51,52%	66,62%	
Public (b)	46,64%	31,42%	46,81%	31,50%	45,72%	30,28%	44,46%	29,33%	
Salariés dans le cadre du plan d'épargne Groupe	0,61%	0,79%	0,62%	0,80%	0,75%	0,98%	0,82%	0,96%	
Dont FCP BV Next	0,48%	0,62%	0,49%	0,63%	0,60%	0,78%	0,66%	0,85%	
Dirigeants (c)	1,21%	1,45%	1,19%	1,44%	2,08%	2,66%	2,52%	3,09%	
Auto-détention	0,60%	-	0,43%	-	0,52%	-	0,69%	_	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

- (a) Information fournie en application de l'article L.233-13 du Code de commerce.
- (b) Calculé par différence.
- (c) Les dirigeants sont définis comme les membres du Comité exécutif du Groupe Bureau Veritas retraités des départs intervenus au cours de l'exercice 2012.

Franchissements de seuils

Par courrier reçu le 3 décembre 2012, la société The Capital Group Companies, Inc (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, États-Unis) a déclaré avoir franchi à la baisse, le 29 novembre 2012, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 5 464 645 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 3.20% des droits de vote de cette société.

À la connaissance de la Société, à l'exception du Groupe Wendel, il n'existe aucun actionnaire détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2012, 59 812 329 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 110 498 636 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 31 décembre 2012, la Société était contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 50,94% du capital et de 66,11% des droits de vote théoriques.

Le Groupe a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2012, Messieurs Patrick Buffet, Philippe Louis-Dreyfus, Pierre Hessler et Aldo Cardoso ainsi que Madame Barbara Vernicos sont des membres indépendants du Conseil d'administration. Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 2.2.2. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des cinq membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité.

6.7.2 ACCORDS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

6.8 Informations boursières

6.8.1 LE TITRE BUREAU VERITAS

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action
Présence dans les indices	CAC Next 20 SBF 120 CAC Large 60 DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index Euro Stoxx 600 MSCI Standard
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI. PA Bloomberg : BVI-FP
Nombre d'actions en circulation au 28 février 2013	110 505 636
Nombre de droits de vote exerçables au 28 février 2013	169 707 945
Capitalisation boursière au 28 février 2013	10 917 millions d'euros

6.8.2 **DIVIDENDE**

Politique de distribution de dividendes

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'au moins 40% du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Compte tenu de la performance réalisée et du cash-flow libre généré en 2012, le Groupe proposera à l'Assemblée générale du 22 mai 2013, un dividende de 1,83 euro par action. Ce dividende représente 50% du bénéfice par action ajusté de l'exercice 2012, soit un rendement de 2,2% par rapport au cours de bourse au 31 décembre 2012 (84,65 euros).

Informations boursières

6.8.3 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Sur l'exercice 2012, le titre Bureau Veritas a fortement progressé (+50,4% par rapport au 31 décembre 2011), en nette surperformance par rapport à l'indice CAC 40 (+ 15,2%). Au 31 décembre 2012, le cours du titre Bureau Veritas est de 84,65 euros, et a été multiplié par plus de deux par rapport à son cours d'introduction en 24 octobre 2007 (37,75 euros).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2012, enregistrés sur Euronext-Paris se situent en moyenne à 150 000 titres échangés par jour, soit plus de 11 millions d'euros.



Transactions depuis le mois de janvier 2012

	Nombre de titres	Capitaux _	Cours extrêmes ajustés (euros)		
Période	échangés	(millions d'euros)	Plus bas	Plus haut	
Janvier 2012	3 310 550	186,04	54,70	57,89	
Février 2012	3 472 915	206,41	55,94	62,60	
Mars 2012	3 119 276	200,14	61,91	66,00	
Avril 2012	4 132 450	276,21	64,69	68,97	
Mai 2012	3 334 967	226,21	65,38	69,95	
Juin 2012	4 977 904	343,54	67,36	70,67	
Juillet 2012	3 800 747	272,01	69,80	73,38	
Août 2012	2 218 045	161,55	69,80	74,12	
Septembre 2012	2 969 972	226,89	73,27	80,00	
Octobre 2012	3 869 482	316,74	78,84	84,49	
Novembre 2012	2 768 462	230,42	81,59	85,99	
Décembre 2012	2 393 551	204,81	83,82	87,29	

Source: NYSE Euronext.

6.8.4 INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles, etc.) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet http://finance.bureauveritas.fr. Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes

les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Au cours de l'exercice 2012, le management de Bureau Veritas et les équipes spécialisées en relations investisseurs ont rencontré plus de 500 analystes et investisseurs, à l'occasion de *roadshows*, de rendez-vous ou de conférences sectorielles (France, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Suisse, Belgique et Allemagne).

Agenda financier 2013

30 avril 2013

Information du 1er trimestre 2013

22 mai 2013

Assemblée générale annuelle

28 août 2013

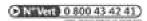
Résultats du 1er semestre 2013

6 novembre 2013

Information du 3e trimestre 2013

Contacts

Information actionnaires



Information analystes/investisseurs

Claire Plais - Domitille Vielle

financeinvestors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél.: + 33 (0) 1 55 24 70 00

6.9 Opérations avec les apparentés

6.9.1 PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTES

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4 Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 32 annexée aux

états financiers consolidés 2012 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Opérations avec les apparentés

6.9.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay

Personne concernée : Monsieur Philippe Donche-Gay

Engagement autorisé par le Conseil de surveillance du 27 août 2008

Le Conseil de surveillance a autorisé les modifications apportées au contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay relatives notamment à sa rémunération et à son indemnité de rupture contractuelle et a autorisé le Président du Directoire à signer l'avenant au dit contrat.

Au titre de son contrat de travail, en tant que Directeur des opérations, Monsieur Donche-Gay bénéficiait d'une indemnité de rupture contractuelle en cas de licenciement sauf faute grave ou lourde ou force majeure.

Le montant de cette indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance dont les termes et les modalités se définissent comme suit : « Constat de la contribution de Philippe Donche-Gay aux résultats du groupe, matérialisée par une évolution positive du résultat du Groupe se traduisant par une progression du Résultat Net Ajusté Part du Groupe de 10% à 15% entre l'avant dernière et la dernière année fiscale précédant la rupture (ci-après la « PRNA ») :

- en dessous de 10% de PRNA aucune Indemnité de Rupture ne sera due,
- au dessus de 15% de PRNA la totalité de l'Indemnité de Rupture sera due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail,
- entre 10 et 15% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail, sera calculé proportionnellement. Ainsi, à titre d'exemple illustratif, pour 12,25% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture sera égal à l'Indemnité de Rupture totale / 5 x 2.251.

Monsieur Philippe Donche-Gay, membre du Directoire de Bureau Veritas à cette date, était Directeur Général Délégué jusqu'au 1er mars 2012.

Approbation du contrat de garantie entre la société Wendel Investissement et les établissements financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Wendel Investissement

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007

Le Conseil de Surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat de garantie entre d'une part, Wendel Investissement, Winvest 9 et certains dirigeants actionnaires de Bureau Veritas et, d'autre part, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Ce contrat porte sur certains engagements (notamment ne pas procéder à une cession de titres de Bureau Veritas ou à une émission de tels titres pendant une durée de 180 jours), certaines déclarations et certaines garanties au profit des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et des Co-chefs de File.

Monsieur Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas à cette date et administrateur depuis le 3 juin 2009, est Président du Conseil de surveillance de Wendel.

Wendel est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas SA.

Conventions et engagements approuvés au cours de l'exercice écoulé

Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, de l'engagement suivant, déjà approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012, sur rapport spécial des commissaires aux comptes du 21 mars 2012.

Indemnité spéciale de rupture de Monsieur Didier Michaud-Daniel

Personne concernée : Monsieur Didier Michaud-Daniel.

Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 22 février 2012.

Le Conseil d'administration a autorisé l'indemnité spéciale de rupture prise par la société Bureau Veritas au bénéfice de Monsieur Didier Michaud-Daniel.

Cette indemnité spéciale de rupture, égale à douze mois de rémunération fixe et variable, sera calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération brute fixe et variable perçue par Monsieur Didier Michaud-Daniel au cours des douze mois civils précédant la date de son départ. Dans l'hypothèse d'un départ intervenant au cours des douze premiers mois de son mandat, l'indemnité spéciale de rupture sera calculée au prorata du nombre de mois entiers d'exercice du mandat, sans pouvoir être inférieure à six mois. La rémunération fixe et variable sera dans ce cas calculée sur la base de 170% de la rémunération fixe brute mensuelle.

Le versement de l'indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance, matérialisée par une marge (ratio REG sur chiffre d'affaires) supérieure à 15% pour la dernière année fiscale précédant la rupture. En dessous de 15%, aucune indemnité de rupture ne sera due. Au-dessus de 15%, la totalité de l'indemnité sera due. Aucun versement ne pourra intervenir avant que le Conseil d'administration n'ait constaté le respect de cette condition de performance.

Fait à	Neuilly-si	ır-Seine e	Paris	le 21	mars 2013

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bellot Mullenbach & Associés

Eric Seyvos

Christine Bouvry

6.10 Actes constitutifs et statuts

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

INDIVISIBILITÉ DES ACTIONS - NUE PROPRIÉTÉ - USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

CONVOCATIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (article 24 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR (article 25 des statuts)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES (article 26 des statuts)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire peut se faire représenter par toute personne morale ou physique de son choix dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires alors applicables.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou par procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion/convocation, une formule de vote par correspondance ou par procuration ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

En outre, les actionnaires ne souhaitant pas participer personnellement à l'Assemblée peuvent également procéder à la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire par voie électronique conformément aux dispositions alors applicables et dans les conditions qui seront indiquées dans l'avis de réunion/convocation.

Actes constitutifs et statuts

Par ailleurs, sur décision du Conseil d'administration mentionnée dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, voter par correspondance par voie électronique.

Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies par la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

FEUILLE DE PRÉSENCE, BUREAU, PROCÈS-VERBAUX (article 27 des statuts)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

QUORUM, VOTE, NOMBRE DE VOIX (article 28 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (article 29 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (article 30 des statuts)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

CLAUSES STATUTAIRES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SURVENANCE D'UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS (articles 10 et 11.2 des statuts)

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (article 10 des statuts)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (article 11.2 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert vient à posséder directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de cinq jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du

Personnes responsables

franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

6.11 Personnes responsables

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion répertoriées au paragraphe 6.13.2 du présent Document de référence présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Didier Michaud-Daniel

Directeur Général de Bureau Veritas

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur Sami Badarani

Directeur financier du Groupe Bureau Veritas

Adresse : 67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex Téléphone : + 33 1 55 24 76 11 Télécopie : + 33 1 55 24 70 32

6.12 Contrôleurs légaux des comptes

6.12.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Madame Christine Bouvry

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

BELLOT MULLENBACH & ASSOCIÉS

Représenté par Monsieur Éric Seyvos

11, rue de Laborde

75008 Paris

Bellot Mullenbach & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1er juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Bellot Mullenbach & Associés appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

6.12.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Yves Nicolas

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Yves Nicolas a été nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

11, rue de Laborde

75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été renouvelé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

6.12.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montants hors taxes	Pric	PricewaterhouseCoopers Audit				Bellot, Mullenbach & Associés			
(milliers d'euros)	Montant HT		%		Montant HT		%		
AUDIT	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
Commissariat aux comptes, certification	on, examen des	s comptes ir	ndividuels et	consolidés					
Émetteur	755	687			396	374			
Filiales intégrées globalement	3 226	3 048			283	272			
Autres diligences et prestations direct	ement liées à l	la mission d	u Commissa	ire aux comp	ites				
Émetteur	1 147	271			37	40			
Filiales intégrées globalement	863	800			-	6			
Sous-total	5 991	4 806	95%	97%	716	692	100%	100%	
Autres prestations rendues par les rés	seaux aux filial	es intégrée:	s globaleme	nt					
Juridique, fiscal, social	307	173			-	-			
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-			-	-			
Sous-total	307	173	5%	3%	-	-	-	-	
TOTAL	6 298	4 979	100%	100%	716	692	100%	100%	

En 2012, les autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes concernent principalement les diligences effectuées dans le cadre d'opérations d'acquisition de sociétés.

6.13 Tables de concordance

6.13.1 TABLE DE CONCORDANCE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE « PROSPECTUS » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004

Numéro de page du Document de référence

1.	Personnes Responsables	
1.1.	Personnes responsables	248
1.2.	Déclaration des personnes responsables	248
2.	Contrôleurs légaux des comptes	249
3.	Informations financières sélectionnées	6-8
4.	Facteurs de risque	40-47
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial	226
5.1.2.	Lieu et numéro de dépôt	226
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie	226
5.1.4.	Siège social et forme juridique	226
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités	9,90
5.2.	Investissements	
5.2.1.	Principaux investissements réalisés	98
5.2.2.	Principaux investissements en cours	102
5.2.3.	Principaux investissements envisagés	102
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	4-5, 19-37
6.2.	Principaux marchés	10-12
6.3.	Événements exceptionnels	NA
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	42
6.5.	Position concurrentielle	12
7.	Organigramme	
7.1.	Description du Groupe	227
7.2.	Liste des filiales importantes	228-230
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	102, 131
8.2.	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	213-216
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	97-102
9.2.	Résultat d'exploitation	91-96
9.2.1.	Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe	40-44
9.2.2.	Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats	NA
023	Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé	NA

	Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page du Document de référence
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Informations sur les capitaux	99-102, 108, 137
10.2.	Flux de trésorerie	97-98
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	99-102, 140-142
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	46
10.5.	Sources de financement attendues	102
11.	R & D, brevets et licences	39
12.	Information sur les tendances	103
13.	Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1.	Principales hypothèses	NA
13.2.	Rapport des Commissaires aux comptes	NA
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice	NA
14.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1.	Informations concernant les organes d'administration et de direction	53-59
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	60
15.	Rémunération et avantages des dirigeants	
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	67, 75-88
15.2.	Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	80, 142-145
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Mandats des membres des organes d'administration et de direction	54-59
16.2.	Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	81
16.3.	Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	64-66
16.4.	Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	61-62
17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés	204
17.2.	Participation et stock-options	84-88, 206-207
17.3.	Participation des salariés dans le capital	237-238
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	237-238
18.2.	Droits de vote différents	238
18.3.	Contrôle de l'émetteur	237-238
18.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	238
19.	Opération avec des apparentés	241-243
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	Informations incorporées par référence
20.2.	Informations financières <i>pro-forma</i>	128-129
20.3.	États financiers	106-196
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	170, 197-198
20.5.	Dates des dernières informations financières vérifiées	31/12/2012
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7.	Politiques et distribution de dividendes	239
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrages	48-49
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	103

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004

Numéro de page du Document de référence

		reterence
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	Montant du capital et nombre d'actions	231, 236
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	234
21.1.3.	Actions auto-détenues	234
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	235
21.1.5.	Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	235
21.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	235
21.1.7.	Historique du capital social	236-238
21.2.	Actes constitutifs et statuts	
21.2.1.	Objet social	244
21.2.2.	Organes de direction, d'administration, de surveillance et de Direction générale	244
21.2.3.	Droits et obligations attachés aux actions	244-245
21.2.4.	Modifications des droits des actionnaires	245
21.2.5.	Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales	245-246
21.2.6.	Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	247
21.2.7.	Franchissements de seuils	247-248
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	248
22.	Contrats importants	39
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA
24.	Documents accessibles au public	241
25.	Informations sur les participations	132, 133, 180-185

6.13.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT DE GESTION PRÉVU PAR LES ARTICLES L. 225-100 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Rapport de gestion	Numéro de page du Document de référence
Activité de la Société et du Groupe	
Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	91-96
Activité et résultats de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	199
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	90-102
Indicateurs clés de performance de nature financière	6-8
Évolutions et perspectives d'avenir	103
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion	103, 155
Description des principaux risques et incertitudes	40-47
Activités en matière de recherche et développement	39
Indications sur l'utilisation des instruments financiers (gestion des risques financiers)	46-47, 119-120
Évolution du cours de Bourse	240
Autres informations comptables et/ou fiscales	
Montant des dépenses somptuaires	200
Montant des dividendes et des autres revenus distribués mis en paiement au cours des trois exercices précédents	199
Délai de paiement des dettes fournisseurs	201
Mandataires sociaux	
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires sociaux au cours de l'exercice	54-59
Information sur les conditions relatives à l'exercice de <i>stock-options</i> attribuées aux dirigeants et à la conservation des actions	76, 78-79
Information sur les conditions relatives à la conservation des actions attribuées gratuitement aux dirigeants	79
Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	75-76
Structure du capital	
État de la participation des salariés au capital social	206, 237-238
Composition de l'actionnariat et modifications intervenues au cours de l'exercice	237-238
Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la société détenue	156-169, 227-230
Prises de participation ou prises de contrôle significatives intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	NA
Opérations réalisées par les dirigeants, leurs proches et les personnes assimilées, sur les titres de la Société	83
Achat et revente par la Société de ses propres actions	234-235
Informations sociales et environnementales	
Informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur les engagements en matière de développement durable, de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité	203-223
Autres informations	
Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	73
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	200
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice	232-233
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	61-73

6.13.3 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Informations requises dans le rapport financier annuel	Numéro de page du Document de référence
Attestation du responsable du document	248
Rapport de gestion	
Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la Société mère et de l'ensemble consolidé (art. L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	90-102
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	61-74
Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce)	73. 231-238
Informations relatives aux rachats d'actions	73, 231-230
(art. L. 225-211, al. 2, du Code de commerce)	234-235
États financiers et rapports	
Comptes annuels	171-196
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	197
Comptes consolidés	106-169
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	170

La table de concordance avec les articles L. 225-102-1 et R. 225-14 et suivants du Code de commerce figure dans le chapitre 5 – Responsabilité sociale et Environnementale du présent Document de référence.



Tables de concordance

BUREAU VERITAS

Société Anonyme au capital de 13 259 836,32 euros RCS Nanterre B 775 690 621 Siège social : 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine - France Tél. : + 33 (0)1 55 24 70 00

> Sites internet www.bureauveritas.com www.bureauveritas.fr

Conception & réalisation Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Mars 2013



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Move Forward with Confidence

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.fr